

FOCUS

LE PATRIMOINE DE LA RÉPUBLIQUE EN PROVENCE VERTE

La Provence Verte appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Ville et Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui valorisent leur patrimoine. Il garantit la compétence de l'animateur de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers, et la qualité de leurs actions.

Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 183 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

Le service animation du patrimoine

Il propose toute l'année des animations pour les habitants, visiteurs et scolaires.

A proximité

Fréjus, Grasse, Menton, Briançon, Arles, Hyères, le Pays du Comtat Venaissin, le Pays des Vallées de la Roya et de la Bévéra et le Pays S.U.D. bénéficient de l'appellation Villes ou Pays d'art et d'histoire.

Pour tout renseignement Service Pays d'art et d'histoire

Chemin du Plan - CS 20014
83175 Brignoles Cedex
Tél. 04 98 05 12 22
www.patrimoineprovenceverte.fr

Office de Tourisme de la Provence Verte

Carrefour de l'Europe
83170 Brignoles
Tél. 04 94 72 04 21
www.provenceverte.fr

Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte.

Rédaction

Karyn Orengo, chargée de mission Inventaire du patrimoine, service Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte ; Jean-Marie Guillon, professeur des universités émérite, Université d'Aix-Marseille ; Claude Arnaud, président de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine ; Camille Santarelli, titulaire d'un master en ethnologie, université de Nice Sophia-Antipolis.

Suivi technique et scientifique

Aurélié Roblès, responsable du service Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette étude, nous ont ouvert leurs archives ou ont été nos guides sur le terrain, historiens, chercheurs, agents des services municipaux, membres d'associations, érudits locaux. Nos remerciements vont également à Jean-Marie Guillon, Benoît de Geyer, Claude Arnaud, Philippe et Ada Hameau, Chloé Rosati, Pierre Chabert et Hélène Tourette pour leurs collaborations et leurs lectures attentives.

FOCUS • LE PATRIMOINE DE LA RÉPUBLIQUE EN PROVENCE VERTE



CARTE DE LA PROVENCE VERTE



Crédits photo

Patrimoine de la République : Karyn Orengo - Provence Verte ; Provence Verte ; Claude Arnaud ; Les Explorateurs du Temps ; Joël Levillain-Archives départementales du Var ; Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Inventaire Général.
Photo : Françoise Baussan
Cercles : Karyn Orengo-Provence Verte ; Camille Santarelli ; Patrick Aubert.

Maquette

atremendit.fr
d'après DES SIGNES
studio Muchir Descloids 2015

Impression

Pure Impression

ISBN 978-2-9550590-1-2 9782955059012

Bernard Vaillot

Maire de Camps-la-Source

Président du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte



Cette publication est le fruit d'un travail mené par le Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte avec l'aide des services municipaux, des associations et des habitants.

Le Pays d'Art et d'Histoire est un label qui fédère et rassemble les énergies, il est un des pivots d'une dynamique de territoire vitale où chacun est acteur. Ce label participe à l'appropriation par les habitants de la Provence Verte de leur patrimoine, ceux-ci s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et à la qualité du cadre de vie.

Le terme de patrimoine doit être étudié dans son acceptation la plus large, puisqu'il couvre aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti, que des patrimoines, naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'un territoire riche de son passé et fort de son dynamisme.

Depuis 2012, en partenariat avec la Région, l'inventaire du patrimoine de la Provence Verte a permis à notre Pays d'Art et d'Histoire de se doter d'un outil de connaissance et de gestion complémentaire des actions de diffusion et de médiation des patrimoines qu'il mène depuis plus de dix ans.

L'ouvrage publié aujourd'hui clôture quatre années d'enquête et de recherche sur le thème du patrimoine de la République. Il nous invite à découvrir un environnement familier, à le regarder autrement pour mieux en comprendre la signification. Il redonne de la voix aux auteurs et aux commanditaires de ces œuvres. Il nous rappelle le socle de notre société : Liberté, Égalité, Fraternité, autant que la mémoire de ceux qui, sur notre territoire, ont lutté pour la défense de la République, qu'ils appelaient « la belle » ou « la bonne ».

En 2014, une première opération avait déjà permis de faire connaître la mission d'inventaire. Elle avait rencontré son public lors de la projection du documentaire d'Éric BLANCO « Paroles de cercles, loisirs et démocratie en Provence Verte » et de la parution du « Laissez-vous conter les cercles en Provence Verte ». Nous avons souhaité rééditer cette publication, que vous trouverez en deuxième partie de cet ouvrage.

Regarder vers le passé, ce n'est pas se replier sur soi, c'est comprendre son histoire pour mieux construire un avenir commun.

LE PATRIMOINE DE LA RÉPUBLIQUE

3	ÉDITORIAL
4	PRÉFACE Jean-Marie Guillon
6	INTRODUCTION
6	La Provence Verte, territoire en Midi Rouge
7	Le Var Rouge vu par les historiens
7	Le patrimoine de la République
9	SYNTHÈSE
9	Mutations de l'espace villageois
11	Un effort de construction nationale
12	Édifier sans ostentation : l'équilibre subtil de l'architecture de la République
14	Enjeux symboliques et idéologiques
14	Des programmes autour desquels se cristallisent les tensions politiques
17	Réseaux d'influence : franc-maçonnerie et libre-pensée
18	Enjeux économiques
19	L'allégorie de la République
21	Les symboles nationaux
23	Les maîtres d'œuvre
24	Peintres, sculpteurs et faïenciers

INVENTAIRE THÉMATIQUE

25	ADMINISTRATION PUBLIQUE
25	Brignoles, chef-lieu d'arrondissement
26	Les chefs-lieux de canton
27	Les mairies
30	Les mairies-écoles
33	Un symbole de pouvoir : le campanile
34	Faire régner l'ordre et la loi

35	Les objets de la mairie
36	Les bustes de Marianne
44	L'ARCHITECTURE SCOLAIRE
44	La Révolution et l'Empire
44	Le développement de l'école publique sous la Monarchie de Juillet
46	Le Second Empire : premiers règlements pour la construction des écoles
49	L'école Jules Ferry
52	Le 20 ^e siècle
53	Le mobilier scolaire
54	Les supports pédagogiques
55	Les fusils des bataillons scolaires
55	Le décor

61 LES MONUMENTS

61	Monuments et fontaines de la République
63	Imprimer la marque républicaine
64	Les monuments aux morts

77 HYGIÈNE ET POLITIQUE SOCIALE

77	Systèmes d'adductions d'eau et lavoirs
78	Bains publics
80	Maisons du peuple et foyers municipaux

84 VIE ÉCONOMIQUE, ASSOCIATIVE ET PRIVÉE

84	Les coopératives viticoles (Claude Arnaud avec la collaboration de Jean-Marie Guillon)
91	Les cercles
94	Les fabriques de Varages
95	Les hommages privés, Marianne à domicile

100 CONCLUSION

LE CERCLE EN PROVENCE

102 INTRODUCTION

104 LE CERCLE EN PROVENCE

104	Essai de définition du cercle provençal et typologie
-----	--

105 NAISSANCE, APOGÉE ET DÉCLIN DES CERCLES

105	Cercles et chambrées
105	1815-1848 : développement des cercles et chambrées
107	1849-1870 : un repli forcé, Louis-Napoléon Bonaparte et la répression des libertés
108	L'apogée des cercles sous la Troisième République
109	Le recul de la fréquentation des cercles à partir des années 1910
110	Le renouveau

111 LE CERCLE DANS LE VILLAGE

111	Un groupe dans le groupe
111	La triangulation du pouvoir
113	Situation géographique du cercle à l'intérieur du village

114 LE CERCLE : UNE SOCIÉTÉ ORGANISÉE

114	Fonctionnement du cercle
116	La sociabilité dans le cercle

120 LE DÉCOR DU CERCLE

120	Un décor composite
120	Économie de moyens et participation active des membres
121	La symbolique du décor
122	Si le cercle est une famille, le local est son foyer

124 LES CERCLES EN ACTIVITÉ DE LA PROVENCE VERTE

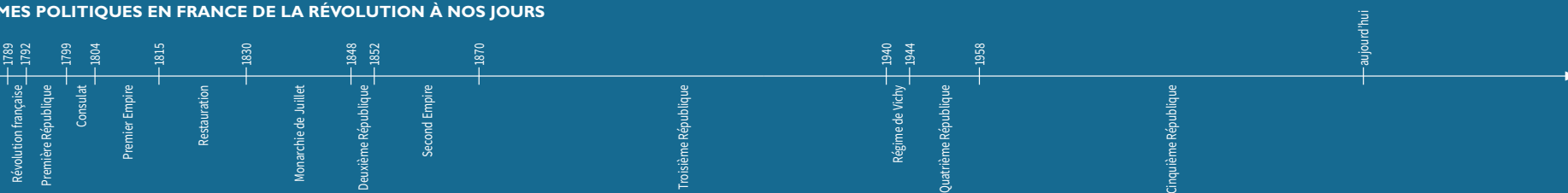
124	Barjols
126	Correns
128	Esparron-de-Pallières
130	Fox-Amphoux
132	Pontevès
134	Rougiers
136	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
138	Tourves

140 ESSAI D'INVENTAIRE DES CERCLES EN PROVENCE VERTE

158 ANNEXES

163 POUR EN SAVOIR PLUS

LES RÉGIMES POLITIQUES EN FRANCE DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS



PRÉFACE

Jean-Marie Guillon

Professeur des universités émérite
Université d'Aix-Marseille

Aujourd'hui encore, nombre de personnes sont fascinées par le passé ancien qu'elles idéalisent et négligent le passé récent. Elles associent monuments de l'Antiquité, du Moyen Âge ou des Temps modernes - celui des rois - et le patrimoine. Beaucoup de guides ou de brochures touristiques reflètent encore cette conception dépassée du patrimoine, celle qui prévalait lorsqu'au milieu du 19^e siècle, a été créé le classement aux Monuments Historiques. Or la notion de patrimoine s'est élargie à des œuvres de plus en plus récentes, et souvent considérées jusque-là comme mineures ou négligeables. C'est ainsi que, très récemment, elle a pris en considération, par exemple, les monuments aux morts de 1914-1918 ou bien encore des immeubles du 20^e siècle - notamment certaines caves coopératives de notre région - enfin jugés comme des œuvres architecturales significatives du style, mais aussi de l'activité d'une époque. L'opinion évolue donc et c'est un des mérites des historiens que d'avoir attiré leur curiosité et leur intérêt sur des éléments du patrimoine qui pouvaient et peuvent encore apparaître banals. Le pionnier en la matière a été Maurice Agulhon, qui s'est ouvert à cette question en travaillant sur le Var au 19^e siècle dans le cadre de la monumentale thèse d'État qu'il préparait dans les années 1950-1960, avant d'étendre sa réflexion au cadre national. C'est alors qu'il a pris conscience de la richesse de ce patrimoine - notre patrimoine - fait de statues, de fontaines, de plaques, ainsi que de ces bâtiments - la mairie, l'école, la coopérative - qui sont autant de palais de « la République au village » dont il a été l'historien.

L'inventaire qui suit, exhaustif, très bien documenté, se situe dans cette lignée. Le patrimoine de la République a non seulement des qualités esthétiques, mais il est aussi porteur de sens. Il est imprégné de principes auxquels, trop souvent, élus et citoyens se réfèrent sans vraiment en tirer les conséquences. Ces traces du passé ont des apparences souvent modestes, elles se fondent dans l'univers du quotidien, on les longe sans trop les regarder et trop peu de dépliant touristiques les prennent en compte lorsqu'ils vantent les charmes de nos localités. Pourtant elles sont l'incarnation d'un idéal issu de la III^e République, cet idéal inscrit sur les façades des mairies et des écoles que l'on a construit alors : « Liberté, Égalité, Fraternité ». La tradition qu'elle a fondée et qui a marqué la vie politique de notre région se méfiait trop d'un pouvoir imposé d'en haut pour prétendre instaurer un régime parfait. Elle voulait simplement faire comprendre que la République devait être la chose des citoyens, et non d'un « sauveur », qu'elle était perfec-



Place de l'hôtel de ville, Seillons-Source-d'Argens

tible par la loi et grâce à l'action des citoyens libres et éclairés par les outils de progrès qu'elle mettait en place : l'instruction publique, le droit de vote, les libertés, l'accès de tous aux biens élémentaires (l'eau, l'hygiène), l'encouragement aux associations permettant l'apprentissage de la démocratie (syndicats, cercles, coopératives, sociétés sportives, etc.). À partir de là, noms des rues, inscriptions sur les frontons des bâtiments publics, monuments, statues se sont voulues autant de leçons qui servaient - ou, en tout cas, qui devaient servir et devraient continuer à servir - à l'éducation du citoyen, et par-delà, à l'éducation de l'humanité car cette République, qui refusait le racisme, s'est toujours voulue porteuse de valeurs universelles. C'est pourquoi, lorsque les moyens locaux le permettaient, ces bâtiments ou ces monuments se devaient d'être beaux, selon les critères du moment, pour être dignes des idées qu'ils représentaient, d'où ces balcons décoratifs, ces campaniles, ces décors sur les façades, tous ces éléments qui les distinguaient du reste du bâti local.

Protéger ce patrimoine et le faire aimer, ce n'est donc pas seulement préserver un legs matériel, c'est aussi faire comprendre aux citoyens d'aujourd'hui, ceux d'ici et ceux qui viennent d'ailleurs, ce que le mot République veut dire.

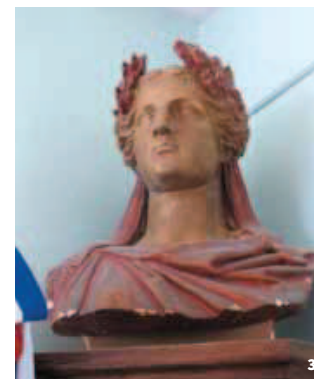


1. Place de l'hôtel de ville de Montfort-sur-Argens
Archives Départementales du Var / 2 Fi Montfort 3

2. Entrecasteaux

3. Buste de Marianne, Pourrières

4. Monument de l'Insurrection de 1851, Barjols



INTRODUCTION

« Une petite rue quittait la Placette, à gauche, pour aboutir à une autre esplanade ombragée qui s'étendait devant la plus grande bâtisse du village.

Cette bâtisse, c'était la mairie, qui était aussi le siège du Cercle républicain, dont l'activité politique principale était l'organisation de jeux de loto, et de concours de boules dont les tournois dominicaux se déroulaient sous les platanes des deux esplanades ».

Marcel Pagnol, Jean de Florette, 1963

Dans les premières pages de son diptyque *L'eau des collines*, Marcel Pagnol campe en quelques lignes le village des Bastides Blanches, théâtre de son intrigue romanesque. Cette image d'Épinal de la Provence des années 1900 met en scène avec malice la mairie, centre politique du village et le cercle, lieu de rencontres, de divertissement et - accessoirement ! - de débat politique. L'auteur dépeint avec justesse l'une des caractéristiques des villages du sud radical : le décloisonnement entre vie sociale, folklorique et politique.

LA PROVENCE VERTE, TERRITOIRE EN MIDI ROUGE

Le territoire de la Provence Verte est caractéristique de ce Midi Rouge¹. Situé au centre-ouest du département du Var, il réunit 43 communes de l'arrondissement de Brignoles, structurées en quatre communautés de communes (Comté de Provence, Sainte-Baume Mont-Aurélien, Val d'Issole et Provence Verdon)². Son territoire, bien que récent d'un point de vue administratif, recouvre des réalités culturelles, sociales et économiques qui contribuent à forger son identité et à assurer sa cohérence.

La Provence Verte s'étend des contreforts de la Sainte-Baume aux gorges du Verdon. Elle est composée de bourgs et villages disséminés dans une campagne de plaines et de collines. L'habitat s'organise selon la structure méditerranéenne du « village-ville » alliant ruralité et urbanité³. La centralisation des hommes et des équipements favorise très tôt le développement d'une sociabilité villageoise foisonnante et vigoureuse.

Dans ce contexte, vie sociale et vie politique se confondent. Le revirement d'opinion du Var Blanc au Var Rouge s'opère de manière radicale dans l'arrondissement de Brignoles, où la population autrefois la plus favorable au royalisme et la plus attachée au traditionalisme religieux se mobilise pour défendre les institutions de la République. Lors de l'insurrection de 1851, les

communes de cette circonscription sont celles qui comptent le plus d'insurgés. Cette adhésion à la gauche la plus radicale ne se dément pas jusqu'au milieu du 20^e siècle.

L'étude du patrimoine de la République en Provence Verte s'inscrit dans une opération d'inventaire des bâtiments et objets, initiée par le Pays d'art et d'histoire en avril 2012 et menée en convention avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a eu pour objet de repérer et étudier les traces matérielles et immatérielles de ce récit historique et d'observer le phénomène dans sa globalité, en intégrant bâtiments, objets et pratiques sociales.

LE VAR ROUGE VU PAR LES HISTORIENS

Dans le Var, l'histoire de ce renversement d'opinion et de ses répercussions sociales et politiques jusqu'à la Seconde Guerre mondiale intéresse historiens et ethnologues depuis plus de quarante ans. La voie a été ouverte par Maurice Agulhon, qui a consacré sa thèse à ce sujet, dont une partie a été publiée en 1979 sous le titre *La République au village*⁴. Le chemin a ensuite été emprunté par Jacques Giraud, Yves Rinaudo, René Merle ou encore Jean-Marie Guillon⁵. Ce dernier est vice-président de l'Association 1851 pour la mémoire des Résistances Républicaines, qui œuvre depuis de nombreuses années à faire connaître et à entretenir la mémoire de l'insurrection de 1851. La sociabilité méridionale a éga-

lement fait l'objet de plusieurs études menées par la sociologue et historienne Lucienne Roubin ainsi que par l'ethnologue Pierre Chabert.

L'étude de la production artistique de cette période s'est souvent limitée aux monuments de la République de plein-air, qui ornent les places et les cours de nombreux villages du Var⁶. Un premier inventaire en avait été initié par Maurice Agulhon en 1972⁷. Il a récemment été mis à jour par Paul Cresp, dans son ouvrage *Marianne au village, album de famille inventaire varois* (2014)⁸.

LE PATRIMOINE DE LA RÉPUBLIQUE

L'avènement de la République a donné lieu, partout en France, à des réalisations monumentales qui ont inscrit dans la pierre la marque du nouveau régime. Elles forment un imposant corpus architectural tardivement considéré par l'histoire de l'art. Après la publication d'ouvrages de référence sur les constructions scolaires et les hôtels de ville, respectivement en 1999 et 2001, il faut attendre 2009 pour que paraisse une grande synthèse sur le sujet. Ces études font toutefois la part belle aux réalisations urbaines, voire parisiennes. L'imagerie et la symbolique républicaine ont eu leur historien, Maurice Agulhon, auteur de la trilogie *Marianne au combat*, *Marianne au pouvoir* et *Les métamorphoses de Marianne*¹⁰.



**1. Cave coopérative,
Brue-Auriac**

**2. Square du cours Liberté,
Brignoles**
Carte postale, Ville de
Brignoles

SYNTHÈSE



L'étude du patrimoine de la République sur le territoire de la Provence Verte a permis d'observer, sur un territoire à dominante rurale, cet héritage souvent méconnu. Elle n'a pas consisté en un inventaire du patrimoine civil, mais plutôt en une recherche de toutes les traces matérielles et immatérielles du processus d'installation et de pérennisation de la République, dans les domaines publics, associatifs et privés. Au-delà des symboles visibles - comme le sigle RF ou la devise Liberté Égalité Fraternité - une fontaine, un cours planté, une coopérative agricole sont autant d'éléments qui ont pu intégrer cette vaste thématique, pour peu qu'il soit possible d'en percevoir la teneur symbolique, notamment à travers les archives ou la tradition orale.

L'enquête couvre, du point de vue de l'histoire des idées, une période qui s'étend de 1792 à 1980. L'avènement de la République française, le 21 septembre 1792, est une borne significative bien que le régime ne donne pas lieu à des programmes monumentaux dans le contexte varois. La date butoir de 1980 permet quant à elle de rendre compte du renouveau des équipements municipaux et des évolutions administratives récentes.

Cette étude a nécessité quatre années de recherches en archives et sur le terrain. Tous les fonds de la série O des Archives Départementales du Var (administration communale) et de la série M des archives communales (bâtiments appartenant à la commune) ont notamment été dépouillés, ainsi que de nombreux registres de délibérations communales.

L'enquête a été l'occasion de multiples rencontres avec les élus du territoire, les services municipaux, les associations et les habitants. Nous souhaitons les remercier tous chaleureusement, pour leur implication et leur aide dans cette aventure de l'Inventaire.

MUTATIONS DE L'ESPACE VILLAGEOIS

Les villages médiévaux commencent leur métamorphose sous l'Ancien Régime. Des rues larges et droites apparaissent en bordure des centres urbains, formés par un enchevêtrement de ruelles étroites. Dans la seconde moitié du 18^e siècle, les préoccupations hygiénistes conduisent à accorder une attention nouvelle à la circulation de l'air et à la lumière. Ces considérations se traduisent par l'allègement du tissu urbain, l'ouverture après la destruction des remparts et la création de places, promenades publiques, cours plantés et nouveaux faubourgs moins denses.

Progressivement, le pouvoir municipal se déplace du vieux village vers ces nouveaux espaces. Ainsi, l'hôtel de ville de Brignoles s'installe sur la place Caramy en 1789. A Correns, la maison commune est déplacée en 1793 dans l'ancien presbytère situé sur la place prolongeant la Grand-Rue. Son emplacement primitif, rue du Collet, est jugé inapproprié car « situé dans une rüe fort étroite inaccessible et obscure et impropre à cet usage. [...] le public ne peut eu égard à sa situation ne prendre que très difficilement connaissance des affiches et des actes civils qui doivent y être placardés »¹¹.

Le 19^e siècle poursuit cet effort de modernisation et d'embellissement. Les espaces nouvellement aménagés accueillent les équipements administratifs : préfectures, palais de justice, mairies, écoles. Ces lieux présentent de nombreux avantages : ils sont mieux adaptés à la circulation, correspondent davantage aux critères esthétiques de l'époque et comprennent des terrains non construits qui évitent le surcoût entraîné par des démolitions. A Brignoles, le cours Liberté et le faubourg Notre-Dame constituent les deux principaux axes de développement de la ville. Le premier accueille le groupe scolaire en 1881, le monument aux morts en 1920, le hall des expositions en 1936 et l'école maternelle en 1950. Le second est aménagé en vaste place, regroupant le palais de justice, prison et caserne de gendarmerie et la sous-préfecture.

Dans les villages méridionaux, ces nouveaux espaces sont à la fois centres de pouvoir et de sociabilité. Cours, promenades et places publiques deviennent les lieux privilégiés de la vie communautaire et du débat public. Les rassemblements quotidiens se transforment parfois en manifestations politiques. En décembre 1851, les allées du cours Liberté constituent le lieu de rassemblement des insurgés opposés au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte ; elles sont à nouveau le théâtre des contestations populaires en 1907, lors de la révolte des vigneronnes. Dans les années 1930, le cours accueille encore meetings politiques, rencontres syndicales et soirées caritatives.

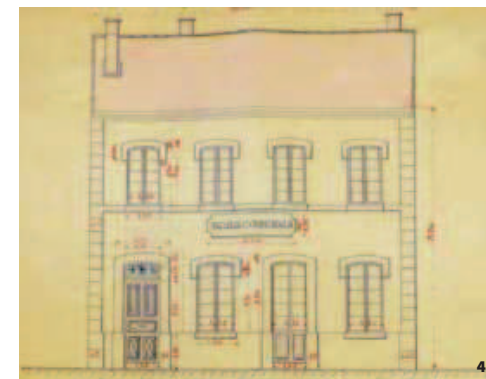


1. Plan du cours de Nans-les-Pins avec l'emplacement à acquérir pour l'école, 1866
Archives Départementales du Var, 2 Op 82/2

2. Plan général d'Ollières avec emplacement du futur groupe scolaire, 1881
Archives Départementales du Var, 2 Op 89/2

3. Place de l'hôtel de ville, Fox-Amphoux

4. Dessin de la façade de l'école d'Esparron-de-Pallières, 1903
Archives Départementales du Var, 2 Op 52



La population s'oppose parfois à ces bouleversements, qui modifient profondément la structure du village. A Nans-les-Pins, le projet de construction de l'école prévoit d'implanter le bâtiment sur le cours récemment aménagé. L'enquête publique révèle l'insatisfaction des habitants (52 votes contre le projet, 6 pour). Les opposants souhaitent que l'école soit édifiée à l'emplacement de la mairie de l'époque, en face de l'église. Le débat divise également le conseil municipal, puisque le projet n'est approuvé qu'à la majorité de cinq voix contre quatre. Il est toutefois adopté car les opposants « n'ont pas compris les véritables intérêts du pays et n'ont obéi qu'à une préférence légitime de leur quartier »¹². De plus, le terrain de M. Jourdan « se trouve sur le principal cours de la localité, avec une excellente exposition au midi, toutes les constructions nouvelles de Nans s'élèvent de ce côté de sorte que dans quelques années il sera aussi central que celui demandé par les pétitionnaires »¹³.

Le règlement de 1880 sur les constructions scolaires impose aux communes de choisir un terrain « central, bien aéré, d'un accès facile et sûr, éloigné de tout établissement bruyant, malsain ou dangereux, à 100 mètres au moins des cimetières actuels » et d'une superficie d'au moins 10 mètres par élève¹⁴. Au vu de la densité urbaine des communes du pays, ces conditions imposent aux municipalités de choisir un emplacement situé à l'extérieur du village. Ainsi, la plupart des bâtiments scolaires construits dans les années 1880 s'installent en périphérie et à proximité d'un axe important - c'est le cas des établisse-

ments de Carcès, Cotignac et Garéoult. Les mairies-écoles obéissent aux mêmes contraintes, ce qui explique la position excentrée des mairies de Mazaugues, Ollières, Rocbaron et Montmeyan.

Le tour de force de la Troisième République est d'avoir réussi à investir ces nouveaux espaces villageois. Ce processus de républicanisation passe notamment par la modification des noms des rues et places des villages. En 1901, à Tourves, la municipalité commande de nouvelles plaques de rue et leur attribue des noms qui manifestent « les idées sociales de l'époque du jour »¹⁵ : cours de la République (autrefois appelé cours Saint-Pierre), place de la Liberté, rue du Jeu de Paume, rue Nationale, rue du 14 juillet, rue de la Révolution. Les noms de plusieurs hommes illustres « qui mieux que d'autres conduisent l'humanité vers son émancipation, vers la solidarité » ont également inspiré la municipalité tourvaine : rue Rouguière, rue Hoche, rue Victor Hugo, rue Mirabeau, avenue Gambetta, rue Marceau, rue Sadi-Carnot, rue Pasteur, rue Ledru-Rollin et rue Voltaire¹⁶. Progressivement, l'imaginaire républicain prend place dans le quotidien villageois.

Dans la seconde moitié du 20^e siècle, l'arrivée de la voiture et l'expansion des villages bouleversent la structure communale. Les équipements sont repoussés aux limites du village, à proximité des axes routiers et des parkings. A Nans-les-Pins et Fox-Amphoux, les équipements créés entre 1950 et 1980 sont construits autour d'une place-parking, devenue le centre administratif du village.

UN EFFORT DE CONSTRUCTION NATIONAL

La République s'installe par la diffusion de programmes nationaux touchant de nombreux domaines (administration, enseignement, santé...). Afin de contrôler leur bonne application sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement met en place des organes de contrôle des projets.

LE CONSEIL DES BÂTIMENTS CIVILS

Le Conseil des Bâtiments Civils est créé en 1791¹⁷. Il réunit des architectes de renom chargés d'assurer un rôle de conseil et de contrôle sur les aménagements et constructions publics partout en France. Il est chargé de proposer à son ministre de tutelle la validation, le refus ou la révision des projets présentés. Son action, essentielle durant tout le 19^e siècle, permet une rationalisation et une planification de l'architecture publique à l'échelle nationale.

Sur le territoire de l'actuelle Provence Verte, ce conseil est notamment sollicité pour la construction de la fontaine de la place Malherbe à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (1815), la reconstruction du réseau d'eau des fontaines de Barjols (1817), les travaux au presbytère à la mairie et aux fontaines de Garéoult (1818-1820), le plan d'alignement de Cotignac (1840) ou encore la construction du palais de justice, prison et caserne de gendarmerie de Brignoles (1841-1842). Il se prononce sur la distribution des

pièces et leur éclairage, l'harmonie des façades ou encore la mise en œuvre des matériaux. Dans le cas du palais de justice de Brignoles, il donne son avis sur l'emplacement du futur édifice, son choix faisant débat au sein de la population.

LE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

A partir du milieu du 19^e siècle, les constructions scolaires sont soumises à de nombreux contrôles. Depuis 1848, elles sont subordonnées à l'approbation de l'inspecteur d'Académie. Après le règlement de 1880, les commissions d'examen se multiplient. La première est créée la même année ; il s'agit du comité des bâtiments scolaires, composé de pédagogues et d'architectes. Il est doublé un an plus tard par des commissions départementales, chargées de le soulager en donnant un premier avis¹⁸. A partir de 1892, les projets doivent également passer par le conseil départemental d'hygiène.

La lenteur d'instruction des dossiers conduit à la création en 1896 d'une délégation mixte regroupant des membres de la commission des bâtiments civils et de la commission d'hygiène. Enfin, en 1902, les comités d'hygiène sont supprimés et remplacés par les commissions sanitaires et un conseil départemental d'hygiène, auquel les avis ne sont soumis qu'en cas de désaccord avec l'autorité scolaire.



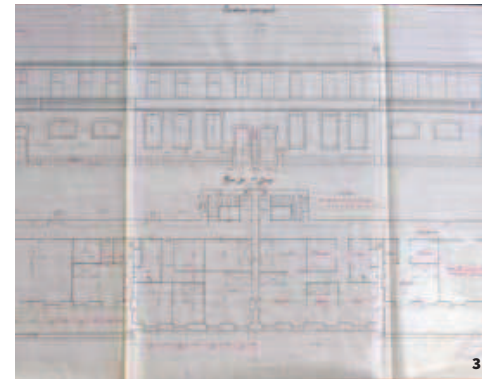
1. Devis descriptif et cahier des charges, mairie-école du Val, 1881
Archives Départementales du Var, 2 Op 146/2

2. Groupe scolaire de Pourrières

3. Elévation principale et plan du 1^{er} étage du groupe scolaire de Cotignac, 1882

Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2, photo Joël Levillain

4. Deux allégories de l'Education laïque, mairie-école de La Celle



Les avant-projets transmis à ces instances de contrôle sont dressés par des architectes. Ils doivent comporter les plans, élévations, coupes, rapport explicatif, devis descriptif, devis estimatif et cahier des charges. Les commissions ont pour mission de vérifier le respect des instructions ministérielles, qui, sans être obligatoire, conditionne la participation financière de l'État.

Après ces avis, le Préfet puis le conseil municipal peuvent approuver le projet. Une réception provisoire est organisée à la fin des travaux pour relever les éventuelles malfaçons. Quelques mois plus tard a lieu la réception définitive des bâtiments en présence de l'architecte, de l'entrepreneur et du maire, parfois remplacé par un conseiller municipal. En tout, il s'écoule en moyenne trois ans entre la décision et l'achèvement des bâtiments.

LA COMMISSION SANITAIRE ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE

Les projets de constructions scolaires ne sont pas les seuls à être contrôlés. Bains douches, urinoirs sont également soumis à la commission sanitaire puis au conseil départemental d'hygiène, chargé d'émettre des avis pour les projets touchant à l'hygiène, aux risques sanitaires et à l'environnement.

ÉDIFIER SANS OSTENTATION : L'ÉQUILIBRE SUBLIL DE L'ARCHITECTURE DE LA RÉPUBLIQUE

La question du *decorum* est présente dès les premiers temps de la République. Dans une circulaire du 9 prairial an I de la République, le département du Var demande aux districts de dresser un tableau des établissements nationaux de toutes natures occupés par les corps administratifs. Un courrier envoyé par le district de Marathon (Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) aux officiers municipaux de Rougiers explique cette entreprise en ces termes :

« Le tems est passé, nous disent les administrateurs du département par leur lettre du 29 floréal dernier, où le luxe des bâtiments était regardé comme un accessoire indispensable des fonctions publiques, la modestie, la simplicité et le seul nécessaire doivent déterminer dans un gouvernement républicain les choix des emplacements destinés aux établissements nationaux. Il est possible que les corps administratifs occupant des bâtiments et des terrains précieux qu'ils puissent être transférés dans un autre local de moindre valeur »¹⁹.

Les questions de convenances du style adopté par les édifices publics de la République se posent très tôt. La volonté de rompre avec le passé impose d'inventer une nouvelle architecture, en phase avec la modernité du régime et ses idéaux. Les édifices bâtis au nom du peuple ne peuvent afficher une débauche d'ornemen-

tations, assimilée aux temps monarchiques révolus. Les architectes imaginent une architecture didactique et parlante, où chaque édifice provoque un sentiment en adéquation avec la fonction qu'il incarne.

Les jalons posés par les théoriciens de la Première République ne seront pas remis en cause sous la Troisième République. Le règlement de 1880 pour la construction des bâtiments scolaires réaffirme la primauté de la rationalité, également justifiée par les contraintes économiques. En effet, la politique de construction publique menée par le ministère de Jules Ferry est très coûteuse - environ 30 000 constructions scolaires, financées en grande partie par l'État - et ces bâtiments sont déjà considérés comme luxueux en comparaison à l'habitat individuel de cette fin du 19^e siècle.

A l'échelon communal, cette sobriété passe souvent pour de l'austérité voire de la sévérité. C'est que la symbolique de l'État coexiste dans les villages avec celle de la commune, soucieuse de marquer les esprits et de concurrencer l'église ou la maison seigneuriale. A cet enjeu intra-communal s'ajoute un enjeu extra-communal, car la commande municipale s'inscrit dans un contexte d'émulation, où la mairie et l'école deviennent objets de fierté locale. Celle-ci se double dans les villages du Midi Rouge de la fierté de l'avènement du nouveau régime : la République, usurpée par Louis-Napoléon Bonaparte en 1851 et si ardemment attendue par une partie de la population, ne peut se

satisfaire de la simplicité recommandée par les services de l'État.

Les surcoûts liés à la décoration des façades sont laissés à la charge des communes. Lors de la construction du groupe scolaire de Pourrières (1882-1885), le conseil municipal décide de faire réaliser, en cours de chantier, plusieurs améliorations. La brique est remplacée par la pierre de taille, des blocs de granit sont utilisés au-dessus des fondations et la génoise est remplacée par une corniche formant fronton. Ces embellissements, acceptés par l'administration, sont financés par la commune²⁰.

Certains maires tentent cependant de contourner la réglementation. La mairie-école de La Celle, construite entre 1880 et 1883, est ornée d'un bas-relief figurant l'écusson de La Celle et deux allégories de l'éducation laïque, accompagnées de la devise « Liberté Science Égalité ». Une fois le bâtiment inauguré, le conseil municipal refuse de payer le sculpteur car la commande a été passée par l'ancien maire de manière irrégulière : la décision n'a pas été soumise au conseil et a été prise sans l'avis de l'autorité supérieure. Ils estiment que l'allégorie « n'est d'aucune nécessité », qu'elle est « complètement inutile » et « trop somptueuse pour la commune »²¹. L'ornementation fait donc débat au sein même du conseil...

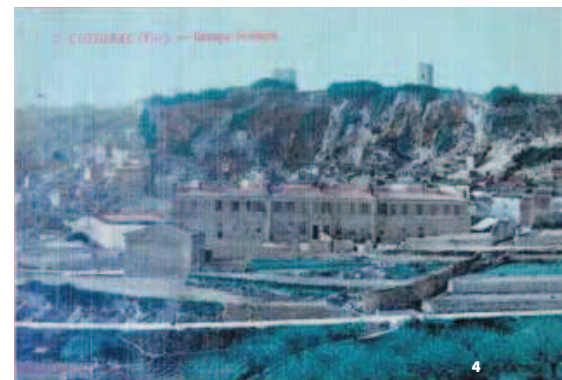
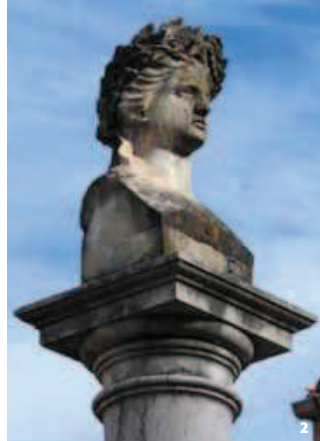


1. Fontaine de la République, Camps-la-Source

2. Fontaine de la République, Carcès

3. La « Belle Fontaine » de Pourrières
Carte postale, Ville de Pourrières

4. Groupe scolaire de Cotignac
Carte postale, collection particulière



ENJEUX SYMBOLIQUES ET IDÉOLOGIQUES

Les discours d'inauguration sont l'occasion de glorifier la République et l'action municipale. Lors des réjouissances organisées à l'occasion de la réception des bâtiments scolaires de La Celle, le maire prouve « les bienfaits de l'instruction basée sur les principes mêmes du Gouvernement Républicain. Ces paroles ont été applaudies aux cris mille fois répétés de vive La République »²². Le Préfet prend ensuite la parole et « fait la comparaison de l'instruction dans les temps anciens avec le milieu où nous vivons, il a démontré tout ce que le Gouvernement Républicain faisait pour cette instruction »²³. La journée se poursuit avec un banquet, la visite de l'ancienne mairie, l'ancienne école et le cercle républicain où les membres ont préparé une réception.

La rhétorique de l'image complète celle des discours. Et qui mieux que Marianne pour incarner les bienfaits de la République ? Certes, rares sont les mairies ou les groupes scolaires qui présentent en façade un décor allégorique. Mais la jeune déesse fleurit au sommet des monuments ; le territoire de la Provence Verte en compte quinze au total (plus d'une commune sur quatre). Sa place de choix est au couronnement d'une fontaine. « Ainsi, l'eau de la fontaine mariannisée, signe le plus tangible du progrès au quotidien, devient l'eau de la République »²⁴. L'inauguration des monuments est l'occasion de grandes célébrations, qui unissent la communauté autour de la figure bienfaitrice et protectrice de Marianne.

Certains programmes de modernisation des communes combinent la construction d'un groupe scolaire avec celle d'une mairie, d'un réseau d'alimentation en eau potable ou même d'une coopérative. A Pourcieux, le conseil municipal décide en 1912 la construction d'un groupe scolaire. Ce projet, qui suit les travaux d'amélioration de la distribution de l'eau potable dans le village mené de 1909 à 1911, doit couronner « l'œuvre d'assainissement et d'amélioration urbains [que la municipalité] s'est fixée et qu'elle s'attache à réaliser »²⁵. Ces ensembles urbains, établis en rapport avec les besoins de la population en termes d'éducation, de santé et de progrès social, donnent corps à une République bonne et généreuse.

DES PROGRAMMES AUTOUR DESQUELS SE CRISTALLISENT LES TENSIONS POLITIQUES

Les programmes urbains offrent un terrain privilégié à l'affrontement entre républicains et conservateurs. L'alimentation en eau est souvent au cœur des tensions politiques. Les investigations pour la recherche d'une source à Pourrières commencent dès la fin du 18^e siècle. Au milieu du 19^e siècle, la question se place au cœur du débat public. Elle attise les divisions politiques de la communauté villageoise nées de la période révolutionnaire et brutalement ravivées par l'insurrection de 1851. Deux projets s'opposent : la captation de la source de Brunen sur la commune de Pourcieux, souhaitée par les bonapartistes, et celle de la Fenouillette à Pourrières, défendue par les républicains.

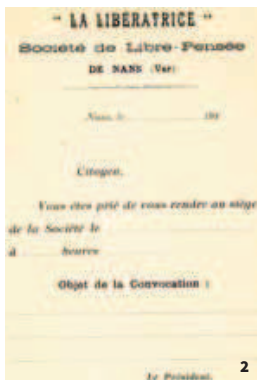
Après de nombreux épisodes, la source de Brunen est achetée le 23 février 1860. La tension ne faiblit pas pendant les travaux, plusieurs opérations de sabotage sont rapportées par des sources orales. Le 11 août 1861, les travaux sont achevés et le conseil municipal décide de faire graver sur les quatre faces de la fontaine les inscriptions suivantes : Napoléon III, empereur, 1861 / Ces eaux ont été amenées ici par les soins de MM Félix Meyffren, Louis Augarde et Toussaint Meyffren, maires / source de Brunen à 6 kilomètres, 1861. La réponse rouge ne tarde pas. Quelques jours plus tard, une opération nocturne vise à affubler une autre fontaine de la maxime suivante : Passants qui passez, croyant tout savoir / des ânes de Pourrières, c'est ici l'abreuvoir.

La question scolaire attise également les tensions. Jusqu'à la loi rendant la laïcité obligatoire en 1886, le choix entre enseignement laïc et religieux pour l'école communale est laissé à la convenance de la commune. Si la préférence pour l'un ou pour l'autre renseigne bien souvent sur la couleur politique de la municipalité, elle est aussi source de discorde au sein de la population. En 1879 à Varages, le conseil municipal émet le vœu que l'école des filles et la salle d'asile soient désormais dirigées par des institutrices laïques²⁶. Les sœurs, qui étaient logées à l'hospice, sont congédiées et le bâtiment est transformé pour l'installation des salles de classe et logements de fonction. Cette reconversion n'est guère du goût de tous. Le journal *Le courrier du Var* publie un courrier dans lequel la transformation de l'hos-

pice est qualifiée d'annexion et comparée à « une place de guerre prise d'assaut »²⁷.

D'autres communes sont à contre-courant de cette tendance. A Pourrières, en 1880, le départ à la retraite de l'instituteur Maurice Florens pousse le conseil municipal à choisir entre enseignement laïc et congréganiste. Dans ce bourg traditionnellement conservateur, l'école communale est dirigée par du personnel laïc depuis 1816 - affaire d'hommes et de circonstances, non de convictions. Alors que le régime républicain est consolidé depuis quelques mois par l'élection de Jules Grévy, les écoles choisissent la congrégation des Petits Frères de Marie, considérant que l'enseignement congréganiste répond mieux aux intérêts scolaires et aux vœux de la majorité de la population²⁸.

L'histoire qui préside à l'érection du groupe scolaire de Cotignac illustre à quel point ces constructions sont au cœur des enjeux politiques et comme elles peuvent être soumises aux alternances politiques. Suite aux élections municipales de janvier 1878, les convictions républicaines et anticléricales du maire Victor Valence font de la création d'une école laïque de filles une priorité - l'école de filles est jusqu'à présent tenue par des religieuses à l'hospice. Le 30 janvier 1882, l'architecte Bœuf réalise les plans d'un groupe scolaire. Les travaux démarrent la même année. En mai 1884, l'édifice est presque achevé mais de nouvelles élections changent la donne politique.



1. Tombe d'un Libre Penseur, victime de 1851, Camps-la-Source

2. Convocation au siège de la société de Libre-Pensée « La Libératrice » à Nans-les-Pins

3. Place de la mairie à Varages
Carte postale, collection particulière



La nouvelle équipe semble moins encline à la disparition de l'école congréganiste au profit de l'école laïque. Le maire refuse de livrer le groupe scolaire, évoquant des malfaçons et des infractions au cahier des charges, obligeant l'inspecteur d'Académie à se rendre sur place pour installer d'office élèves et maîtres dans les nouveaux locaux. Une lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Brignoles, adressée au préfet du Var et datée du 5 décembre 1885, témoigne des tensions entre le maire et l'administration :

« concernant l'attitude du maire de Cotignac à propos de l'opposition qu'il a mise à l'installation du nouveau groupe scolaire, et à fournir ensuite à cet établissement tout ce qui était nécessaire au service matériel des écoles, après que vous en avez eu ordonné d'office l'ouverture, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il n'a jamais cessé, depuis qu'il est maire, d'user de ce système d'obstruction. Pour retarder cette installation, il a mis tous les moyens en son pouvoir en pratique. Seulement à son arrivée à la mairie le groupe scolaire était heureusement achevé. Mais il n'a jamais voulu consentir à sa réception. »

Plus loin, le Sous-préfet ajoute :

« il trouvera, sans doute, encore quelque prétexte et quelque faux-fuyant pour démontrer qu'il n'a pas tort. »

C'est ainsi du reste qu'il fait toujours, il résiste d'abord, et puis, quand il se sent serré de près, moins audacieux en cela que le maire du Val, il se replie et se rend.

Ce qu'il faudrait c'est, une bonne fois pour toute, l'exécuter sans phrase quand on le trouve en défaut. C'est peut-être ce qu'il aurait fallu faire après son refus à M. l'Inspecteur primaire de satisfaire au service matériel des écoles, ainsi qu'il aurait été facile aussi de le prendre quand, à l'école des filles, il fit sortir les élèves d'une classe, à l'heure de la leçon, et eu mis la clé dans sa poche, ce qui était, quoi qu'il en fut, outrepasser ses attributions. »

Ces tensions s'estompent avec l'élection d'un nouveau conseil municipal dirigé par Joseph Adonne en 1888.

Les tensions entre école laïque et école religieuse se font encore sentir dans les années 1930. A Barjols, le maire, excédé par les reports de la construction du groupe scolaire, fait état de la contestation d'une partie de la population, qui voit d'un mauvais œil la construction d'une école laïque à l'emplacement d'un ancien pensionnat religieux. Dans un courrier adressé au préfet, il explique ainsi le refus de Mlle Mistre de vendre son terrain : « Cette école sera une école laïque (qu'elle n'aime pas) qui remplacera ce qui était autrefois un pensionnat religieux : nous savons aussi que de nombreuses démarches sont effectuées par tous les ennemis de l'École LAIQUE afin que ce projet n'aboutisse pas sur ce terrain. « AILLEURS, dit-on ; mais pas là !!! »²⁹.

RÉSEAUX D'INFLUENCE : FRANC-MAÇONNERIE ET LIBRE-PENSÉE

Dans le vaste théâtre que constituent ces querelles politiques, les associations, comités, cercles et sociétés diverses jouent un rôle central. Leurs interconnexions avec les conseils municipaux et les coopératives au début du 20^e siècle forment un jeu d'alliances complexes, sur fond d'enjeux politiques et économiques. L'activité des loges maçonniques et des sociétés de Libre-Pensée sont partie prenante de ce système. Proches du mouvement socialiste dans la première moitié du 20^e siècle, elles contribuent aux courants d'idées et militent pour la laïcité, quand elles ne participent pas ouvertement à la lutte anticléricale.

La Franc-maçonnerie compte quelques personnalités politiques varoises, comme Octave Vigne, Hubert Carmagnolle (maire de Cotignac et député socialiste SFIO de 1924 à 1936) ou encore Louis Guérin (conseiller général à Barjols de 1925 à 1940 et de 1945 à 1951, également affilié SFIO). Une loge est implantée à Brignoles, « L'école de la Sagesse », à laquelle plusieurs communes alentours sont rattachées. Elle compte quelques militants de gauche dans les années 1930³⁰. Mais si la Franc-maçonnerie et le parti socialiste se retrouvent autour des valeurs républicaines et démocratiques, le militantisme politique chez les francs-maçons reste individuel, contrairement à celui des membres de la Libre-Pensée.

La Libre-Pensée s'oppose à toute forme de dogmatisme, religieux ou philosophique. Elle a pour finalité la complète laïcisation de l'État et revendique un ancrage populaire, plus clairement politisé que la Franc-maçonnerie. Mieux implantée à l'échelon communal, elle est très liée au parti socialiste et comprend de nombreux militants SFIO. Les sociétés de Libre Pensée attirent de nombreux élus, elles connaissent un franc succès dans les factions rouges des municipalités varoises. Le conseil municipal de Mazaugues vote d'ailleurs le 10 mars 1914 l'acquisition pour la Société des Libres Penseurs d'un drapeau et d'un drap mortuaire, destiné aux enterrements civils³¹.

Les affinités entre cercles, sociétés de Libre-Pensée et Franc-maçonnerie s'illustrent notamment lors du congrès des Libres-penseurs organisé à Brignoles. La réunion se tient le 7 mai 1905 dans le local du Cercle d'Action Républicaine Socialiste. Pour marquer l'événement, les autres cercles républicains de la localité accrochent à leur devanture drapeaux et oriflammes. Assistent à ce congrès les associations varoises de la Libre-Pensée, mais aussi plusieurs conseils municipaux dont ceux de Brue-Auriac, Correns, Entrecasteaux, Garéoult, Nans-les-Pins, Rougiers et Tourves. Le secrétaire fédéral, qui ouvre le congrès par son discours, représente également le groupe socialiste et la loge maçonnique de Draguignan³².



1. Tableau des constructions scolaires pour le département du Var du 1er juin 1878 au 20 juin 1885 Archives Départementales du Var, E dépot 27, 4M1

2. Affiche de l'adjudication des travaux du groupe scolaire de Gareoult, 1882 Archives Départementales du Var, 2 Op 64/2

3. Lavoir, Correns

4. Allégorie de la Liberté, Sainte-Anastasia-sur-Issole

5. Buste de la République, palais de Justice de Brignoles



L'influence de la Franc-maçonnerie et de la Libre-Pensée sur les décors de la Troisième République est difficile à mesurer. Une Marianne est réalisée en 1879 par le sculpteur Paul Lecreux, dit Jacques France, parée d'attributs maçonniques. Elle devient le buste officiel du Grand Orient de France, avant d'être diffusée dans un grand nombre de mairies françaises, une fois débarassée de ses attributs maçonniques. Un exemplaire en est offert à la commune de Varages en 1895 par Marius Bouteuil³³.

La devise peu courante « Liberté Science Égalité » qui orne le fronton de la mairie de La Celle, est accompagnée de l'inscription « ERROREM ERIPTE. SUA RADIATIO DA[BIT] SCIENTIAM DURABLEM », aujourd'hui disparue³⁴. Cette maxime, qui pourrait se traduire par « Enlève l'erreur. Sa suppression donnera naissance à une science durable », reprend quelques-uns des thèmes chers à ces deux mouvements : la recherche du progrès, de la vérité par l'expérience et la raison, du vrai par la science.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

La commande publique participe à l'activité économique du territoire en donnant du travail aux industries, aux entrepreneurs et à la main d'œuvre locale. La période qui suit les lois Ferry est particulièrement active. Le tableau des constructions scolaires dans le département du Var du 1^{er} juin 1878 au 1^{er} juin 1885 permet d'en mesurer l'ampleur³⁵. Sur le territoire de l'actuelle Provence Verte, vingt-quatre bâtiments sont construits et quatre écoles réhabilitées. Un

chantier de construction coûte entre 7 275 francs (Plan d'Aups) et 273 000 francs (Brignoles)³⁶. Au total, 1 022 783 francs sont déployés, la moitié étant financée par l'État.

Les entrepreneurs sont souvent issus de la localité ou d'une commune voisine. La sélection se fait généralement par adjudication au rabais. La mairie annonce par voie d'affichage ou de presse les travaux projetés, accompagnés des montants estimés par l'architecte. Les entrepreneurs intéressés doivent remettre une enveloppe cachetée contenant le rabais qu'ils consentent à faire pour obtenir le chantier. Les propositions sont ouvertes le jour de l'adjudication en séance publique, la plus basse est retenue.

L'adjudication à la bougie se pratique dans la première moitié du 19^e siècle. Il s'agit également d'enchères. Elles se font en séance publique et leur durée est limitée à la consommation de deux petites bougies. La fumée dégagée après leur extinction est le signe que les enchères sont terminées.

Les travaux peuvent parfois être attribués dans le cadre d'un traité de gré à gré. Dans ce cas, la municipalité choisit directement l'entrepreneur qui réalisera les travaux. Ce type de marché est très règlementé : il ne peut s'appliquer, sauf dérogation, qu'à des montants peu élevés. La procédure, plus rapide et plus simple, permet d'assurer du travail à la main d'œuvre locale. Cet argument est notamment utilisé à Correns pour la construction d'un lavoir le 20 juillet 1937³⁷.

Concernant les matériaux, les ressources locales sont également favorisées. Ce choix répond autant à la volonté de faire marcher les industries qu'au souci d'économie, le transport des matériaux étant très élevé. La pierre employée et la chaux grasse proviennent la plupart du temps des carrières de la commune ou de son proche environnement. Le sable est extrait du fleuve Argens ou de ses affluents, parfois de la région de Trets. Les briques et tuiles sont prises dans les fabriques du Val, d'Aubagne ou de Marseille (usines Saint-Henri), la chaux hydraulique dans les usines de Fuveau, les tomettes à Salernes et le plâtre à Barjols, Brignoles ou encore Auriol.

L'ALLÉGORIE DE LA RÉPUBLIQUE

La Troisième République est prolifique en matière de réglementation concernant les édifices publics mais elle reste curieusement muette s'agissant des décors. S'agit-il d'une question de priorité, l'urgence étant plutôt à l'équipement des communes et à l'éducation des masses ? Ou, comme le suggère l'historien Maurice Agulhon, d'une volonté de ne pas entrer en conflit avec les maires non républicains, fraîchement élus grâce à l'instauration de l'élection du maire par son conseil municipal³⁸. Toujours est-il qu'aucun texte de loi n'impose aux communes l'acquisition d'un buste de Marianne ou l'affichage du portrait du président.

L'image d'une jeune femme drapée à l'antique tenant une lance surmontée d'un bonnet phrygien apparaît dès la Révolution, mais elle est d'abord utilisée comme une allégorie de la Liberté. L'assimilation entre Liberté et République s'opère rapidement, si bien qu'en 1792 la Convention choisit cette figure comme symbole figurant sur le sceau de l'État.

Au même moment, en pays albigeois, le cordonnier-poète Guillaume Lavabre compose une chanson révolutionnaire qu'il intitule *la Garisou de Marianno* (la Guérison de Marianne), dans laquelle une jeune fille prénommée Marianne symbolise la République. Le prénom, très populaire dans les campagnes au 18^e siècle, a probablement été choisi parce qu'il évoquait l'image d'une fille du peuple. Le petit nom de la République se généralise au milieu du 19^e siècle. Son origine populaire lui vaut d'être autant utilisé par les détracteurs du nouveau régime, qui le tournent en dérision, que par ses partisans, qui en revendiquent les ascendances modestes. Désormais et pour plus d'un demi-siècle, c'est dans sa version la plus radicale que la République se nommera Marianne.



1



2



3

1. La République, Jean-François Soitoux, 1848

2. Buste de la République, mairie de Correns

3. Médaille remportée par la société philharmonique de Tourves en 1904

4. Buste de La République, mairie du Val

5. Buste de La République, mairie de Rocbaron

6. Drapeau du cercle de l'Union républicaine de Brue-Auriac



4



5



6

Le gouvernement de la Seconde République tente en 1848 de fixer un modèle officiel en organisant des concours pour la figure de la République. Les images présentées par les artistes proposent deux types d'allégorie : la première, fougueuse et véhémement, est coiffée d'un bonnet phrygien, la seconde, calme et solennelle, porte plutôt une couronne végétale. La seconde version semble avoir eu la préférence du jury, bien qu'aucun prix n'ait été décerné pour le concours de peinture. Le concours de sculpture est remporté par Jean-François Soitoux. Il représente une jeune femme au visage grave, drapée à l'antique. Elle arbore une couronne végétale accompagnée d'une étoile. Un bandeau sur son front porte l'inscription : « république démocratique 24 février ».

Les représentations de Marianne emploient conjointement ou séparément divers attributs :

- la couronne végétale, aussi appelée couronne civique, formée de branches de laurier (la victoire), de chêne (vertus civiques romaines) et de blé (opulence agricole) ;
- l'étoile, évoquant la République guidant le peuple ;
- le bonnet phrygien, porté dans l'Antiquité par les esclaves affranchis ;
- le faisceau de licteur, incarnant à la fois la puissance du pouvoir exécutif et l'union des citoyens français - il se présente sous la forme de branches liées autour d'une hache par des lanières³⁹ ;
- la cuirasse avec tête de Méduse, portée par Minerve, déesse de la guerre et de la sagesse ;
- la cocarde, symbole du patriotisme ;
- l'écharpe tricolore, emblème du représentant élu.

L'image de Marianne se popularise à la fin du 19^e siècle et jouit d'une grande diffusion. Les bustes se diffusent dans les mairies, mais aussi les écoles, les cercles, sur les monuments et les fontaines. On en trouve sur les dessus-de-cheminée et sur les étagères de salons de quelques particuliers. Son image se décline sur des affiches, des tableaux, des estampes, des médailles et diplômes de concours. On la trouve également sur des objets du quotidien comme la vaisselle de table ou les chenets de cheminée.

Sa figure est exposée au moment de la fête, dans les décors ou sous l'aspect d'une allégorie vivante. Des jeunes filles sont choisies pour revêtir le bonnet phrygien et défilent dans les rues. Son buste peut être exposé sur le rebord de la fenêtre de la mairie et des maisons dont les propriétaires possèdent un exemplaire. Elle est transportée à l'occasion des processions républicaines, qui rivalisent avec les processions religieuses. Si la ferveur populaire adopte un autre objet, la vitalité du folklore est intacte.

Il est possible que cette parenté avec les bustes reliquaires ait favorisé, dans le Midi, le goût pour les Mariannes colorées. Quatorze bustes polychromes ont été recensés en Provence Verte. Les bustes de Correns, du Val, de Rocbaron, Mazaugues et de Nans-les-Pins le sont entièrement. L'exemplaire de Pontevès arbore les trois couleurs nationales. Mais la couleur phare des Mariannes est le rouge. Employée systématiquement pour le bonnet, elle concerne parfois les vêtements, comme sur le monument de Néoules et les bustes de la mairie de La Celle, du cercle de Rougiers et de la mairie de Pourrières. Certains bustes arborent uniquement une teinte dorée sur la couronne ou l'étoile, à La Roquebrussanne, Tavernes et Carcès. Enfin, le buste de Barjols est gainé de cuir, en référence aux tanneries qui firent la renommée de la commune.

LES SYMBOLES NATIONAUX

Le drapeau tricolore apparaît sous la Révolution. Il est aujourd'hui le seul emblème national de la France⁴⁰. Il est supposé réunir le drapeau blanc de la royauté et les couleurs bleu et rouge de la Ville de Paris. Symbole du patriotisme, il est choisi comme bannière par la plupart des cercles et sociétés musicales. Malgré sa popularité, il entre dès la Seconde République en concurrence avec le drapeau rouge, qui a la préférence des insurgés⁴¹. Le pavillon tricolore est finalement adopté grâce à une intervention d'Alphonse de Lamartine, qui voit en lui l'expression de la Nation plutôt que d'un parti.

Dans le Var, le succès du communisme des années 1930 donne une nouvelle audience au drapeau rouge, qui flotte parfois aux côtés de son pendant tricolore. La municipalité de Mazaugues vote le 30 mars 1937 l'achat des deux drapeaux⁴². Le préfet du Var demande également l'ouverture d'une enquête à Tourves le 21 juin 1939, pour vérifier si le drapeau rouge avec faucille et marteau a bel et bien été installé sur la façade de la mairie à côté du drapeau tricolore⁴³. Les conclusions de l'enquête accablent la mairie, qui reçoit une lettre du préfet dans laquelle il lui est rappelé une circulaire du président du Conseil du 20 avril 1936 interdisant tout emblème autre que le drapeau tricolore sur les édifices publics.



1. Correns
Carte postale, Ville de Correns

2. Entrée de l'ancien groupe scolaire, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

3. Dessin de l'élévation principale de l'hôtel de ville de Garéout, Daniel, 1860
Archives Départementales du Var, 2 Op 64/2

4. Groupe scolaire de Néoules



Le monogramme RF est également largement diffusé. Il est arboré sur les drapeaux et édifices publics : mairies, écoles et fontaines. Il est parfois accompagné, comme sur la mairie de Correns, de la devise française « Liberté Égalité Fraternité ». Beaucoup de ces inscriptions ont aujourd'hui disparu. Certaines sont connues par des cartes postales ou sont restituées par les anciens qui en perpétuent la mémoire, comme l'inscription « République française / Liberté Égalité Fraternité » des mairies de Carcès et de Varages. Parfois, les délibérations communales en conservent la trace. C'est notamment le cas de la façade de l'ancienne mairie de Méounes-les-Montrieux, place de l'Église, sur laquelle la municipalité décide en 1901 de faire peindre en rouge les lettres RF.

Le coq enfin, symbole patriotique, est surtout représenté sur les monuments aux morts. Il incarne la Nation plus que la République.

Les fêtes républicaines sont l'occasion de déployer ces symboles. La fête du 14 juillet comme les grandes commémorations nationales (centenaire de la Révolution, centenaire de la Première République) constituent des moments de communion de la communauté villageoise autour des valeurs de la République. La municipalité de Correns, dans sa volonté de « faire pénétrer dans [ses] populations rurales les grandes journées de la Révolution Française », porte notamment un soin particulier à l'organisation de la fête nationale. Elle souligne son importance « surtout à Correns où l'esprit rétro-

grade s'est longtemps manifesté »⁴⁴. A Tourves, le discours prononcé par le maire face aux élèves, à l'occasion de la célébration du centenaire de la République, est explicite :

« Si vous êtes réunis tous sans distinction et sans exception, sachez bien, que la municipalité de Tourves, a voulu, ainsi vous donner l'exemple de l'union et de la fraternité, dans l'amour commun de la grande et de la petite patrie.

*Que vos jeunes cœurs, si bien préparés aux grandes choses et aux hautes émotions, battent tous à l'unisson, à cette heure pour la gloire et l'honneur de la patrie française. Que cette réunion, si belle et si fortifiante, ouvre vos cœurs à tous les nobles sentiments d'amour pour la France républicaine et pour Tourves où vous avez reçu le jour »*⁴⁵.

Des décors installés aux tenues des enfants, le déroulement des festivités voit intervenir de nombreux symboles : hymne national, buste de la République, drapeau tricolore, couleurs nationales, sigle RF. La fête est un outil de propagande destiné à marquer les consciences, frapper la jeunesse afin d'imprimer la République dans les cœurs et les esprits.

Dans l'Entre-deux-guerres, après les années de commémoration qui suivent la Première Guerre mondiale, cet engouement semble perdre de sa vigueur. L'utilisation des symboles républicains relève désormais de l'usage courant, ils deviennent une référence au régime officiel plu-

tôt qu'un acte politique. Progressivement, le sentiment républicain décline et le gouvernement incarne le régime officiel contre lequel le pouvoir municipal s'affirme.

LES MAÎTRES D'ŒUVRE

L'administration n'impose aucune procédure spécifique pour le choix de l'architecte. La sélection peut se faire par concours ou par désignation par le préfet ou le maire. Un seul édifice est réalisé suite à un concours : le palais de justice avec maison d'arrêt et caserne de gendarmerie à Brignoles. Il est remporté en 1833 par l'architecte départemental Esprit-Bernard Lantoin, qui fait carrière dans le Var. Il conçoit le palais de justice et les prisons de Draguignan, le palais de justice et les prisons de Toulon, l'hospice et le palais épiscopal de Fréjus, l'église de Nans, l'hôtel de ville de Saint-Raphaël et celui de Lorgues⁴⁶. Les communes sont libres de choisir ou non un architecte. Elles peuvent faire appel à des ingénieurs civils, des agents du service des Ponts et Chaussées (agents voyers, conducteurs ou ingénieurs) ou des agents municipaux (agents voyers ou architectes)⁴⁷. Choix plus inhabituel, la commune de Rougiers sollicite en 1840 un ancien inspecteur primaire, M. Maître, pour la conception d'une école⁴⁸.

Sous le Second Empire, l'ingénieur civil Daniel et l'architecte Mesure se partagent les chantiers du département. Ils sont mis en concurrence sur les projets de l'école de filles de Cotignac et de l'hôtel de ville de Garéout.

Entre 1870 et 1920, les communes privilégient encore les fonctionnaires aux architectes libéraux. Ce choix, commandé par la nécessité de réduire les coûts, est facilité par la circulation des plans-modèles qui peuvent rendre accessible le recours à un homme de l'art. Ce choix aboutit dans les années 1880 à une uniformisation des bâtiments, les maîtres d'œuvre ne se souciant que peu de la qualité artistique de leur production. La plupart des constructions de cette période sont dues à trois agents du service des Ponts et Chaussées : Verlaque, Antelme et Angeli.

Leur manque d'expérience nuit parfois au bon déroulement des projets. La construction du groupe scolaire Liberté à Brignoles, confiée dans un premier temps à l'architecte communal, est ainsi retardée de plusieurs mois. Une fois les plans terminés, aucun entrepreneur n'accepte de prendre en charge le chantier, à moins d'une augmentation du devis⁴⁹. Le premier architecte, jugé trop peu expérimenté pour un projet de cette ampleur, est donc remplacé par M. Rey, architecte à Marseille⁵⁰.

Ces chantiers n'ont peut-être pas été d'un grand intérêt pour les architectes. Ils laissent peu de place à la création au vu du caractère contraignant de la réglementation et sont soumis à des budgets très serrés. L'architecte de la mairie-école du Val, M. Tuane, doit par exemple renoncer à la totalité de ses honoraires car la municipalité ne peut réunir les fonds nécessaires⁵¹.



1. Emile Aldebert, buste de Marianne de Méounes-les-Montrieux

2. Marius Levens, tableau de Saint-Roch, cercle de Saint-Roch à Rougiers

3. Fabrique Bertrand, buste de Marianne ou Cérés, cercle de l'Avenir à Correns

4. Hôtel de sous-préfecture de Brignoles
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Inventaire général, photo : Françoise Baussan

INVENTAIRE

ADMINISTRATION PUBLIQUE



L'architecte départemental M. Laire est actif dans les années 1890. Il travaille sur l'aménagement des groupes scolaires de Camps-la-Source et Néoules ainsi que sur une fontaine dans ce dernier village. Ces trois bâtiments portent une plaque où sont inscrits son nom, celui du maire et des entrepreneurs. Il est le seul architecte à avoir signé ses réalisations sur le territoire de la Provence Verte.

Les réalisations du début 20^e siècle sont souvent dues à l'architecte Marie Maurel et à l'ingénieur civil Escartefigue. Après la Première Guerre mondiale, la tendance s'inverse au profit des architectes libéraux. Dans l'entre-deux-guerres, Draperi, Guérin et le cabinet Gastinel et Pétetin travaillent sur des chantiers d'écoles, de mairies, de coopératives et de monuments aux morts. Barthy Barla, enfin, est actif dans les années 1950. Il occupe le poste d'architecte du département et réalise notamment les groupes scolaires de Varages et Fox-Amphoux.

PEINTRES, SCULPTEURS ET FAÏENCIERS

La grande majorité des œuvres sont des reproductions ou des œuvres de série, diffusées nationalement ou régionalement. Quelques sculptures ont cependant été réalisées par des artistes marseillais. Stanislas Clastrier, élève de l'école nationale des Beaux-Arts de Paris, crée le premier buste de la République du monument de Tourves. Deux enseignants de l'école des Beaux-Arts de Marseille sont également sollicités.

Le premier, Antoine Bontoux, réalise un buste de Marianne conservé au cercle de la Jeune France à Rougiers - la mairie de Saint-Martin-de-Pallières possède un buste similaire. Le second, Emile Aldebert, crée une Marianne pour une fontaine de Méounes-les-Montrieux. L'un de ses élèves, Paul Rocheil, est l'auteur du Poilu du monument aux morts de Nans-les-Pins.

Certaines communes font appel aux artistes ou aux fabriques du pays. Les faïenceries de Varages produisent plusieurs modèles de bustes de Marianne. Le sculpteur Jules Récubert travaille à Barjols et Pontevès pour la réalisation de monuments et de fontaines. Victor Nicolas, installé à Montmeyan, est l'auteur du monument à Raynouard de Brignoles et du monument aux héros et martyrs du Bessillon de Pontevès. Louis Agnel, sculpteur à Saint-Maximin, réalise le monument aux morts de la commune. Le buste actuel du monument tourvain est réalisé en 1963 par Raoul Rebuffat, marbrier originaire du village.

Les cercles et coopératives regorgent également d'œuvres de peintres amateurs : Portanier à Camps-la-Source, Marius Levens à Rougiers ou encore Marcel Rousseng à Fox-Amphoux.

BRIGNOLES, CHEF-LIEU D'ARRONDISSEMENT

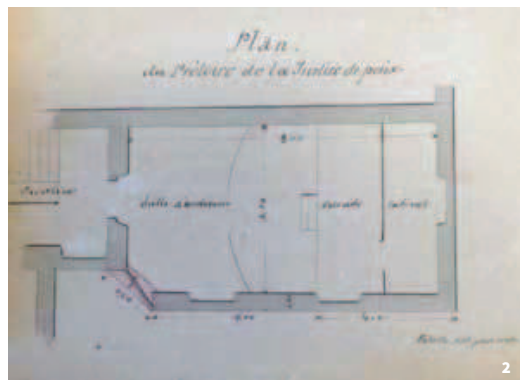
La Révolution française renouvelle l'organisation administrative et judiciaire de la France. Les départements, créés en 1790, sont divisés en districts eux-mêmes organisés en cantons - ce nouveau découpage reprend peu ou prou celui des diocèses et paroisses. En 1800, les arrondissements remplacent les districts, en même temps que sont créés les préfets, les conseils de préfecture et les conseils généraux.

Le département du Var compte quatre arrondissements au début du 19^e siècle : Toulon, Draguignan, Brignoles et Grasse⁵². Brignoles, en tant que chef-lieu d'arrondissement, est le siège d'une sous-préfecture et accueille les nouveaux équipements⁵³.

Dans les années 1830, le préfet du Var lance un programme de construction de palais de justice avec maison d'arrêt et caserne de gendarmerie dans chaque chef-lieu d'arrondissement. La combinaison de ces établissements doit permettre d'éviter le transport des prisonniers lors des jugements et interrogatoires. En 1833, un concours est organisé pour désigner l'auteur du projet.

Il est remporté par l'architecte départemental Esprit Lantoin, dont les dessins sont présentés au Conseil des Bâtiments Civils en 1835. Ils sont approuvés, après quelques modifications, en 1837. Les plans de la prison sont à nouveau remaniés en 1838 pour se conformer à la circulaire ministérielle du 2 octobre 1836, qui préconise l'adoption du système cellulaire pour les prisons départementales⁵⁴. Le système philadelphien est appliqué aux nouveaux plans de la prison de Brignoles : chaque détenu est isolé dans sa cellule et privé de communications visuelles et verbales avec les autres prisonniers, tout en étant constamment vu et surveillé par le personnel pénitencier. Les bâtiments, de style néoclassique, sont construits entre 1839 et 1842.

Une fois ces établissements achevés, le département se charge de trouver des locaux convenables pour les hôtels de préfecture. Un nouvel édifice est construit à Draguignan par Esprit Lantoin. A Brignoles, il est installé dans le palais des comtes de Provence récemment libéré par le déménagement du palais de justice et des prisons. Il y reste jusqu'en 1914, année de l'acquisition de la demeure d'un ancien avocat, place du palais de justice.



1. Plan de l'hôtel de ville de La Roquebrussanne, 1852

Archives Départementales du Var, 2 Op 109/2

2. Plan de la Justice de Paix de Barjols, 1893

Archives Départementales du Var, E dépôt 1, 1M3

3. Plan de Bras, 1855

Archives Départementales du Var, 2 Op 22/2

4. Mairie de Varages

LES CHEFS-LIEUX DE CANTON

Aux 19^e et 20^e siècles, l'arrondissement de Brignoles est divisé en huit cantons : Barjols, Besse, Brignoles, Cotignac, Ginasservis, Saint-Maximin, La Roquebrussanne et Tavernes. Chacun est pourvu, depuis 1790 et jusqu'en 1958, d'une justice de paix. Cette institution est l'échelon de la Justice le plus proche du citoyen. Le juge de paix joue un rôle de conciliateur, il doit permettre aux parties de trouver un arrangement avant que l'affaire ne soit portée au tribunal.

Les justices de paix sont souvent installées dans l'hôtel de ville. Les travaux réalisés en 1852 à La Roquebrussanne permettent de rendre compte de l'organisation de la mairie à cette époque⁵⁵. Le projet comprend au rez-de-chaussée une salle de musique, la prison, le corps de garde et des latrines à ciel ouvert. Le premier étage accueille la salle du conseil municipal, les archives, le cabinet du maire, le secrétariat, une salle pour l'école, un entrepôt pour les fusils de la garde nationale et des latrines. Au deuxième étage sont aménagés les logements de l'instituteur et du valet de ville, le cabinet du juge de paix et une salle d'audience⁵⁶.

Dans les années 1870, l'édifice semble nécessiter quelques travaux de réfection et d'embellissement. Le journal *Le Toulonnais* du 1^{er} mars 1870 consacre une brève à ce sujet :

« On nous écrit de cette commune :

Il est question de la construction d'un autre hôtel de ville, plus en rapport avec la position et l'importance de Roquebrussanne.

La mairie actuelle, quoique assez spacieuse, pour une commune ordinaire, ne suffit pas pour un chef-lieu de canton, devant fournir un local pour la tenue de la justice de paix et une grande salle pour les opérations du tirage au sort et du conseil de révision »⁵⁷.

Ces nouvelles semblent réjouir l'agent voyer cantonal Gustave Mesure. Il écrit le jour même au maire de La Roquebrussanne afin de lui faire part de son enthousiasme :

« *Le Toulonnais d'aujourd'hui annonce à ma grande satisfaction que vous aviez décidé la reconstruction de l'hôtel de ville. Je ne le croirais pourtant que quand un mot de vous m'en aura officiellement instruit. Dieu fasse que le journal n'ait pas imprimé un poisson, nous ne sommes pas encore au 1^{er} avril »⁵⁸.*

L'histoire ne dit pas s'il s'agissait d'un poisson d'avril. En revanche aucun chantier ne semble avoir été réalisé jusqu'à la construction du nouvel hôtel de ville en 1894, comprenant une bibliothèque populaire, un magasin des accessoires, un greffe, une justice de paix et une salle des pas-perdus au rez-de-chaussée, une salle du conseil, un cabinet du maire, les archives et le secrétariat au premier étage et les appartements de fonction au deuxième étage.

A Barjols, la justice de Paix est installée au premier étage de l'hôtel de ville. La salle est aménagée en 1825 et la commune achète tout le mobilier nécessaire : barrière, estrade, tables, bancs, dessus-de-porte peint en bleu avec inscriptions et armoiries de France, tapisseries bleues à fleurs de lys, rideaux, Christ en plâtre et buste du roi⁵⁹. En 1878, elle déménage dans un bâtiment indépendant appartenant à la commune⁶⁰. Un plan dressé à cette occasion permet d'en connaître l'organisation. En revanche, rien n'est détaillé concernant le mobilier. Il est cependant probable qu'à cette date, les symboles républicains aient déjà remplacé les symboles dynastiques royaux et religieux...

LES MAIRIES

Les hôtels de ville naissent au Moyen Âge et connaissent leur âge d'or entre la Renaissance et la Révolution. Mais ces édifices cossus sont l'apanage des grandes villes, les petites communes attendant pour la plupart le 19^e siècle pour se doter d'un bâtiment dédié à l'institution municipale. Cette nécessité correspond à la création des communes sous la Révolution, qui aspire à doter les municipalités d'une administration indépendante des pouvoirs seigneuriaux et ecclésiastiques.

Sous l'Ancien Régime, les communautés d'habitants ont déjà presque toutes une vie municipale dans le Midi de la France, où ce droit est très répandu y compris en milieu rural. Cependant, les assemblées se font généralement en place

publique⁶¹. Au début du 19^e siècle, le local municipal est habituellement aménagé dans la maison du maire ou du secrétaire de mairie. Toutefois, à Bras, un hôtel de ville est construit sous l'Empire entre 1822 et 1824⁶². Édifié contre l'église, il est détruit en 1855 pour agrandir la place du village et créer une communication avec la place de l'Église.

D'autres activités sont associées au local municipal, comme le four communal ou des logements de fonction. A Saint-Martin-de-Pallières, le marquis de Boisgelin écrit en 1838 une lettre au préfet pour se plaindre d'un mélange des genres probablement assez commun en cette période :

« *Il existe depuis plusieurs années, en cette commune, un abus que je crois devoir vous signaler et pour la cessation duquel je pense que vous donnerez des ordres, lorsque vous le connaîtrez.*

Le secrétaire de la mairie ayant femme et enfant est en même temps barbier et maître d'école du village. Il loue à la commune [...] les deux appartements du rez-de-chaussée de sa maison. Le premier est destiné aux assemblées du conseil & à recevoir les personnes qui ont quelque affaire à la mairie ; le second renferme les archives de la commune. Ce dernier sert de chambre à coucher pour toute la famille et le premier de cuisine et salle à manger. Il sert encore pour faire la barbe aux abonnés qui sont en assez grand nombre et pour l'école communale.



1



2



3

Il est donc bien rare quand on a affaire à la mairie de pouvoir y vérifier à son aise des papiers ou de parler sans se retrouver comme au milieu d'une place publique.⁶³

La plainte reste sans suite, reconnue comme n'étant pas fondée étant donné les revenus modiques de la commune et « l'esprit d'opposition systématique aux actes de l'administration » dont fait preuve le marquis. S'il est vrai que les relations sont tendues entre ce dernier et l'administration communale, avec laquelle il est en procès, sa description du quotidien d'une mairie de village des années 1830 est probablement assez proche de la réalité.

À partir de la monarchie de Juillet, le développement des mairies est étroitement lié à celui des écoles. Une première impulsion est donnée par la loi Guizot de 1833, qui impose aux communes de plus de 500 habitants de se doter ou d'entretenir une maison d'école. Pour inciter les communes à respecter la loi, l'État propose de payer la moitié de la dépense pour les projets actés avant 1839. La loi du 18 juillet 1837 rend ensuite obligatoire l'entretien d'une mairie ou d'un local affecté à cette fonction. Les communes saisissent cette occasion pour aménager un espace dédié au fonctionnement de l'institution municipale dans l'école, au point que l'on pourrait plutôt parler pour cette période d'« école-mairie » que de « mairie-école »⁶⁴. Plusieurs projets sont mis à l'étude mais seuls deux aboutissent : Saint-Martin-de-Pallières en 1839 et Varages en 1843.

Deux hôtels de ville sont édifiés sous le Second Empire indépendamment d'une école ; il s'agit de Tourves (1857) et Garéoult (1858). Les deux bâtiments, construits sur la place principale du village, présentent une architecture néoclassique. La mairie de Garéoult est associée à un presbytère. L'espace affecté à l'institution municipale comporte au rez-de-chaussée un secrétariat et l'état civil, une chambre des archives, une chambre de dépôt et une salle pour la prison. La salle du conseil est installée au premier étage avec le bureau du maire et une bibliothèque. Au dernier étage sont aménagés les logements du sergent de ville et du fossoyeur.

La coutume d'aménager le local municipal au domicile du maire, du secrétaire de mairie ou de l'instituteur prend définitivement fin sous la Troisième République. La loi du 5 avril 1884 y met un terme en imposant d'installer la mairie dans un espace indépendant. Cependant, l'institution municipale reste dans une situation précaire car elle est souvent installée dans une maison en location. Cette situation perdure parfois jusqu'au début du 20^e siècle. Elle est peu avantageuse pour les communes qui sont tributaires de leur bailleur pour des locaux souvent peu adaptés.

1. Hôtel de ville de Garéoult

2. Hôtel de ville de Tourves

3. Mairie d'Entrecasteaux

4. Mairie de Pourrières

Carte postale, Ville de Pourrières

5. Mairie de Nans-les-Pins



4



5

La Troisième République est active en construction de mairies-écoles et finalement peu en mairies - un tiers s'installe dans des bâtiments existants. Ces derniers sont pour la plupart des édifices modestes, à un ou deux étages, situés au centre du village, souvent sur la place principale. Quelques communes choisissent un bâtiment plus cossu : l'hôtellerie du couvent royal à Saint-Maximin, une demeure seigneuriale à Bras ou la chapelle des Pénitents Blancs à Entrecasteaux. Pour les autres, des travaux d'embellissement permettent à la fois de les distinguer et de leur donner la dignité nécessaire à leur fonction : encadrements de fenêtres en pierre de taille, corniche, moulures...

Le style néoclassique est privilégié jusqu'à la fin du 19^e siècle, à l'image de la façade de l'hôtel de ville de La Roquebrussanne. L'Art déco influence les constructions des années 1920. La mairie de Pourrières adopte encore des éléments de ce style, malgré la simplification du programme décoratif (suppression des colonnes et pilastres stylisés) et la destruction de son couronnement.

De l'extérieur, la mairie se signale principalement par une inscription. Peinte ou gravée, elle prend place au-dessus d'une porte, d'une fenêtre, sur une plaque ou au centre d'un fronton. La plus répandue est celle d'« hôtel de ville »⁶⁵. Elle peut sembler excessive en milieu rural, néanmoins cette préférence ne doit pas étonner « dans ces villages du Midi [où] l'ambition du Progrès et de la démocratie fait volontiers reproduire les formules et schémas urbains »⁶⁶. L'inscription mairie

vient en deuxième position et maison commune en troisième. Elles sont accompagnées dans trois communes des mots « République Française », dans cinq communes du monogramme RF et dans six communes de la devise « Liberté Égalité Fraternité »⁶⁷.

La salle du conseil est généralement installée au premier étage, centrée sur le plan du bâtiment. Elle s'ouvre souvent sur un balcon donnant sur la place publique. Cette pièce, cœur névralgique du pouvoir politique communal, est parfois décorée. L'ancienne salle du conseil municipal de Pourcieux conserve notamment un décor stuqué, dont un dessus-de-porte figurant le monogramme RF peint en lettres dorées.

Les mairies construites dans la seconde moitié du 20^e siècle se situent plutôt en bordure d'agglomération. Le développement des services entraîne la nécessité de disposer d'établissements plus vastes qui contribue à la disparition du couple mairie-école. La mairie de Nans-les-Pins, construite au début des années 1970, combine des méthodes constructives contemporaines (ossature en béton armé) avec l'emploi d'un vocabulaire architectural néoclassique et régionaliste (fronton, génoise).



1. Mairie de Saint-Martin-de-Pallières

2. Dessin de la façade de la mairie-école du Val, 1881
Archives Départementales du Var, 2 Op 146/2, photo Joël Levillain

3. Dessin de l'élevation du projet de mairie-école de Plan d'Aups, 1877
Archives Départementales du Var, 2 Op 93/2, photo Joël Levillain

4. Mairie de Seillons-Source-d'Argens, 2015



LES MAIRIES-ÉCOLES

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les deux institutions sont presque indissociables dans les petites et moyennes communes. Près de Paris, les premières mairies-écoles apparaissent dès le début des années 1830⁶⁸. Le mouvement est rapidement suivi en province, où des projets voient le jour autour de 1840.

La première mairie-école du territoire de la Provence Verte est construite à Saint-Martin-de-Pallières. En 1838, la municipalité obtient du Préfet l'autorisation d'acquiescer l'emplacement d'une ancienne chapelle de Pénitents, appartenant à la fabrique de l'église de Saint-Martin, afin de construire un hôtel de ville et une maison d'école. Dans le nouveau bâtiment, le rez-de-chaussée est occupé par la maison d'école, le bûcher et la prison. La salle de classe est divisée par une cloison d'1,25 m de haut qui sépare les filles et garçons. Un passage de 60 cm est ménagé entre la cloison et l'estrade, pour permettre au maître de passer d'une salle à l'autre. Le premier étage accueille la salle du conseil, le cabinet du maire et la salle des archives. Le second étage est aménagé en vue d'y installer le logement de l'instituteur. Les travaux sont achevés en 1840.

A Varages, en 1842, l'hôtel de ville de la commune menace de s'écrouler. Afin de remédier à cette situation et de se conformer à la loi sur l'instruction primaire de 1833, la municipalité décide de construire une nouvelle mairie sur le même terrain et d'y aménager une école. L'ancien four

communal est conservé. Le nouveau bâtiment comporte des pièces affectées à l'institution municipale, une salle de classe pour les garçons, les logements de l'instituteur, du valet de ville et du garde-champêtre.

Les conseils municipaux de Montfort-sur-Argens, Méounes-les-Montrieux, Nans-les-Pins et Garéoult envisagent également la construction d'une mairie-école. Ces édifices restent au stade de projet, faute de moyens financiers. Certains frappent toutefois par leur modernité. L'hôtel de ville imaginé pour la commune de Montfort est un bâtiment à deux étages. La salle de classe est installée au rez-de-chaussée. Le premier étage comporte le secrétariat, les archives, l'arsenal de la garde nationale et une salle du conseil ouvrant sur un balcon central. Le dernier étage est occupé par le logement de l'instituteur. A Méounes-les-Montrieux, la municipalité envisage de faire construire deux écoles, une pour les filles et une pour les garçons, de part et d'autre d'une mairie. Cet imposant édifice est projeté sur la place de l'Église, au-dessus de la source du Naï. La mairie, installée dans la partie centrale, comprenait un grand vestibule avec escalier au rez-de-chaussée, donnant accès à une salle du conseil, un secrétariat et le cabinet du maire. Les parties latérales accueilleraient les écoles, avec classe au rez-de-chaussée et logement de l'instituteur à l'étage.

L'architecte du département Esprit Lantoin propose également un projet pour la commune de Nans-les-Pins en 1840. Les plans comportent deux salles de classe autour d'un vestibule au rez-de-chaussée, des pièces destinées à la mairie au premier étage et deux logements pour l'instituteur et l'institutrice au deuxième étage. A l'arrière de l'édifice est aménagée une cour en treille, avec des latrines pour chaque sexe, donnant sur un vaste jardin fruitier et potager.

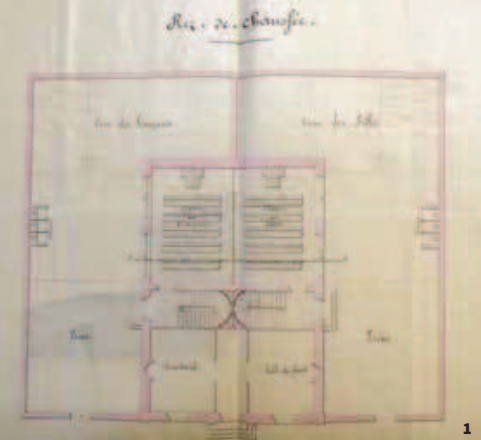
Le Second Empire voit un ralentissement de la construction de mairies-écoles, conséquence entre autres de l'interdiction faite aux instituteurs primaires d'occuper des fonctions de maire ou d'adjoint au maire. Cette association jugée trop républicaine n'a plus la faveur du gouvernement, qui préfère favoriser l'enseignement congréganiste.

La majeure partie des mairies-écoles date de la Troisième République. Dix établissements sont construits sur le territoire en six ans : Brue-Auriac en 1876, Seillons-Source-d'Argens en 1877, Châteauevert en 1878, Mazaugues, Plan d'Aups, La Celle et Forcalqueiret en 1880, Rocbaron, Le Val et Ollières en 1881, Montmeyan en 1882.

Châteauevert et Plan d'Aups font construire une mairie avec école mixte. Ces établissements comblent un vide dans ces communes qui comptent peu d'habitants et se composent de quelques fermes disséminées. A Plan-d'Aups, la classe et le conseil municipal se tenaient dans le presbytère, le secrétariat et les archives de la mairie

étaient installés dans une commune voisine, à Saint-Zacharie. Le nouveau bâtiment comporte une mairie, une école mixte, un logement pour l'instituteur, un préau, une cour et des lieux d'aisance. La salle de classe, au rez-de-chaussée, est divisée en deux compartiments au moyen d'une cloison. La salle du conseil, le secrétariat et les archives sont à l'étage. L'architecte précise dans le mémoire du projet que les prescriptions ministérielles ont été « rigoureusement observées » et qu'il s'est attaché « à concilier l'économie avec la commodité et l'élégance que l'on doit toujours trouver dans un monument public »⁶⁹. Les travaux sont achevés en août 1880.

Les autres communes possèdent une mairie et deux écoles distinctes, pour les filles et pour les garçons. Le plan le plus répandu est un bâtiment rectangulaire flanqué de deux ailes abritant les préaux. Adopté à Brue-Auriac, Seillons, La Celle et Forcalqueiret, il est inspiré d'un plan-modèle de César Pompée. La mairie est située à l'avant du bâtiment, les classes sont repoussées à l'arrière, le logement de fonction est au premier étage. Les établissements de Rocbaron et Mazaugues présentent un plan en T : la mairie et le logement de l'instituteur sont dans le corps de bâtiment principal et les classes sont installées à l'arrière dans une aile en prolongement. L'architecte de la mairie-école du Val adopte un plan en U. Il dispose les salles de classe dans des ailes en retour. Enfin, à Montmeyan, l'édifice possède un plan rectangulaire symétrique : la mairie est au centre, encadrée par les écoles.



1. Plan du rez-de-chaussée du projet de mairie-école de Seillons-Source-d'Argens, 1877

Archives Départementales du Var, 2 Op 39/2

2. Anciennes mairies-écoles de Méounes-les-Montrieux, 2014

3. Façade de l'hôtel de ville de Brignoles, 2013

4. Campanile de la mairie-école de Brue-Auriac, 2014



Les subventions accordées aux constructions scolaires pèsent lourd sur les finances publiques, mais elles permettent la réalisation de bâtiments qui bénéficient autant aux municipalités qu'à l'État. Les communes disposent de locaux vastes, confortables et dignes de leur fonction. La jeune République y trouve un argument pour prouver aux communes déjà acquises à sa cause les bienfaits de sa gouvernance et d'en convaincre les plus réticentes. Ces constructions maillent le territoire national et impriment la marque républicaine à l'échelle locale. Elles matérialisent l'action du nouveau régime et symbolisent, par leur uniformité, l'unité de la Nation.

Néanmoins, ces intérêts convergents se heurtent quand les communes mobilisent les fonds destinés aux constructions scolaires pour financer leurs mairies, jugées parfois trop luxueuses par le pouvoir central. Comme les subventions ne couvrent pas les frais liés à la construction du local municipal, le ministère de l'Instruction publique doit exiger à deux reprises une ventilation précise des devis :

« Nous ne nous opposons point à ce qu'une municipalité cherche à placer sous le même couvert, en même temps que son école, sa mairie, sa justice de paix, etc. Il y a là une raison d'économie à laquelle il faut sans doute avoir égard. Mais l'administration de l'Instruction publique n'a nullement le droit de contribuer, pour une part quelconque, aux dépenses qui se rapportent à des services étrangers à l'instruction primaire. Vous veillerez donc, Monsieur le Préfet, à ce que dans les devis adressés au ministère, une ventilation soit toujours opérée, laquelle permette d'apprécier exactement la part de dépense afférente à l'école et celle qui s'applique aux autres services⁷⁰. »

A Mazaugues, en février 1884, l'inspecteur primaire chargé de vérifier les locaux scolaires dresse un rapport à charge suite à sa visite. Il dit avoir « été grandement surpris de voir que les locaux scolaires n'étaient pas achevés, alors que la mairie qui n'est qu'une simple annexe au projet [...] était entièrement terminée et dans des conditions exceptionnelles⁷¹ ». Les cabinets d'aisance ne sont pas encore construits, les vestiaires et dépôts de paniers sont dépourvus de rayons et patères et les escaliers d'accès aux cours sont en moellons informes au lieu d'être en pierre de taille. Il évoque « le luxe qui a été déployé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la mairie » et rappelle au maire que les fonds de la caisse des écoles, strictement réservés aux constructions scolaires, ne peuvent en aucun cas contribuer aux dépenses se rapportant à d'autres services comme la mairie ou la justice de paix⁷².

Le maire de La Celle va plus loin ; aucun document officiel n'évoque l'installation de la mairie dans l'école. Ce dernier s'est vraisemblablement entendu avec l'entrepreneur en dehors des circuits officiels pour faire exécuter ces travaux. L'irrégularité de la procédure n'est découverte qu'une fois la construction achevée, peut-être lors des réjouissances organisées à l'occasion de la réception des bâtiments, au cours desquelles le sous-préfet visite une mairie-école qu'il n'a jamais eu l'occasion d'approuver entièrement...

Le mouvement de construction des mairies-écoles s'essouffle dès le milieu des années 1880. Le dernier établissement est créé à Méounes-les-Montrieux : huit villas des années 1930 sont achetées par la commune en 1949 pour l'installation de la mairie et des écoles. Aujourd'hui, il n'existe plus de structure de ce type sur le territoire. La multiplication des services municipaux et l'explosion du nombre d'élèves dans la seconde moitié du 20^e siècle ont entraîné un besoin croissant d'espace, qui complique l'association de ces deux entités.

UN SYMBOLE DE POUVOIR : LE CAMPANILE

« Dans un pays l'horloge est le point de départ comme la clôture de tous les travaux. Si donc une horloge est mauvaise, peu ou beaucoup, chacun en éprouve un préjudice qui dans certains cas est irréparable [...].⁷³ »

Jusqu'au 20^e siècle, les cloches jouent un rôle fondamental dans l'organisation de la vie de la commune : en rythmant la journée de travail, en lançant l'alerte, leur contrôle est autant une responsabilité qu'un pouvoir. Longtemps, ce contrôle a été le monopole de l'Église.

Le développement des communautés d'habitants va de pair avec celui d'un contre-pouvoir municipal, qui s'affranchit de la tutelle religieuse en substituant le campanile au clocher, autrement dit le temps profane au temps religieux. Sa tour, en faisant écho à celles du château et de l'église, matérialise l'émancipation municipale face aux pouvoirs seigneurial et religieux.

Sous la Troisième République, la multiplication des beffrois, cloches et horloges sur les bâtiments publics participe à la républicanisation de la vie villageoise ; l'aspiration à un temps profane se transforme en revendication d'un temps laïc. Les cadrans s'installent sur les façades des mairies et mairies-écoles, comme à Tourves, Brignoles, Le Val ou Montmeyan ou sur les toits, comme à Seillons-Source-d'Argens, La Celle et Brue-Auriac.

La construction ou l'entretien du campanile représentent souvent un enjeu majeur pour les municipalités républicaines. En avril 1875, à Varages, l'un des propriétaires d'une maison attenante à l'horloge fait exhausser sa maison sans autorisation. Ce mur, en plus de masquer le monument public, nuit à la diffusion du son. Le maire rouge Étienne Bayol décide dans les jours qui suivent



1



2

1. Insigne de garde-champêtre de Montmeyan

2. Gendarmerie nationale, avenue de Brignoles à La Roquebrussanne
Ville de La Roquebrussanne

3. Table et chaises du conseil de la mairie de Pourrières

4. Urne de délibérations de la mairie de Saint-Martin-de-Pallières



3



4

son élection d'attaquer en justice le propriétaire⁷⁴. À Saint-Martin-de-Pallières, sous le mandat du maire républicain Auguste Philippe Guion, la commune forme le projet de faire ériger une tour d'horloge publique. Les conditions financières sont réunies en 1876 et la municipalité fait appel à Lucien Verlaque pour dresser les plans du projet. L'ouvrage, terminé en 1879, est orné d'une plaque sculptée portant la date « 1877 ».

Lorsque la mairie ne possède pas de campanile, le contrôle et l'entretien des cloches sont des facteurs de tensions entre autorités civiles et religieuses. Le remplacement de la cloche de l'église de Pontevès, brisée en 1871, provoque une querelle entre la mairie et l'église, qui ne s'entendent pas pour le financement des travaux⁷⁵. Un accord est finalement trouvé, mais la nouvelle cloche porte une inscription quelque peu provocante : « SOUS LA REPUBLIQUE EN ATTENDANT UN ROI ! ». Quelques mois seulement après la proclamation de la République, cette affaire fait grand bruit au point de faire déplacer M. le sous-préfet de Brignoles. Le curé martèle l'inscription dans la nuit qui précède l'inauguration. L'affaire en reste là.

A Sainte-Anastasia-sur-Issole, un conflit s'ouvre en 1882 à la veille de la célébration de la fête nationale⁷⁶. Deux hommes, envoyés par le maire, se rendent à l'église paroissiale pour faire sonner la cloche et annoncer la fête républicaine. Le curé s'y oppose et exige que l'autorisation lui soit demandée au préalable. Le maire s'exécute et l'invite ironiquement à s'assurer que ses hommes « n'emportent ni la cloche ni le clocher ! ». La fête du 14 juillet est finalement bien annoncée à son de cloche.

FAIRE RÉGNER L'ORDRE ET LA LOI

A l'échelon communal, la sécurité est assurée par les gardes-champêtres. A partir de 1795, leur présence est obligatoire dans les communes rurales. Nommés par le sous-préfet sur proposition du maire, ils exercent leurs fonctions sous la surveillance de la gendarmerie. Ils prêtent serment devant le juge de paix du canton « de veiller à la conservation de toutes propriétés qui sont sous la loi publique et de celles dont la garde leur est confiée ». Ils sont armés et portent une plaque en métal, que certaines communes ont conservé.

L'arrondissement de Brignoles compte plusieurs casernes de gendarmerie, notamment à Brignoles, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et La Roquebrussanne. Suite aux événements de 1851, la tension reste palpable et plusieurs communes tentent de s'organiser pour assurer la surveillance de leur territoire. Une caserne est notamment installée à Montmeyan, dans l'an-

cienne maison de Charles de Regusse, qu'elle occupe jusqu'à sa fermeture en novembre 1919.

En 1853, le maire de Brignoles fait suivre à toutes les communes de l'arrondissement une pétition adressée au gouvernement pour la construction d'une caserne militaire. En introduction de son courrier, il évoque clairement le contexte dans lequel s'inscrit sa demande : « Lors des événements de décembre 1851, vous avez éprouvé de quelle importance pour l'arrondissement aurait été un dépôt de troupe, dans un lieu à portée de secourir votre commune envahie par l'Insurrection »⁷⁷. La commune de Brignoles devra patienter plus de cinquante ans pour voir s'installer un bataillon du 8ème régiment d'Infanterie Coloniale, dans les bâtiments du Petit Séminaire - actuel lycée François Raynaud⁷⁸.

LES OBJETS DE LA MAIRIE

L'ameublement de la mairie est souvent d'une grande simplicité. Il comprend des bureaux - le plus imposant étant le bureau du maire - chaises, armoires des archives, table et fauteuils pour les réunions du conseil. Il est complété par des objets liés au fonctionnement de l'institution municipale - urnes de délibérations, urnes électorales - et à sa représentation - écharpe du maire et drapeau tricolore. Ce mobilier est soit réalisé sur mesure, comme la table du conseil et les fauteuils de Pourrières, soit récupéré, comme la caisse à savon transformée en urne à Saint-Martin-de-Pallières. Cette dernière commune conserve également un crachoir, qui trônait

autrefois au centre de la table du conseil pour les amateurs de tabac à chiquer. L'utilisation de cet objet, jugée plus hygiénique que le crachat par terre, décline à partir de 1918 après l'épidémie de grippe espagnole et la généralisation du tabac à fumer.

Le décor de la mairie comporte des objets symbolisant la commune, notamment ses armoiries, et l'État. Les deux hôtes les plus courants de la salle du conseil sont le portrait du président et le buste de Marianne. Leur présence relève de la coutume et ne revêt aucun caractère obligatoire⁷⁹. Montfort-sur-Argens conserve quelques-uns de ces portraits : Sadi Carnot, Jean Casimir-Périer, Félix Faure et Émile Loubet.

La succession des régimes politiques au 19^e siècle s'accompagne d'une valse de bustes : Louis XVIII, Louis-Philippe et Napoléon III se succèdent avant d'être supplantés par Marianne. Un buste de Louis-Philippe est mentionné en 1836 dans l'inventaire du mobilier de la commune de Varages⁸⁰. Cette même commune conserve au musée des faïences un buste avec son moule de Napoléon III, dont un exemplaire était exposé dans la salle du conseil municipal de la mairie. A la chute de l'Empire, il aurait été jeté par la fenêtre et les débris abandonnés dans les rues du village⁸¹.



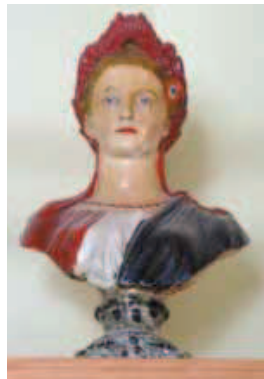
1. Toile imprimée
la République,
mairie de Saint-
Martin-de-Pallières

P. 37-38, Les «Mariannes»
de la Provence Verte

pour disposer de son exemplaire⁸³. Dans ces deux communes, l'achat du buste constitue le premier acte de l'administration républicaine.

Une fois la décision prise de passer commande, reste à choisir quelle Marianne présidera les séances du conseil. Car depuis 1848 la belle a plus d'un visage, et son caractère diffère selon les attributs qu'on veut bien lui associer. Dans les premiers temps de la Troisième République, le gouvernement donne sa préférence à une version sage de Marianne, coiffée d'une couronne végétale. La priorité est de rassembler et de démontrer la capacité à faire régner l'ordre et la paix. Or, cette ambition est incompatible avec l'emblème révolutionnaire qu'est le bonnet phrygien. Symbole de liberté, il est associé à tout ce que la République a de plus violent : la Révolution, la Terreur, les insurrections de la Seconde République et les épisodes sanglants de la Commune de Paris en 1871. Cette connotation radicale amène Thiers et Mac Mahon à demander aux préfets de l'interdire au même titre que d'autres « emblèmes séditeux ».

Ce choix n'est cependant guère du goût de quelques maires radicaux. Le buste commandé à Varages le jour de l'élection du républicain Étienne Bayol, en 1876, est en effet coiffé du bonnet polémique. Le maire est remplacé en 1877 par le conservateur M. Pascal, nommé par le préfet. Ce dernier, jugeant le modèle indécent, le fait reléguer dans la salle des archives, où il se brise accidentellement après avoir été déposé sur un tas de sarments. Puis Bayol est réélu et



porte l'affaire en justice. L'un des correspondants du journal conservateur le *Courrier du Var* fustige la municipalité rouge et son buste de la République, ce « plâtre représentant, non pas la République « conservatrice » de Thiers, non pas la République « aimable » de M. J. Simon, non pas même la République « opportuniste » de M. Gambetta, mais dit-on la « Marianne » coiffée du bonnet phrygien⁸⁴ ». Pourtant les temps changent et le bonnet phrygien commence à être accepté - il ne le sera complètement que dans les années 1890 - et Pascal est condamné à rembourser le buste.

Les bustes de Marianne les plus diffusés sur le territoire de la Provence Verte sont des sculpteurs Angelo Francia (il en existe deux modèles, le premier de 1874 et le second de 1879), Théodore Doriot (modèle de 1879), Jean-Antoine Injalbert (modèle du centenaire de 1889) et Emile Fernand-Dubois (vers 1920). Plus rare est le buste de Pourrières, signé Jean-François Soitoux. Ce sculpteur remporte le concours du 18 mars 1848 pour la réalisation d'une statue de la République. Remisée sous le Second Empire, elle est installée en 1880 sur le quai Conti à Paris. Deux bustes en plâtre de cet artiste sont diffusés en France, l'un sur piédouche (un exemplaire est dans les collections du Sénat) l'autre sur socle (c'est le cas de l'exemplaire de Pourrières).

D'autres bustes sont l'œuvre de sculpteurs marseillais ou locaux, comme Antoine Bontoux. Mais beaucoup sont anonymes. Un modèle connaît un certain succès : l'allégorie de la

République est vêtue d'une tunique antique avec motif de grecque. Sa tête est ceinte d'une couronne de chêne et d'un ruban dont les deux extrémités tombent de part et d'autre de son cou. Une partie de sa chevelure est remontée en chignon. Ce modèle est exposé dans les mairies de La Celle, Vins-sur-Caramy, Méounes-les-Montrieux, Rocbaron et Tavernes. On ignore encore l'identité du sculpteur.

Plus rarement, Marianne - ou son aînée la déesse Liberté - sont représentées sur d'autres supports. La mairie de Sainte-Anastasie-sur-Issole possède une lithographie d'Émile Lassalle, représentant une œuvre de G. L. Muller intitulée La Liberté. Diffusée par les éditions Goupil et Cie, elle représente une jeune femme, cheveux défaits, coiffée du bonnet phrygien, blouse laissant apparaître un sein. Elle tient dans sa main droite un sceptre et des chaînes brisées, une branche de laurier dans sa main gauche. A Saint-Martin-de-Pallières, une toile imprimée représentant l'allégorie de la République est acquise à une date inconnue. La jeune femme, drapée à l'antique, est coiffée d'un bonnet phrygien et porte une épée. Elle brandit le drapeau tricolore. Un autre exemplaire de cette toile est conservé à la Bibliothèque Nationale de France, sans que son usage soit établi.

LES BUSTES DE MARIANNE

Sous la Troisième République, Marianne conquiert progressivement les mairies. Malgré la commande de bustes officiels par l'État, les communes sont libres de choisir leur exemplaire. De là résulte une infinie variété de modèles !

Dans les premières décennies de la Troisième République, la présence ou non de l'allégorie de la République dans l'enceinte municipale est révélatrice de la tendance politique de l'équipe en place. Peu d'éléments permettent aujourd'hui de dresser une chronologie précise de l'acquisition des Mariannes, ce qui rend précieux les quelques témoignages consignés dans les registres de délibérations communales. A Varages, la décision de commander une Marianne est prise le jour de l'élection du maire radical Étienne Bayol, le 23 mai 1876⁸². Correns doit attendre mai 1904 et la première victoire du parti républicain



BRIGNOLES : PALAIS DE JUSTICE, PRISON ET CASERNE

Période historique : Monarchie de Juillet

Date : 1836

Auteur(s) : Lantoin Esprit (architecte)

Les travaux commencent en 1839. Dès la fin de l'été, le sous-préfet exprime son inquiétude concernant l'épaisseur et la solidité des murs. Ses craintes, partagées par le conseil municipal, semblent se confirmer suite à un mouvement de façade côté est.

L'architecte l'attribue au retard d'exécution de cette partie de l'édifice, dû à l'utilisation de la pierre de taille et aux pluies abondantes qui ont ramollies le mortier⁸⁵. Il indique quelques mois plus tard que l'entrepreneur a fait disparaître une grande partie des défauts de la façade, qui semble suffisamment solide. Il conclut en soulignant qu'« on a regretté de ne voir plus construire aussi solidement que les anciens le faisaient [...] ». Nous répondons à cela que ce ne serait pas avec 150 mille francs que l'on pourrait construire trois édifices comme ceux en cours d'exécution à Brignoles »⁸⁶.

Malgré ces déconvenues, les travaux se poursuivent. La dépense totale de la construction atteint 182 663 francs, dont 18 266 ont été à la charge de Brignoles et 164 397 à la charge du département. La façade de l'édifice est refaite suite au tremblement de terre de 1887.



LA ROQUEBRUSSANNE : HÔTEL DE VILLE

Période historique : Troisième République

Date : 1894

Auteur(s) : Vaud (architecte)

Le projet est confié à M. Vaud, architecte à Marseille⁸⁷. L'édifice doit comporter une bibliothèque populaire, un magasin des accessoires, un greffe, une justice de paix et une salle des pas-perdus au rez-de-chaussée, une salle du conseil, un cabinet du maire, les archives et le secrétariat au premier étage et les appartements de fonction au deuxième étage. Les niveaux sont desservis par un large escalier central à double volée⁸⁸.

Le projet de M. Vaud est approuvé par le conseil municipal de La Roquebrussanne le 7 octobre 1894. L'adjudication des travaux a lieu le 16 juin 1895 ; elle est remportée par Auguste Brémond, entrepreneur à Solliès-Pont. Les travaux sont terminés le 12 mai 1896⁸⁹.

La façade de l'hôtel de ville, sur la rue Georges Clémenceau, présente un décor d'architecture en ciment de la Méditerranée.



POURRIÈRES : HÔTEL DE VILLE

Période historique : Troisième République

Date : 1926

Auteur(s) : Monnard (architecte)

Le 2 mai 1926, le conseil municipal de Pourrières vote la construction d'un hôtel de ville sur la nouvelle place publique, créée en 1921. Les plans et devis du bâtiment sont dressés le 5 décembre 1926 par Monnard, architecte marseillais diplômé par le Gouvernement. Ils sont approuvés par la commune le 23 janvier 1927. Les travaux sont réalisés par Henri Rigaud, entrepreneur à Trets.

La façade principale de l'hôtel de ville diffère du projet initial présenté par l'architecte. La travée centrale, en saillie, a perdu ses colonnes et pilastres, le couronnement a été simplifié et les ouvertures latérales modifiées.

La façade principale comporte trois travées. La travée centrale se compose d'une porte d'entrée, d'une grande baie plein-cintre ouvrant sur un balcon et d'un couronnement. La mairie conserve une partie de son décor intérieur d'origine : portes moulurées, escalier et sols du premier étage en carreaux de ciment à motifs géométriques.



BRUE-AURIAC : MAIRIE-ÉCOLE

Période historique : Troisième République

Date : 1876

Auteur(s) : Verlaque Lucien (agent voyer) ; Jauffret frères (entrepreneur)

La mairie-école de Brue-Auriac est édifée par l'agent voyer cantonal Lucien Verlaque, qui en dessine les plans et élévations en 1876. Celui-ci s'inspire des plans-modèles de César Pompée, consultables en préfecture. Il réalise en 1877 la mairie-école de Seillons-Source-d'Argens, sur un plan parfaitement identique.

La mairie occupe la moitié du rez-de-chaussée, du côté de la façade principale. Les classes sont installées à l'arrière du bâtiment. Le bâtiment central est encadré par deux préaux couverts permettant d'accéder aux cours. Les logements des instituteurs sont à l'étage.

Les travaux de la mairie-école de Brue-Auriac sont réalisés par les frères Jauffret, entrepreneurs à Marseille, et sont reçus le 11 juin 1882. En 1985, l'ouverture de nouvelles classes nécessite la suppression des logements de fonction des instituteurs. Trois ans plus tard, la municipalité fait l'acquisition d'une maison située à proximité afin d'agrandir le groupe scolaire. Un nouveau bâtiment, à l'ouest de la parcelle, a été inauguré le 15 novembre 1997. La mairie a déménagé à l'arrière du château en 2006.



CHÂTEAUVERT : MAIRIE-ÉCOLE

Période historique : Troisième République

Date : 1878

Auteur(s) : Antelme (architecte) ; Barbier (architecte) ; Ripert (entrepreneur)

M. Antelme, conducteur des Ponts et Chaussées, dresse les plans de la future mairie-école de Châteauvert en 1876. M. Barbier, ingénieur civil à Brignoles, supervise le projet de construction à partir de 1878. Il en réalise les dessins, devis, avant-métré, bordereau des prix, détail estimatif et cahier des charges.

M. Ripert, entrepreneur à Correns, est déclaré adjudicataire le 27 août 1882. Les travaux sont terminés le 18 mai 1884. Le mur de soutènement ainsi que l'escalier d'accès depuis la route départementale sont construits la même année. Le bâtiment, regroupant autrefois les locaux de la mairie, de l'école et le logement de l'instituteur, n'accueille plus aujourd'hui que la mairie de la commune.

L'élévation principale possède un décor architectural d'une grande sobriété : soubassement en pierre de taille en bossages rustiques, pilastres corniers, chaîne horizontale, corniche moulurée et crossettes. A la clé de la porte d'entrée est sculpté le monogramme « RF ». Deux plaques indiquent la fonction de l'édifice : « ÉCOLE LAÏQUE » surmontée de « MAIRIE ».



PLAN D'AUPS : MAIRIE-ÉCOLE

Période historique : Troisième République

Date : 1880

Auteur(s) : Antelme (architecte) ; Car Antoine (entrepreneur)

La commune dispose enfin d'un instituteur communal en 1873 et la classe est installée dans des locaux en location, jugés dangereux car trop humides par l'inspecteur primaire. Les plans pour la construction d'une mairie-école sont dessinés par l'agent voyer M. Antelme le 15 juillet 1877. Le projet comporte une mairie, une école mixte, un logement pour l'instituteur, un préau, une cour et des lieux d'aisance. La salle de classe, au rez-de-chaussée, doit être divisée en deux compartiments au moyen d'une cloison s'arrêtant à l'estrade du maître, destinée à séparer les filles et les garçons. Le logement de l'instituteur est au rez-de-chaussée, réparti entre le corps principal et le pavillon. La salle du conseil, le secrétariat et les archives sont à l'étage.

Les travaux sont exécutés par l'entrepreneur Antoine Car et sont achevés en août 1880. Des malaises sont constatées dès la première année de leur mise en service : l'institutrice se plaint du froid et de l'humidité. Des travaux de rénovation sont engagés en 1894, puis une citerne est construite en 1927. La population du village s'accroît dans la seconde moitié du 20^e siècle. L'école jugée trop petite déménage dans un bâtiment construit au nord de la parcelle en 1967. Le cœur du village se déplace dans les années 1990 : la mairie déménage en 1994, suivie par l'école quatre ans plus tard.



LA CELLE : MAIRIE-ÉCOLE

Période historique : Troisième République

Date : 1880

Auteur(s) : Daniel (ingénieur) ; Gassier (entrepreneur)

La mairie-école de La Celle est construite entre 1880 et 1883. Les plans et devis dressés par l'ingénieur Daniel en 1880 ne comprennent pas d'espace réservé à la mairie. Pourtant, en 1883, c'est bien une mairie-école qui est inaugurée. La façade est ornée d'un bas-relief portant la devise « Liberté Science Égalité ». Les travaux sont confiés à l'entrepreneur Gassier.

Le rez-de-chaussée était occupé par une classe unique. L'étage servait d'appartement pour l'instituteur et comportait une pièce pour la mairie. De part et d'autre du bâtiment central étaient construits deux préaux couverts dans lesquels étaient aménagées des entrées distinctes pour les filles et les garçons.

L'horloge a été ajoutée en 1895. D'importants travaux d'aménagements ont été réalisés par l'architecte Cauvin en 1972. Le bâtiment n'abrite plus aujourd'hui que les services de la mairie.



OLLIÈRES : MAIRIE-ÉCOLE

Période historique : Troisième République

Date : 1881

Auteur(s) : Angeli (architecte) ; Ollivary Auguste (entrepreneur)

Le 22 février 1880, le conseil municipal charge M. Angeli, conducteur des Ponts et Chaussées à Besse, de dresser le projet de construction d'une école avec mairie. Les plans et devis sont réalisés le 16 juin 1881. Pour financer la partie du bâtiment affectée à l'école (18 000 frs), le conseil municipal sollicite l'aide de l'État (15 000 frs) et du département (1 000 frs), complétées par un emprunt à la caisse des écoles. La partie mairie est financée par la vente d'un appartement et de l'ancienne mairie, attenante au presbytère.

Le projet comprend un premier corps de bâtiment élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, destiné au logement de l'instituteur et à la mairie, un deuxième corps de bâtiment en rez-de-chaussée pour la salle de classe mixte, enfin des cours, des préaux, des cabinets d'aisance, des vestiaires, un gymnase et un jardin. L'adjudication des travaux a lieu le 22 avril 1883 ; l'entrepreneur tourvain Auguste remporte le marché. Les travaux sont réceptionnés le 10 août 1884.

Après la fermeture de l'école en 1968, les locaux de la mairie sont réaménagés. D'importants travaux, dont la surélévation de l'ancienne classe, ont été conduits dans les années 1990.



SAINT-MARTIN-DE-PALLIÈRES : CAMPANILE

Période historique : Troisième République

Date : 1877

Auteur(s) : Verlaque Lucien (agent voyer) ; Dauphin Scipion (entrepreneur)

En 1873, sous le mandat du maire républicain Auguste Philippe Guion, la commune de Saint-Martin-de-Pallières forme le projet de faire ériger une tour d'horloge publique. Trois ans plus tard, les conditions financières sont enfin réunies grâce au remboursement par l'État du restant des annuités provenant de l'emprunt pour la Défense nationale. La municipalité fait alors appel à l'agent voyer Lucien Verlaque, qui dresse le devis estimatif des travaux le 30 octobre 1876.

L'emplacement choisi se situe en surplomb de l'hôtel de ville. L'adjudication des travaux est passée le 6 mai 1877 au profit de Scipion Dauphin, entrepreneur à Montfort. En 1878, un marché est conclu entre le maire de la commune et M. Arnaud, horloger à Auriol, pour la fourniture d'une horloge, d'une cloche et d'une flèche. L'ouvrage est réceptionné le 1^{er} décembre 1879.



ROCBARON : CAMPANILE

Période historique : Troisième République

Date : 1904

Le campanile, accolé à la mairie-école, est construit en 1904. La tour est encadrée par des pilastres corniers et comporte deux registres séparés par un cordon mouluré. Le registre supérieur accueille l'horloge entourée de quatre motifs en céramique. Le couronnement comprend un entablement avec frise en céramique, deux vases en amortissement et un fronton chantourné sur lequel est inscrite la date de 1904.

Les décors en céramique présentent des motifs géométriques blancs et bleus. Le couronnement comprend un entablement avec frise en céramique, deux vases en amortissement et un fronton chantourné. L'édifice est surmonté par une structure en feronnerie formée par deux volutes à laquelle la cloche est fixée.

L'ARCHITECTURE SCOLAIRE



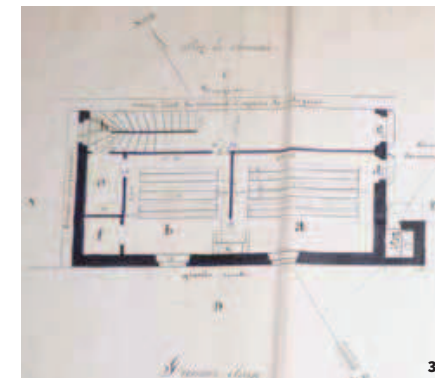
1. Groupe scolaire de Cotignac, 2014

2. Ancienne maison d'école d'Entrecasteaux



3. Plan du rez-de-chaussée de l'école mixte de Pourcieux, 1843

Archives communales de Pourcieux, 4M1



LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

La Constitution montagnarde de l'An I reconnaît que « l'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens ». Pour atteindre cet objectif, le gouvernement révolutionnaire doit ouvrir des maisons d'écoles sur l'ensemble du territoire et désigner les maîtres à même d'y enseigner. Dans le district de Saint-Maximin, une circulaire datée du 9 nivôse an III de la République informe les communes que les écoles primaires doivent être en activité le 15, après examen et élection des instituteurs et institutrices⁹⁰. Ce vaste projet est interrompu par le coup d'État du 18 brumaire, qui signe la fin de la Première République et l'aube du Premier Empire.

Napoléon Bonaparte délaisse l'instruction primaire et lui préfère l'enseignement secondaire et supérieur. La formation d'une élite, future instrument du pouvoir, est préférée à l'éducation des masses populaires. Les lycées et l'université impériale sont créés. L'enseignement est remis entre les mains des Frères des Écoles Chrétiennes.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

L'enseignement primaire français est organisé pour la première fois après le vote de la loi de juin 1833 (loi Guizot). Elle oblige les communes à entretenir un local pour la tenue d'une classe de garçons, ainsi qu'un logement pour l'instituteur. Une école normale pour la formation des instituteurs est créée dans chaque département. L'établissement varois ouvre à Brignoles en juillet 1833. Ce choix, justifié par la position centrale de la ville, a probablement été influencé par l'aura du Brignolais Louis Maître, inventeur d'une méthode d'apprentissage de lecture qui connaît un franc succès⁹¹. Les locaux sont installés dans une ancienne usine de soie du faubourg Notre-Dame, loués par la commune au sieur Blanc. L'expérience n'est pas prolongée et les élèves sont transférés en cours d'année 1841 à Aix. Le Var ne dispose plus d'école jusqu'en 1844, année qui voit l'ouverture d'un nouvel établissement à Draguignan.

Le gouvernement met en place un soutien financier pour aider les communes à assumer la construction ou l'aménagement d'un établissement. Le préfet veille à l'application de la loi en envoyant des rappels aux maires de sa circonscription. Ce système paraît cependant peu efficace ; rares sont les communes qui répondent positivement à ses sollicitations.

D'une part, les villages isolés rencontrent des difficultés à trouver un instituteur. D'autre part, les moyens proposés sont jugés insuffisants au regard de la situation financière des municipalités. Enfin, la volonté du gouvernement se heurte aux usages du monde rural. L'école publique rivalise avec l'école religieuse, déjà implantée dans de nombreuses communes, et mobilise une main d'œuvre utile aux champs. Le conseil municipal de Châteauevert, réuni pour exprimer son avis sur l'établissement d'une école primaire le 3 août 1833, estime ainsi « que la loi sur l'instruction primaire est inapplicable » parce que la commune n'est composée que d'une vingtaine de fermes toutes éloignées les unes des autres et que tous les enfants sont employés aux travaux de la campagne⁹².

Quelques établissements scolaires sont construits sous la monarchie de Juillet. Il n'existait alors presque aucun exemple français de construction scolaire, il a donc fallu imaginer les modèles et les formes de ce nouveau type architectural. Malgré l'absence de réglementation en matière de construction, les premiers édifices témoignent déjà des préoccupations de la seconde moitié du siècle en matière de luminosité et d'aération. En 1840, le conseil municipal de Rougiers sollicite Louis Maître pour un projet d'école. Le futur bâtiment, construit dans l'alignement du presbytère, comporte une salle de classe au rez-de-chaussée éclairée par quatre fenêtres (deux au nord et deux au sud) et un logement de fonction à l'étage. La maison d'école, terminée en 1846, accueille aujourd'hui des services de la mairie.

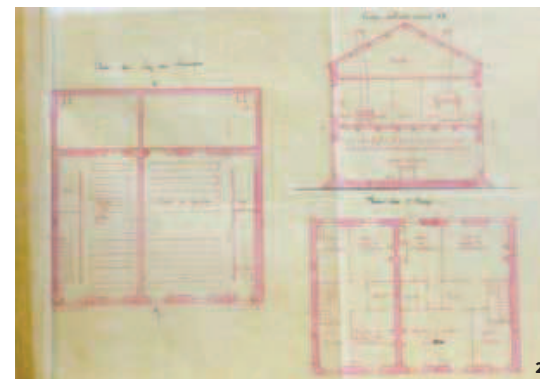
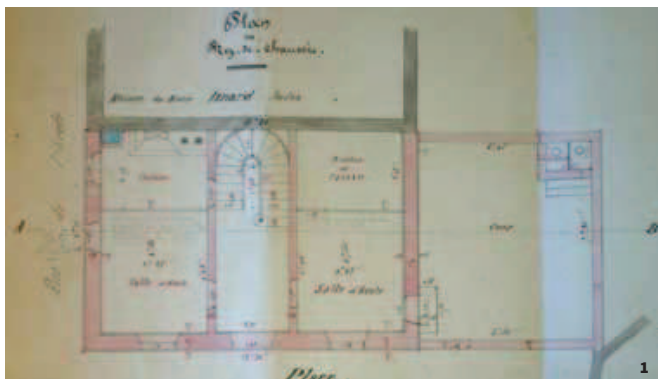
A Pourcieux, le conseil municipal décide dès 1833 la création d'une école primaire élémentaire, mais celle-ci est d'abord installée dans une salle de la maison commune. La construction d'un établissement mixte est approuvée en 1841. Le projet est jugé convenable par l'inspecteur primaire, sous réserve que les élèves des deux sexes soient réunis dans une même salle divisée par une cloison permettant à l'instituteur de surveiller simultanément les deux classes.

1. Projet d'école mixte à Vins-sur-Caramy, plan du rez-de-chaussée, 1856

Archives Départementales du Var, E dépôt 31, 4M1

2. Projet de construction d'une maison d'école pour les filles et les garçons à Nans-les-Pins, 1866

Archives Départementales du Var, 2 Op 87/2, photo Joël Levillain



Le 21 avril 1840, le sous-préfet du Var envoie un courrier au maire d'Entrecasteaux et lui demande de réunir le conseil municipal pour voter l'acquisition, la construction ou l'appropriation d'un local convenable pour l'installation d'une maison d'école. La rédaction du projet est confiée à l'agent-voyer. La maison est construite au bout du cours, dans l'alignement des maisons existantes. Elle doit avoir un étage, comporter une salle de classe et un logement de fonction. Le projet est modifié en 1844 suite aux observations du Conseil des Bâtiments Civils : un deuxième étage est créé de niveau avec la rue, à l'arrière du cours, pour l'aménagement des classes (une grande pour les garçons, une plus petite pour les filles). Les travaux sont interrompus en août 1847, faute pour la commune de pouvoir lever les fonds nécessaires à leur achèvement. L'école n'est finalement terminée que dans les années 1860.

LE SECOND EMPIRE : PREMIERS RÈGLEMENTS POUR LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES

Sous la Seconde République, le ministre de l'Instruction publique Hyppolite Carnot conçoit un projet de loi visant à la création d'une instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque. Mais il démissionne quelques jours plus tard et la Constitution de 1848 n'intègre pas ses propositions.

Napoléon III mène une politique marquée par l'apparition de règlements sur les constructions scolaires, la création des écoles de filles et la faveur accordée à l'enseignement congréganiste. En 1858, un arrêté et une circulaire fixent les conditions à respecter pour la construction des locaux. Elles concernent :

- la situation de l'école. Elle doit être dans un « lieu central, d'un accès facile et bien aéré », éloignée de tout lieu pouvant nuire aux mœurs et à la santé des enfants (cafés, auberges, marchés, abattoirs, mais aussi cimetières) ;
- les dispositions de la classe. La surface et le volume sont définis par rapport au nombre d'enfants (1 m² par élève, hauteur sous plafond de 4 mètres) ;
- les latrines, cour et préau. Ces équipements sont fortement souhaités. Les latrines doivent être visibles par le maître depuis son estrade et être séparées dans les écoles réunissant les deux sexes ;
- le logement du maître. Il doit comporter au moins trois pièces, dont une cuisine. Un jardin est désiré.

Peu de projets se concrétisent pendant la première décennie du Second Empire. Ces années d'inertie sont probablement dues à l'insurrection varoise, particulièrement suivie dans l'arrondissement de Brignoles, qui refroidit quelques temps les relations entre l'État et le département. Un projet d'école communale mixte est tout de même porté en 1856 par la commune de Vins-sur-Caramy⁹³. Les plans prévoient la création de deux classes distinctes pour chaque sexe, séparées par un vestibule central. Ce corridor permet à l'instituteur de passer d'une salle à l'autre. Le projet n'est pas validé par l'autorité départementale, qui souligne les problèmes de surveillance d'une telle organisation.

Progressivement, les bienfaits de l'école publique sont identifiés par les municipalités et la population. Le conseil municipal de Châteauevert, si réticent en 1833, demande en 1863 à bénéficier des subventions accordées par le ministère de l'Instruction publique - requête apparemment restée sans suite, puisqu'il faut attendre 1881 pour que l'école soit construite.

La décennie 1860 voit l'ouverture d'établissements à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (1860), Montmeyan (1862), Correns (1867), Cotignac (1866) et Nans-les-Pins (1868). Ces écoles, bien que publiques, sont souvent tenues par des religieux. Leur intervention est favorisée dès 1849 par le regroupement des ministères de l'Instruction publique et des Cultes. En 1860, la commune de Saint-Maximin se dote d'un groupe scolaire, dirigé par les Frères maristes, avec école

de garçons, de filles et salle d'asile. Les façades des établissements scolaires portent des symboles religieux : croix au faite du toit sur le projet d'école mixte de Vins-sur-Caramy, inscriptions *Sinite parvulos venire ad me* (« Laissez venir à moi les petits enfants ») tirée de l'Évangile selon Marc sur les écoles de Vins-sur-Caramy et Cotignac⁹⁴.

Le 15 mars 1850, la loi Falloux prévoit la création d'écoles de filles dans les communes de plus de 800 habitants. Les locaux qui leur sont destinés ne sont pas soumis aux mêmes obligations que pour les garçons. Le ministre « recommande de se montrer facile », car :

« la création d'une école de ce genre est un bienfait si grand que, pour l'acquiescer, il faut se résigner à sacrifier quelques-unes de ces formalités minutieuses mais prudentes, qui, excellentes pour les temps ordinaires, deviennent une gêne inutile au moment où il faut installer un grand service en usant de toutes les bonnes volontés et de toutes les circonstances favorables »⁹⁵.

Lorsqu'une école religieuse de filles existe, le préfet dispense la commune d'entretenir une école. Ainsi, l'école des Ursulines tient lieu d'école publique à Brignoles⁹⁶. L'établissement de Cotignac s'installe en 1869 dans l'hospice de la commune, tenu par des religieuses. Les travaux sont financés par la commission administrative de l'hospice et la municipalité.



Quelques écoles laïques sont créées. A Vins-sur-Caramy, la création d'une école de filles est étudiée en 1866 sur proposition d'un habitant, Joseph Laurent Estelle. Ce dernier offre de se charger des frais de construction si la commune fournit le terrain (placette des Marronniers). Cet arrangement est contrarié par une dépêche préfectorale datée du 19 décembre 1866, qui dénonce des conditions peu avantageuses - la commune se trouverait au bout de 10 ans sans école communale. Le conseil municipal prend donc entièrement en charge la construction. Les travaux sont terminés en janvier 1868.

La classe de filles est parfois aménagée dans le bâtiment de l'école de garçons. A Rougiers, en 1866, les cloisons du premier étage sont démolies afin d'installer une salle aux mêmes dimensions que celle des garçons au rez-de-chaussée.

Tolérée par le gouvernement, la mixité est soumise à certaines règles. La présence d'une cloison pour séparer filles et garçons est imposée par la circulaire de 1858. L'inspecteur d'Académie, tenu de vérifier le respect de ce règlement, dénonce l'absence du muret après une visite de l'école mixte de Mazaugues en 1864. Le sous-préfet écrit au maire pour faire cesser « cette situation non seulement anormale, mais [qui] peut donner lieu, dans certains cas, à des dangers sérieux pour les mœurs »⁹⁷.

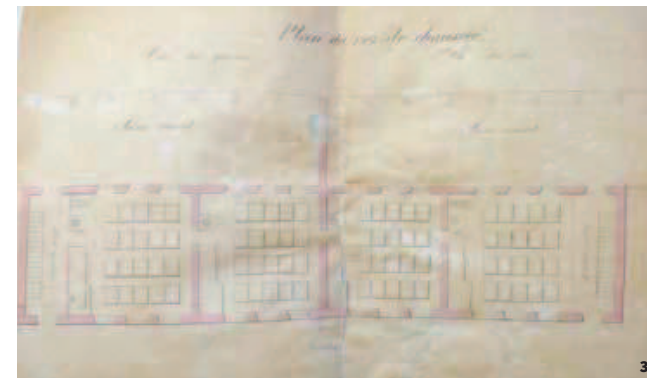
Les salles d'asile sont le seul espace de réelle mixité, excepté pour les lieux d'aisance, qui restent distincts pour chaque sexe. La loi Falloux comporte trois articles consacrés à leur organisation. Destinées à l'accueil des enfants âgés de 2 à 7 ans, ces petites classes se développent dès le début du 19^e siècle. Leur création répond à un besoin pratique : prendre en charge les enfants en bas-âge pour permettre aux femmes de reprendre leur activité plus rapidement. A partir de 1836, elles sont soumises au ministère de l'Instruction publique. Comme les écoles, elles sont publiques ou libres. Elles sont souvent installées en même temps que l'école primaire : avec le groupe scolaire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ou l'école de filles de Cotignac.

La disposition de ces locaux est fixée par le règlement du 21 mars 1855. Ils doivent comporter une salle des exercices et un préau de mêmes proportions, une cour, cuisine, réfectoire et logements de fonction. La salle doit avoir entre 5 et 10 rangs de gradins, des bancs fixés au plancher, être installée au rez-de-chaussée et éclairée si possible par des fenêtres sur deux côtés de la salle.

1. Projet d'école pour les filles à Vins-sur-Caramy, 1866
E dépôt 31, 4M1

2. Groupe scolaire de Carcès, allégorie de l'Éducation laïque, 2014

3. Projet de construction d'un groupe scolaire à Pourrières, 1882
Archives Départementales du Var, 2 Op 97/2



L'ÉCOLE JULES FERRY

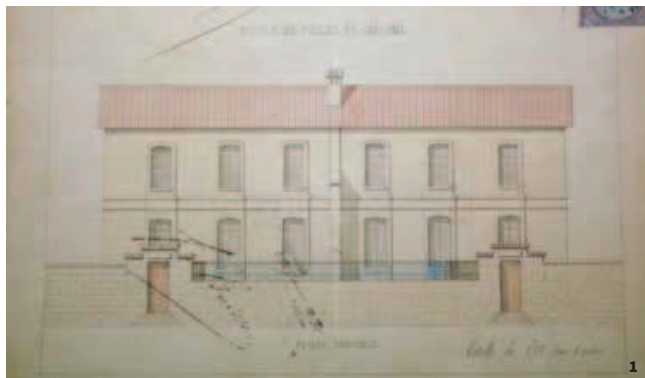
Les dispositions prises sous la monarchie de Juillet et le Second Empire ont contribué à élever le taux d'alphabétisation. En 1870, l'école bénéficie d'une certaine légitimité. Le terrain est préparé pour sa généralisation, vue par certains comme un instrument de consolidation du régime républicain. Le gouvernement réunit toutes les conditions pour favoriser les constructions. La création de la caisse des écoles permet aux communes de financer leur projet. Les maires s'emparent rapidement de cette opportunité. A Mazaugues, en février 1879,

« M. le Maire donne connaissance à l'assemblée des dispositions de la loi du 1er juin 1878 portant création d'une caisse spéciale pour l'établissement des bâtiments scolaires. Il signale l'urgence pour la commune de se mettre en mesure de profiter des avances et des subventions exceptionnelles mises à disposition de M. le Ministre de l'Instruction publique afin de venir plus efficacement et plus largement en aide aux communes pour la construction de leurs maisons d'école »⁹⁸.

La construction d'une école moderne contribue à la perception positive de la municipalité. Elle signale une administration tournée vers le progrès, qui prend soin de ses enfants, de leur éducation et de leur santé. Ainsi, les élèves de Pourcieux (quelque peu aidés de leur maître) adressent au maire une lettre de remerciement pour les travaux d'aménagement de l'école en 1884.

« Oui Monsieur le Maire nous connaissons toute votre paternelle sollicitude pour l'instruction populaire, car vous nous en avez déjà donné bien des preuves ; nous n'ignorons pas que c'est à vous que nous devons l'intelligent aménagement de notre école, où, depuis, nous respirons, l'été, un air pur et sans cesse renouvelé, et où l'hiver, nous sommes bien chaudement. Cette cour et ce préau couvert, où en toute saison nous pouvons, sans danger pour notre santé, nous livrer aux jeux de notre âge et prendre nos ébats enfantins ; de sorte qu'à toute heure du jour nous ressentons les effets de cette bienveillance qui vous anime à notre égard »⁹⁹.

Afin d'assurer à tous les enfants de la République un même accès à des locaux salubres et fonctionnels - nous appellerions cela aujourd'hui l'égalité des chances - le ministère Jules Ferry fait éditer en 1880 un règlement. Plus détaillé et prescriptif que celui de 1858, il sert de guide aux municipalités, préfets et inspecteurs. Une grande importance est accordée à la lumière et la circulation de l'air. L'emplacement, les dimensions et l'orientation du terrain sont détaillés. Les recommandations portent à la fois sur les dispositions générales (logements indépendants des classes, classes et préaux en communication immédiate...), les matériaux et leur mise en œuvre (épaisseur des murs...), la disposition des classes (éclairage, emplacement du mobilier, largeur des passages entre les tables...), les équipements (préau, gymnase, ateliers, fontaine d'eau potable, bancs...) et le mobilier. La surface nécessaire par élève est augmentée à 1,25 m



1. Projet de groupe scolaire à La Roquebrussanne, dessin de l'élévation principale, 1880

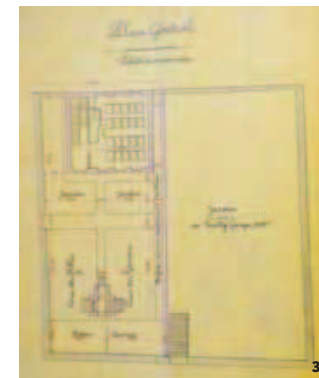
Archives Départementales du Var, E dépôt 27, 4M1

2. École mixte des Censiés, 2014

3. Projet d'école mixte à Esparron-de-Pallières, plan général, 1903

Archives Départementales du Var / 2 Op 52/2

4. Ancienne école maternelle de Carcès, 2014



voire 1,50 m. Le nombre d'élèves maximum par classe s'élève à 50 enfants, 40 dans les écoles à plusieurs classes.

L'édifice emblématique de cette période est le groupe scolaire. Moderne et suréquipé, il fait office de palais républicain à l'échelle de la commune. Dans la décennie 1880, huit municipalités portent un projet de groupe scolaire. Six parviennent à le mener à bien : Carcès, La Roquebrussanne, Cotignac, Garéoult, Pourrières et Brignoles.

Tous ces édifices prévoient la séparation totale des filles et garçons. Chaque école à son entrée indépendante et les élèves de chaque sexe sont séparés dans la cour par un mur. D'une manière générale, les classes sont au rez-de-chaussée, éclairées par de larges baies au nord et au sud. Les logements sont à l'étage. Autre possibilité, les logements de fonction sont installés dans le corps de bâtiment central, tandis que les classes sont aménagées dans des ailes en rez-de-chaussée. Cette solution est adoptée à Brignoles, Carcès et Garéoult.

Le rythme des constructions ralentit à partir de 1890 avec la baisse des aides de l'État. Les subventions sont plus difficiles à obtenir ; la grande majorité des communes étant désormais équipées, l'architecture scolaire n'est plus la priorité du gouvernement. Cependant, sept nouveaux établissements voient le jour entre 1890 et la Première Guerre mondiale, à Camps en 1892, Néoules en 1896, Montfort-sur-Argens

et Méounes-les-Montrieux en 1903, Correns en 1905, Bras en 1912 et Pourcieux en 1913.

Les communes doivent souvent revoir leur projet à la baisse. Les maires sollicitent leur réseau pour faire aboutir leur projet. À Pourcieux, la construction du groupe scolaire est remise en cause par le ministère de l'Instruction publique en juillet 1913, au motif qu'une école mixte suffirait, la commune ne comptant que 393 habitants¹⁰⁰. Le conseil municipal refuse de modifier son projet et demande au ministre de « donner satisfaction à un conseil municipal très dévoué aux institutions républicaines et à l'enseignement laïque »¹⁰¹.

Afin d'obtenir gain de cause, le maire Adolphe Moutte sollicite l'appui d'Octave Vigne, député socialiste du Var. Les deux hommes ont en commun, au-delà de leurs affinités politiques, un intérêt particulier pour la coopération viticole¹⁰². Ce dernier intervient auprès du préfet. Parallèlement, Adolphe Moutte demande à Georges Clémenceau, sénateur du Var et ancien Président du Conseil, d'intercéder en faveur de sa commune auprès du ministre de l'Instruction publique. Ces démarches s'avèrent efficaces, puisque le projet est approuvé tel quel en février 1914¹⁰³.

Malgré le succès du groupe scolaire, ce dernier ne supprime pas totalement les écoles mixtes et unisexes. En 1877, la municipalité tourvaine achète le corps de bâtiment à l'angle des rues Léon Paranke et Léandre Giraud pour y installer l'école de garçons. La classe des filles est installée dans l'hospice, situé rue Ambroise Croizat. De même, l'école de garçons de Varages est aménagée place de l'Église en 1878, tandis que l'école de filles est installée dans l'ancien hospice. A Barjols, les écoles de filles et de garçons sont dans deux bâtiments séparés de quelques mètres, place de la Rougrière. Enfin, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le conseil municipal approuve le 10 avril 1904 l'achat de la « maison Planque », également appelée « école des Frères », pour y aménager l'école publique de garçons¹⁰⁴. Le bâtiment est situé dans le quartier Saint-Jean. Les plans, devis et cahier des charges sont dressés par M. Maneille, conducteur des ponts et chaussées, le 31 mars 1904¹⁰⁵.

Les hameaux et les petites communes sont équipés d'établissements mixtes. Le projet de création d'un groupe scolaire à Brignoles, sur le cours Liberté, comprend la construction d'une école mixte au hameau Les Censiés. Prévue pour un effectif de 40 élèves, elle est terminée en 1886. Elle comporte un bâtiment à étage pour l'accueil des élèves et le logement de l'institutrice, ainsi qu'une aile en rez-de-chaussée pour la classe, éclairée par quatre grandes baies doubles.

Le règlement de 1880 supprime la cloison de séparation entre les enfants de chaque sexe, bien qu'ils doivent toujours être divisés en deux groupes. Elle n'apparaît plus sur les plans de la classe d'Esparron construite en 1903. Les élèves sont cependant toujours séparés par un mur dans la cour.

Les salles d'asile prennent le nom d'écoles maternelles en 1887. Leur construction est également codifiée par le règlement de 1880. Elles peuvent être installées au sein d'un groupe scolaire, comme à La Roquebrussanne, ou dans un bâtiment indépendant pour les communes les plus importantes. L'école maternelle de Carcès est construite dans les années 1880. Elle se compose d'un rez-de-chaussée (préau couvert et salle d'exercices avec gradins), d'un étage (logements de la directrice et de l'adjointe) et d'une cour avec latrines. L'établissement de Brignoles, contemporain du groupe scolaire Liberté, comprend deux salles d'exercice, un préau, une cuisine, un parloir et un logement pour la directrice. L'école maternelle de Cotignac, plus tardive (1911-1920) dispose d'un vestibule, un vestiaire, une salle d'exercice, une salle de repos, une salle de récréation et une cuisine. Le logement de l'institutrice est installé à l'étage.



1. Ancien groupe scolaire de Rougiers, 2014

2. Inauguration du groupe scolaire de Rougiers, programme, 1928

Archives communales de Rougiers, 4M3

3. Groupe scolaire de Tourves, 2013

4. Musée de l'école de Rocharon, 2014



LE 20^e SIÈCLE

Après la Première Guerre mondiale, les subventions de l'État continuent de décroître. Les communes se trouvent dans l'obligation d'avancer voire de supporter une grande partie des frais, ou de trouver d'autres moyens de financements. Lors de la construction du groupe scolaire de Rougiers entre 1924 et 1928, le ministre de l'Instruction publique autorise la commune à commencer les travaux à condition que ce soit à ses « risques et périls », c'est-à-dire qu'elle fasse un emprunt de la totalité du montant du projet¹⁰⁶. La municipalité lance alors un emprunt sur particuliers par souscription publique, remboursable sur trente ans. Un immeuble sur le cours est acheté par la commune en 1924. Les premiers plans comprennent trois classes avec entrées indépendantes, préaux, cours, privés, atelier de 20 m² installé dans la cour des garçons équipé de l'outillage pour la menuiserie, salle de bains-douches, champ d'expérience agricole et logements pour les instituteurs¹⁰⁷. En février 1928, l'État accorde à la commune une subvention de 184 000 francs alors que les travaux sont presque achevés. Le groupe scolaire est inauguré le 29 juillet. Une grande fête est organisée à cette occasion, avec cortège, discours, orchestre, pièce de théâtre, banquet et bal.

Les bâtiments construits dans les années 1930 hésitent entre style régionaliste et moderne. À Tourves, l'école des filles est transférée vers celle des garçons entre 1933 et 1938. Les architectes conservent l'ancienne école des garçons et ajou-

tent six classes, des logements, préaux, cours et WC. Ils choisissent une méthode constructive traditionnelle pour les classes : murs en moellons calcaire, couverture en tuile creuse supportée par deux rangs de génoise. Ils ont recours à des matériaux modernes comme le béton pour les autres constructions, notamment les préaux.

La construction d'un groupe scolaire est également envisagée à Barjols dans les années 1930. En 1933, l'inspecteur primaire visite les écoles et relève l'état de vétusté des locaux. Le conseil municipal décide le 10 juillet 1933 de faire construire un nouvel établissement, « considérant que les écoles de Barjols ne répondent plus aux exigences du progrès moderne : hygiène, lumière et bien-être pour les élèves ». L'architecte Henri Deltour est chargé en 1936 de dresser un projet de groupe scolaire comprenant une école maternelle, une école de filles, une école de garçons et cours complémentaire mixte avec internat. Le comité départemental des bâtiments scolaires et l'inspecteur d'Académie émettent un avis négatif motivé par le coût de ce dernier équipement, jugé excessif pour la commune.

En 1938, la commune modifie son projet et décide la construction d'une école de filles, jugée plus urgente. Les nouveaux plans laissent la possibilité de créer un groupe scolaire ultérieurement en réservant un terrain pour la construction de nouveaux bâtiments. Ils prévoient l'installation de douches qui pourront servir à l'usage de la population certains jours. La façade est « de style nettement provençal » pour ne pas déparer au

milieu du village¹⁰⁸. La guerre arrivant, le projet est mis de côté. L'école de filles est finalement construite entre 1953 et 1956 - il s'agit de l'actuelle école maternelle Pierre-Perret. Le bâtiment est édifié en ossature de béton armé, avec remplissage en aggloméré creux. Quatre classes sont desservies par un couloir faisant office de vestiaire. Elles bénéficient d'une chaufferie installée au sous-sol. Le préau est aménagé dans une aile en retour. Le logement de la directrice est installé dans un pavillon indépendant.

La période de l'après-guerre connaît une nouvelle vague de construction. Les architectes adoptent un style régionaliste pour les logements de fonction, moderne pour les classes. La solution constructive en ossature béton armé et remplissage en aggloméré creux devient la norme. Elle permet la mise en œuvre de larges baies occupant un pan de mur entier dans les salles de cours. La luminosité reste une priorité, comme le rappelle le maire de Varages à l'inspecteur d'Académie dans un courrier daté du 22 janvier 1952 : « Point de soleil point de gaieté. Point de gaieté point de santé »¹⁰⁹. Des établissements sont construits à Fox-Amphoux et Vins-sur-Carmy en 1953, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume en 1955, Entrecasteaux en 1960.

Une école maternelle est édifée à Brignoles dans les années 1950. Elle se compose d'un vestibule d'entrée, des bureaux de la directrice et des adjoints, de vestiaires, préaux, salles de récréation, salles d'exercice, salle de repos, cabinet médical, réfectoire, cuisine. Comme à Barjols, les logements de fonction sont installés dans un pavillon d'habitation indépendant. En 1956, la commune passe commande aux artistes M. et Mme Meyer pour la réalisation de fresques dans le vestibule de l'école, dans le cadre du « 1 % artistique » mis en place à partir de 1951.

LE MOBILIER SCOLAIRE

Au début du 19^e siècle, l'équipement des classes est souvent sommaire. Le pupitre avec plateau incliné et banc se diffuse progressivement. Vissé au sol, il peut accueillir jusqu'à douze élèves par rang.

Les tables à deux places font leur apparition au milieu du 19^e siècle. Leur plateau est à abat-tant pour permettre aux élèves de ranger leurs affaires dans un casier. Les bancs sont équipés d'un dossier pour éviter les mauvaises postures et prévenir la scoliose. Le devis pour la construction de l'école de Rougiers, daté du 15 juin 1840, comporte un chapitre dédié au mobilier. Dressé par Louis Maître, ancien inspecteur primaire et directeur de l'école normale de Brignoles, il annonce déjà le futur règlement de 1880. Il comprend la fabrication de huit tables-bancs à deux places de quatre tailles pour s'adapter à l'âge des enfants. Le plateau est légèrement incliné avec



1. Table-banc, Méounes-les-Montrieux, 2014

2. Matériel pédagogique de l'école de Correns : timbres éducatifs «Jean-Pierre»



2



3

3. Ancienne mairie-école de Montmeyan, fusil en bois. La commune conserve 7 fusils en bois. Ils étaient utilisés pour les exercices militaires

4. Groupe scolaire de Correns, lithographie La Prise de la Bastille



4

un petit rebord pour retenir les cahiers et deux trous sont prévus pour les encriers de plomb. Les dimensions sont précisées : hauteur, largeur et profondeur de chaque élément, distance entre le banc et la table... L'instituteur dispose d'une table à tiroirs reposant sur une estrade. Le mobilier comprend également un tableau peint en noir et à l'huile avec encadrement pour les exercices d'arithmétique ainsi qu'une armoire pour les tableaux, cartes etc.

Le mobilier scolaire, comme l'architecture, est codifié par le règlement de 1880. Il préconise l'usage de tables-bancs à une ou deux places, de quatre types selon la taille de l'enfant. Un casier doit être aménagé sous la tablette et un emplacement prévu pour l'encrier en verre ou en porcelaine. Le bureau du maître est toujours perché sur une estrade pour faciliter la surveillance des enfants.

Les tables-bancs en bois et métal se répandent au 20^e siècle. Elles sont remplacées dans la seconde moitié du siècle par du mobilier déplaçable et modulable, adapté aux activités individuelles et collectives. L'ameublement de l'école évolue simultanément aux nouveaux principes pédagogiques, qui privilégient la participation et l'expression des enfants.

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les maîtres s'appuient sur des affiches murales, cartes et tableaux pédagogiques, pour illustrer leur leçon. Les thématiques sont nombreuses : événements historiques, tableaux scientifiques (le corps humain, les animaux, les plantes), travaux manuels, métiers, éloquence, hygiène...

A cela s'ajoute au 20^e siècle du matériel scientifique : microscope, bec bunsen, tubes à essai... La balance Roberval, présente dans de nombreuses écoles, est utilisée pour l'apprentissage de la notion de masse et du système métrique français.

Certains greniers d'école regorgent également de matériel destiné à l'impression : timbres éducatifs (lettres, chiffres, animaux, timbres postaux...) et timbres géocontours en bois et caoutchouc. Le limographe est utilisé dans la seconde moitié du 20^e siècle. Lié à la pédagogie Freinet basée sur l'expression libre des enfants, il servait notamment au tirage du journal scolaire et à l'exploitation pédagogique du texte libre, seul ou en complément de l'imprimerie. La présence de projecteurs témoigne de l'engouement pour la projection de diapositives et de films éducatifs à partir des années 1950.

LES FUSILS DES BATAILLONS SCOLAIRES

Après la défaite de 1870 contre l'Allemagne, l'opinion française voit dans la victoire allemande celle du maître d'école allemand. Les réformes scolaires s'emparent de cette question. Paul Bert, successeur de Jules Ferry au ministère de l'Instruction publique, exprime la volonté du gouvernement :

« Nous voulons pour l'école des fusils... oui, le fusil, le petit fusil que l'enfant apprendra à manier dès l'école, dont l'usage deviendra pour lui chose instinctive, qu'il n'oubliera plus et qu'il n'aura pas besoin d'apprendre plus tard. Car ce petit enfant, souvenez-vous-en, c'est le citoyen de l'avenir, et dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat ; et un soldat toujours prêt »¹⁰.

La gymnastique et les exercices militaires sont prévus par la loi sur l'enseignement primaire du 28 mars 1882, puis les bataillons scolaires sont officiellement reconnus par décret du ministère de l'Instruction publique du 6 juillet 1882.

Les bataillons scolaires, qui rencontrent des opposants dans les milieux militaire, catholique et enseignant, sont finalement supprimés en 1892. Le tir scolaire ne disparaît pas pour autant des écoles primaires. Il est même ajouté au programme scolaire par le ministre Poincaré en 1893. L'esprit de revanche et la ferveur patriotique, bien qu'atténués, sont toujours vivaces.

LE DÉCOR

Dès le milieu du 19^e siècle, les symboles du régime en place s'exposent dans les classes. Les archives d'Esparron-de-Pallières conservent notamment une circulaire du ministère de l'Instruction publique, datée du 18 août 1854, rappelant que « les portraits de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, exécutés en céramo-marbre, ont été adressés à toutes les écoles normales primaires, pour être exposés dans une des salles principales de ces établissements ». M. de Beauplan, éditeur des portraits, a réduit le prix de ces médaillons dans le but de populariser l'image de leurs majestés en la plaçant dans les écoles primaires.

Le crucifix est aussi un élément incontournable de la salle de classe jusque dans les années 1870-1880 - en témoignent les inventaires du mobilier des écoles du 19^e siècle.

Les symboles impériaux et religieux sont progressivement remplacés par les emblèmes républicains, dont le plus fréquent est le buste de Marianne. L'école de Correns conserve également une lithographie représentant la prise de la Bastille, réalisée par Jannin (actif en 1841-1879) d'après un dessin de Thomas Napoléon (actif en 1840-1896).



ROUGIERS : ÉCOLE DE GARÇONS

Période historique : Monarchie de Juillet

Date : 1840

Auteur(s) : Maître Louis (architecte) ; Giraud (ingénieur civil) ; Garnier Jean-Baptiste (entrepreneur de maçonnerie)

En 1840, la commune sollicite Louis Maître, ex-inspecteur primaire, pour la rédaction du devis estimatif des travaux de construction d'une école. Le futur bâtiment doit comporter une salle de classe au rez-de-chaussée éclairée par quatre fenêtres (deux au nord et deux au sud) et un logement de fonction à l'étage. Il est construit dans l'alignement du presbytère dont il reprend la forme et la dimension des ouvertures. Les travaux sont réalisés par Jean-Baptiste Garnier, maçon entrepreneur à Saint-Zacharie, sous la surveillance de M. Giraud, ingénieur civil à Brignoles. Ils sont correctement achevés et reçus le 10 juin 1846.

La mairie s'installe probablement peu de temps après dans le presbytère mitoyen : un document daté de 1858 indique que la porte d'entrée de l'école est également celle de l'hôtel de ville. L'école déménage sur le cours à la fin des années 1920. Le bâtiment, qui communique avec l'ancien presbytère, accueille toujours la mairie.



POURCIEUX : ÉCOLE MIXTE

Période historique : Monarchie de Juillet

Date : 1843

Auteur(s) : Gianani (ingénieur) ; Lieutaud Dominique (entrepreneur)

L'acquisition du terrain de M. Barthélémy est autorisée le 27 avril 1844 et les travaux sont réalisés par Dominique Lieutaud en 1847. L'école mixte comportait à l'origine une salle de classe au rez-de-chaussée pouvant contenir 34 élèves, divisée par un mur en brique. Chaque classe était éclairée par une fenêtre et avait son entrée indépendante sur la rue de l'Ancienne Poste (l'une des deux portes est aujourd'hui transformée en fenêtre). La porte droite ouvrait sur un long vestibule donnant accès à la classe de filles et à un escalier desservant le logement de l'instituteur, aménagé à l'étage.

En 1870, l'école de garçons est transférée dans la nouvelle mairie. La salle de classe de l'école des filles est agrandie en 1885 (les plans sont dressés par l'architecte Boeuf) puis elle déménage dans la mairie en 1894 pour laisser place au bureau de poste. Le bâtiment est vendu par la commune en 1920, suite à l'installation du bureau de Poste Télégraphe et Téléphone au rez-de-chaussée de la mairie.



CORRENS : ÉCOLE DE GARÇONS

Période historique : Second Empire

Date : 1864

Auteur(s) : Maunier Louis Alexandre (architecte) ; Mayen Hyacinthe (entrepreneur de maçonnerie)

En 1864, le bail de location de la maison servant de mairie ne peut être renouvelé. Le maire expose alors l'opportunité d'acquérir la maison des frères Paul pour « faire cesser pour l'avenir ces fréquents changements de domicile, ces installations provisoires, souvent défectueuses, et dont il faut se contenter cependant, inconvénients graves surtout pour la maison d'école où la salubrité a des exigences auxquelles il est bien regrettable de ne pas donner satisfaction ».

La maison des frères Paul est donc achetée par la commune. L'école de garçons est construite à l'arrière de l'immeuble. Alexandre Louis Maunier est chargé des travaux. Les plans, devis et cahier des charges sont approuvés le 25 juin 1867. Les travaux sont terminés le 5 mai 1868.

La salle d'école, la partie de la cour lui faisant face et les jardins sont vendus suite à la construction d'un groupe scolaire en 1906. Le bâtiment et la cour ont été récemment rachetés par la commune.



NANS-LES-PINS : ÉCOLES COMMUNALES

Période historique : Second Empire

Datation en années : 1866

Auteur(s) : Mesure Gustave (architecte) ; Jourdan Théophile (entrepreneur)

En 1866, le conseil municipal demande à M. Mesure, architecte à Brignoles, de dresser les plans d'une école. L'emplacement n'ayant pas encore été fixé, l'architecte dessine un plan adaptable répondant aux exigences des instructions ministérielles. Le projet comporte une classe de filles et une de garçons, chacune avec entrée, cour et lieux d'aisance. L'étage est occupé par les appartements des instituteurs. L'édifice sera « sans style prétentieux, comme il convient à une commune rurale »¹¹¹.

Le terrain choisi se situe sur le cours, récemment aménagé. Les travaux commencent en 1867 et sont conduits par l'entrepreneur Théophile Jourdan, ils sont terminés en juin 1868. Les deux classes de l'école primaire sont transformées en classes mixtes en 1907. Le terrain à l'arrière est acheté en 1926 pour aménager une cour et des toilettes. L'inscription « République Française Écoles communales laïques » est peinte sur la façade en 1930 suite à des travaux de rénovation et à la construction d'un préau.

De nouvelles classes sont construites dans la cour dans les années 1970. L'école est transférée entre 1992 et 1997 dans le nouvel établissement sur l'esplanade de la Ferrage.



CARCÈS : GROUPE SCOLAIRE

Période historique : Troisième République

Datation en années : 1879

Auteur(s) : Daniel (ingénieur civil) ; Sauve (ingénieur) ; Roux Didier (entrepreneur)

Les plans et devis du groupe scolaire sont dressés par Daniel, ingénieur civil, en 1879. Le premier projet, inspiré des plans types de César Pompée, prévoit un édifice vaste formé de deux maisons d'école contiguës mais indépendantes, comprenant chacune deux classes, deux logements pour les instituteurs, vestiaires, lavabos, préau couvert, cour, jardin, fontaine, bassins, jets d'eau et lieux d'aisance. Le projet est revu à la baisse en 1880 à la demande de l'inspecteur d'académie.

Le bâtiment est construit par l'entrepreneur Didier Roux. Il comprend quatre classes installées dans les ailes latérales et quatre logements destinés aux instituteurs dans le bâtiment central. Le fronton de l'école accueille un groupe sculpté. Au centre, une figure féminine vêtue à l'antique est couronnée d'étoiles. Elle saisit la main d'un enfant libéré de ses chaînes et couronne une jeune fille tenant un livre. Il s'agit probablement d'une allégorie de l'Éducation laïque, représentant la République libérant le peuple de ses chaînes grâce à l'éducation de sa jeunesse.



GARÉOULT : GROUPE SCOLAIRE

Période historique : Troisième République

Datation en années : 1883

Auteur(s) : Barbarroux Paul (architecte) ; Barbarroux Ernest (entrepreneur)

En 1876, le conseil municipal de Garéoult décide la construction d'un groupe scolaire. Un premier projet dressé par l'agent voyer Daniel, architecte de la mairie-presbytère en 1860, n'aboutit pas. Cinq ans plus tard, il est relancé par un autre maire, Jean-Baptiste Aubin, associé à un nouvel architecte, Paul Barbarroux. Entre temps, la commune a souffert de la crise du phylloxera ; la population se trouve réduite de 1104 habitants à 800 environ, suite au départ de plusieurs familles ruinées. La construction est financée par une subvention de l'État (28 000 francs), une subvention du département (500 francs) ainsi qu'un emprunt à la Caisse des écoles (14 600 francs). Les travaux sont confiés au fils de l'architecte, Ernest Barbarroux, qui remporte l'adjudication. Ils sont reçus le 22 mars 1885.

Paul Barbarroux crée un édifice symétrique : les logements sont installés au centre, dans un bâtiment à étage. Ils sont encadrés par les classes, en rez-de-chaussée, éclairées par de grandes fenêtres au nord et au sud. Le groupe scolaire a été réhabilité dans les années 1930. Il a été transformé en centre multi-accueil à la fin des années 2000.



BRIGNOLES : GROUPE SCOLAIRE LIBERTÉ

Période historique : Troisième République

Datation en années : 1884

Auteur(s) : Verlaque (architecte) ; Rey (architecte) ; Reynaud Arthur (architecte) ; Roustan Jules (architecte)

Le groupe scolaire Liberté est construit par Rey, architecte à Marseille, entre 1884 et 1887. Un premier projet, plus ambitieux mais jugé trop coûteux, avait été dessiné par l'architecte communal Verlaque en 1881. L'édifice présente un plan en U dont seules les ailes latérales comportent des étages. Il s'organise comme suit :

- un corps de bâtiment principal sur le cours Liberté en rez-de-chaussée, comprenant deux classes de travaux manuels et une salle de gymnastique ;
- deux pavillons d'angle à deux étages pour les bibliothèques, dépôts de panier, logements des concierges et des directeurs ;
- deux ailes avec préaux couverts au rez-de-chaussée et les classes à l'étage (le plancher est soutenu par une rangée de cinq colonnes en fonte) ;
- une cour séparée en deux par un mur.

L'entrée des élèves est aménagée sur le cours Liberté pour les garçons, sur la rue de Lattre de Tassigny pour les filles. Une porte ouvre sur une ruelle qui longe les ailes et conduit aux préaux couverts (ce dispositif existe encore côté sud, pour l'entrée des garçons)¹¹².

L'architecte prévoit différents types de baie en fonction de la pièce à éclairer : gymnastique, travaux manuels, classe sur cour, préau côté ruelle et passage des classes.

Des travaux d'agrandissement, confiés à l'architecte Arthur Reynaud, sont menés en 1902-1903 : le bâtiment principal, sur le cours Liberté, est alors réhaussé de 2 étages. Dans les années 1930, l'augmentation des effectifs entraîne la nécessité d'ouvrir de nouvelles classes. L'architecte Jules Roustan choisit de clore les préaux couverts du rez-de-chaussée pour les transformer en classes et de construire un nouveau préau (1931-1933).



MÉOUNES-LES-MONTRIEUX : GROUPE SCOLAIRE

Période historique : Troisième République

Datation en années : 1905

Auteur(s) : Escartefigue (ingénieur civil) ; Birou Alfred (entrepreneur)

En 1903, la municipalité décide la construction d'un groupe scolaire au centre du village, à l'emplacement d'un ancien immeuble. L'architecte Escartefigue prévoit de démolir la bâtisse tout en conservant les grandes voûtes qui soutiennent l'édifice. En mars, une enquête est organisée afin de connaître l'avis des habitants. Sur 74 participants, 9 approuvent et 65 s'opposent. Une pétition en faveur du projet est alors lancée et recueille 71 signatures en faveur du projet. L'inspecteur d'Académie soutient le conseil municipal ; il juge l'emplacement exigu et le projet coûteux mais estime que les conditions hygiéniques sont passablement respectées et que le projet peut être accepté.

La municipalité vote le 4 octobre 1903 l'acquisition de l'immeuble. Les travaux, réalisés par l'entrepreneur Alfred Birou, sont terminés le 4 août 1905. La même année, la commune commande un buste de la République au sculpteur Émile Aldebert, pour le placer en face de l'école, au sommet de la fontaine des Quatre-Saisons. En 1948, par suite d'un glissement de terrain, des ruptures au gros-œuvre menacent de faire partiellement s'écrouler l'édifice. Les classes sont installées dans l'hôtel de ville avant d'être transférées route de Brignoles.



ESPARRON-DE-PALLIÈRES : ÉCOLE MIXTE

Période historique : Troisième République

Date : 1906

Auteur(s) : Pons J. (architecte) ; Peyron André (entrepreneur)

Au début du 20^e siècle, la population d'Esparron compte environ 340 âmes dont près de 40 enfants en âge de fréquenter l'école. Les élèves sont accueillis dans un immeuble au centre de l'agglomération, inadapté et dépourvu de cour de récréation. Une école congréganiste libre de filles fonctionne également, mais elle est sur le point de disparaître selon l'inspecteur primaire.

Le 8 mars 1903, l'architecte J. Pons, installé à Rians, dresse les plans et devis de la construction d'une école mixte sur le jardin de M. Georges de Synéty, qu'il met gratuitement à disposition de la commune. La classe est éclairée au sud et au nord par trois baies. L'appartement de l'instituteur est à l'étage.

Les travaux sont attribués à André Peyron, entrepreneur à Rians. La plupart des matériaux proviennent de l'environnement proche du village : le sable et les moellons pour la maçonnerie sont issus de la commune, la pierre de taille est extraite de la carrière des Roques à Rians ou des carrières de Varages, les tomettes proviennent des fabriques de Salernes... L'école mixte est terminée en 1906.

LES MONUMENTS

MONUMENTS ET FONTAINES DE LA RÉPUBLIQUE

L'exaltation patriotique est à son comble de la fin des années 1880 au début des années 1890. Du centenaire de la prise de la Bastille le 14 juillet 1889 à celui de la proclamation de la Première République le 22 septembre 1892, les célébrations nationales se succèdent et donnent l'opportunité aux communes d'afficher leur attachement au nouveau régime tout en exaltant la ferveur populaire. La période est favorable à la multiplication des symboles dans les communes, dont le plus significatif est la statue de Marianne au sommet d'un monument ou d'une fontaine.

De nombreuses places de villages varois sont ornées de ces allégories républicaines - plus d'une commune sur quatre en Provence Verte. Très présentes dans le Midi rouge, elles témoignent de l'adhésion au nouveau régime et de la politisation de la vie villageoise¹¹³. Les premiers monuments de plein-air sont édifiés à Nans-les-Pins (1887), Ginasservis (1888), Vins-sur-Caramy et Carcès (1889). Quatre monuments sont élevés dans les années 1890 et six au début du 20^e siècle. Dernier de la série, un buste est inauguré à Entrecasteaux en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.

La proportion entre statues en pied et en buste est équilibrée : huit communes optent pour la première solution (Rians, Néoules, Forcalqueiret, Carcès, Ginasservis, Nans-les-Pins, Barjols, Vins-sur-Caramy) sept pour la seconde

(Camps, Carcès, Néoules, Seillons, Varages, Entrecasteaux, Tourves). La majorité des œuvres sont en fonte, moins onéreuse que la pierre grâce au développement d'une fabrication industrielle en série.

Toutefois, ces dépenses non obligatoires constituent un coût notable pour des communes majoritairement rurales et modestes, disposant de ressources limitées. Plusieurs communes assument la réalisation du monument sur leurs fonds propres, notamment Nans-les-Pins, Néoules, Rians et Camps-la-Source. Parfois, architectes et sculpteurs acceptent de réduire leurs honoraires - voire d'y renoncer - afin de venir en aide à la commune. Vins-sur-Caramy et Tourves ont recours à une souscription publique, Barjols à une souscription nationale. Le village de Seillons-Source-d'Argens bénéficie en 1913 d'un don de l'État. Enfin, le 24 février 1895, le conseil municipal de Varages accepte le don d'un buste en bronze, du sculpteur Jacques France, offert par M. Marius Bouteuil¹¹⁴. Il est décidé qu'il serait placé avec solennité au sommet d'un monument public à l'occasion du 14 juillet. Prudent, le conseil municipal propose « Qu'en cas de changement de gouvernement il sera refondu et le produit distribué aux pauvres de la commune »¹¹⁵. Rebondissement de l'histoire, ce buste sera finalement fondu sous l'Occupation pour servir... à l'industrie allemande.



1. Statue de la République à Nans-les-Pins, 2014



1



2

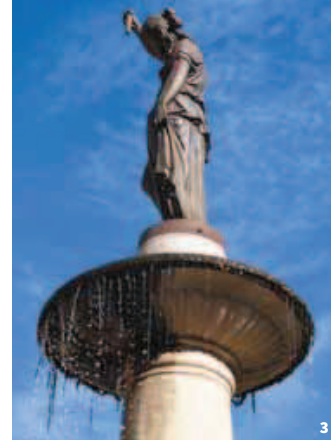
1. Fontaine de la République à Camps-la-Source
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Inventaire général. Photo : Françoise Baussan

2. Monument de l'Insurrection de 1851 à Barjols, 2014

3. Fontaine de la Capelette à Carcès, 2013

4. Fontaine de Barboulin à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (1880, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE), 2013

5. Tourves, la fontaine et l'église
Carte postale, collection particulière



3



4



5

Dans les années 1880, les Mariannes sont des statues en pied, vêtues à l'antique. Associées aux attributs guerriers - épée, pique, carquois ou casque - elles incarnent la République conquérante. La symbolique est complétée à Vins-sur-Caramy par la représentation des tables de la Constitution et des Droits de l'Homme, qui évoquent les circonstances du centenaire de la Révolution. A Ginasservis, Marianne tient une faucille, symbole du monde agricole.

Dès le milieu des années 1890, les programmes décoratifs privilégient la représentation d'une République bonne et généreuse. Garante de la liberté, de la paix et de la prospérité, elle incarne un monde nouveau et éclairé. Les symboles guerriers disparaissent au profit du flambeau (Carcès, Forcalqueiret), du rameau d'olivier (Rians, Néoules) ou de la corne d'abondance (Néoules). Les bustes sont souvent des modèles de diffusion nationale : Francia à Camps et Carcès, Jacques France à Varages, Injalbert à Seillons-Source-d'Argens. Sur le monument de l'Insurrection de Barjols, comme sur celui de Vins-sur-Caramy, la République tient les tables de la Constitution, violée par Louis-Napoléon Bonaparte lors du coup d'État de 1851.

Marianne surmonte parfois une colonne, comme à Carcès - où elle remplace l'aigle impérial - et Rians¹¹⁶. A Tourves, elle domine un fût de colonne récupéré au château de Valbelle pendant la période révolutionnaire, « dernière épave d'un régime à jamais disparu, [sur lequel] s'élève, maintenant l'emblème de nos chères libertés »¹¹⁷.

La figure de Marianne est implantée là où se joue la sociabilité villageoise : sur la place de l'hôtel de ville, la place principale, le cours ou l'esplanade. En 1905 à Méounes-les-Montrieux, elle fait face à l'école inaugurée la même année. A Vins-sur-Caramy et Rians, elle est installée à un carrefour, devant le lavoir. Elle entretient d'ailleurs un rapport privilégié avec l'eau ; sur quinze monuments, treize sont associés à une fontaine. Ce duo, motivé par un souci de commodité (les fontaines monumentales nécessitent un décor, la statue de la République ne peut se passer d'un socle) lie ces allégories à la sphère féminine, car les fontaines et lavoirs constituent le point de rencontre des femmes du village. Faut-il y voir une volonté de conquérir une tranche de la population encore peu concernée par la chose politique ?

La célébration de la République est souvent étroitement liée à la politique d'urbanisme de la commune, et l'installation de Marianne au-dessus de la fontaine monumentale permet de symboliser l'ouverture d'une ère nouvelle, tournée vers le progrès. Ainsi, les projets d'adduction d'eau aboutissent parfois à la création d'une fontaine de Marianne, comme à Camps-la-Source, Seillons-Source-d'Argens et Nans-les-Pins. Ces trois projets présentent plusieurs similitudes : chacun prévoit la restructuration du système de distribution de l'eau dans le village, chacun comporte la construction de fontaines, bornes-fontaines et lavoirs, surtout chacun choisit de faire de la fontaine centrale un véritable monument surmonté d'une allégorie de la République.

Dans certains cas, la frontière est mince entre zèle républicain et volonté d'embellissement, surtout quand la République se fait féminine et ornementale. Ainsi, les gracieuses allégories de Carcès, Rians, Néoules et Forcalqueiret témoignent du goût pour les femmes-candélabres qui font les beaux jours des fonderies d'art dans les années 1900. La fontaine de Forcalqueiret, qui aurait été érigée sous la municipalité Maunier dans les années 1930, est d'ailleurs le modèle «Aurore» réalisé par le sculpteur Mathurin Moreau au cours de sa collaboration avec les fonderies du Val d'Osne.

IMPRIMER LA MARQUE RÉPUBLICAINE

L'embellissement des communes contribue à inscrire la marque républicaine sur de nombreux bâtiments et édifices publics : mairies, fontaines, écoles et même églises. Ces inscriptions peintes ou gravées se multiplient entre 1870 et 1910. Une datation plus précise est souvent délicate car leur mention dans les archives est rare. Elles sont parfois accompagnées d'une date comme à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, à Forcalqueiret, où deux bornes-fontaines portent l'inscription « 1899-RF » ou à Ollières, dont la fontaine rue du portail affiche le millésime 1900 suivi de « REPUBLIQUE FRANÇAISE ».

Les inscriptions peintes ont souvent disparu. Certaines sont connues par des photographies anciennes et des cartes postales. Elles ont parfois été tracées puis effacées à plusieurs

reprises. Ainsi, à Varages, le conseil municipal présidé par M. Bayol décide en 1876 que les mots « République Française, Liberté Égalité Fraternité », qui avaient été rayés des monuments publics de Varages, soient de nouveau tracés¹¹⁸. Cette inscription a été recouverte par un enduit au cours du 20^e siècle.

Plus d'une centaine d'églises en France affichent une inscription républicaine, avec une forte concentration sur le pourtour méditerranéen, notamment dans les départements de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, du Var et du Vaucluse. Au moins six églises de la Provence Verte en ont été pourvues : Barjols, Cotignac, Entrecasteaux, La Roquebrussanne, Tourves et Varages.

La majorité de ces inscriptions ne sont pas datées. Certaines peuvent avoir été tracées durant la période révolutionnaire. Elles témoignent d'une tentative de déchristianisation de la vie quotidienne, engagée avec la constitution civile du clergé le 12 juillet 1790 et qui atteint son apogée en 1793-1794 avec les cultes de la Raison et de l'Être suprême¹¹⁹. Le Concordat de 1801 sonne la fin provisoire de ce processus en rétablissant le culte catholique.

La Deuxième République pourrait également avoir été propice à ce type d'inscriptions. Elle constitue une période de transition pour l'adhésion d'une partie de la population varoise aux idées républicaines - sentiment patriotique qui s'exprime avec éclat lors de l'insurrection contre le coup d'État de 1851. Toutefois, contrai-



1. Portail de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Barjols, 2014

2. Monument aux morts de Néoules, 2015



3. Programme des matinées artistiques du 1^{er} janvier 1919 à Entrecasteaux Archives départementales du Var, E dépôt 15/267, photo Joël Levillain

4. Croquis envoyé gratuitement par M. Tardieu à Pontevès, 1921 Archives communales de Pontevès

5. Monument aux morts de Brignoles, 2013



rement à la période révolutionnaire, l'esprit antireligieux n'est plus de mise et l'Église elle-même accueille favorablement l'arrivée de cette république démocratique. Si la devise « Liberté Égalité Fraternité », adoptée comme devise officielle de la Deuxième République le 27 février 1848, a pu être apposée sur certaines églises à cette période, elle l'aura donc été par esprit de concorde plutôt que dans la contrainte.

La grande majorité de ces inscriptions date de la Troisième République. Le 31 mai 1880, le curé de Varages écrit au maire au sujet de l'inscription républicaine que des ouvriers tracent sur le fronton de l'église. Il qualifie cette entreprise de « travaux d'un goût douteux » et menace de la faire effacer¹²⁰. En guise de réponse, le conseil municipal décide « en attendant que la séparation de l'église et de l'État et la suppression du budget des cultes soit un fait accompli d'enlever à M. le curé le jardin attenant au presbytère »¹²¹.

La loi de séparation des Églises et de l'État (1905) prévoit la suppression des conseils de fabrique et la création d'associations culturelles chargées de la gestion des biens mobiliers et immobiliers dévolus au culte. Mais la rupture diplomatique entre l'État français et le Vatican est consommée, et le pape Pie X interdit leur création. Les biens de l'Église antérieurs à 1905 deviennent ainsi propriété de l'État. Cette dépossession est ressentie comme une victoire du côté des républicains anticléricaux. Elle a été suivie, dans certaines communes, d'inscriptions affirmant la propriété publique de ces édifices religieux.

LES MONUMENTS AUX MORTS

NAISSANCE D'UN TYPE MONUMENTAL

A la suite de la guerre franco-prussienne de 1870, quelques monuments sont élevés à l'échelle cantonale ou départementale. En Provence Verte, il en existe deux. Le premier, dit « monument des Mobiles », est érigé à Brignoles. Il date de la fin des années 1910 et se présente sous la forme d'un obélisque surmonté d'un pot-à-feu. Le second est une stèle en bronze réalisée par le sculpteur niçois Berenguer, apposée sur le socle d'une croix de mission à Barjols.

La victoire obtenue dans la douleur en 1918 forge et galvanise le sentiment d'appartenance à une seule et même Nation. Les monuments aux morts s'élèvent par milliers et glorifient les citoyens morts pour la défense de la liberté et de la patrie. Ils sont autant d'autels voués au culte républicain, devant lesquels les citoyens communient à l'occasion des cérémonies annuelles. L'ampleur du phénomène - 38 000 monuments - est à la mesure du traumatisme : 10% de la population active masculine est morte au combat.

Les premières initiatives municipales apparaissent dès les années 1915. Elles se traduisent par la mise en place de plaques commémoratives au sein des mairies. Les monuments de plein air sont pour la plupart érigés entre 1919 et 1922. Leur construction associe étroitement les citoyens, les communes et l'État.

DÉROULÉ DU PROJET

La décision est prise au sein du conseil municipal et fait l'objet d'une délibération qui sollicite l'autorisation de l'État - qui alloue une petite subvention aux projets - et fixe le montant initial de l'aide communale. Cette décision est suivie, dans la majorité des cas, par la création de comités chargés de recueillir l'argent des souscriptions publiques, choisir l'emplacement, sélectionner les projets et préparer la réalisation du monument. Leurs membres sont nommés à l'issue d'une consultation publique sur une liste proposée par la mairie, ou au sein du conseil municipal.

La principale source de financement provient des souscriptions publiques, auxquelles tous les citoyens sont invités à participer. Ils y sont incités par des courriers de relance et les noms des souscripteurs sont publiés dans le journal. Cercles, coopératives, syndicats apportent leur contribution. Des festivités sont parfois organisées pour recueillir des fonds supplémentaires. À Entrecasteaux, une matinée artistique est donnée en faveur de l'érection du monument le 1^{er} janvier 1919¹²². Le programme de cette manifestation comporte notamment des chœurs (hymne aux morts pour la Patrie, hymne à la Paix, chanson provençale, le Cor, la Marseillaise), des rondes, des poèmes, une comédie (Les Deux Timides) et un drame (Le petit). Une deuxième manifestation est organisée en 1919. Deux comédies de Labiche sont jouées à cette occasion : *La poudre aux yeux* et *Le capitaine TIC*. Un orchestre participe à l'animation de cette journée.

Parfois la commune bénéficie de la participation d'un généreux donateur. Le monument de Varages est élevé à l'initiative d'Ernest Bertrand, riche administré, qui lui alloue une subvention de 50 000 francs-or. Une souscription publique est ensuite lancée dans la commune pour compléter cette somme. A Pourcieux, le piédestal accueillant une statue de Poilu est taillé dans un bloc de marbre offert par M. Dervillé, exploitant de la carrière de la commune.

QUALITÉ ARTISTIQUE DES MONUMENTS

La prolifération des monuments aux morts représente une aubaine pour certains entrepreneurs, qui envoient aux maires des publicités accompagnées de catalogues. Emile Tardieu, architecte à Nice, est rompu à cet exercice. Auteur des monuments de Pourrières, Seillons-Source-d'Argens et Tavernes, il propose l'envoi de croquis gratuits. L'empressement des communes et la difficulté de réunir des sommes importantes concourent à la réalisation d'œuvres répétitives, sans grand intérêt artistique. Certaines communes reconnaissent la pauvreté de leur monument et regrettent de n'avoir pu faire mieux. En remettant celui de Montmeyan, Auguste Nicolas s'excuse de ce qu'il est bien modeste. « Mais, termine-t-il, il est l'expression de l'affection et de l'admiration de tous pour ces chers enfants « tombés » au champ d'honneur »¹²³.

Face à ce constat, l'État met en place des commissions artistiques départementales chargées d'examiner les croquis et d'émettre un avis. Lorsque les communes refusent d'in-



1. Monument aux morts de Cotignac, 2014

2. Monument aux morts de Camps-la-Source, 2012

3. Monument aux morts de Pontevès, 2015



4. Monument aux morts de Garéoult, 2013

5. Monument aux morts de l'église de Correns

6. Monument aux morts de l'église de Varages



tégrer les modifications demandées, la subvention accordée par l'État peut être supprimée¹²⁴. Cependant, dans la majorité des cas, les communes passent outre sans en subir les conséquences. À Correns, les observations de l'architecte des Monuments Historiques Jules Roustan sur le monument sont sans appel : « Mauvaises proportions. - Mouluration grossière et de mauvais goût. - Les noms des morts sont gravés sur le stylobate ce qui rendra leur lecture assez difficile. - Couronnement quelconque avec urne ou grenade sans caractère ». Le projet n'est pas modifié pour autant. La commune se justifie par la nécessité de prendre des décisions rapides, « les exigences des entrepreneurs augmentant presque chaque mois avec la hausse persistante des matières premières et de la main d'œuvre »¹²⁵.

Selon Jules Roustan, « les projets sont présentés sans goût, avec hâte, pour remplir une formalité indispensable »¹²⁶. Auteur du monument aux morts de Brignoles, il met en application les principes qu'il défend au sein de la commission départementale : sobriété, proportions harmonieuses, qualité des matériaux. Il réalise un obélisque reposant sur un piédestal complété de plaques commémoratives ornées d'une croix de guerre et d'une guirlande entourée d'un ruban. Ce motif, répété sur trois faces, prend une forme légèrement différente sur l'élévation principale : la plaque est ovale et le motif de croix de guerre est remplacé par un décor plus imposant composé d'un casque et de palmes.

Quelques monuments trouvent tout de même grâce aux yeux des membres de la commission artistique, comme le projet de Cotignac. Le sculpteur Jean-Louis L'homme en dresse les plans et devis le 20 janvier 1919. Ce dernier imagine un obélisque derrière lequel se dissimule un Poilu, muni de son équipement. Il s'agirait d'un Cotignacéen, Antoine Pascal, mort pour la France le 28 octobre 1918. Le monument s'attire les louanges de la Commission artistique, qui le qualifie de plus beau monument du département.

TYOLOGIE ET SYMBOLIQUE DES MONUMENTS

Les deux-tiers des monuments de la Provence Verte sont des obélisques de simple facture, posés sur un socle. A l'intérieur de cette catégorie, quatre présentent un décor sculpté figuré : Cotignac, Monfort-sur-Argens et Saint-Maximila-Sainte-Baume. Le tiers restant comprend des monuments ornés d'une statue, d'un groupe sculpté ou d'un bas-relief (Mazaugues, Bras, Carcès, Nans-les-Pins et Pourcieux, Barjols et Pontevès), des monuments architecturés (un mausolée à Tourves et un portique à Camps-la Source) et une stèle (Rocbaron).

Chaque monument porte un discours construit grâce à l'iconographie adoptée, aux inscriptions et à l'emplacement choisi. Quatre grandes familles peuvent être distinguées¹²⁷ :

- le monument civique. Il s'agit d'un simple obélisque, dénué de symbole patriotique -exceptée la croix de guerre - et portant l'inscription « mort pour la France ». Il est installé sur une place publique ou un carrefour fréquenté. À Bras et Pourcieux, il est surmonté par un soldat au repos.
- le monument patriotique. Également sur un lieu de passage, il préfère la mention « mort pour la Patrie » ou « PRO PATRIA » et fait référence à l'honneur, la gloire ou l'héroïsme. Il est orné d'un coq gaulois à Entrecasteaux ou d'une Victoire à Montfort-sur-Argens. Il présente un Poilu mourant étreignant le drapeau à Carcès, porté par une allégorie de la République à Varages.
- le monument funéraire. Élevé dans le cimetière ou à proximité de l'église, son décor se limite à des palmes et des couronnes.
- le monument pacifiste. Il fait figure d'exception. À Mazaugues, un Poilu est représenté dans son dernier souffle. L'inscription, dépourvue de référence à la Patrie, rend hommage aux « victimes de la guerre ». Elle est complétée en 1936 par l'ajout de plaques en marbre portant les maximes suivantes : « A bas toutes les guerres ! Vive la République universelle des Travailleurs, le conseil municipal élu en 1935 », « L'union des Travailleurs fera la paix du monde, Anatole France » et « L'humanité est maudite, si, pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement, J. Jaurès ».

PAIX ET UNION SACRÉE

Si les commémorations explicitement antimilitaristes sont rares, le discours dominant est bien celui du rejet de la guerre et de ses horreurs. Les monuments ne sont pas édifiés à la gloire de l'armée et peu ont recours au vocabulaire guerrier. La France en deuil pleure ses morts et aspire à la paix. À Garéoult et Varages, les monuments arborent l'inscription « PAX ». L'obélisque de Seillons-Source-d'Argens est couronné d'une étoile à cinq branches, en dépit de l'avis de la commission artistique. Son sens est explicité par l'instituteur du village Elie Florens : « ne voyez pas l'étoile rouge, elle fut placée là lors de sa pureté pour servir de symbole. Elle exprime dans le brillant de sa clarté dominant le monde, la pensée des soldats. Elle nous dit au nom des morts sur le champ de bataille dans un cri puissant du dernier souffle, ne vous battez jamais, la plus belle et l'ultime leçon d'un soldat mourant dans sa jeunesse »¹²⁸. Une étoile similaire était prévue à Pourrières mais cette fois, la recommandation de la commission a été suivie.

Temps du deuil donc, mais aussi de l'unité nationale. Désormais, la République n'appartient plus à un parti, elle se confond avec la Nation. Elle perd d'ailleurs parfois ses attributs de Marianne, au point de se confondre avec d'autres représentations féminines comme la commune, la Mère Patrie, la Victoire ou une figure de veuve.



1. Monument de la Résistance à Tourves, 2013

2. Stèle de Méounes-les-Montrieux, 2014

3. Stèle de Vins-sur-Caramy, 2013

4. Monument aux héros et martyrs de la Résistance de Pontevès, 2014



L'Église se rallie au gouvernement au nom de l'Union Sacrée, malgré une concurrence certaine entre commémoration religieuse et laïque. Ainsi, de nombreuses paroisses commandent des monuments commémoratifs pour leur église, souvent inaugurés avant l'hommage civil.

Dans les villages varois, cette Union Sacrée est la plupart du temps respectée et le clivage blanc-rouge passe au second plan. Cette volonté de rassemblement s'exprime notamment lors des cérémonies d'inaugurations, à divers degrés selon les communes. À Montmeyan, la matinée est dédiée aux célébrations religieuses, l'après-midi aux commémorations laïques. À Rougiers, le cortège précédé par le drapeau tricolore en deuil est suivi par les deux harmonies de la commune (la rouge et la blanche), les pupilles de la Nation et orphelins de la guerre, les écoles, les familles des soldats disparus, les mutilés de guerre, les invités officiels, le conseil municipal, la commission administrative du bureau de bienfaisance et le comité du monument. Les deux harmonies jouent en alternance. La Lyre républicaine donne *la Marseillaise* (au tombé du voile) et le *concert des Anges* (Andante). La Lyre provençale, affiliée au cercle blanc de la commune, joue quant à elle *l'Andante* religieux.

Exceptionnellement, l'installation du monument peut raviver les tensions politiques. À Pourrières, le conseil municipal présidé par le maire rouge Jules Michel décide de faire enlever une croix monumentale pour permettre l'érection du monument aux morts et l'aménagement de

la place. Cette décision est reçue comme une provocation par le curé de la commune, qui entretient depuis plusieurs années des rapports houleux avec la municipalité.

LES MONUMENTS DE LA GUERRE DE 1939-1945

Les noms des morts sont le plus souvent inscrits sur l'obélisque de 1914-1918. Quelques monuments sont tout de même édifiés indépendamment. Un obélisque tronqué est notamment érigé à Tourves. Sa réalisation a été impulsée par le Sporting Club de la commune. Une délibération datée du 11 juillet indique que cette association a pris la décision d'élever un monument à ses trois membres : Paul Rougier, Léon Paraque et Albert Sotgui, morts pour la Libération de la France. Le conseil municipal souhaite que ce monument, élevé grâce aux souscriptions de la population entière, soit placé sur une place publique du village et célèbre la mémoire de tous les morts de la guerre, sans distinction. La proposition du Sporting Club est finalement retenue, puisque le monument se dresse aujourd'hui dans l'enceinte du stade. Au Val, deux plaques commémoratives ont été installées sur deux pierres de meule de part et d'autre de la mairie.

Alors que les hommages de la précédente guerre se dressaient au centre des villages, stèles et monuments prennent place dans les collines, terre de refuge des maquisards. Elles commémorent l'action de la Résistance et ses épisodes héroïques ou tragiques : exécutions à la grotte de Vins-sur-Caramy, dans les massifs du Bessillon (entre Pontevès et Cotignac) et du Siou-Blanc (Méounes-les-Montrieux), combat aérien mené au-dessus de Rocbaron par le pilote de l'aéronavale Marcel le Bihan, crash du lieutenant Robert Gorge à La Celle, immobilisation d'une compagnie de l'armée allemande dans la Sambuc à Nans-les-Pins, dépôts d'armes à La Celle et Mazaugues...

Ces faits sont la plupart du temps signalés sur une stèle, une plaque fixée sur un rocher ou de petites tombes. Le monument dédié aux héros et martyrs du Bessillon a été sculpté par Victor Nicolas, Montmeyannais, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, résistant et président du Comité local de Libération. Il a été assemblé par Aller Monai, maçon de Barjols. Il représente un jeune Résistant agonisant. Sur la base, deux bas-reliefs figurent à droite les soldats Allemands casqués tenant en joue, à gauche, un groupe d'hommes sans défense. Une plaque commémorative, fixée sur la base du monument, liste les victimes de deux épisodes meurtriers du 27 juillet 1944.

LES OBJETS COMMÉMORATIFS

Les monuments aux morts sont les témoins les plus connus - car les plus visibles - de la commémoration villageoise. Ils s'accompagnent pourtant de la réalisation de nombreux objets commandés par les municipalités ou offerts par les habitants.

Les communes de Correns et Saint-Martin-de-Pallières conservent un tableau commémoratif offert par l'Union des grandes associations françaises aux communes après la Grande Guerre, signé Jean-Alexandre Coraboëuf (1870-1947). Il représente une Victoire couronnée de lauriers inscrivant le nom des soldats disparus de la commune, sous le regard d'un Poilu appuyé sur son fusil. A leurs pieds est assise une figure de veuve devant les palmes et deux drapeaux. De nombreux symboles en lien avec la République, la victoire et le sacrifice sont représentés : coq, palmes, laurier, drapeau, épée, couronne. La mairie d'Entrecasteaux possède une œuvre similaire, réalisée par Firmin Bouisset en 1915 et diffusée par l'éditeur Fernand Nathan. A Tourves, une plaque commémorative est placée dans le vestibule de l'hôtel de ville. Elle a été achetée grâce aux bénéficiaires de la boulangerie municipale, créée le 20 novembre 1915 suite à une grève des boulangers.



1. Portraits des soldats morts pour la France à La Roquebrussanne

2. Portrait d'Augustave Bonnaud, mort pour la France
Mairie de Châteauevert

Le souvenir des victimes de la guerre est également entretenu par le biais de photographies exposées dans la mairie. Les communes d'Esparron-de-Pallières, La Roquebrussanne, Le Val, Montmeyan et Saint-Martin-de-Pallières présentent les photographies des disparus. Quatorze portraits recouvrent également les murs de la salle du conseil de Mazaugues. Le portrait d'Augustave Pons Bonnaud, unique Castelverdois mort pour la France pendant la Première Guerre mondiale, tient lieu de monument aux morts pour Châteauevert. Enfin, un tableau, exposé dans la salle du conseil municipal de Varages, dresse la liste des soldats morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918. Leur nom est accompagné d'un portrait photographique, complété de l'âge de la mort, date et lieu du décès. Il a été réalisé par Dieudonné, calligraphe expert à Marseille, et a été offert à la commune par l'instituteur Augustin Icard, en souvenir de son fils et de ses élèves tombés pour la Patrie.

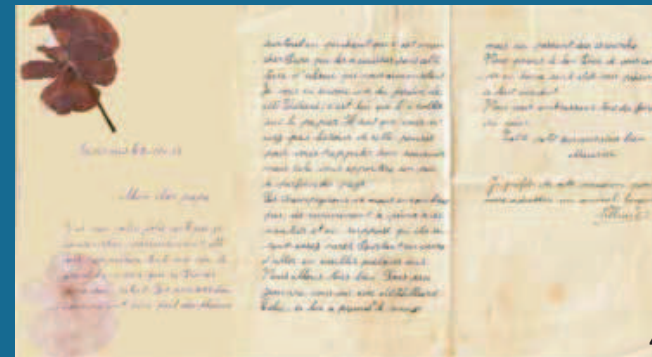
Des objets ou vêtements ayant appartenu à des victimes de la guerre sont parfois exposés dans les bâtiments municipaux. Un costume de déporté, offert par Monsieur Pierre Dani à Monsieur le Maire de Pourrières le 3 juin 2010, est ainsi exposé dans l'hôtel de ville. Il a appartenu à Joseph Alexandre Marius Dani (1917-2010), ancien patriote de la Centrale d'Eysses, résistant, prisonnier politique. Il a été condamné par le régime de Vichy, déporté et détenu au camp de Dachau de 1942 à 1945. Le triangle rouge, cousu sous l'étiquette de la veste, identifie les prisonniers politiques.

LA VIE QUOTIDIENNE SOUS LA GRANDE GUERRE

Elle est illustrée par une profusion de cartes postales et photographies. Elles s'accompagnent de lettres de correspondances et d'objets fabriqués dans les tranchées. Ces témoignages, très souvent conservés au sein des familles, sont parfois exceptionnellement réunis. Ce travail a été mené à Tavernes par le club photo les Explorateurs du Temps. Il a donné lieu à une exposition présentée dans la mairie à l'occasion du Centenaire de la guerre de 1914-1918, qui permet d'entrevoir la richesse et l'intérêt historique de ces collections privées.



3 à 7. Photographies réalisées dans le cadre de l'exposition sur la Grande Guerre à Tavernes en 2014





VINS-SUR-CARAMY : FONTAINE DE LA RÉPUBLIQUE

Période historique : Troisième République
Date : 1889

Cette fontaine aurait été financée par souscription publique et inaugurée à l'occasion du Centenaire de la Révolution en 1889. Les délibérations de la commune ne comportent aucune indication qui permette d'éclairer le contexte de sa réalisation.

Comme à Rians, la figure de Marianne est installée à proximité du lavoir. L'allégorie de la République est vêtue à l'antique. Elle tient d'une main une épée et de l'autre les tables de la Constitution et des Droits de l'Homme. Sa tête est ceinte d'une couronne de laurier ornée d'une étoile au-dessus du front. Des chaînes brisées sont disposées à ses pieds.



TOURVES : MONUMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Période historique : Troisième République
Date : 1891

Auteur(s) : Stanislas Clastrier (sculpteur) ; Rebuffat Raoul (marbrier)

Le premier monument élevé sur le cours était surmonté d'une statue de la déesse Hébé, aujourd'hui disparue. Elle avait été récupérée pendant la période révolutionnaire dans le parc du château de Valbelle, tout comme son piédestal. En 1891, le monument « révolutionnaire » devient républicain par l'installation d'un buste de Marianne réalisé par Stanislas Clastrier, sculpteur marseillais, élève de l'école nationale des Beaux-Arts de Paris. Les travaux sont financés par souscription publique.

Lors des fêtes organisées pour la commémoration du Centenaire de la République les 21 et 22 septembre 1892, un bouquet est déposé devant le buste de Marianne et le banquet est dressé au pied du monument¹²⁹. Longtemps, il va rester le lieu privilégié des manifestations républicaines ou patriotiques. Ainsi, l'itinéraire du défilé du 14 juillet 1945, tracé par le comité des fêtes, prévoit un arrêt devant le monument à la République pour y déposer une gerbe de fleurs¹³⁰.

Le buste est remplacé en 1963. Il est commandé à Raoul Rebuffat, marbrier marseillais issu d'une famille tourvaïne.



NÉOULES : FONTAINE DE LA RÉPUBLIQUE

Période historique : Troisième République
Date : 1893

Auteur(s) : Laire (architecte) ; Bailly (sculpteur) ; Gasne L. (fondeur) ; Tusey (fabrique)

La fontaine de la République a été réalisée sous le mandat du maire Bremond par M. Laire, architecte du Département, également auteur du groupe scolaire de la commune. La fontaine est surmontée d'une allégorie de la République brandissant un rameau d'olivier, symbole de paix. Le modèle de cette statue en fonte bronzée a été sculpté par Bailly et fondue par L. Gasne dans les fonderies d'art Tusey, dans la Meuse. Un exemplaire identique couronne la fontaine du village de Tourouzelle, dans l'Aude. Devant le fût, un moissonneur allongé sur des épis de blé évoque l'abondance et la République nourricière. Une plaque sur le socle porte l'inscription « A la gloire de la République française ».

Le monument-fontaine est inauguré le 30 avril 1893. La cérémonie est relatée dans le journal le Var républicain. Le correspondant décrit le tombé du voile : « la statue de la République, drapée d'une superbe robe rouge est découverte et se montre à la foule sous un aspect ravissant de force et de jeunesse - Marseillaise ! »¹³¹. Il évoque le cortège de la mairie à la place et les discours des citoyens Charlais et Faure, qui appellent à l'union de tous les républicains pour la reconquête de l'Alsace et la Lorraine.



SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS : PROJET D'ADDUCTION D'EAU

Période historique : Troisième République
Date : 1910

L'eau est conduite dans le village de Seillons-Source-d'Argens par travaux d'adduction en 1910. Le 20 janvier 1913, le ministère des Beaux-Arts attribue à la commune un buste de la République en bronze. Le 1^{er} mai suivant, le conseil municipal décide de déplacer et rehausser la fontaine de la place de la mairie afin d'accueillir le buste, « comme un témoignage perpétuel de gratitude envers le gouvernement de la République qui nous a aidés à procurer aux habitants une eau abondante et pure »¹³².

Marianne est le modèle proposé par le sculpteur Jean Antoine Injalbert pour le centenaire de la Révolution française en 1889. Cachée sous l'Occupation allemande dans une cave, elle a échappé à la récupération des métaux non ferreux. Le buste, les fontaines et la cave coopérative sont inaugurés en août 1913 en présence du député Octave Vigne, au cours d'une grande fête républicaine organisée sur deux jours¹³³. La fontaine a été déplacée dans les années 1980.



FORCALQUEIRET : FONTAINE DE LA LIBERTÉ ?

Période historique : Troisième République

Date : vers 1930

Auteur(s) : Moreau Mathurin (sculpteur) ; Val d'Osne (fabrique)

La fontaine aurait été érigée sous la municipalité de Victorin Maunier (1925-1933). Elle est ornée d'une gracieuse statue. Il s'agit du modèle « Aurore » réalisé par le sculpteur Mathurin Moreau au cours de sa collaboration avec les fonderies du Val d'Osne. Ses œuvres, qui connurent un grand succès, sont largement répandues en France et en Amérique latine.

La statue, qui représente une jeune femme portant un flambeau, évoque l'allégorie de la Liberté éclairant le monde offerte par le peuple français aux États-Unis à l'occasion du centenaire de la Déclaration d'indépendance américaine. Elle pourrait à ce titre être un exemplaire tardif des monuments républicains varois.

La fontaine a été déplacée il y a quelques années ; elle se trouvait autrefois au bord de la route départementale. La statue a été plusieurs fois repeinte. Brisée en 2015, elle est actuellement en attente de restauration.



COTIGNAC : MONUMENT AUX MORTS

Période historique : Troisième République

Date : 1919

Auteur(s) : L'homme Jean-Louis (sculpteur)

Le conseil municipal de Cotignac propose la construction d'un monument aux morts dès le mois de mai 1916. La décision définitive est prise deux ans plus tard, le 17 décembre 1918. Un comité est créé le 29 décembre ; il est chargé de réunir les fonds et de choisir le monument.

Le projet est confié au sculpteur Jean-Louis L'homme, qui en dresse les plans et devis le 20 janvier 1919. Ce dernier imagine un obélisque derrière lequel se dissimule un Poilu, muni de son équipement. La somme nécessaire est obtenue grâce aux souscriptions publiques (3 452 francs), complétées par l'aide de la commune (5 000 francs), des deux coopératives agricoles (2 000 francs), de l'État (600 francs) et de dons (2 620 francs).

Le monument de Cotignac présente une composition originale et émouvante, qui tranche avec les œuvres de série réalisées par des industriels. Il a été démonté et restauré par l'entreprise Pesce de Vidauban début 2013, avant de réintégrer la place de l'Hôtel-de-Ville en avril de la même année.



VARAGES : MONUMENT AUX MORTS

Période historique : Troisième République

Date : 1920

Auteur(s) : Honoré Fernand Dominique (sculpteur)

Le monument est réalisé par Fernand Dominique Honoré, sculpteur à Marseille et auteur du monument aux morts de Lascours (Bouches-du-Rhône). Il est inauguré le 14 mai 1920.

En couronnement, une allégorie de la République française porte un soldat mort et tient un drapeau. La face principale de l'obélisque est sculptée d'un décor en haut-relief : une figure féminine représentant la Ville, la tête voilée en signe de deuil, inscrit l'hommage « VARAGES à ses enfants » sur la pierre. Les armoiries de la commune sont sculptées dans sa partie supérieure. Les autres faces sont ornées d'un coq gaulois, d'un trophée et d'un motif décoratif composé de cornes d'abondance, d'une faucille et d'une bannière sur laquelle est inscrit le mot PAX, symbolisant l'abondance en temps de paix.

Chaque face du piédestal reçoit une plaque gravée. L'une d'elle est ornée en son centre d'un médaillon en marbre représentant Georges Clémenceau. Une épreuve en terre cuite de ce portrait est conservée au musée des faïences de Varages.



SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME : MONUMENT AUX MORTS

Période historique : Troisième République

Date : 1920

Auteur(s) : Agnel Louis (sculpteur)

Le projet d'un monument aux morts sur le boulevard de la Liberté est présenté par le sculpteur Louis Agnel au conseil municipal du 28 septembre 1920. Il est inauguré le 10 juillet 1921.

Louis Agnel est tailleur de pierre, sculpteur et marbrier à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Il a été formé à l'école nationale des Beaux-Arts de Marseille. Il réalise également le monument aux morts de la commune de Garéoult.

Le monument est en pierre de Cassis avec des reliefs rapportés en marbre de Carrare. Il se compose d'un piédestal supportant un obélisque tronqué. Une jeune femme, debout sur le piédestal, tient une palme de sa main gauche et écrit sur l'obélisque de sa main droite « Hommage et Reconnaissance ».



MONTMEYAN : MONUMENT AUX MORTS

Période historique : Troisième République

Date : 1921

Auteur(s) : Moussu (sculpteur)

Le monument aux morts de Montmeyan a été élevé par souscription publique. Il a été réalisé par M. Moussu, sculpteur à Riez. Il se compose d'une base portant un obélisque orné d'une couronne funéraire, d'une palme et d'une croix de guerre. Il est surmonté par une urne funéraire.

Le monument est inauguré le 23 octobre 1921. La journée débute par une messe à laquelle assiste le comité local. Au chant du *De Profundis*, le cortège se rend en procession jusqu'au monument communal pour sa bénédiction, avant de retourner à l'église en silence. L'après-midi est consacrée à la cérémonie laïque. Le cortège part cette fois de l'hôtel de ville et se compose d'invités officiels (préfet, sous-préfet, président du Conseil Général, maires...) et des enfants des écoles accompagnés de leurs maîtres. Le garde-champêtre porte le drapeau tricolore. Le chemin conduisant au monument est ponctué d'arcs de triomphe ornés de guirlandes et drapeaux tricolores. Les discours et l'appel des morts sont suivis par le chant de la *Marseillaise*, qui clôture la cérémonie.



BARJOLS : MONUMENT AUX MORTS

Période historique : Troisième République

Date : 1923

Auteur(s) : Récubert Jules (sculpteur)

Réalisé par le sculpteur barjolais Jules Récubert, il est érigé par souscription publique. Les coopératives la Fourmi et la Barjolaise, la société de secours mutuels la Fraternelle, les cercles Georges Clémenceau et de la Concorde Républicaine, le syndicat des Travailleurs et Industriels et la coopérative vinicole de Pontevès participent financièrement. Jules Récubert prend à sa charge les transports, la pose et l'exécution de la sculpture.

L'emplacement est choisi par référendum, grâce à un questionnaire intégré au bulletin de souscription. Une maquette est exposée dans la vitrine du magasin Balmet. Le bas-relief gauche représente les soldats partant au combat, enjoués et confiants. Le bas-relief opposé dépeint leur retour, les visages marqués.

Lorsqu'il réalise ce monument, Jules Récubert revient de quatre années au front, au cours desquelles il a eu l'occasion de croquer de nombreux Poilus. Son expérience des tranchées lui permet d'en dresser un tableau vivant, dans lequel les Barjolais ont longtemps reconnu les portraits de certains de leurs disparus. Le vers gravé sur la base « Pauvres martyrs obscurs, humbles héros d'une heure, je vous salue et je vous pleure » est tiré de l'opéra « Patrie » du compositeur Emile Paradilhe en 1886.

HYGIÈNE ET POLITIQUE SOCIALE



Lavoir de Pontevès, 2015

SYSTÈMES D'ADDUCTIONS D'EAU ET LAVOIRS

En Provence, où l'accès à l'eau est synonyme de prospérité, sa distribution est un enjeu majeur pour les municipalités. La création d'un réseau de fontaines et l'aménagement d'un lavoir représentent un progrès majeur dans les villages souvent associés, comme on l'a vu, à la célébration de la République. A cela s'ajoute un intérêt grandissant pour les questions de salubrité publique, mises au premier plan avec le succès des théories hygiénistes au milieu du 19^e siècle.

Espaces féminins par excellence, les fontaines et lavoirs ont de plus une fonction éminemment sociale. Les femmes s'y retrouvent quotidiennement pour puiser l'eau nécessaire à leurs tâches quotidiennes, rincer et laver le linge familial. Leurs conversations tournent parfois à la dispute, obligeant certaines communes à réglementer ces réunions informelles. Un arrêté municipal de la commune de Signes, daté de 1934, précise notamment qu'« Elles ont le droit de dire tout le mal qu'elles pensent du Gouvernement, du Conseil Général, du Maire (...), des Administrations publiques, etc, etc, mais elles ne doivent jamais se disputer avec leurs voisines et surtout les coups de langues ne doivent jamais dégénérer en coups de battoirs. »

Au 18^e siècle, les lavoirs sont aménagés sur un cours d'eau à proximité du village. Certains se signalent encore aujourd'hui par la présence de pierres plates. Ces lieux sont souvent éloignés

du village, parfois de plusieurs kilomètres. Sur le chemin du retour, les femmes rapportaient le linge mouillé dans des brouettes.

Progressivement les lavoirs quittent les cours d'eau de plus en plus pollués par l'activité industrielle. La loi du 3 février 1851 subventionne à hauteur de 30 % la construction de lavoirs couverts. Elle a pour objectif d'améliorer le quotidien des femmes et de prévenir les épidémies. La commune de Vins-sur-Caramy décide en 1852 de moderniser son installation, considérant que « Le lavoir est dangereux pour la santé des femmes elles sont obligées de s'accroupir agenouillées, subissent la pluie, sont exposées aux piétinements des animaux » et que s'il était couvert, « les rhumes et les refroidissements que contractent les mères de famille ne seraient plus aussi fréquents »¹³⁴. Cet aménagement constitue un réel progrès bien que le bassin au ras-du-sol oblige encore les lavandières à travailler à genoux.

La population est demandeuse de ces équipements, surtout dans les quartiers nouvellement urbanisés. À Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, une fontaine avec lavoir est construite en 1880, à la suite d'une pétition lancée en 1876. Édifiée près de la porte Barboulin, à l'extérieur des anciens remparts, elle sert aux habitants du quartier qui y trouvent leur eau quotidienne, aux femmes qui y lavent le linge et aux paysans qui y mènent boire leurs troupeaux.



Les équipements de la seconde moitié du 19^e siècle sont souvent modernisés voire remplacés au début du 20^e siècle. A Pourcieux, le réseau de distribution créé en 1850 est défec-tueux et ne suffit plus aux usages domestiques. Le 11 janvier 1909, le conseil municipal décide de faire appel à un ingénieur du corps des Ponts et Chaussées afin de remédier au problème d'alimentation en eau potable. Le projet est dressé par Verlaque le 31 août. Il comporte la réfection des canalisations, l'établissement d'un réseau de distribution dans le village et d'appareils de puisage, la construction d'un réservoir d'eau de 100 mètres cube et d'un lavoir couvert. Ce dernier est construit en 1911.

A Mazaugues, la rivière Caramy coule au centre de l'agglomération. Par souci de salubrité, elle est enfouie dans les années 1880 et un premier lavoir est construit en 1888 près de la grande fontaine. En 1911, un nouveau projet prévoit l'installation



d'un lavoir, d'une douche et de toilettes publics. L'eau des sources du Carami est acheminée via une canalisation de 96 mètres de long.

De nombreux lavoirs sont construits dans les années 1930. Leur agencement répond à la demande de plus de confort : ils sont couverts et comportent deux ou trois bassins surélevés pour permettre aux lavandières de travailler debout. Autre innovation : les bassins sont construits en béton. En 1937, le conseil municipal de Correns décide la construction d'un lavoir plus moderne au lieu-dit la Condamine, à proximité d'une fontaine datée de 1862 refaite à cette occasion. Il est à l'abri de la pluie, à l'écart des rives boueuses du fleuve et équipé d'un bassin haut constitué de deux bacs distincts pour le nettoyage et le rinçage.

BAINS PUBLICS

Les bains publics se développent en priorité dans les villages qui comptent une importante population ouvrière. A Barjols, cité de tanneurs, une pétition circule dès 1814 pour l'ouverture d'un établissement. Ce projet précoce est lancé à l'initiative d'un habitant de la commune, Marcel Mathias Mourlaque, qui demande à la municipalité de bien vouloir lui accorder la concession d'un denier de l'eau des fontaines. Il se propose de l'acheminer via une canalisation jusqu'à une maison qu'il a en location¹³⁵. Pour appuyer sa requête, il promet d'offrir chaque jour un bain gratuit à un indigent qui sera désigné par la commune. Les autres usagers devront s'acquit-

1. Ancien lavoir de Saint-Maxime à Tavernes, 2015

2. Lavoir de Pourcieux, 2015

3. Plan de distribution de l'eau potable à Varages, 1892
Archives Départementales du Var, 2 Op 148/5

4. Quartier des tanneries de Barjols, 2014



ter de la somme de 50 centimes. La municipalité ainsi que les services de la préfecture acceptent ces conditions.

La majorité des projets d'établissements de bains-douches se concrétise pendant l'entre-deux-guerres. Ils sont souvent aménagés dans la mairie, la salle des fêtes ou le groupe scolaire. Leur installation sur le territoire est fortement liée à l'exploitation de la bauxite et au socialisme municipal. En 1937, la municipalité de Mazaugues décide d'aménager des bains-douches dans le préau de l'école des filles¹³⁶. Le projet se justifie en raison des « nombreux ouvriers, travaillant dans les mines de bauxite », qui habitent la commune « et ne possèdent pas, chez eux, ce confort indispensable à l'hygiène »¹³⁷. Jusqu'alors, ces derniers se rinçaient dans les fontaines du village à leur retour de la mine¹³⁸.

Les plans sont dressés par l'architecte Henri Drapéri. Ils comportent six cabines de douches et deux salles de bains avec baignoires¹³⁹. L'eau chaude et le chauffage central de tout le bâtiment sont obtenus grâce à une chaudière et un brûleur à mazout à marche automatique. Les travaux sont réalisés par la Maison L. Fage et sont reçus le 7 décembre 1939¹⁴⁰.

Un arrêté du maire du 29 août 1938 fixe le règlement des bains-douches de Mazaugues. L'établissement est exploité en régie directe. Il est ouvert le mardi de 16h à 18h30, le jeudi de 8h à 11h30 pour les femmes et les enfants, le jeudi de 16h à 18h30, le dimanche de 8h à 11h30 et le cas

échéant le samedi de 16h à 18h30. Les usagers doivent se présenter à la mairie les cinq derniers jours de chaque mois afin d'acheter leurs tickets. Le prix des douches est fixé à 1,50 francs pour les adultes et 0,50 francs pour les enfants, le prix des bains s'élève à 2,50 francs¹⁴¹.

La municipalité de La Roquebrussanne envisage également l'installation de bains-douches au rez-de-chaussée de la mairie dès 1938. Le projet est suspendu par la Seconde Guerre mondiale. Il renaît dans les années 1950 suite à l'aide apportée par l'Assemblée départementale¹⁴². Sa réalisation est jugée urgente compte tenu qu'une mine de bauxite occupe plus de trente ouvriers domiciliés dans la commune. Les plans sont dressés par l'architecte Barla en 1952¹⁴³. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Aimé Solliers et sont achevés le 8 octobre 1954¹⁴⁴.

Le même souci hygiéniste participe au développement des sanitaires publics dans l'entre-deux-guerres. À Nans-les-Pins, la municipalité décide en 1925 d'en équiper la commune pour l'usage des habitants et des touristes. Le village en est encore dépourvu,

« de sorte que tous les recoins obscurs ou un peu écartés du centre de l'agglomération servent à l'isolement des personnes peu soucieuses de la santé publique et, en divers points, des ordures s'évalent aux yeux des passants.



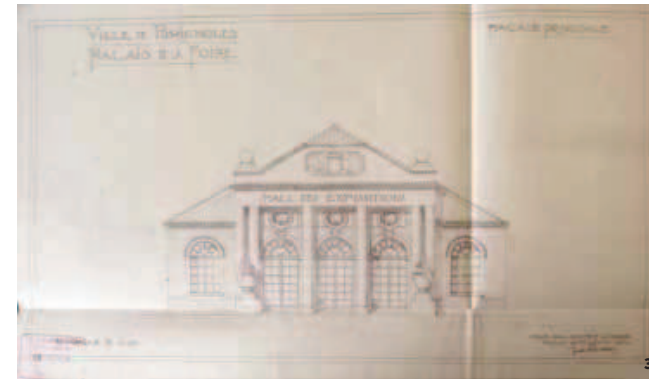
1. Projet de chauffage central et installation de bains-douches au sous-sol de la mairie-école de Mazaugues, 1938

Archives communales de Mazaugues

2. Ancien couvent des Ursulines de Brignoles, 2014

3. Projet de Palais de la Foire à Brignoles, façade principale, 1936

Archives Départementales du Var, 2 Op 37/7



Jusqu'à présent, la municipalité a été impuissante à faire cesser cet état de choses créé par une habitude invétérée et sans gêne [...]»¹⁴⁵.

Le projet est confié à l'architecte Auguste Monnard. Ce dernier prévoit la construction de deux édifices situés l'un dans la partie haute du village, dans la rue dite « La Placette » et l'autre dans la partie basse derrière les anciennes écoles communales, à proximité du Cours. Les travaux sont achevés en 1926.

MAISONS DU PEUPLE ET FOYERS MUNICIPAUX

Les maisons du peuple apparaissent à la fin du 19^e siècle en Europe et témoignent d'une volonté politique municipale d'offrir à la population ouvrière des espaces dédiés à la vie syndicale et sociale. Le Val, qui compte une importante population de mineurs, décide d'en construire une en 1937 avec salle de réunions, salle des fêtes, cantine scolaire et douches.

Au début des années 1930, la municipalité brignolaise envisage de transformer le couvent des Ursulines en maison du peuple¹⁴⁶. Le projet est initié par une lettre de la Section brignolaise du Parti Socialiste SFIO, suite au Congrès qui s'est tenu dans la commune les 2 et 3 mai 1931.

« Dans cette lettre la section exprime le regret que Brignoles ne possède pas une salle de réunion suffisamment grande et convenablement aménagée et demande que soit mise à l'étude le projet de donner à notre cité une grande et belle salle de réunion installée dans une MAISON DU PEUPLE [en majuscule dans le texte] pour laquelle l'ancien couvent des Ursulines semble tout désigné »¹⁴⁷.

Le maire propose suite à la lecture de ce courrier d'étudier la possibilité de transformer l'ancien couvent pour y aménager une salle de réunion, une salle de spectacle, des bains douches, des salles de réunion pour sociétés, ouvriers, dispensaires et transformation du jardin en jardin d'enfants.

Le conseil municipal décide de faire appel à l'architecte Jules Roustan. Son projet comprend la création d'une salle de conférences qui pourra être utilisée comme salle de spectacle et de cinéma scolaire, un service médical au rez-de-chaussée, une salle de réunion dans l'ancienne chapelle, une salle de récréation couverte pour l'école des filles, des salles de comités, secours mutuels, commissions, syndicats au 1^{er} étage, plusieurs classes côté cour, un logement de gardien, des salles de réunion, salles pour syndicats et salle de musique au 2^e étage.

En 1936, la municipalité sollicite à nouveau Jules Roustan pour la réalisation d'un pavillon des expositions. Le projet doit comporter un vaste bâtiment destiné à l'exposition des objets et produits régionaux pendant la période où se tient la foire de Brignoles et pouvant être utilisé le reste de l'année comme salle de réunion et salle de fêtes.

Jules Roustan conçoit un vaste hall avec un vaisseau central flanqué de deux bas-côtés et d'une salle longitudinale à l'arrière. Il ménage un espace disponible à l'avant du bâtiment pour laisser la possibilité à la commune d'agrandir le bâtiment ultérieurement. La façade principale, provisoire, est donc traitée « avec le maximum d'économie » ; l'architecte a recherché « une ordonnance très simple et de caractère régional »¹⁴⁸.

Dans une lettre datée du 30 novembre 1936, le préfet confirme au maire de Brignoles qu'il est acquis au principe d'aménagement d'un palais de la foire. Il lui indique que ce projet peut être compris dans le plan des grands travaux contre le chômage et ainsi bénéficier du concours financier de l'État (circulaire du ministre de l'Intérieur du 10 novembre 1936). La commission départementale des Bâtiments Civils reconnaît également l'utilité du projet et émet un avis favorable.

En attendant la fin des travaux, plusieurs manifestations sont organisées aux Ursulines. Elles témoignent autant de la vitalité politique que de la domination des forces de gauche dans l'arrondissement de Brignoles dans les années 1930. La salle est louée au parti communiste le 30 janvier 1938 pour le meeting de Charles Gaou, organisé à l'occasion du rassemblement paysan¹⁴⁹. La salle est également prêtée aux membres du cercle Raymond Guyot (dirigeant du parti communiste français), à la section « Paix et Liberté » de Brignoles, à la section du parti SFIO ou encore à l'étoile sportive brignolaise¹⁵⁰. Elle accueille aussi bals (bal de l'étoile sportive, bal au profit de l'Espagne Républicaine), réunions (réunion du comité fédéral du parti SFIO) et meetings.

Le palais de la Foire est utilisé dès juin 1938 pour la tenue du Congrès Paysan¹⁵¹. Il remplace complètement la salle des Ursulines à partir de 1939. Le comité du Front Populaire y organise une soirée dansante au bénéfice des réfugiés espagnols accueillis par la commune le 12 février. Le député Charles Gaou y revient pour un meeting en juin 1939.



MAZAUGUES : LAVOIR

Période historique : Troisième République
Date : 1910

Le 26 juin 1910, le conseil municipal décide l'achat du terrain de la veuve Roubaud afin d'y faire construire un lavoir public. Ce nouvel équipement doit remplacer les bassins aménagés en 1888 près de la grande fontaine. Le projet prévoit également l'installation d'une douche et de toilettes publiques dans le village.

Le 25 octobre 1935, la municipalité décide de faire installer de grands châssis vitrés afin de fermer complètement le lavoir et de protéger les lavandières des intempéries. Ces panneaux ont été déposés il y a quelques années.

Le lavoir est surélevé et comporte deux bassins, pour le lavage et le rinçage. Il est protégé par un édifice de plan rectangulaire couvert par un toit à deux pans. Les longs côtés de l'édifice sont percés par cinq arches plein-cintre, fermées en partie basse par une banquette en maçonnerie.



ENTRECASTEAUX : BAINS DOUCHES

Période historique : Quatrième République
Date : 1953

Auteur(s) : Jardet (architecte) ; Basset (entrepreneur)

En France, les douches municipales se développent à la fin du 19^e siècle avec le mouvement hygiéniste. Elles se généralisent dans les années 1920-1930, particulièrement dans les cités ouvrières. Elles sont souvent associées, dans les petites communes, à la mairie, l'école ou la maison du peuple. Les bains douches d'Entrecasteaux, dissociés des autres bâtiments municipaux, appartiennent à une vague de construction plus tardive.

Le 8 juillet 1953, l'architecte Jardet dresse les plans et devis des travaux pour l'installation d'un établissement de douches dans le mur de clôture du jardin du château. Le devis s'élève à la somme de 840 000 francs et comprend trois lots : la maçonnerie (mise en état du local), la plomberie et l'électricité. Le projet est approuvé le 1^{er} août suivant. Les travaux sont exécutés par l'entreprise Basset basée à Salernes (adjudication du 30 octobre 1953). La réception définitive des travaux a lieu le 3 janvier 1955.



LE VAL : FOYER MUNICIPAL

Période historique : Quatrième République

En 1937, la commune du Val cherche à acquérir un immeuble pour construire une maison du peuple, avec salle de réunions, salle des fêtes, cantine scolaire et douches. Le conseil municipal retient dans un premier temps un bâtiment situé sur la place de la Libération (en face de la mairie).

Le foyer municipal est finalement construit vers 1950 sur la place Fournier. Au rez-de-chaussée, deux grands arcs en plein-cintre permettent d'accéder aux douches municipales à gauche, à la salle du foyer à droite. L'étage, percé de grandes fenêtres rectangulaires, accueille une vaste salle de réunions.

VIE ÉCONOMIQUE, ASSOCIATIVE ET PRIVÉE



LES COOPÉRATIVES VINICOLES

Claude Arnaud avec la collaboration de Jean-Marie Guillon

A la lisière de nos centres urbains, là où fut autrefois la limite entre village et espaces cultivés aujourd'hui rattrapée par l'urbanisation, se dressent encore presque partout des bâtiments ou ensembles de bâtiments au volume assez exceptionnel : les caves coopératives vinicoles. Construites pour la plupart durant les premières décennies du 20^e siècle, elles sont pour un certain nombre d'entre elles encore utilisées pour la vinification mais beaucoup ont été reconverties. Certaines ont été détruites. Repères emblématiques dans les communes, elles portent une partie de l'histoire varoise.

COOPÉRATION ET RÉPUBLIQUE

Quand, le 26 août 1913, dans un village pavoisé déjà depuis plusieurs jours, le maire de Seillons, son conseil municipal, la population toute entière et la « *Lyre Seillonnaise* » accueillent le sénateur Louis Martin, le député Octave Vigne, le conseiller général Albert Blanc et quelques autres personnalités, c'est pour procéder à une triple inauguration : celle d'un buste de la République, des fontaines publiques et de la cave coopérative vinicole. Les orateurs salueront le développement des œuvres sociales, les grands avantages de la coopération et le député ira jusqu'à un appel au collectivisme pratique énumérant les bienfaits que les agriculteurs pourraient tirer de la coopération étendue au

chômage, à l'invalidité, à la mortalité humaine, et de l'exploitation en commun de leurs parcelles de terre. Aux discours à la gloire de la République et ses valeurs succéderont le banquet et le bal ouvert aux accents de « *L'Internationale* » joué par un orchestre « d'élite ». On dansera avec animation dans la soirée et tard dans la nuit. Des chants républicains interprétés dans les cafés et sur les places publiques et des farandoles échevelées marqueront durant deux jours à Seillons, la fête de l'Eau et du Vin.

Ce fait anecdotique illustre bien le phénomène de création des coopératives agricoles de production varoises et particulièrement dans le domaine de la viticulture où elles vont se développer fortement. Dans le Var où la puissante insurrection varoise contre le coup d'état de décembre 1851 est l'élément fondateur du « Var Rouge » et où la République démocratique et sociale sera le choix majoritaire des Varois jusqu'en 1914, passant du radicalisme au socialisme, la création des coopératives se développe sur le terreau des valeurs républicaines. A côté de l'action bienfaitrice de la municipalité seillonnaise organisant un réseau d'eau efficace dans le village, de la cave coopérative mère de la démocratie économique et protectrice de la démocratie sociale, il ne manque que l'école pour retrouver le décor militant édifié par la III^{ème} République et décrit par Yves Rinaudo¹⁵² : mairie, école et coopérative y sont des références majeures, symboles du Pouvoir, du Savoir, du Progrès et de la Liberté. A Seillons, c'est dans le sillage de la création d'un syndicat agricole

1. Coopérative vinicole et oléicole du Val, 2015

2. Portanier, tableau du conseil d'administration de la coopérative de Camps-les-Brignoles, 1906



en 1904, d'une caisse d'assurances mutuelles incendiée en 1905 puis d'une caisse locale de crédit agricole en 1906 que, le 18 février 1909, les membres du syndicat agricole constituent la société civile coopérative de Seillons avec un capital social de 8 125 francs constitué de 325 parts de 25 francs dont le premier président sera Lazare Reboul. Mais pour précoce qu'elle soit, la coopérative de Seillons n'est pas la première née en territoire varois.

DANS LE VAR, PIONNIER DE LA COOPÉRATION VINICOLE, LES PRÉCURSEURS : COTIGNAC ET CAMPS-LA-SOURCE

En 1914, on totalise dans le Var 40 coopératives vinicoles dont 4 sont aussi des coopératives oléicoles ; justement, du côté de ces coopératives oléicoles, se créeront, outre les 4 en question, 8 autres unités ce qui porte au nombre de 48 les coopératives varoises dans ce secteur de la transformation du raisin ou de l'olive au seuil du premier conflit mondial. Le Var était en 1914 le département français le mieux pourvu en coopératives vinicoles.

Les premières sociétés coopératives agricoles varoises sont apparues ici en 1905 et elles seront d'abord oléicoles : deux coopératives concurrentes verront le jour à Cotignac cette année-là, *La Défense* et *La Travailleuse* ; parallèlement à l'activité de trituration des olives, l'une comme l'autre deviendront rapidement des caves vinicoles, en 1908 pour *La Défense* et en 1909 pour *La Travailleuse*. L'année qui suivit cette naissance, en 1906, c'est à Camps-la-Source, alors

Camps-les-Brignoles, qu'apparaîtra la première cave coopérative fondée exclusivement pour vinifier les raisins des producteurs campois et cette naissance aura une portée nationale par sa précocité. En effet, la première société coopérative vinicole, *Les Vignerons libres de Maraussan*, apparaît en 1901 dans l'Hérault ; dans un premier temps, elle a pour fonction le stockage et la commercialisation du vin fabriqué chez eux par les coopérateurs ; c'est seulement en février 1905 qu'on décide de créer une cave coopérative où les raisins de tous seraient apportés et vinifiés en commun. Opérationnelle dès l'automne 1905, elle précéda de peu la cave coopérative de Camps créée grâce à l'action de son maire radical-socialiste, le maréchal-ferrant Marcellin Marin. Son idéal de solidarité allait s'afficher sur la façade de la coopérative avec, en grosses lettres, *Union et Solidarité* et, sous le cadran solaire : « *Passant, aqueu cadran marco l'aubo novèlo. Revèillè-ti, paysan e douarbi la parpèlo !* »¹⁵³.

L'action de Marin est déterminante : si la cave de Camps lui doit son existence, il exhorte aussi les viticulteurs des autres communes à l'union coopérative au travers d'articles de journaux, il organise la riposte face à l'imposition de la patente que connaissent les coopératives naissantes (il réunit à cette fin en juillet 1907 à Brignoles les trois coopératives de production agricole varoise) ; il recherche tous les appuis possibles : s'il a le soutien du Dr Balp, président fondateur de la Caisse départementale de Crédit agricole, radical comme lui, il fit adhérer en 1908 la coopérative de Camps à la conservatrice *Union régio-*



1. Coopérative La Travailleuse de Cognac

2. Statuts de la coopérative La Montfortaise de Montfort-sur-Argens, 1913 Archives de la coopérative

3. La Montfortaise au début du 20^e siècle

4. Statuts de la coopérative vinicole et agricole L'Union de Pourcieux, 1912 Archives de la coopérative



nale des Alpes et Provence qui sera dirigée par Raymond Gavoty, succédant dans cette fonction au marquis de Villeneuve-Trans ; à la scission en 1905 de l'Union des syndicats de l'arrondissement de Brignoles créée en 1902, le syndicat agricole de Camps reste dans l'Union qui regroupe les syndicats de gauche mais on retrouvera Marin participant en 1909 à une assemblée générale de la Fédération des syndicats de l'arrondissement de Brignoles regroupant depuis la scission les syndicats de droite. Elu conseiller d'arrondissement en 1907, il aura l'occasion de côtoyer les socialistes varois, le vieux Noël Blache, le premier maire républicain de Toulon en 1870, longtemps président du syndicat agricole de Toulon, l'un des dirigeants de la Fédération viticole créée en 1905 qui appela à manifester à Carnoules le 26 mai 1907 et qui, maire de Besse, promoteur d'une coopérative municipale, fit partie des maires qui, par solidarité, adressèrent la démission de leur conseil municipal au préfet suite aux révoltes vigneronnes de 1907 ; Reuter, conseiller général de Saint-Tropez et premier président de la cave coopérative vinicole de la cité tropézienne ; Vernet, professeur d'agriculture de l'arrondissement de Brignoles, socialiste comme le précédent...

Marin, meneur pragmatique, se réclamant d'un « socialisme pratique » sans fondement idéologique, jouera donc un rôle fondamental dans le développement du mouvement coopératif et la cave de Camps sera longtemps considérée comme un modèle à suivre. Les caves vont se multiplier à la suite de la création de celle de Camps.

LE CENTRE VAR EST AU CŒUR DU MOUVEMENT

Et c'est l'arrondissement de Brignoles, le plus viticole, qui est en pointe et qui accueille près des trois quarts des caves coopératives qui se créent avant le premier conflit mondial. Après Camps, 1908 verra la création des sociétés coopératives vinicoles de Cotignac (*La Défense agricole*), des deux sociétés de Montfort (*La Vigneronne* et *La Montfortaise*), de celle de Néoules (*L'Indispensable*), celles de la Garde et Saint-Tropez puis, quatre nouvelles créations en 1909 *Les Travailleuses* à Cotignac, Bras, Brue et Seillons) ; entre 1910 et 1914, on ne comptera pas moins pas moins de 29 nouvelles naissances dont, en pays brignolais, *L'Emancipatrice* à Besse, *La Carçoise* à Carcès, *La Ruche* à Ginasservis, *La Matavonienne* à Cabasse, la cave de Flassans, *l'Union* à Pourcieux, *La Fraternelle* à Rougiers, *l'Amicale* à Saint-Maximin...

Pour porter ces créations, il y a des hommes volontaires qui, pour la majorité d'entre eux, sont issus du centre Var, même si d'autres personnalités joueront un rôle non négligeable dans la montée en puissance de la coopération varoise¹⁵⁴ : autour de Brignoles, la personnalité incontournable est celle d'Octave Vigne (1867-1945), fils d'un viticulteur exploitant, conseiller municipal élu à Montfort sur la liste « rouge » de 1896 à la guerre, propriétaire-viticulteur, militant socialiste, de 1913 à 1932, président de la coopérative *La Montfortaise* qu'il a fondée, député et président du conseil général du Var, président en 1912 de la Fédération des caves coopérati-

ves viticoles et oléicoles du Var... Son action à la Chambre s'ancre autour de la défense de la viticulture et de la coopération. Dans le Var, il se dépense sans compter pour développer les structures coopératives ; d'autres personnalités de même sensibilité auront un rôle actif dans ce mouvement à l'image d'Hubert Carmagnolle, embauché en avril 1906 comme employé de la coopérative « rouge » de Cotignac *La Travailleuse*, dont il restera longtemps le secrétaire et le fondé de pouvoirs, maire socialiste de Cotignac de 1908 à la deuxième guerre mondiale puis député de Brignoles de 1924 à 1936. Citons aussi François Marius Bouis, maire de Besse, S.F.I.O. conseiller d'arrondissement de Besse, président de *l'Emancipatrice*, vice-président en 1911 de la Fédération des syndicats agricoles, horticoles et viticoles du Var alors qu'il préside l'union des associations coopératives du Var.

Mais le développement de la coopération agricole varoise ne va pas être porté uniquement par des socialistes même s'ils jouent un rôle primordial dans l'extension des coopératives ; les deux autres courants politiques rivaux qui dominent dans le Var sont à l'œuvre pour la même cause à côté des socialistes. Militent aussi pour les coopératives, des radicaux, comme on l'a vu avec Marin qui est l'un des grands électeurs de Clemenceau, sénateur du Var depuis 1902 et architecte d'une première législation sur le vin, mais aussi des représentants du catholicisme social, venus du royalisme, dont le plus actif d'entre eux est Raymond Gavoty.

Raymond Gavoty, propriétaire du Petit Campdumy à Flassans, a été une personnalité importante du monde agricole régional. Il se retrouve en 1908 à la tête de *l'Union des Alpes et de Provence*, qu'il présida jusqu'à sa mort en 1937. Cette association conservatrice et clérical, membre de la Société des Agriculteurs de France, a fait naître syndicats agricoles, caisses de crédit, mutuelles et coopératives. Raymond Gavoty a joué un rôle décisif dans la naissance de la coopérative de Flassans. Sa notoriété lui permit d'être élu député de 1919 à 1924. Défenseur des intérêts agricoles à la Chambre, jouissant d'une notoriété nationale, il participa à la direction de nombreuses institutions agricoles françaises. D'autres personnages moins connus mais non moins intéressants méritent d'être évoqués, à l'image du pharmacien de Carcès, Louis Dauphin.

En février 1905, à Carcès, c'est un syndicat de défense des intérêts agricoles et viticoles, excluant tout discours politique, qui est créé dans le but de « réprimer les abus de la fabrication des vins et de dénoncer la fraude ». Louis Dauphin en est le président. A cette date déjà, avant l'initiative de Camps, il tente de créer une coopérative vinicole. Il échoue mais quelques années plus tard, il parviendra à ses fins et le 5 février 1910 se créera à Carcès, dans la salle principale de la mairie, la société coopérative de produits agricoles *La Carçoise* qu'il présidera. Dès 1907, il fait partie du bureau de la Fédération viticole varoise que préside Reuter, il présidera aussi la Société d'agriculture de Brignoles et le 7 août 1910, il devient le président du bureau provisoire



1. Tableau des membres de la coopérative vinicole et agricole L'Union de Pourcieux

2. Plan du premier bâtiment de l'Union à Pourcieux

Archives de la coopérative de Pourcieux, photo Claude Arnaud

3. Plan du premier bâtiment de l'Union à Pourcieux

Archives de la coopérative de Pourcieux, photo Claude Arnaud



de la Fédération naissante des coopératives de productions agricoles du Var. Louis Dauphin est un personnage complexe, passionné, membre de la société mycologique de France en 1920, membre de l'Académie du Var à partir de 1922, membre actif de la société linnéenne de Provence s'intéressant à l'entomologie, la mycologie et l'archéologie. Propriétaire aisé à classer du côté des « blancs » il ne connaîtra pas la même réussite en politique et, malgré sa renommée et sa bonne implantation locale, il ne recueillera à Carcès même que 8 voix contre 327 à Vigne dans l'élection législative d'avril 1914.

LES RAISONS D'UN SUCCÈS

S'il y a eu des hommes pour porter ces créations, le succès de la coopération viticole dans le Var s'explique d'abord par les crises viticoles d'ampleur considérable du début du 20^e siècle liées à la surproduction : fraude de grande ampleur qui amenèrent les viticulteurs à défendre constamment le bon vin naturel mais aussi arrivée sur le marché de raisins issus des vignes plantées en quantité après le phylloxéra ou vin en provenance d'Algérie. Les anciens d'aujourd'hui témoignent tous de la difficulté de leurs grands-parents à vivre correctement de leur production : petits viticulteurs pour la plupart, mal équipés en matériel vinaire ou vendant leurs raisins sur pieds faute de place, ils étaient souvent à la merci des négociants qui pouvaient faire la pluie et le beau temps. La création d'une cave coopérative constituait alors la meilleure riposte à la crise ; elle libérait l'agriculteur de l'exploitation du négoce ; elle permettait aussi la délégation

de la fabrication du vin rendue plus aisée et performante grâce à la mise en œuvre de matériels et de techniques auxquels le viticulteur isolé ne pouvait accéder. Mais imagine-t-on l'effort, la confiance mutuelle, l'espérance solidaire, bref tout ce qu'il a fallu pour dépasser l'individualisme et accepter de mettre en commun argent et production ? La sociabilité traditionnelle provençale a certainement facilité le regroupement coopératif. La filiation existe entre les structures exprimant ces pratiques collectives depuis les confréries de l'Ancien Régime, les chambrettes et les cercles aux 19^e et 20^e siècles, les associations à vocation ludique, les syndicats agricoles et les outils qu'ils créent : organismes d'assistance mutuelle ou de crédit et les coopératives. La filiation cercle-syndicat agricole-coopérative est avérée quasiment partout.

LA COOPÉRATION VINICOLE VAROISE À SON APOGÉE

Commencée au début du 20^e siècle, la création de coopératives viticoles se poursuit après la guerre de 1914-18. Elle s'étend dans la plaine des Maures, dans le Nord-Nord-Ouest du département. Calquée sur le clivage « Rouges/Blancs », elle conduit parfois à doubler, comme à Pignans, voire à tripler, comme à Saint-Maximin, l'équipement coopératif communal. Presque tout le Var est couvert et un observateur, Pierre Montmajour, peut écrire : « Dans ce cher Var, les hommes ne vont pas à l'église. L'église n'est plus leur temple. Leur temple, c'est la coopérative vinicole, qui est le temple du vin et des hommes ». Cette vague de création se poursuit encore dans les années

1950. On compte alors 104 caves coopératives¹⁵⁵, et une puissante Fédération qui les rassemble presque toutes.

Pour mesurer l'ampleur du mouvement, il faut ajouter aux créations un nombre considérable d'agrandissements, parfois plusieurs pour la même coopérative. Aussi, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, ce sont les deux tiers de la production varoise qui sont logés dans les coopératives. Grâce à elles, non seulement la production varoise s'est accrue, au point de faire la vigne une monoculture, mais, en outre, de très nombreuses exploitations ont pu se maintenir, alors même que leur propriétaire trouvait à s'employer dans l'industrie, le commerce ou la fonction publique.

UNE VIE SOUVENT AGITÉE

Pour arriver à ce résultat, les problèmes qu'il faut surmonter sont très nombreux et certains ont continué à se poser de façon permanente jusqu'aux années soixante. Il faut d'abord apprendre à gérer une comptabilité assez complexe, avec des emprunts, et, le plus souvent, sans personnel formé. D'où bien des déboires, des querelles, parfois des dérivés. Il faut aussi discipliner les coopérateurs, et ce n'est pas le plus facile. Très vite, la question des partiaires - des exploitants qui n'apportent qu'une part de leur récolte, et pas forcément la meilleure - s'est posée, au point de devoir les interdire. Le succès des coopératives entraîne l'afflux de nouveaux membres, petits coopérateurs non paysans, souvent pressés de vendre ou peu enclins à investir.

Avec la crise de surproduction du début des années trente, la vente en commun est souvent remise en cause. Vendre le vin de la collectivité a toujours été un casse-tête, une source infinie de critiques - le bureau ne vend jamais au bon moment, soit trop tôt, soit trop tard ! -, du coup, il arrive souvent que les coopératives abandonnent temporairement la vente en commun pour la vente individuelle..., ce qui est la négation de l'idéal coopératif (et une source d'ennuis comptables). Toutes ces difficultés découragent souvent, provoquent des départs, des cascades de démission et une instabilité chronique des administrateurs. Il n'en reste pas moins que la coopération viticole parvient à surmonter les difficultés internes, vaille que vaille. Elle apparaît de plus en plus comme une garantie devant les crises de surproduction à répétition que l'on connaît, dans les années trente, puis cinquante et soixante, avant que l'ouverture du Marché commun ne soulève d'autres inquiétudes. D'autant que la position du Var, producteur d'un vin honnête, destiné à la masse des consommateurs, mais ne nécessitant pas nécessairement de coupage, a du mal à trouver une place entre les importations de vins d'Algérie et l'« usine à vin » du Languedoc.



1. Coopérative vinicole de Rougiers, 2015

2. Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, devant le cercle philharmonique

3. Cercle de la Jeune France de Rougiers, 2014



LE PASSAGE À LA QUALITÉ

Même si les domaines jouent un rôle moteur dans le passage d'une viticulture de quantité à une viticulture de qualité, les coopératives savent prendre ce tournant. Elles parviennent aussi, pour la plupart, à engager la modernisation des équipements, à adopter de nouvelles méthodes de vinification, à passer d'une production dominante en rouge à celle du rosé. C'est au sortir de la Libération qu'émergent les Côtes de Provence, bénéficiant du label VDQS (Vins de qualité supérieure) en 1951. Soulignons là encore les efforts faits pour remplir les conditions exigées : la disparition des hybrides et des aramons, le déclin progressif des carignans et ugnis blancs, le renouvellement de l'encépagement autour des grenaches, surtout, des cinsauts et des plants améliorateurs comme la syrah. Le passage des « Côtes », comme l'on dit, dans les AOC (Appellations d'origine contrôlée) en 1977 est venu consacrer ces efforts. À la fin du 20^e siècle, sur les 900 000 hl produits dans le Var, plus de 50 % sont en AOC et 60 % proviennent des caves coopératives.

DISPARITIONS, FUSIONS, CONCENTRATIONS : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CAVES

Mais cette mutation s'est accompagnée d'un repli de la viticulture sur les lieux où la qualité pouvait s'épanouir. En même temps, par suite du vieillissement de la population agricole, de nombreuses exploitations étaient abandonnées, en particulier par des propriétaires pour qui elles étaient seulement un revenu d'appoint. C'est ce qui explique la diminution rapide du nombre de

caves coopératives à partir des années 1980 : 97 en 1984, 61 en 1999, 42 aujourd'hui. Les processus de fusion mis en œuvre lors des dernières décennies compensent cette diminution et permettent de faire émerger des ensembles capables de s'adapter au contexte qui est, qu'on le veuille ou non, mondialisé. Ces fusions sont aussi la preuve que l'idéal unitaire qui a fondé le mouvement coopératif n'est pas mort et que la belle page de la coopération viticole varoise n'appartient pas seulement au passé.

UN TRAVAIL DE MÉMOIRE

À l'heure où nombre de coopératives varoises fêtent, ont fêté ou fêteront leur centenaire, l'urgence d'écrire une histoire de ce mouvement coopératif varois s'est fait sentir. Les témoins disparaissent, tout comme quelquefois les archives des institutions elles-mêmes qui portent pourtant le témoignage des efforts des générations passées ; le temps est proche où, dans un certain nombre de nos communes, on ne saura même plus qu'une coopérative vinicole avait fonctionné au village. Dans le cadre des travaux de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine, le chantier a été ouvert pendant plus de trois ans pour témoigner de cette histoire par l'étude de toutes les archives disponibles, en s'appuyant aussi sur les travaux menés par un certain nombre de chercheurs et en interrogeant les acteurs de ce mouvement ; abordant l'histoire du syndicalisme agricole, des grandes crises viticoles et des révoltes vigneronnes du début du siècle, le travail met en lumière toutes les institutions gravitant autour des coopératives viticoles, coopératives

d'approvisionnement, de matériel agricole ou de distillation. Avec le partenariat du syndicat mixte du Pays de Provence Verte, du Pays d'Art et d'Histoire, des collectivités territoriales régionale et départementale, ce travail important a abouti en novembre 2015 à une publication¹⁵⁶ qui synthétise l'essentiel de cette histoire.

LES CERCLES

QU'EST-CE QU'UN CERCLE ?

Le cercle est une assemblée de personnes partageant des valeurs ou des loisirs communs, se réunissant pour discuter, jouer ou boire un verre. Cette pratique, très ancienne, existe déjà sous l'Antiquité, où les hommes se rassemblent dans des *collegia*. Il existe également des cercles dans les Landes, à Paris et dans tout le bassin méditerranéen.

En Provence, le cercle prend ses racines dans plusieurs formes de sociabilités : la confrérie de pénitents, la loge maçonnique, la corporation de métiers, la société de secours mutuel, le cercle bourgeois (similaire au club britannique), la chambrée (pendant populaire du cercle bourgeois), les clubs révolutionnaires et les sociétés secrètes. Il recouvre trois principales fonctions : ludique, politique et économique.

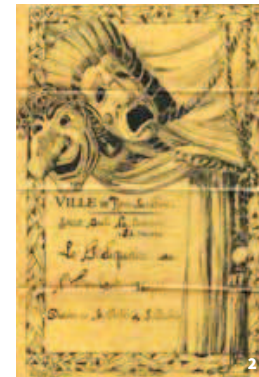
Chaque cercle possède une identité singulière. Le sentiment d'appartenance à la communauté est renforcé par le devoir d'entraide et de solidarité qui soude les membres. Le groupe est à la fois interne au village et autonome. Il a sa propre

histoire, ses règles, ses fêtes, certains ont même leur monnaie. Lors du décès d'un membre, le cortège funéraire, auxquels tous sont tenus d'assister, passe devant le cercle. L'oraison funèbre est parfois prononcée par le président du cercle et encore aujourd'hui, le drapeau est mis en berne à l'entrée du cercle. A Camps-la-Source, les membres du cercle de l'Avenir disposaient d'un carré réservé à l'intérieur du cimetière.

Aujourd'hui, les cercles sont régis par la loi 1901 sur les associations. Huit sont encore en activité sur le territoire de la Provence Verte. Leurs statuts, déposés en Préfecture, sont rédigés par un conseil d'administration. Ils en énoncent le but et le fonctionnement : la composition du conseil d'administration, les horaires, les conditions d'adhésion... Le bureau, qui se réunit plus régulièrement, gère les affaires courantes.

DE LA CHAMBRÉE AU CERCLE

Dans le département du Var, les chambrées se multiplient entre 1830-1848. Il en existe en moyenne six par communes, parfois 10. Leur succès est tel que dans certains villages, l'ensemble de la population masculine majeure adhère à l'une de ces sociétés. Ces réunions constituent des réseaux intéressants pour la propagation des idées révolutionnaires et républicaines. Des émissaires venus des grandes villes comme Marseille, Toulon, Draguignan, assistent aux réunions et proposent la lecture et le commentaire des journaux.



1. Cercle Georges Clémenceau de Barjols (actuel cercle de l'Avenir)
Document Serge Héritier

2. Drapeau du cercle de l'Union de Sainte-Anastasie-sur-Issole

3. Affiche d'une pièce de théâtre jouée au cercle de la Concorde à Nans-les-Pins
Archives du cercle

4. Cercle de l'Avenir de Correns, 2014

Suite à l'insurrection varoise de 1851, le préfet fait fermer les cercles et chambrées car ils apparaissent comme des foyers de propagande républicaine. Le Second Empire s'efforce sans succès de les interdire. A défaut, le gouvernement tente de les contrôler en leur imposant des règles. Ils doivent demander l'autorisation au préfet pour se constituer, fournir leurs statuts et la liste de leurs membres, promettre de ne pas s'occuper de politique et de ne pas se livrer à des jeux de hasards. La chambrée, réunion informelle et privée, disparaît au profit d'une forme plus institutionnelle : le cercle.

Certaines sociétés se réunissent toutefois en toute clandestinité. C'est le cas de La Lumière à Correns, créée suite aux événements de 1851. Après la victoire des Républicains aux législatives de 1877 et l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République, ses membres déposent leurs statuts en Préfecture. L'histoire de cette société secrète est décrite dans un manuscrit intitulé la *Démocratie Corrençoise*, rédigé par un membre du cercle de l'Avenir après la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit de la seule source qui permette d'établir un lien direct entre une chambrée clandestine du Second Empire et un cercle de la Troisième République.

L'ÂGE D'OR

Sous la Troisième République, le nombre de cercles diminue mais la fréquentation par établissement augmente - elle peut parfois être multipliée par 20 ! - de sorte que le nombre d'adhérents par commune reste constant. Vers 1900, il ne subsiste souvent que deux cercles par village, un blanc et un rouge. Ils occupent une place centrale dans la vie du village.

Lieu de propagande puis de militantisme, le cercle est un relai des partis à l'échelle communale. Il forme avec la coopérative et la mairie un triangle des pouvoirs qui régit la vie politique, économique et sociale du village. Un *cursus honorum* se met en place : il débute par la présidence de la coopérative, se poursuit par celle du cercle et aboutit au mandat de maire.

Le cercle est à la fois un tremplin pour la mairie et un foyer de l'opposition. Sa séparation avec la mairie est parfois ténue, et quelques cercles jouissent d'avantages en nature. Le 18 octobre 1872, le ministre de l'Intérieur écrit au Préfet du Var pour lui demander de prendre des mesures pour empêcher que des réunions ayant un caractère politique ne soient tenues dans des locaux affectés aux usages municipaux¹⁵⁷. À Correns, le cercle s'installe entre 1907 et 1921 au rez-de-chaussée de la mairie. Le conseil municipal accepte en 1930 de convenir d'un nouveau bail mais cette fois-ci le préfet s'y oppose, au nom de l'interdiction de louer les immeubles à usage de mairie aux particuliers à titre onéreux.

Les sociétés de musique participent elles-aussi aux temps forts républicains. Souvent affiliées à un cercle, elles obéissent dans ce cas à la même bichromie blanc/rouge et adaptent leur répertoire en conséquence. Les célébrations et inaugurations municipales sont l'occasion de conflits entre sociétés rivales, certaines étant plus sollicitées que d'autres - la préférence se joue plus sur la couleur politique que sur la qualité artistique de l'harmonie. Lors de l'inauguration du groupe scolaire de Rougiers en 1928, c'est donc la lyre républicaine, affiliée au cercle de la Jeune France, qui est choisie¹⁵⁸.

DÉCLIN ET RENOUVEAU

A partir des années 1910, les créations de cercles diminuent fortement. Ce recul se confirme tout au long du 20^e siècle et enregistre deux pics à chaque guerre mondiale. Sous l'Occupation, les cercles, à nouveau soupçonnés d'être des foyers révolutionnaires, sont fermés. La plupart ne rouvrent pas après la Libération.

Depuis quelques années, le nombre d'adhérents semble s'être stabilisé. A l'heure actuelle, huit cercles sont encore en activité sur le territoire. La plupart ont perdu leur fonction politique au profit d'une dimension ludique : lotos, pétanques et jeux de cartes continuent d'attirer une population en attente de divertissement et de lien social.

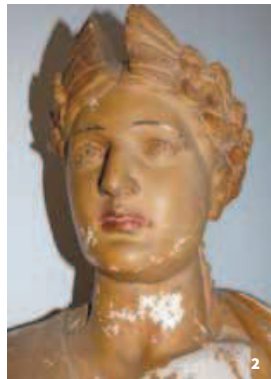
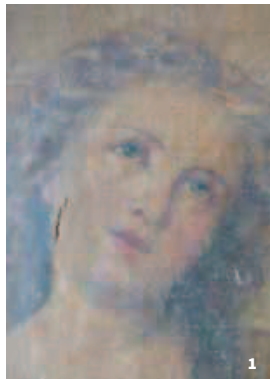
L'ARCHITECTURE DU CERCLE

Dans la première moitié du 19^e siècle, les cercles et chambrées se réunissent chez des particuliers, plutôt à l'étage, à l'abri des regards. Sous le Second Empire, le lieu et la fréquence des assemblées doivent être déclarés en préfecture. Ces mesures conduisent à une sédentarisation qui amène à confondre le cercle avec le bâtiment qui l'accueille. Sous la Troisième République, le cercle participe activement à la vie de la cité. Il a désormais pignon sur rue et s'installe là où se joue la sociabilité dans le village, comme le cours ou la place principale.

Le bâtiment peut être loué ou acheté. L'année 1934 voit l'inauguration des sociétés de l'Avenir à Fox-Amphoux et de la Fraternité à Pontevey. Ce sont les deux seuls bâtiments construits pour accueillir leur cercle sur le territoire de la Provence Verte. Leur architecture est modeste mais fonctionnelle.

LES OBJETS DU CERCLE

La salle commune est équipée d'un mobilier identique à celui d'un café : tables, banquettes, bar, miroirs... Un tableau affiche le nom des adhérents pour l'année en cours. Non loin, le règlement est parfois placardé. Le décor révèle l'identité du groupe, les valeurs qui le fondent et les loisirs qu'il affectionne : bustes de Marianne dans les cercles rouges, tableau du saint patron dans les cercles blancs, portraits des anciens, scènes de chasse, coupes sportives, jeux... Enfin, chaque cercle possède un drapeau brodé à son nom.



1. Marius Levens, *Saint Jean-Baptiste, cercle Saint Roch de Rougiers*

2. Buste de Marianne du cercle de l'Union Démocratique de Nans-les-Pins

3. Fabrique Saint-Jean, buste de Marianne, vers 1900, Varages

4. Étienne Bertrand, Fabrique de Saint Jean, service de table édité à l'occasion de la proclamation de la République en 1870, musée des faïences de Varages

5. Porte d'entrée d'une maison rue du Général de Gaulle à Varages, 2014



Le cercle rouge est le lieu privilégié de la diffusion de l'imagerie républicaine. L'idéologie n'a pas ici à composer avec les différentes sensibilités politiques, nécessairement ménagées au sein de l'espace public. La décoration de la salle commune est comparable à celle des clubs révolutionnaires et chambrées, ses ancêtres. À Cotignac, la salle du club Jacobin qui se fait appeler « Société patriotique des Vrais Sans-Culottes », est décrite lors d'une perquisition par la mairie en 1795. Elle expose la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, des bustes de révolutionnaires en plâtre, des planches formant « la Montagne » et le bonnet phrygien du président¹⁵⁹. À Barjols, une chambrée exposait au milieu du 19^e siècle les portraits de Raspail, Barbès et Ledru-Rollin¹⁶⁰.

Les bustes de Marianne envahissent les cercles dans les années 1870. François Beslay, dans son *Voyage aux pays rouges, par un conservateur*, publié en 1873, témoigne de cet engouement pour l'effigie républicaine :

« On appelle « Mariannes », dans ce pays, de petites statuettes de la République coiffées d'un bonnet phrygien peint en rouge. Les marchands de poterie, les épiciers vendent de ces « Mariannes ». Les circonspects les vendent dans l'arrière-boutique ; les audacieux les mettent en étalage. Les préfets font la guerre à ces « Mariannes ». Il est défendu aux cabaretiers et aux cafetiers de placer ces statuettes radicales dans les salles où ils reçoivent du public ; mais la même défense ne peut s'appliquer aux cercles, et les cercles « républicains » sont innombrables »¹⁶¹.

Trois Mariannes sont encore conservées par les cercles de l'Avenir à Correns, de l'Union à Nans-les-Pins et de la Jeune France à Rougiers. Ce dernier expose également un buste de Jean Jaurès, offert en 1932 grâce aux quêtes organisées à l'occasion de deux bals masqués donnés pour la jeunesse républicaine. Ripert évoque également, dans la *Démocratie corrençoise*, la présence de tableaux retraçant l'épopée républicaine.

LES FABRIQUES DE VARAGES

Dans ce village de faïenciers, plusieurs fabriques affirment clairement leur couleur politique. Gustave Pascal devient chef de file des blancs tandis que Verlaque, Bayol et son successeur Paul Bertrand sont à la tête des fabriques rouges. La carrière d'Étienne Bayol résume à elle-seule l'histoire du Var rouge. Sorti de l'École Normale d'Instituteurs de Draguignan en 1848, il participe à l'insurrection varoise de décembre 1851. Il est condamné à la déportation et reste quelques années en résidence surveillée près de la Garde-Freinet¹⁶². À son retour en 1860, il prend la tête des rouges et entreprend de conquérir la municipalité. Élu maire après le 4 septembre 1870, il heurte la sensibilité catholique d'une partie de la population en assistant à l'enterrement civil d'un libre-penseur à Brue-Auriac. Sa carrière politique dépasse ensuite l'échelon communal : élu conseiller d'arrondissement puis conseiller général, il achève sa carrière politique au Sénat.

Il dirige la fabrique Saint-Jean, qui a pour emblème un coq et dont « les apprentis se faisaient la main

en coulant des bustes de Marianne. Le 14 juillet, par voie de placard affiché sur la porte du four, le maître faisait savoir que la journée était payée et invitait le personnel à participer aux réjouissances »¹⁶³. En 1870, la fabrique produit un service de table bleu blanc rouge à l'effigie de Marianne, coiffée de son bonnet phrygien. Le musée des faïences de Varages présente également une pièce ornée du monogramme RF (vers 1880) ainsi qu'un plat présentant un révolutionnaire réalisé par Portanier pour la fabrique Saint-Jean au début du 20^e siècle. Ces quelques pièces témoignent du goût de l'époque pour les thèmes chers aux républicains.

LES HOMMAGES PRIVÉS, MARIANNE À DOMICILE

La politisation de la vie villageoise s'étend jusqu'au domicile. L'adhésion aux idées républicaines s'exprime en façade des habitations, par un signe distinctif ou une inscription. Ainsi, un bonnet phrygien surmonte la porte d'entrée d'une maison varageoise, datée de 1875. A Correns, un décor peint représentant un bonnet tricolore suivi d'une inscription était, il y a encore quelques années, visible sur la façade d'une maison située au centre du village¹⁶⁴.

À Cotignac, quatre portes reçoivent la devise « Vivre libre ou mourir », dans la Grand-Rue au numéro 24, dans la rue Léon-Girard au numéro 5 et dans la rue des Maréchaux, aux numéros 9 et 21¹⁶⁵. Certaines de ces inscriptions sont presque effacées, peut-être en existait-il d'autres qui ont disparu au fil du temps et au gré des proprié-

taires. Elles sont également peintes sur les portes latérales de l'église paroissiale.

Cette devise ressurgit lors de périodes de troubles, de résistances et d'exaltation du sentiment patriotique face à la République menacée, ce qui rend difficile tout essai de datation des inscriptions de Cotignac. Elle est d'abord utilisée par les Jacobins, club politique majeur de la Révolution française - la municipalité de Cotignac en compte plusieurs en 1792. Elle est ensuite adoptée par la Convention nationale, qui gouverne la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795, puis est utilisée au moment de la guerre de 1870. Elle réapparaît pendant la Seconde Guerre mondiale, où elle est adoptée par les Résistants du plateau des Glières.

Enfin, l'iconographie républicaine s'étend aux objets de décoration et de la vie quotidienne. On en trouve aujourd'hui encore des exemples chez des particuliers, dans certains musées ou sur les étals des brocantes. Quelques collections (dont celle de la famille Cerf-Ferrière, entrée au musée de Calais en 1972) permettent d'en apprécier la diversité et l'éclectisme : médailles, bustes, statuette, lithographies, accessoires vestimentaires, poupées, chenets de cheminée etc¹⁶⁶. Le service de vaisselle à l'effigie de la République, donné au musée des faïences de Varages par une famille de la localité, en offre un exemple local. La diffusion de ces productions est cependant difficile à évaluer, d'autant que ces témoignages ont souvent disparu avec l'enthousiasme des premières générations de la Troisième République.



CAMPS-LA-SOURCE : COOPÉRATIVE VINICOLE

Période historique : Troisième République
Date : 1906

La coopérative vinicole de Camps-la-Source a été créée à l'initiative de Marcellin Marin. Ce dernier, élu maire de la commune sur une liste radicale socialiste était convaincu de la portée démocratique et égalitaire de la coopération vinicole. La coopérative s'installe en 1906 dans une ancienne usine de chapellerie. Elle est agrandie en 1908, 1909 et 1911. Une ancienne chapellerie est achetée en 1921. Des bureaux, la salle de réunion et le local de vente sont aménagés en 1935.

Le portail d'entrée est orné d'un mascaron, de volutes et d'enroulements, d'un bandeau de carreaux de faïence et d'une frise de grappes et de feuilles aux étages supérieurs. La façade possède également un cadran solaire sous lequel on peut lire *Passant aqueu cadran marquo l'aoubo nouvello Reveille ti paysan et douarbi la parpello* (Passant, ce cadran marque l'aube nouvelle Réveille-toi paysan et ouvre l'œil). Un bandeau horizontal reçoit l'inscription « CUVES ET CELLIERS » encadrée par les mots « UNION » et « SOLIDARITÉ ».



MONTFORT-SUR-ARGENS : COOPÉRATIVE VINICOLE LA MONTFORTAISE

Période historique : Troisième République
Date : 1908

La coopérative est fondée le 10 mai 1908, sous la présidence du député SFIO Octave Vigne. Issue d'un syndicat rouge de la commune - le Syndicat de défense agricole et viticole - ses statuts précisent notamment qu'elle a pour but de « poursuivre [...] la création de toute institution sociale, de nature à préparer la libération économique des travailleurs agricoles »¹⁶⁷.

La cave a été agrandie en 1911, 1930 et dans les années 1960. Elle a fusionné dans les années 1990 avec sa rivale blanche, *La Vigneronne*.



BRAS : COOPÉRATIVE VINICOLE LA LABORIEUSE (CELLIER DES TEMPLIERS)

Période historique : Troisième République
Date : 1923

Auteur(s) : Page Paul (architecte)

La coopérative est construite en 1923 par l'architecte Paul Page, essentiellement actif dans la région toulonnaise. Les deux ailes latérales ont été ajoutées en 1927 et 1930. Une annexe a été construite à l'arrière du bâtiment en 1965. Le logement de fonction était installé au premier étage.

Le village comptait autrefois deux coopératives, chacune affiliée à un cercle. Le cercle de l'Union Républicaine était lié à la coopérative « Les Travailleurs » des rouges - le local du cercle était d'ailleurs installé dans le bâtiment de la coopérative - tandis que celui de Saint-Étienne était uni à « La Laborieuse » des blancs. Les deux structures ont fusionné en 1987.

Le 28 novembre 2000, le bâtiment a obtenu le label « Patrimoine du 20^e siècle », qui met en lumière des réalisations architecturales ou urbanistiques remarquables.



TAVERNES : COOPÉRATIVE OLÉICOLE LA TAVERNAISE

Période historique : Troisième République
Date : 1923

La société coopérative oléicole la Tavernaise a été créée en 1914. Le bâtiment a été construit neuf ans plus tard, en 1923. Il s'agit du seul exemple de coopérative oléicole sur le territoire de la Provence Verte - il en existe trois dans le Var, les autres étant installées dans d'anciens moulins ou jumelées avec une cave vinicole.

Son apparence extérieure ne la distingue pas des coopératives vinicoles varoises ; c'est un vaste bâtiment de plan rectangulaire, orné d'un bandeau vertical stylisé et de carreaux de céramique colorés. L'espace des cuves, au rez-de-chaussée, est percé d'étroites ouvertures, les rayères, qui permettent l'aération des cuves tout en protégeant des rayons du soleil. La salle du conseil d'administration, à l'étage, ouvre sur un balcon.



SAINTE-ANASTASIE SUR ISSOLE : COOPÉRATIVE VINICOLE

Période historique : Troisième République

Date : 1924

Auteur(s) : Boyer Félix (architecte)

Créée en 1924, la coopérative vinicole de Sainte-Anastasia était présidée par un instituteur, Albert Garnier. Elle est construite par Félix Boyer, qui intervient régulièrement sur les chantiers de coopératives des années 1910 aux années 1930 sous la direction du service du Génie rural. Il s'associe à plusieurs reprises à Bernard, notamment en 1912 à Cogolin, en 1925 à Saint-Julien-le-Montagnier et Bormes et en 1932 à Grimaud. Il intervient sur les coopératives de Pourcieux (1912), Rougiers (1913), Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (1912), Le Val (1923) et Sainte-Anastasia-sur-Issole (1924).

La coopérative a été rachetée par la commune après sa fermeture en 2005. Les services techniques ont été installés à l'étage et les cuves ont été transformées en espace d'exposition. La municipalité a souhaité conserver le caractère et la mémoire des lieux tout en minimisant le coût de l'opération. Les travaux ont été réalisés en interne, par les services techniques. La solution retenue a été de conserver les cuves et d'en tirer parti. Aménagées en niches plus ou moins ouvertes, elles offrent aux artistes une grande liberté de mise en scène.



FOX-AMPHOUX : CERCLE DE L'AVENIR

Période historique : Troisième République

Date : 1934

Le cercle de l'Avenir est fondé le 15 avril 1934 par 31 membres. La construction d'un local et la contraction d'un emprunt de 15 000 francs pour la réalisation du projet sont décidés lors de la première assemblée. Tout membre actif qui voudrait faire partie du cercle sera tenu d'avoir une part obligatoire de 100 francs à laquelle il ne sera pas servi d'intérêt. Ces parts seront remboursées après l'emprunt. L'association achète un lot communal et le bâtiment est construit en quelques mois. Le gros-œuvre est confié à un maçon Foxois originaire des Vosges. En 1991, un espace est ajouté pour augmenter la capacité d'accueil. Le cercle a été plusieurs fois rénové : la toiture a été refaite en 1948 et le parquet changé pour du carrelage. Les travaux ont été réalisés par les membres aidés de leurs amis et familles.

Le cercle est construit sur la place centrale du hameau. Il est en rez-de-chaussée et de plan rectangulaire. Le bâtiment comporte deux pièces : une cuisine et une salle principale, chauffée par un poêle central. Une extension, séparée de la salle principale par une cloison amovible, permet d'agrandir la salle les jours d'affluence.



PONTEVÈS : CERCLE DE LA FRATERNITÉ

Période historique : Troisième République

Date : 1934

Le cercle de la Fraternité est inauguré le 14 juillet 1934. Il est issu de la fusion de deux cercles rivaux créés en 1892. Le bâtiment est construit sur une parcelle de terrain donnée par Léon Berrut. Les travaux sont financés par une levée de fonds, complétée par les oléiculteurs et le syndicat de la coopérative vinicole qui obtiennent en contrepartie un espace pour leurs réunions. Deux pièces aménagées derrière le comptoir sont prévues pour loger le gérant. L'élévation principale était surmontée d'un couronnement, arasé il y a quelques années suite à des infiltrations. Il portait l'inscription « CERCLE DE LA FRATERNITÉ ».

Le bâtiment est construit à l'entrée du village, sur l'Esplanade. La salle principale est installée au rez-de-chaussée, une cloison amovible permettait autrefois de réduire l'espace si nécessaire. La pièce est éclairée par de grandes fenêtres côté rue et côté jardin. A l'étage inférieur, une deuxième salle ouvre sur un jardin. Elle accueillait les réunions du Syndicat agricole de la commune.

CONCLUSION



Arrivés au terme de cette étude, nous espérons que le survol de ces deux siècles aura permis de faire réapparaître les contours et les reliefs d'un patrimoine souvent méconnu, parfois déconsidéré. Cette entreprise nécessitait de rétablir les connections entre les éléments qui le composent, de les faire à nouveau dialoguer afin de reconstituer ce récit, qui constitue l'une des facettes du territoire de la Provence Verte.

Comme partout en France, l'architecture de la République est ici l'héritière des idéaux démocratiques de la Révolution qui s'imposent progressivement aux régimes qui se succèdent au 19^e siècle. La période qui court de la fin de Première République à la Troisième République préfigure dans de nombreux domaines, éducation, santé, services publics, les préoccupations d'aménagement et d'embellissement de l'espace communal. Le type de la mairie-école apparaît sous la monarchie de Juillet et les premières réglementations sur les constructions scolaires sont édictées par le Second Empire. Cependant, les services publics s'installent encore majoritairement dans des bâtiments existants, quand ils ne sont pas tout bonnement hébergés dans une pièce de la maison du maire ou de l'instituteur.

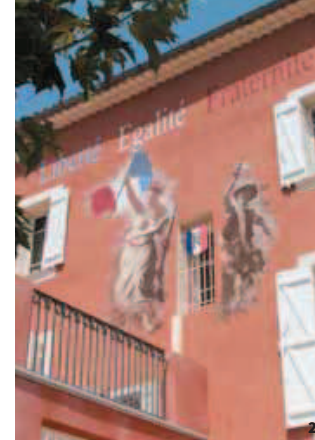
Le gouvernement de la Troisième République diffuse et systématisé des programmes architecturaux nationaux qui transforment durablement l'espace communal. La réussite de cette entreprise tient en partie à la longévité et à la stabilité du régime (1870-1939). Elle repose aussi sur la conscience que la pierre fixe dans la durée et que l'unité de la nation passe par celle de ses constructions.

A l'échelle de la « petite patrie », ces bâtiments modernes constituent une fierté locale en même temps que la preuve d'une bonne administration. La bichromie qui caractérise le contexte politique local du milieu du 19^e siècle au milieu du 20^e siècle a une incidence modérée sur la commande publique. Certes, les municipalités rouges s'attachent à mettre en œuvre une politique communale en adéquation avec les besoins de la population : eau, santé, éducation. Cette ambition est, on l'a vu, largement revendiquée dans les discours et les délibérations communales. Plusieurs entreprennent de vastes programmes de modernisation supports de la propagande républicaine. Cependant, ce constat général n'est pas une règle absolue. Tout d'abord, le désir de progrès ne se matérialise pas toujours par des réalisations architecturales. Ensuite, les municipalités blanches portent elles-aussi des chantiers emblématiques, en témoigne l'imposant groupe scolaire construit en 1881 à Pourrières sous le mandat du maire conservateur Meyffren.

1. Cours de la République à Tourves

2. Décor peint de la façade de la mairie de Sainte-Anastasia Provence Verte

3. Fête du 1^{er} mai à Néoules Mairie de Néoules



De plus, si les affrontements entre Blancs et Rouges dans les villages font les choux gras de la presse locale vers 1900, cette querelle idéologique est le plus souvent anecdotique. Les rixes sont plutôt le fait d'un petit nombre d'agitateurs et tiennent plus de la distraction ou de la provocation que de la revendication politique. En réalité, deux camps s'opposent sans être hermétiques ; être républicain convaincu n'empêche pas de fréquenter les milieux catholiques. Les rouges ne forment pas un ensemble homogène, ils font face à des débats internes entre radicaux et modérés, puis entre socialistes et communistes. Enfin, l'existence d'un Var blanc, bien que minoritaire, ne doit pas être sous-estimée pour ses réalisations édilitaires.

S'il existe une spécificité du patrimoine républicain en pays rouge, elle consiste plutôt dans l'infiltration de la symbolique dans tous les aspects de la vie quotidienne. Car la politisation touche les milieux associatif (cercles, sociétés de musique...), économique (syndicats agricoles, coopératives, fabriques...) et privé. Elle s'exprime de manière explicite au sommet des monuments. Elle s'affirme surtout dans la multitude de réalisations que cette étude n'aura probablement pas couvertes entièrement, tant l'ampleur de la tâche était grande.

Envisager ces manifestations du politique comme un ensemble permet peut-être, au moins pour cette période, de redonner une certaine cohérence à l'espace villageois. Ce travail était rendu urgent par les mutations qui bouleversent aujourd'hui ce patrimoine, liées entre autres à l'évolution des modes de vie, de l'administration et de la pédagogie : les pôles administratifs s'excentrent, l'association mairie-école disparaît, les anciens groupes scolaires sont convertis en centres culturels et l'on ne compte plus les fermetures de cercles et de coopératives. Cet héritage républicain souffre de se fondre à notre quotidien et d'appartenir à un passé à la fois trop proche et trop lointain, qui, de l'avis de certains, n'est pas encore entré dans le champ patrimonial.

Pourtant, ce patrimoine témoigne de la vie villageoise d'antan autant qu'il est porteur des valeurs de notre société : la liberté, l'égalité, la fraternité. A ce double titre, il peut être un excellent support pédagogique comme une entrée touristique intéressante sur le territoire. Depuis le début de cette étude, plusieurs opérations de sensibilisation et de valorisation ont été expérimentées par le Pays d'art et d'histoire et l'Office de Tourisme de la Provence Verte (actions éducatives, visites thématiques...). Leur succès prouve, s'il en était besoin, que ce patrimoine trouve lui aussi son public.

LES CERCLES EN PROVENCE VERTE

INTRODUCTION

En arpentant les communes de la Provence Verte, le visiteur curieux se sera peut-être interrogé en remarquant à l'entrée de certains cafés, restaurants ou lieux culturels, des enseignes identifiant ces locaux comme des « cercles ». Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir, au fil de ces pages, le passé de ces institutions, leur évolution, leur avenir et leur « esprit » au travers de documents et de témoignages recueillis auprès de ceux qui les font vivre et de ceux qui en perpétuent la mémoire.

Présents par centaines dans le département du Var jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les cercles se sont progressivement raréfiés pour devenir aujourd'hui l'exception plutôt que la règle. Ils sont les témoins de la tradition d'une vie communautaire, longtemps caractéristique d'une sociabilité méridionale rurale en pleine mutation.

Loin d'en proposer une vision passéiste et idéalisée, nous avons cherché à comprendre pourquoi certains cercles ont réussi à se maintenir, comment ils se sont adaptés aux nouveaux modes de vie et quelle est leur place dans le village - ou le bourg - d'aujourd'hui.

Le territoire d'étude est celui de la Provence Verte, labellisé Pays d'art et d'histoire depuis 2005. Situé au nord-ouest du département du Var, il rassemble une quarantaine de communes appartenant à l'arrondissement de Brignoles. Notre enquête s'inscrit dans une opération d'inventaire des bâtiments et objets du patrimoine républicain, initiée par le Pays d'art et d'histoire en avril 2012 en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les cercles ont été intégrés au corpus de cette étude pour leur dimension politique, « Rouges » et « Blancs » s'affrontant au sein des villages et mettant en exergue les oscillations politiques d'un 19^e siècle marqué par l'alternance des régimes, entre république, empire et monarchie.

La dimension profondément sociale des cercles nous a conduit à doubler cette opération d'inventaire d'une enquête ethnologique, réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherches en ethnologie, sous la direction de Philippe Hameau,



Cercle de l'Avenir, Barjols

maître de conférence à l'Université de Nice Sophia-Antipolis et président de l'ASER du Centre-Var¹⁶⁸. Le présent ouvrage est le fruit de ce travail commun, au croisement de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'ethnologie.

L'analyse que nous proposons est une contribution modeste aux études portant sur la sociabilité méridionale, notamment deux ouvrages de référence publiés en 1970, l'un de l'historien Maurice Agulhon, l'autre de l'historienne et sociologue Lucienne Roubin¹⁶⁹. Nous citerons également les travaux de l'ethnolinguiste Pierre Chabert sur les cercles en Provence¹⁷⁰.

A la lecture de ces auteurs, le cercle apparaît comme une « maison des hommes »¹⁷¹ qui soude la communauté. Nous avons pu constater que cette allégation est toujours vraie. Nous espérons que les non-initiés prendront plaisir à découvrir cet aspect de l'histoire de la Provence Verte, et que toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude, trop nombreuses pour être ici citées, retrouverons « l'esprit » de leur cercle qu'ils ont eu la gentillesse et la générosité de nous faire partager.

LE CERCLE EN PROVENCE

Musique de Tourves, vers
1900

Document Claude Arnaud



ESSAI DE DÉFINITION DU CERCLE PROVENÇAL ET TYPOLOGIE

Le cercle recouvre tant de réalités et a connu trop de mutations pour que sa définition soit un exercice simple. Selon le *Petit Robert*, il serait « un lieu loué et organisé à frais communs, où les membres d'une association se réunissent ». S'il existe un particularisme régional, il réside peut-être dans le fait que le cercle provençal se caractérise également par un but commun, des valeurs partagées et des rituels respectés par les membres qui le composent. Le groupe se constitue par affinités - qui peuvent être politiques ou religieuses - parfois par classes d'âge et souvent par-delà les classes sociales.

Les cercles provençaux peuvent être répartis en trois grandes familles : ludique, économique et politique, certains cercles pouvant entrer dans deux, voire trois de ces catégories¹⁷² :

- Les cercles ludiques, très présents dans l'ouest de la Provence, désignent à la fois des sociétés musicales (orphéons, philharmonies) et des cercles de jeux (pétanque, cartes, lotos...), certains se consacrant également à la pratique théâtrale. La fête occupe une place importante, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cercle, par le biais des représentations données à l'occasion de festivités et cérémonies ;

- Les cercles économiques, plutôt à l'est de la Provence, s'appuient sur le système coopératif. Les biens de consommation appartiennent à la collectivité, ils sont achetés par les membres pour leur être redistribués. Des relations privilégiées sont tissées avec le milieu agricole et ouvrier, comme les cercles varois avec les coopératives vinicoles ;

- Les cercles politiques sont des lieux de discussion et de diffusion des idées. Très actifs jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ils tissent des liens particuliers avec la municipalité, les partis politiques et certaines sociétés secrètes. Ils se divisent eux-mêmes en deux catégories, les « Rouges » et les « Blancs ». Les premiers sont républicains et anticléricaux, puis socialistes et enfin communistes tandis que les seconds peuvent être bonapartistes, catholiques ou conservateurs. Plus largement, ces deux qualificatifs peuvent aussi distinguer les jeunes des anciens, les perturbateurs des tenants de l'ordre. Cette bipolarisation chromatique, bien que schématique, est encore d'usage dans certaines communes.

La Provence Verte compte sur son territoire des cercles appartenant à chacune de ces trois catégories. Les évolutions de la société ont cependant conduit à voir s'estomper les fonctions économiques et politiques au profit des activités principalement ludiques et festives, phénomène accentué par d'importantes vagues de fermetures de ces lieux à partir de l'entre-deux-guerres.

NAISSANCE, APOGÉE ET DECLIN DES CERCLES

CERCLES ET CHAMBRÉES

La pratique qui consiste à se réunir pour tisser des relations d'amitié, de distraction et d'entraide est très ancienne. En Provence, l'historien Maurice Agulhon fait remonter ce phénomène d'« associationnisme provençal » aux 17^e et 18^e siècles, appliqué notamment aux groupements de pénitents et de francs-maçons¹⁷³. Les cercles et chambrées en sont les héritiers directs puisqu'ils consistent en une réunion de personnes choisies selon des affinités particulières pour partager du temps, des loisirs et des idées dans un autre cadre que celui du foyer.

A l'origine du terme de chambrée on trouve le mot ancien de chambre, entendu dans le sens d'une réunion non familiale mais privée, d'un petit groupe qui a l'habitude de se rassembler, de « se chambrer » ensemble dans un lieu privé. Quant au terme « cercle », il désigne dès le 18^e siècle des assemblées privées d'hommes et de femmes dédiées à la conversation. Au début du 19^e siècle, sa signification se rapproche de celle du « club » britannique, réservé aux notables et aux bourgeois. A cette époque, les deux formes de groupements coexistent. Ils tendent ensuite à se confondre au milieu du 19^e siècle.

Les chambrées étaient des réunions privées, mobiles et relativement secrètes, il est donc difficile pour l'observateur d'aujourd'hui d'en retrouver la trace. Dès lors qu'elles s'implantent dans un bâtiment déterminé du village, elles

bénéficient d'une existence concrète, matérielle. Le mot cercle, qui désignait à l'origine le groupe de personnes, s'étend alors au local ou au bâtiment qui l'accueille¹⁷⁴.

A cette sédentarisation autour d'un local clairement identifié s'ajoute une organisation plus structurée. Alors que les membres des chambrées avaient pour habitude de se relayer, les membres du cercle font en majorité appel à un gérant rétribué. Cette institutionnalisation progressive s'accompagne à partir de 1830 d'une explosion du nombre de ces sociétés dans le Var, particulièrement dans les arrondissements de Brignoles et de Toulon.

1815-1848 : DÉVELOPPEMENT DES CERCLES ET CHAMBRÉES

Pendant la période qui couvre la Restauration et la Monarchie de Juillet, les cercles et chambrées se développent de manière exponentielle, avec une nette accélération dans la décennie 1830. Alors qu'ils étaient auparavant fréquentés par une élite bourgeoise, leur pratique s'étend à l'ensemble de la population masculine.

A partir de 1830, les relations avec l'administration deviennent conflictuelles. Les tensions tournent principalement autour de l'impôt sur les boissons, dont sont en partie exemptes ces sociétés, ce qui permet à leurs membres de payer moins cher leur consommation que dans un café. Le gouvernement tente à plusieurs reprises de



1. Apéritif devant le cercle, début 20^e siècle

Cercle philharmonique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

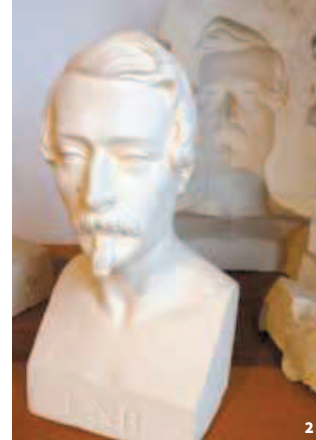
2. Buste de Louis-Napoléon Bonaparte avec son moule, début 20^e siècle

Musée des faïences de Varages

3. Enseigne du cercle de l'Union démocratique, Nans-les-Pins

4. Arrêté de fermeture des chambrées, 12 décembre 1851

Archives Départementales du Var, 4M351



par près de la moitié de la population en milieu rural, ce réseau devient un outil très efficace de propagande républicaine : les journaux y sont lus et commentés, des brochures y sont distribuées et des émissaires venus des centres urbains que sont Marseille, Toulon ou Draguignan y sont reçus.

La proclamation de la Seconde République le 24 février 1848 est bien accueillie dans le Var. L'adhésion de la population varoise à la cause républicaine se confirme à l'occasion de la première élection du président de la République au scrutin direct des 10 et 11 décembre 1848. Alors que cette élection se conclue par la victoire au premier tour de Louis-Napoléon Bonaparte qui obtient plus de 74% des suffrages à l'échelle nationale, il ne parvient à rassembler sur son nom que 24,9% des électeurs du Var, qui lui préfèrent le républicain modéré Louis Eugène Cavaignac¹⁷⁶. Les élections législatives de 1849 affirment cette tendance avec l'élection de 4 députés sur 7 issus de la liste du Comité central démocratique du Var. Les orientations politiques du département entraînent une répression qui touchera durement les cercles pendant plus de 20 ans.

revenir sur ces avantages, se heurtant à chaque fois au mécontentement populaire. S'ajoute une politique de répression des jeux et de l'immoralité ; la boisson étant moins chère dans les cercles, il n'est pas rare que les autorités locales avertissent la préfecture de cas de tapages nocturnes ou divers incidents. Enfin, le cadre légal de l'association dans le code civil du Premier Empire est particulièrement contraignant, l'article 291 du code pénal de 1810 interdisant les associations de plus de 20 personnes sans autorisation du gouvernement.

Ce climat orageux participe au développement d'un sentiment de rejet du pouvoir en place. L'opposition s'organise progressivement à l'intérieur des sociétés secrètes, héritières des clubs révolutionnaires, et des cercles dont la fonction sociale se double alors quasi systématiquement d'un objectif politique¹⁷⁵. Dépassant le millier en 1850 dans le département du Var et fréquenté

1849-1870 : UN REPLI FORCÉ, LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE ET LA RÉPRESSION DES LIBERTÉS

Le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte revient sur l'autorisation de création spontanée d'associations, prévue par la Constitution adoptée en 1848, rejetant les cercles dans l'illégalité et la clandestinité. Nombre de cercles et chambrées sont fermés dans le Var, accusés de semer le désordre et se mêler de politique. Ils ne disparaissent pas pour autant et se transforment soit en réunions privées, soit en cafés, soit se reforment sous un autre nom, avec un nouveau président. Un arrêté précise que les cercles ne doivent être ni politiques ni publics.

À la suite du coup d'État de Louis Napoléon-Bonaparte le 2 décembre 1851, une partie du département se soulève et tente d'organiser la résistance pour le maintien de la République. Plus de trois mille Varois quittent leur village en direction d'Aups pour rejoindre les insurgés républicains des Basses-Alpes¹⁷⁷. L'intervention de l'armée parvient rapidement à contenir les troupes républicaines, mal organisées. Les combats font des dizaines de morts. Les insurgés sont traqués et beaucoup sont condamnés à la déportation.

L'arrêté du 12 décembre 1851 impose la fermeture des chambrées.

Une lettre du directeur des douanes au préfet du Var, datée du 1^{er} février 1855, revient sur ces événements :

« Monsieur le préfet,

Le nombre des sociétés dites cercles ou chambrées s'élevait dans le département, avant 1852, de mille à douze-cents ; toutes avaient, en apparence, un lien de bienfaisance, de fraternité ou de dévotion, mais au fond la politique et l'exemption des droits de licence et de détail sur les boissons en étaient le but vil. Cela est si vrai que, dès l'origine des troubles sanglants qui éclatèrent dans le Var au mois de décembre 1851, l'autorité supérieure du département, dans un intérêt d'ordre public, fit fermer en même temps (sic) que le département était mis en état de siège, toutes les chambrées, qui étaient devenus de véritables clubs où les partis s'agitaient, où se débattaient les affaires de l'Etat et où la résistance à l'ordre s'organisait rigoureusement. »

En 1854, un nouvel arrêté préfectoral distingue clairement « les Chambrées, associations qui étaient devenues des foyers de propagande révolutionnaires, et les cercles, réunions non politiques, qui [...] sont un besoin pour certaines localités. » Ces derniers sont donc autorisés mais à certaines conditions : ils doivent obtenir une autorisation du préfet, fournir la liste de leurs membres et les statuts de leur association, indiquer l'adresse de leur local, faire la promesse de ne pas s'occuper de politique et de ne se livrer à aucun jeu de hasard. L'administration trouve ainsi un moyen d'exercer son contrôle et d'encadrer ces réunions, à défaut de réussir à les interdire. Un basculement s'opère ainsi sous le Second Empire, qui marque le déclin progressif de la chambrée, groupe fermé, au profit de sa version plus institutionnelle, dont la visibilité sociale est revendiquée.



1. Arrêté du 8 février 1854
Archives Départementales du Var, 4M351

2. Statue de la République Française, 1889, Vins-sur-Caramy

3. Cercle philharmonique, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



Le rapport hebdomadaire pour l'arrondissement de Brignoles, dressé le 4 février 1856 et signé par le sous-préfet, indique que la situation morale et politique est « passable » dans le canton de Brignoles, « bonne » dans celui de Cotignac et « satisfaisante » dans ceux de Saint-Maximin, La Roquebrussanne et Tavernes. Les renseignements divers pour le canton de La Roquebrussanne indiquent toutefois que M. Pellafort, cafetier à La Roquebrussanne, a été condamné à cent francs d'amende et dix jours de prison pour avoir donné asile à des cercles non autorisés ; les membres de ces cercles ont été condamnés seulement à une amende.

Dans les semaines qui précèdent la chute du Second Empire, le gouvernement tente une nouvelle fois de fermer les chambrées du Var, par l'arrêté du 27 août 1870. Elles sont accusées de semer le trouble et de profiter « de l'agitation qui règne en France pour donner libre cours à leurs passions révolutionnaires et anti-patriotiques »¹⁷⁸. Cette tentative ne sera guère utile, puisque la France adopte quelques mois plus tard, cette fois de manière durable, le régime républicain.

L'APOGÉE DES CERCLES SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Les relations avec le gouvernement s'apaisent avec l'instauration de la Troisième République, confirmée en 1879 par l'élection à la présidence du candidat républicain Jules Grévy. Les cercles sont toujours surveillés mais un régime de tolérance s'installe néanmoins¹⁷⁹. Le cadre législatif des associations se met en place : une première loi en 1875 permet la création d'associations en vue de l'organisation de l'enseignement supérieur, puis la loi de 1898 permet la création d'associations de secours mutuel. Enfin, la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, mise en place par Waldeck-Rousseau, permet à chaque citoyen de s'associer sans autorisation préalable. Par la même occasion, elle permet aux cercles de se doter d'une structure légale et pérenne.

L'ensemble des cercles acquiert un statut d'association d'agrément reconnu, ce qui entraîne une redéfinition de la situation fiscale dont ils relèvent. Il leur est reconnu le droit de bénéficiaire, par l'article 1655 du Code fiscal des impôts et de la loi du 5 juillet 1949, de deux dispositions :

- du régime de la petite licence, qui autorise le service de boissons sans alcool ou à un léger degré ;
- du régime de la grande licence, accordé à tout cercle pouvant faire preuve d'une origine avant 1926 et permettant de servir de l'alcool fort, l'ancêtre de la licence IV actuelle.

Le cercle doit se doter de statuts et afficher son titre à l'extérieur. Ses activités se déroulent dans un bâtiment qui lui est propre, que l'association acquiert en général par donation et/ou par système d'actions.

Des tensions subsistent toutefois avec les autorités autour de la fiscalité, qui exempte les cercles des taxes liées à la consommation d'alcool. Une circulaire du 15 février 1889 rappelle notamment qu'« un certain nombre de cercles se croient en droit d'admettre à consommer dans leur local des étrangers à la société et se trouvent ainsi, dans certains cas, transformés en débit de boisson. Cette situation les met en état de contravention »¹⁸⁰.

Autour de 1900, le cercle est un élément central de la sociabilité et de la vie politique au village. Véritable relai des partis à l'échelle communale, il accueille les députés en campagne et joue un rôle déterminant dans l'accession à la mairie. « Rouges » et « Blancs » forment de véritables clans à l'intérieur du village et les témoignages sur la multiplication des rixes sont nombreux. Enfin, une dimension économique entre en jeu dans le premier quart du 20^e siècle au moment de la création des caves coopératives avec lesquelles des alliances se forment.

Des relations sont également attestées entre conseils municipaux, cercles et sociétés comme la Franc-maçonnerie et la Libre-Pensée, dans un climat politique anticlérical plus ou moins marqué selon les communes¹⁸¹. Le congrès des

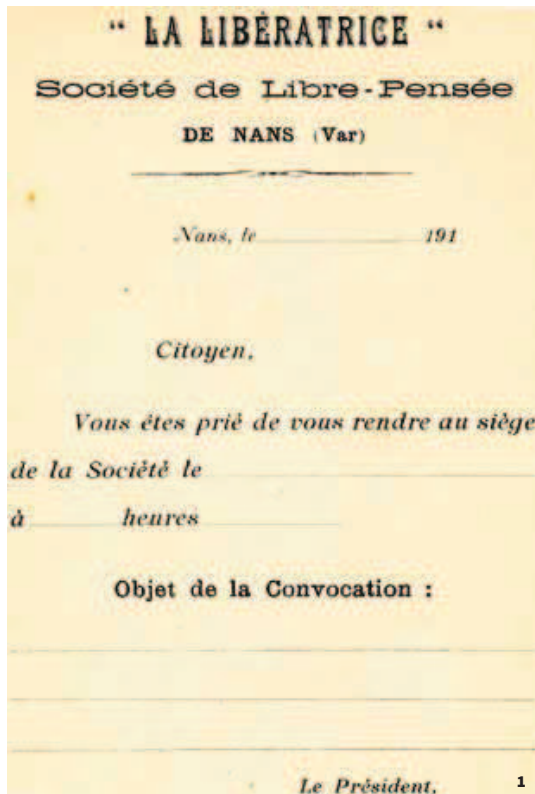
Libres-penseurs est organisé à Brignoles dans le local du Cercle d'Action Républicaine Socialiste le 7 mai 1905. Pour marquer l'évènement, les autres cercles républicains de la localité accrochent à leur devanture drapeaux et oriflammes.

Assistent à ce congrès les associations varoises de la Libre-Pensée, mais aussi plusieurs conseils municipaux dont ceux de Brue-Auriac, Correns, Entrecasteaux, Garéoult, Nans-les-Pins, Rougiers et Tourves. Le secrétaire fédéral, qui ouvre le congrès, représente également le groupe socialiste et la loge maçonnique de Draguignan¹⁸². Autour de l'organisation de ces évènements on entrevoit une certaine effervescence politique, animée par un sentiment d'espoir et de foi en la démocratie et en l'avenir de la République, qui caractérise ce début du 20^e siècle.

LE RECU DE LA FRÉQUENTATION DES CERCLES À PARTIR DES ANNÉES 1910

Avant la guerre de 1914-1918, on observe déjà un recul de cette sociabilité issue des cercles. Celui-ci se traduit par une stagnation de nouvelles ouvertures, probablement due à une relative saturation après une période active de créations dans les années 1880.

Dans les années 1920-1930, certains cercles deviennent des structures plus ou moins indépendantes du parti SFIO, les militants contrôlant au début des années 1930 les cercles de Bras, Cotignac, Rougiers et Tourves.



1. Convocation de « La Libératrice », société de Libre-pensée de Nans-les-Pins
Archives du cercle de l'Union Démocratique

2. Cercle de la Jeune France, Rougiers

lageoise toute entière. De plus, si la courbe des nouvelles adhésions ne grandit pas sur un mode exponentiel, le mouvement de désertion qui s'était amorcé semble avoir cessé.

Cependant, s'ils sont toujours aussi présents comme symboles au sein du village, la plupart des anciens témoignent d'une rupture : il semblerait que ce changement tienne en partie à leur dépolitisation, bien que le buste de la République orne encore les murs de quelques cercles. Au-delà des transformations de la société rurale, il semblerait que la dimension ludique et festive se soit progressivement substituée au caractère politique du cercle, en témoignent ces trophées de chasse qui remplacent parfois une figure de Marianne. Désormais, il est rare que les fêtes à connotation politique soient célébrées : au cercle de la Jeune France à Rougiers, la brochette de grives a ainsi remplacé le banquet du 24 février, qui commémorait l'avènement de la Deuxième République.

En somme, le cercle semble bien avoir perdu son rôle de contre-pouvoir local. La lutte politique, n'est plus un principe directeur de la coopération qui s'y noue. Il n'est plus l'antichambre de la mairie, ni le tremplin qui permet d'y accéder. A travers les cercles, c'est une transformation profonde de la sociabilité méridionale que l'on constate, bien moins politisée mais toujours attachée à des valeurs d'entraide et de solidarité.

En 1924, les cercles de Nans, Rougiers et Saint-Maximin font partie de la Fédération des cercles rouges. L'entre-deux guerres connaît un effondrement définitif des cercles dans certaines communes du Centre-Var, qu'on peut associer à l'essoufflement des industries locales, comme les mines de bauxite. Le processus se confirme durant la Seconde Guerre mondiale, alors que le régime de Vichy procède à une épuration des cercles qu'il dénonce comme des foyers de conspiration en zone libre.

LE RENOUVEAU

De nos jours, il semble qu'on observe un renouveau des cercles. Celui-ci ne se traduit pas par de nouvelles ouvertures mais par un attachement presque sentimental doublé de la revendication d'un particularisme, observés à l'échelle des membres et parfois de la communauté vil-

LE CERCLE DANS LE VILLAGE



UN GROUPE DANS LE GROUPE

Devenir membre d'un cercle implique d'entrer dans une communauté qui revendique une identité singulière au sein du village. Le groupe se conduit comme une société à part entière avec ses lois, son histoire, ses mythes, ses fêtes et ses emblèmes, parfois même sa monnaie. Ce sentiment d'appartenance qui lie les individus entre eux est très fort, bien qu'il tende à s'estomper aujourd'hui.

Cette existence propre au sein du village s'exprime notamment lors de la perte de l'un des membres du groupe. Aujourd'hui encore, beaucoup de cercles mettent le drapeau en berne à l'occasion de la mort d'un membre. Les enterrements quant à eux montrent l'importance du cercle dans la vie du défunt. Le cortège funéraire passe devant le cercle quitte à faire un détour, comme pour un adieu, et il n'est pas rare que le Président prononce une oraison funèbre. Ce groupe dans le groupe se matérialise dans le cimetière du village de Camps-la-Source, où a été aménagé un carré réservé aux membres du cercle de l'Avenir.

Les membres morts pour la France sont rappelés par une plaque commémorative dans la salle principale, comme au cercle Philharmonique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Plusieurs villages de la Provence Verte disposent ainsi de trois plaques commémoratives : l'une à la mairie ou sur le monument aux morts pour l'ensemble de la communauté villageoise, une autre à l'église

pour la communauté religieuse et la dernière au cercle.

Ce cloisonnement entre la communauté des membres et le village - ou les étrangers de manière générale - était parfois renforcé par l'adoption d'une monnaie distincte. Les cercles de l'Union à Tourves et de Saint Roch à Rougiers avaient pour leur part opté pour le principe des jetons. Au début du mois chacun en achetait un nombre précis, avec lequel il payait ses consommations. Cela permettait non seulement de comptabiliser les consommations, mais aussi d'éloigner l'étranger qui n'en possédait pas. Leurs formes distinctes permettaient aux malvoyants de différencier leur valeur. Les cercles de la Jeune France à Rougiers et de l'Avenir à Camps-la-Source frappaient quant à eux leur monnaie. Ces systèmes n'ont plus cours aujourd'hui et ont laissé la place aux seules cartes de membres.

LA TRIANGULATION DU POUVOIR

Si la communauté du cercle fait valoir son existence singulière, elle n'en est pas moins partie prenante dans la vie du village, surtout dans la première moitié du 20^e siècle. Le cercle joue un rôle de première importance, soit comme moyen d'accession à la mairie, soit comme foyer de l'opposition. Il est l'un des côtés du triangle des pouvoirs, « où la mairie est l'enjeu, où la coopérative viticole constitue la plaque tournante de l'économie immédiate et où le cercle est l'espace du verbe politique, sorte de « forum » intérieur ou d'antichambre de la mairie »¹⁸³. Le rapproche-



1. Carré réservé aux membres du cercle de l'Avenir, Camps-la-Source

2. Les Pontois rassemblés, milieu 20^e siècle
Document M. Degioanni



3. Cercle Saint Roch, Rougiers



réunions ayant un caractère politique ne soient tenues dans des locaux affectés aux usages municipaux¹⁸⁴. A Correns, le cercle s'installe entre 1907 et 1921 au rez-de-chaussée de la mairie. Le conseil municipal accepte en 1930 de convenir d'un nouveau bail mais cette fois-ci le préfet s'y oppose, au nom de l'interdiction de louer les immeubles à usage de mairie aux particuliers à titre onéreux. Le cercle de l'Avenir trouvera finalement un autre local... mis à disposition par la cave coopérative. Enfin à Esparron-de-Pallières, le local a été racheté par la mairie.

Cette configuration pouvait aussi donner lieu à une bipolarisation politique, créant deux coopératives et deux cercles opposés qui leur correspondent, comme à Bras, où le cercle de l'Union Républicaine était lié à la coopérative « Les Travailleurs » des Rouges tandis que celui de Saint Etienne était uni à la coopérative « La Laborieuse » des Blancs. Dans certains villages on se souvient encore de vives tensions entre les membres opposés au moment des élections municipales. Cette bipolarité, chronique au début du 20^e siècle, tend à s'estomper après la Première Guerre mondiale. Pontevès en offre un bel exemple : dans les années 1930, les dissensions politiques sont mises de côté pour réunir les deux cercles créés à la fin du 19^e siècle¹⁸⁵. Le Pontois Léon Berrut donne une parcelle de son terrain situé sur l'Esplanade et finance une partie des travaux¹⁸⁶. La partie restante est réglée grâce à l'organisation d'une quête et à la participation des oléiculteurs et du syndicat de la coopérative vinicole. Le local est inauguré le 14 juillet 1934.

ment entre cercle et mairie est d'ailleurs renforcé par le décor du local, proche de celui d'une salle de conseil municipal avec son buste de Marianne et son drapeau tricolore.

Les jeux d'influences sont d'autant plus complexes que les interactions entre ces trois sphères sont quasi-systématiques : il n'est pas rare que les membres du conseil d'administration du cercle soient également conseillers municipaux, coopérateurs ou les deux. De plus, il arrive que le local du cercle appartienne à la coopérative ou qu'il soit à proximité immédiate : à Bras, le cercle était situé à l'intérieur de l'un des bâtiments de la coopérative, à Camps-la-Source, le cercle et la coopérative étaient accolés.

Des cas similaires existent entre le cercle et la mairie. Le 18 octobre 1872, le ministre de l'Intérieur écrit au préfet du Var pour lui demander de prendre des mesures pour empêcher que des

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU CERCLE À L'INTÉRIEUR DU VILLAGE

Les cercles s'installent en majorité dans des endroits visibles et fréquentés, là où se joue la sociabilité villageoise : cours, places, rues principales ou entrées de village. Au hameau d'Amphoux, qui ne dispose d'aucun lieu public, le cercle de l'Avenir a été construit au centre de l'agglomération, sur la « place du cercle ».

Le positionnement du cercle dans le village est souvent éloquent, de même que l'emplacement de la mairie par rapport à l'église - ou du campanile par rapport au clocher - est révélateur de la nature des relations entretenues entre pouvoirs religieux et civil. A Rougiers, le cercle blanc s'installe dans la Grand-Rue, qui constituait autrefois l'axe principal du village, alors que le cercle rouge s'installe sur le cours, symbole de modernité. On peut y voir l'attachement du premier à la tradition et le désir du second d'incarner l'avenir. Cet antagonisme est renforcé par le fait que le cercle Saint Roch soit installé en partie dans la maison Renaissance, où aurait séjourné François I^{er}, alors que la Jeune France fait face à l'école de la République.

Le local peut être loué ou acquis de différentes manières : acheté par un membre (Saint Roch à Rougiers est acheté par le président du cercle en 1934), acquis grâce à une souscription volontaire (cercle philharmonique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ou cercle de la Jeune France

à Rougiers), ou encore mis à disposition par la coopérative ou la mairie. Seuls deux des cercles de la Provence Verte ont été construits pour être des cercles : Fox-Amphoux et Pontevès.

La salle où se réunissent les membres est communément installée au rez-de-chaussée ; elle se double à la belle saison d'une terrasse qui contribue à l'effacement des limites entre espace public et espace privé et qui ouvre plus largement le cercle à la vie sociale de la commune. A Fox-Amphoux, les tables s'organisent autour d'un poêle central, dont l'emplacement a été prévu dès la construction du local. Le bâtiment comprend fréquemment une autre pièce aménagée, destinée à être prêtée aux syndicats agricoles comme à Pontevès et Tourves, aux sociétés de chasse ou aux associations culturelles comme à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Cette pièce, davantage privée, se situe dans un étage ou à l'arrière. Certains cercles comprennent enfin le logement du gérant, comme à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, à la Jeune France à Rougiers ou encore à Pontevès.

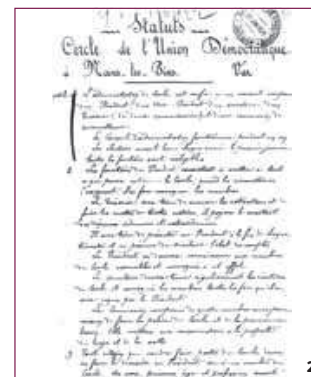
LE CERCLE : UNE SOCIÉTÉ ORGANISÉE



1. Règlement du cercle de l'Union démocratique de Nans-les-Pins, 1900

2. Statuts du cercle de l'Union démocratique de Nans-les-Pins

3. Tableau des membres du cercle de l'Union démocratique de Nans-les-Pins



FONCTIONNEMENT DU CERCLE

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Les statuts doivent énoncer le but du cercle et en dicter le fonctionnement, de la composition du conseil d'administration aux horaires, en passant par la récurrence des réunions du bureau (comité restreint de personnes choisies parmi les administrateurs, qui se réunit fréquemment pour gérer les affaires courantes). Outre cette partie administrative, certains articles définissent les règles communes qui structurent les rapports entre les membres. Ces informations, qui concernent le fonctionnement interne et quotidien de l'association, sont parfois dissociées des statuts et édictées au sein d'un règlement, affiché à l'intérieur du local.

La nécessité de définir un règlement intérieur apparaît avec l'arrêté du 8 février 1854. S'ils souhaitent obtenir leur autorisation préfectorale, les cercles sont sommés de manifester dans leurs statuts leur volonté de maintenir l'ordre et l'harmonie entre les citoyens. Progressivement, cette contrainte entre dans les mœurs et les cercles y ajoutent les valeurs fondatrices du groupe. A Rougiers, les statuts du cercle Saint Roch, fondé le 1^{er} juin 1871, se divisent en onze articles et précisent les horaires d'ouverture, les conditions d'admission et de départ des membres, les cotisations, les autorités compétentes en cas de litiges, la marche à suivre en cas de dissolution, les sujets qu'il est interdit d'aborder, la procédure en matière de consommation et l'obligation d'entraide entre les membres. Ils semblent régir la vie du cercle de manière simple, ne sont pas nom-

breux mais sont parfois assez restrictifs. L'article 5 définit les sujets de conversation tabous pour les membres : « *Il est expressément défendu de s'entretenir de politique, de se livrer à des jeux de hasard, de blasphémer, de tenir des propos ou de chanter des chansons impies ou obscènes* ». L'entraide est une valeur primordiale : l'article 9 stipule par exemple l'obligation d'aller veiller un membre malade.

Dans le cadre du cercle, les hommes apprennent le civisme et participent activement à la prise de décision. Ils votent, désignent un président, ont des droits et des devoirs. Ainsi, ils expérimentent la vie démocratique à l'échelle du groupe restreint. En cela, le cercle aura été pour plusieurs générations d'hommes une école de la citoyenneté et de la politique.

Après la loi sur les associations de 1901, les statuts deviennent plus administratifs. La France ayant retrouvé une stabilité politique, les valeurs privilégiées par le groupe et la manière dont il s'autocontrôle n'intéressent plus les autorités de la même manière. Les cercles sont désormais assimilés aux associations sans but lucratif et à ce titre, les statuts doivent comporter le titre exact de l'association, la préfecture ou sous-préfecture du siège social, son but ou objet. Ils désignent en général le siège social où doit pouvoir être consulté le registre spécial (relevé des décisions importantes tel que le choix des dirigeants), les moyens mis en œuvre pour atteindre les buts de l'association et les règles de prise de décision en son sein. Enfin,

ils doivent comporter des clauses prévues en cas de dissolution de l'association.

COTISATIONS ET CARTES DE MEMBRES, OUVERTURE AUX NON ADHÉRENTS

La forme associative particulière du cercle en fait un espace fermé, dans le sens où pour y consommer il faut en être membre. Ce statut nécessite de payer une cotisation régulièrement qui donne droit à une carte de membre et à des consommations à tarif réduit.

Dès la création des cercles et avant même la loi 1901, le système des cotisations en régit le fonctionnement. Ainsi, un non-membre ne pouvait fréquenter le cercle, à moins d'être invité. Ce règlement, quoique toujours en vigueur, est aujourd'hui largement contourné. Il est en effet difficile de refuser de servir des individus de passage. Certains cercles appliquent aujourd'hui un système de double tarif : les non adhérents payent un supplément sur leur consommation et s'acquittent ainsi d'une cotisation ponctuelle.

À Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, un autre système a un temps été expérimenté, celui de la carte de membre-fréquentant. Elles étaient attribuées aux personnes souhaitant consommer sans pour autant faire partie de l'association. Elles présentaient l'avantage d'expliquer la différence de prix des consommations et de donner un statut légal à ces personnes. Cependant il semble que cette pratique ait été plus ou moins abandonnée, sans doute à cause de la logistique compliquée qu'elle impliquait.

Dès leur création, les cartes de membres et l'obligation de cotiser contribuaient à éloigner l'étranger ou l'importun du cercle. Ce processus s'est estompé. Ce changement s'observe dans la qualité même de « membre », qui est aujourd'hui bien plus facile à obtenir. En effet, il fallait auparavant être parrainé et dans certains cas écrire une lettre de motivation. Le nom du candidat était ensuite affiché dans la salle pendant huit jours et soumis à l'approbation des membres.

Les critères pour qu'un postulant soit accepté ou non ne sont pas toujours clairement explicités. On se doute pourtant qu'ils peuvent être parfois politiques, parfois plus personnels ; certains anciens des cercles indiquent que l'un des critères de sélection en question pouvait être le lieu d'habitation du prétendant. Même s'il n'y habitait pas à l'année, il fallait que ce dernier soit du village ou que sa famille y habite pour faire partie du cercle.

Aujourd'hui, le statut de membre est bien plus aisé à acquérir puisqu'il n'est plus soumis à l'appréciation des membres existants. De fait, il suffit de demander la carte et de s'acquitter des cotisations pour l'obtenir. Ainsi, la notion d'étranger au cercle s'est elle aussi distendue, faisant de la sociabilité dans les cercles un phénomène moins hermétique qu'auparavant.



1. Devant le cercle philharmonique de Saint-Maximin, 20^e siècle
Cercle philharmonique

2. Drap mortuaire, cercle philharmonique de Saint-Maximin

3. Marcel Rousseng, Scène de chasse, 1934
Cercle de l'Avenir, hameau d'Amphoux

4. Hommes à l'apéritif, début 20^e siècle, Barjols
Document Serge Héritier



LA SOCIABILITÉ DANS LE CERCLE

REVENDECTION D'UNE IDENTITÉ COMMUNE

La différence entre un cercle et un simple café réside sans doute dans la revendication de ses membres d'appartenir à la même communauté, voire à une famille, de partager des valeurs et une histoire. Ce sentiment d'appartenance s'exprime par exemple à l'occasion du décès d'un membre ; lorsqu'on fait partie du cercle, c'est aussi par-delà la mort. Cette mémoire entretenue des membres disparus se rapproche de pratiques familiales : les disparus sont toujours présents dans les souvenirs qu'on ravive par des photographies ou dans les discours. Cette attention portée au souvenir des morts est constitutive d'une identité particulière, que caractérise une sociabilité volontairement familiale et de proximité.

Si le sentiment d'appartenance qui lie les membres du cercle est aussi fort, c'est aussi parce qu'on y vient souvent en famille. Pierre Chabert appelle ce phénomène la « chrono-généalogie », qu'il définit comme la passation de pouvoir de père en fils, chronique dans les communes marquées par la présence de clans familiaux encore puissants. Au cercle de l'Avenir à Fox-Amphoux, cette transmission fait partie du règlement : à la mort d'un membre, la carte revient de droit au fils du défunt. Au cercle de la Jeune France à Rougiers, les membres semblent presque tous apparentés à un degré plus ou moins large. Le phénomène est moins présent à Barjols, d'une part parce que les membres du cercle sont plus

nombreux, d'autre part parce qu'on retrouve moins de grandes familles au village maintenant que les tanneries ont fermé. Cependant, on constate là aussi que la fréquentation se fait en famille, excepté pour les nouveaux résidents au village.

Les intérêts communs au groupe, tels que la chasse, le terroir ou le souvenir des morts, sont propres à chaque cercle et forgent cette identité commune. Ces traits d'identité se construisent parfois par opposition entre cercles du même village. A Rougiers, l'organisation des festivités révèle la rivalité des clans. La fête de Carnaval était encore célébrée il y a quelques années par les cercles Saint Roch et de la Jeune France, chacun confectionnant son char. À la fin de la journée, on se retranchait dans son cercle pour se retrouver autour d'un bœuf en daube ou d'un aïoli. Cependant, suite à de trop nombreuses disputes, le maire du village a décidé que le cercle de Saint Roch fêterait Carnaval le mardi et le cercle de la Jeune France le mercredi. Même si ces rivalités n'ont plus cours, elles ont longtemps contribué à définir l'identité de chaque groupe en opposition à l'autre.

INTÉGRATION ET REJET, UNE COOPÉRATION FERMÉE ?

La nécessité d'avoir une carte de membre et la revendication d'une identité commune peuvent contribuer à donner au cercle l'image d'un groupe fermé, hermétique au monde extérieur. Les remarques teintées d'humour que l'étranger recevra de la part des membres participant elles aussi de cette image.

Les cercles cependant, en témoignent leurs statuts actuels, ont été créés dans un but d'entraide qui ne se bornait pas seulement aux membres du groupe. En effet, plusieurs cahiers d'assemblées générales mentionnent la création de caisses de solidarité : le cercle philharmonique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume en créa par exemple une au bénéfice des sinistrés du tremblement de terre de 1909 dans les Bouches-du-Rhône. L'altruisme dont font preuve les membres du cercle dépasse ainsi les limites du groupe en tant que tel.

La qualité de membre aujourd'hui n'est plus soumise à autant de conditions que par le passé. Est-ce dû au fait que la dimension économique est plus prégnante (on ne peut se passer de cotisations), ou parce que la sociabilité est soumise à des critères plus étendus ? La notion d'étranger est de fait de plus en plus secondaire. Elle reste présente dans les discours, mais aujourd'hui sur le ton de la plaisanterie.

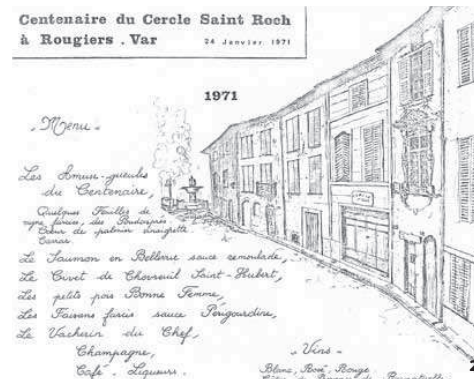
Enfin, le cercle peut être un instrument de l'intégration des nouveaux arrivants. Ainsi, le cercle de l'Avenir de Barjols a la particularité de comporter un nombre très important de membres, sans cesse en augmentation. Ces nouveaux arrivants sont motivés par l'envie de s'intégrer au tissu social du village, de rencontrer des individus censés posséder les mêmes valeurs ou tout du moins une volonté de partage. S'acquitter de la cotisation semble ainsi être pour eux une preuve de leur intérêt et de leur volonté de s'intégrer plus rapidement que s'ils se contentaient de fréquenter le café du village. Ce phénomène souligne à quel point le cercle reste une réalité sociale toujours active que l'on peut décrire comme un patrimoine culturel essentiel pour comprendre le village.



1. Devant le cercle de l'Avenir, Tourves
Document M. Bard

2. Menu du banquet pour le Centenaire du cercle Saint Roch à Rougiers, 1971
Document M. Chamoin

3. Brochettes de grives au cercle de la Jeune France à Rougiers, 2014



De nos jours où la parité hommes-femmes est reconnue comme valeur républicaine, on pourrait s'attendre à une relative mixité. Or non seulement la fréquentation reste majoritairement masculine, mais en outre hommes et femmes ne partagent souvent ni le même temps ni le même espace. Les femmes viennent au cercle en fin de semaine, particulièrement le dimanche. Lorsqu'elles sont présentes en semaine, elles le sont le matin ou le soir, entre 18 et 20 heures. Par ailleurs, elles ne se mêlent généralement pas aux hommes, occupant souvent « *la place des clients non familiers, les tables que, généralement, les maris abandonnent pour rejoindre le comptoir après avoir passé les commandes et installé leur monde* »¹⁸⁸. Enfin, aux beaux jours, elles s'installent préférentiellement en terrasse. Toutefois, dans certains cercles, quelques femmes qui restent minoritaires s'installent au comptoir.

A Barjols, où la carte de membre est accordée à la famille, il est difficile de savoir combien de femmes sont membres, puisque plusieurs viennent avec leur conjoint. Reste qu'à ce jour 25 cartes de membres sur 290 appartiennent à des femmes, soit seulement 11,6%. Ces proportions correspondent à la réalité actuelle de la plupart des cercles, qui restent donc un univers essentiellement masculin.

UN UNIVERS MAJORITAIREMENT MASCULIN

A leur création, les cercles étaient réservés aux hommes. Cependant, pour certaines occasions dont les fêtes annuelles, les femmes avaient leur place à la cuisine d'abord, puis à la table du banquet. Le reste du temps elles sont présentes dans les discours, comme en témoignent quelques chansons moquant leurs défauts, notamment à Barjols¹⁸⁷.

Vers les années 1960, les femmes ont commencé à fréquenter les cercles. Les filles des membres sont venues les premières, puis progressivement les femmes ont occupé une place plus importante. Est-ce dû à la libération des mœurs initiée au lendemain de 1945 ? Ou au fait que les premières jeunes filles à fréquenter le cercle soient parmi les premières à naître avec le droit de vote ?

LA SOCIABILITÉ PAR LE REPAS

Les fêtes et les repas offrent l'occasion de réunir hommes, femmes et enfants en toute convivialité. Festifs et chaleureux, ils renforcent la cohésion du groupe qui se pense comme un corps, qu'il faut nourrir de bonne chère ou vivifier par la consommation d'une nourriture symbolique. Ces goûts partagés sont constitutifs de l'identité du groupe.

Depuis leur création, les cercles ont donné des repas et célébré plusieurs fêtes, souvent en rapport avec leur inclination politique. Les « rouges » avaient coutume de fêter le 24 février (avènement de la Deuxième République), le 21 septembre (abolition de la monarchie constitutionnelle en 1792), le 14 juillet ou le 1^{er} mai, généralement par un banquet. Les « blancs » fêtaient principalement leur saint, héritage direct des confréries religieuses.

Il semblerait que le traditionnel banquet ne soit plus d'usage, tout au moins sous cette forme. De nos jours, plus aucun cercle de la Provence Verte ne fête le 24 février, assez peu célèbrent encore le 14 juillet. Quand c'est le cas, le banquet n'est plus réservé strictement aux membres. La fête s'est adaptée aux évolutions des considérations sociales et communautaires. C'est pourquoi il est plus fréquent aujourd'hui d'assister à des regroupements ponctuels autour d'un événement sportif à la télévision ou à des repas de chasseurs, qu'aux traditionnels banquets républicains ou aux processions religieuses.

Cependant, il reste des moments festifs partagés par les membres. Des repas ponctuels ont parfois lieu et l'organisation de lotos donnent l'occasion de se retrouver. Le 14 juillet est encore parfois célébré, notamment à Correns où le cercle de l'Avenir offre un apéritif dans le cadre de festivités organisées par la mairie, comportant notamment un banquet républicain et la décoration des fontaines du village aux couleurs de la République. Le cercle de la Jeune France, à Rougiers, organise quant à lui une bouillabaisse. Les fêtes de Correns et de Rougiers sont ouvertes à tous, que l'on soit membre ou non.

Dans le contexte de fête il semble que la dimension ludique (lotos, concours de pétanque) ait pris le pas sur l'expression des idées politiques. Il n'en reste pas moins que ces célébrations ont toujours le même effet sur le groupe ; elles permettent de le ressouder autour des valeurs qui le définissent.

Le cercle occupe donc une place encore importante dans la communauté villageoise, bien qu'il ait perdu son rôle politique. Sa vocation de lieu de loisirs, sa dimension économique (il est parfois le seul commerce du village), ainsi que ses objectifs d'entraide et d'accueil en font un haut lieu de la sociabilité du village.

LE DÉCOR DU CERCLE



1. Marius Levens, Saint Roch, 1894
Cercle Saint Roch, Rougiers

2. Cercle de l'Avenir, Barjols



3. Drapeau du cercle Saint Roch, Rougiers



UN DÉCOR COMPOSITE

Le mobilier du cercle se compose d'objets fonctionnels qu'on retrouve dans un café (chaises, tables, bar, étagères, miroirs...) et d'objets relatifs au fonctionnement de l'association (tableau des membres, cartes de membre, bannière, règlement). D'autres objets sont présents de manière récurrente, comme les bibliothèques destinées à ranger des livres à disposition des membres, des revues auxquelles le cercle est abonné ou encore les archives de l'association.

Les cercles mettent également des jeux à disposition des membres. L'imposant billard est très répandu - bien qu'il tende à disparaître aujourd'hui - tout comme les jeux de cartes. Dans le cas des cercles philharmoniques, comme à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, l'association peut également se doter d'instruments de musique (piano, tambour, saxophone...).

La présence d'un drapeau est récurrente. Qu'il soit de laine, de soie ou de coton, il est frangé avec du fil métal doré et reçoit le nom du cercle, le plus souvent brodé. Une attention particulière semble lui être portée, probablement parce qu'il s'agit d'un objet d'apparat et que son utilisation dépasse l'intimité du cercle. Sa durée de vie est assez longue, certains ont plus d'un siècle. Ils sont rapiécés au besoin et les inscriptions sont parfois modifiées. Le cercle de l'Avenir à Barjols, après avoir changé son nom, fait par exemple remplacer l'inscription « CLEMENCEAU » par « de l'AVENIR » en broderie dorée¹⁸⁹.

Il existe un exemple avéré de drapeau de confection locale, au cercle Saint Roch de Rougiers. Réalisé et offert en 1969 par Jean Bonnaud dit Naou, il doit remplacer l'ancien drapeau vieux et déchiré. Les inscriptions sont brodées par sa fille Régine. Le nouveau drapeau est béni au cours de la messe de la Saint-Sébastien le dimanche 25 janvier 1970¹⁹⁰. La cérémonie est suivie d'un banquet au cours duquel plusieurs toasts sont portés par l'assistance à la famille Bonnaud en remerciement de son geste.

ÉCONOMIE DE MOYENS ET PARTICIPATION ACTIVE DES MEMBRES

De manière générale, le budget alloué à la décoration du local n'est pas très élevé voire inexistant, d'autant que les moyens financiers des cercles sont limités. Le décor se compose en grande partie d'objets récupérés ou offerts, d'affiches, photographies, reproductions de tableaux ou de portraits. L'ingéniosité est donc de mise et il n'est pas rare que les membres apportent leur contribution selon leur compétence. C'est habituellement le cas pour le tableau présentant le nom des membres : la liste étant évolutive, les noms sont inscrits sur des étiquettes amovibles maintenues par des systèmes d'accroches, comme des encoches (Nans-les-Pins) ou des cordelettes cousues (Barjols). Les objets sont ainsi souvent réalisés au sein du groupe et traduisent une participation intime de chacun dans ce décor, si modeste soit-il.

Les peintures sont fréquemment réalisées par des membres du cercle ou leurs amis - en témoignent certaines perspectives ou proportions parfois approximatives. Le cercle Saint-Roch à Rougiers conserve ainsi trois œuvres signées Marius Levens, deux peintures à l'huile et un dessin à l'encre daté de 1866. Ce dernier dédie ses œuvres à ses amis et au « bien aimé cercle ».

Ce tour d'horizon des objets du cercle indique qu'il y a peu de dépenses inconsidérées. Dans ce contexte, l'acquisition par plusieurs cercles à la fin du 19^e siècle de bustes de Marianne d'assez belle facture semble significative de l'importance accordée à ce symbole républicain. Les cercles de la Jeune France à Rougiers, de l'Avenir à Correns et de l'Union à Nans-les-Pins ont conservé leur exemplaire, tous trois probablement de la fin du 19^e siècle. Le buste de Rougiers est une œuvre d'Antoine Bontoux (1805-1892), enseignant à l'École des Beaux-Arts de Marseille. La Marianne corrennoise est quant à elle issue de la faïencerie Saint-Jean à Varages¹⁹¹. Ces trois œuvres sont proches de modèles diffusés nationalement à cette période. La polychromie des bustes de la République est fréquente en Provence ; elle permettait d'obtenir un rendu plus réaliste et de personnaliser l'allégorie reproduite en série. Le choix des couleurs peut avoir une portée symbolique : la Marianne revêtue d'un drapé rouge du cercle de la Jeune France de Rougiers laisse aisément présager de la couleur politique du cercle qui l'expose.

LA SYMBOLIQUE DU DÉCOR

La décoration du cercle reflète une symbolique révélatrice de l'imaginaire collectif des membres. Les objets qui le composent sont autant de marqueurs de l'identité du groupe. Ainsi, « la décoration du Cercle est comme un écho à la thématique des discours » et l'observation des objets permet de comprendre ce qui revêt le plus d'importance pour le cercle, ses valeurs¹⁹².

Ce décor fait écho aux motivations et aux idées qui fondent le groupe, qui sont souvent plurielles et évolutives. Dès lors, les objets qui ne correspondent plus à l'identité du cercle sont relégués au grenier ou à la cave.

Les cercles à tendance républicaine radicale exposent régulièrement des portraits d'hommes politiques. La Jeune France à Rougiers possède notamment un buste de Jean Jaurès réalisé par Gabriel Pech, offert en 1932 par le biais de quêtes organisées à l'occasion de deux bals masqués pour la jeunesse républicaine. Une chambrée barjolaise exposait également au milieu du 19^e siècle les portraits de Raspail, Barbès et Ledru-Rollin, républicains convaincus de la Deuxième République¹⁹³. La monographie de Ripert sur le cercle de l'Avenir à Correns, intitulée la Démocratie corrennoise, évoque de plus la présence ancienne de tableaux exposés dans la salle principale, représentant l'épopée républicaine¹⁹⁴.



1



2



3



4

1. Marius Levens, *Saint Jean*, vers 1870
Cercle Saint Roch, Rougiers

2. Buste de Marianne, cercle de l'Union Démocratique, Nans-les-Pins

3. Portrait de Leopold Aubert, cercle de la Jeune France, Rougiers

4. *La partie de pétanque, cercle de l'Union, Esparron-de-Pallières*

5. *Le laboureur et ses enfants* (reproduction d'un tableau de T. Duverger), cercle Saint Roch, Rougiers

Au cercle Saint Roch de Rougiers, les membres ont choisi un tableau représentant leur saint patron. Ce cercle possède également plusieurs portraits militaires : un officier du 4^e régiment de Hussards en 1806 (reproduction extraite du supplément au numéro du 1^{er} décembre 1906 de l'illustration), le général Joffre, et un soldat (reproduction d'un portrait de soldat peint par Georges Scott, peintre aux armées, en 1915). Ces portraits sont l'indice possible d'une sensibilité catholique et bonapartiste, pour le moins d'un attachement aux valeurs militaires. Ils ont néanmoins été acquis dans un contexte nationaliste et patriotique qui domine les imaginaires politiques avant 1914 et durant le conflit.

La personnalité du cercle s'exprime au travers de l'iconographie des œuvres présentées. Toujours au cercle Saint Roch, la reproduction du tableau de Théophile Duverger, *Le laboureur et ses enfants*, témoigne par l'évocation de la fable de La Fontaine de l'importance des valeurs du travail. Les activités et centres d'intérêt qui forment l'unité du groupe sont également présents dans l'iconographie, comme les parties de pétanque ou de cartes, la chasse et le sport.

Ces valeurs revendiquées organisent les conversations et rythment la vie de groupe. En somme elles articulent la sociabilité et la coopération des individus autour de préoccupations partagés par tous.

SI LE CERCLE EST UNE FAMILLE, LE LOCAL EST SON FOYER

A l'instar d'une maison de famille, le local du cercle conserve les souvenirs des anciens. Plusieurs établissements sont décorés avec des photographies ou des tableaux représentant les membres à différentes périodes, devant la devanture, lors d'une partie de carte, de pétanque ou de chasse. Ainsi à la Jeune France à Rougiers, un grand portrait encadré représente Leopold Aubert, dit Rato, auteur de l'hymne du cercle. Le cercle de l'Avenir de Fox-Amphoux expose quant à lui une photo de quelques membres au retour de la chasse, prise il y a quelques années.

Autre trait commun avec le foyer, les trophées remportés collectivement ou individuellement sont exposés fièrement dans la pièce. Les coupes sportives, trophées de chasse ou encore médailles de concours musical prennent place sur des étagères ou derrière le comptoir.

Ainsi, la « maison des hommes » est décorée tel un foyer, sur les murs duquel sont exposés photographies et souvenirs des membres d'une famille.



5



LE CERCLE DE BARJOLS

Barjols, place de la Rouguière, non loin du monument de l'Insurrection de 1851 et du boulo-drome. Sous la pergola couverte de vignes, les villageois se rassemblent au cercle de l'Avenir, dans une atmosphère tantôt paisible, tantôt effervescente. Ici, on vient en famille et on retrouve ses amis, on parle des affaires du village, de chasse au lièvre et de pétanque. Si l'on fréquente traditionnellement ce lieu de père en fils, on n'en oublie pas pour autant d'accueillir avec bienveillance les nouveaux arrivants au village.

UN CERCLE ROUGE

Le cercle de l'Avenir de Barjols a été créé en 1871 par 19 membres, en majorité artisans et âgés de 22 à 36 ans. Son banquet était organisé le 24 février, en commémoration de l'avènement de la Deuxième République. Il abritait une coopérative alimentaire, « La Sacca », fermée dans les années 1950. Son pendant blanc, le cercle de la Concorde, était installé sur le trottoir d'en face.

Au début du 20^e siècle, le cercle est radical-socialiste et se rebaptise quelques années « Georges Clémenceau ». Il est essentiellement constitué de tanneurs et devient communiste dans les années 1930. Aujourd'hui ses membres sont artisans, employés ou retraités. Le lieu est aussi fréquenté par des artistes, ces derniers ayant réinvesti les anciennes tanneries désaffectées dans les années 1980.



LE FONCTIONNEMENT DU CERCLE

Le cercle de l'Avenir revendique son statut de cercle : les membres prennent leur carte et un non membre ne peut y consommer. L'adhésion est annuelle et ouverte à tous, à condition de s'acquitter de sa cotisation. Depuis maintenant 22 ans, le cercle est tenu par le même gérant, Serge. Comme le banquet traditionnel n'est plus organisé, ce dernier initie ponctuellement des repas. Il arrive aussi qu'un membre ramène quelques bonnes choses à partager.

UN HAUT LIEU DE LA SOCIABILITÉ AU VILLAGE

Le cercle a toujours eu un nombre de membres relativement élevé et sa fréquentation est encore en augmentation : il possédait 270 membres en 2013 et en compte 290 en 2014. Sur une population d'environ 3500 habitants, 12% sont donc membres, ce qui représente un pourcentage très élevé comparativement aux autres villages de la Provence Verte.

Cette vitalité est due en partie au fait que des nouveaux arrivants au village prennent spontanément leur carte, qu'ils trouvent par ce biais le moyen de s'intégrer et de se faire adopter par les Barjolais. Aller au cercle, c'est en effet partager un verre, mais aussi des idées, des histoires, des plaisanteries... C'est faire connaissance et entretenir les liens amicaux.

Nom : cercle de l'Avenir
Année de la création : 1871
Adresse : place de la Rouguière / boulevard Grisolle
Horaires d'ouverture : le midi et en soirée, tous les jours sauf le mercredi
Observations : cercle rouge, amical et familial. Il a abrité une coopérative alimentaire



LE CERCLE DE CORRENS

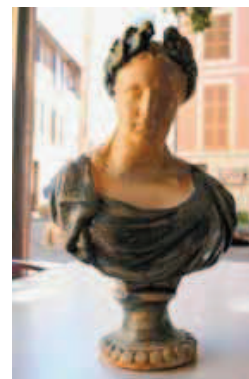
Lieu de vie, de rencontres et de passage, la place du village condense la mairie, l'église et le cercle. Sur une estrade, les chaises colorées de cette institution corrençoise accueillent les villageois, tout à tour acteurs et spectateurs d'une même pièce de théâtre où se joue la vie communale.

LA DÉMOCRATIE CORRENÇOISE

L'histoire du cercle a été contée par un ancien membre du conseil d'administration, François Ripert. Rédigée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle avait pour but avoué de réaffirmer « ce qui a toujours été le cœur, le pilier de la démocratie corrençoise ». Le manuscrit, basé sur le témoignage du républicain Pascal Blanc, a été publié en 1977 dans la revue Verdon. Ce document est une source d'informations exceptionnelle et unique. Il est fondateur de l'identité du cercle autant qu'il est nimbé de la circonspection qui plane au-dessus de tout mythe. Voici, en quelques extraits choisis, ce qu'il nous raconte :

« Après le 2 décembre 1851, dans toute la France, beaucoup de républicains furent emprisonnés, déportés ou fusillés. Pour notre localité, ceux qui étaient allés à Aups, rejoindre leurs camarades du Var dans leur mouvement de résistance, furent arrêtés. [...] »

Ces revers politiques, n'altèrent pas la foi républicaine et malgré le pouvoir absolu, quatorze jeunes gens, empreints des idées de justice et de liberté, se constituèrent en un groupement dissi-



mulé, qu'ils appelaient « La Lumière ». Leur siège social était au quartier du Pont, à la première maison se trouvant sur la rive gauche de l'Argens, à gauche de la route n°45 en allant à Barjols. [...] Ils manifestaient ardemment leurs intentions de propagande en faveur d'un régime républicain. Leurs causeries étaient arrosées de vin chaud ou de quelques bouteilles de vin cuit que l'on apportait de chez soi. [...] »

Après les élections législatives du 16 mai 1877, et l'élection à la Présidence de la République à laquelle fut élu Jules Grévy, le régime républicain se trouva consolidé. Partout en France, l'essor démocratique se développa. « La Lumière » se réjouit des progrès réalisés. A l'unanimité de ses membres elle décida de changer de nom et de prendre celui de cercle National Socialiste. Le cercle devint légal et fut officiellement reconnu par la Préfecture. [...] »

Les membres du cercle faisant tous partie de la coopérative [...], il fut bien reconnu que soit au point de vue politique et économique, Cercle et Coopérative représentaient le même idéal. »

Bien que partisan, ce récit permet d'apprécier la filiation entre la chambrée clandestine formée sous le Second Empire et le cercle autorisé sous la Troisième République, mais aussi les liens étroits tissés avec la coopérative et, en toile de fond, l'évolution des partis de gauche en France.

DU SALON PRIVÉ À L'ESPACE PUBLIC

Selon François Ripert, la société secrète « La Lumière » aurait organisé ses premières réunions chez M. Joseph Fabre, sur la rive gauche de l'Argens. Elle déménagea ensuite dans la Grande Rue, chez M. Henri Bouis, puis dans une salle de l'hôtel Aubert rue Notre-Dame.

Après que le cercle ait été autorisé par la Préfecture, il acquiert du mobilier (tables, chaises, banquettes) et décore le local avec un buste de Marianne au bonnet phrygien et des tableaux rappelant l'épopée républicaine. Il est transféré dans un local situé sur la place principale du village puis au rez-de-chaussée de la mairie de 1907 à 1921. Il retrouve ensuite quelques années la rue Notre-Dame avant de louer la salle qu'il occupe actuellement, sur la place centrale. Ce dernier bâtiment est acheté par la coopérative vinicole et oléicole « La Fraternelle », qui installe son bureau au premier étage. Au moment de leur mise en vente, les locaux ont été achetés par la municipalité pour permettre au cercle de se maintenir.

Si le lieu a perdu aujourd'hui sa dimension politique, il continue à jouer un rôle économique et social très important. Il offre un lieu convivial qui permet à toutes les générations de se rassembler et participe activement à l'animation du village.

Nom : société La Lumière puis cercle de l'Union, puis cercle National Socialiste, actuellement cercle de l'Avenir
Année de la création : 1856, 1924
Adresse : place du Général de Gaulle
Horaïres d'ouverture : tous les jours le matin jusqu'à 14h, l'après-midi à partir de 17h. Fermé le dimanche soir et le lundi en hiver
Observations : cercle rouge descendant d'une société secrète, aujourd'hui apolitique et amical



LE CERCLE D'ESPARRON- DE-PALLIÈRES

En descendant la Grand Rue d'Esparron-de-Pallières, vous remarquerez peut-être sur votre droite une porte entrouverte, à côté de laquelle une plaque discrète indique l'entrée du cercle de l'Union. Le gérant, qui habite à deux pas, ouvre les vendredis, samedis et dimanches sur les coups de 17 heures... mais aussi parfois le matin très tôt, pour le café, ou en fin de journée, au gré des envies et du passage.

UN CERCLE CRÉÉ SOUS LE SECOND EMPIRE

Le cercle de l'Union est fondé en 1862 par cinquante-quatre membres. Il a pour but, onze ans après les événements de 1851, d'œuvrer pour l'apaisement et le rapprochement des habitants partagés entre bonapartistes et républicains. Jusqu'au début des années 1880, et selon les propres mots du maire de la commune, l'ordre le plus parfait règne à Esparron-de-Pallières.

Le 4 février 1881 est créé le cercle de l'Union Républicaine. Les deux sociétés sont installées dans la Grand Rue, sur des trottoirs opposés. Le premier est blanc, le second rouge. La rivalité est inévitable, mais elle n'empêche pas les membres de ces deux sociétés d'entretenir des relations cordiales.



Après la fermeture du cercle de l'Union Républicaine dans les années 1950, le cercle de l'Union demeure un lieu de convivialité très apprécié au village. Les Esparronnais se retrouvent pour jouer aux cartes le soir, après les longues journées de vendanges, et les jeunes filles viennent le dimanche. On joue également à la pétanque - en témoignent les coupes sur les étagères - on organise des repas et on parle chasse.

L'association se dote de nouveaux statuts en 1954, avec pour objet « de renforcer entre ses membres l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide, et de leur permettre des réunions amicales comportant la consommation de boissons sans réalisation de bénéfice ». Le local est remis au goût du jour quelques années plus tard ; un ancien miroir est tout de même conservé.

MUTATIONS DE LA SOCIABILITÉ VILLAGEOISE

De l'aveu de ses membres et de son gérant, le cercle de l'Union a changé depuis plusieurs années. Il a perdu son but premier, qui était de rassembler les classes sociales et les générations, et peu de nouveaux arrivants font la démarche de prendre leur carte de membre. Le cercle est resté confidentiel, peut-être parce qu'il ne dispose pas d'une terrasse qui l'ouvre sur la vie du village, comme ailleurs sur le territoire.

Les habitants interrogés ont pourtant exprimé leur envie de disposer d'un espace rassembleur et convivial. Pour répondre à cette demande et pour mieux s'adapter aux nouveaux modes de vie, la commune a ouvert un bistrot de pays dans l'ancienne école communale, à l'exemple de la commune voisine de Saint-Martin-de-Pallières.

Nom : cercle de l'Union
Année de la création : 1862
Adresse : Grand-Rue
Horaires d'ouverture : vendredi, samedi et dimanche après 17h
Observations : cercle blanc, aujourd'hui apolitique, amical et d'entraide



LE CERCLE DE FOX- AMPHOUX

Le dimanche soir, à partir de 16 heures, le centre du hameau d'Amphoux s'anime au son des éclats de voix qui jaillissent du cercle de l'Avenir. Ses membres profitent de l'ombre du platane en été et de la chaleur du poêle en hiver. Ils se réunissent, discutent, échangent les nouvelles ou évoquent leur dernière partie de chasse. Ils jouent également, à la pétanque et aux cartes : les hommes sont à la belote et les femmes à la quadrette.

1934-2014... LE CERCLE DE L'AVENIR FÊTE SES 80 ANS

L'origine du cercle remonterait au début du 20^e siècle, alors que les hommes se réunissaient dans le hameau pour que les chevaux soient examinés par le vétérinaire. Virgile Serre leur aurait soufflé l'idée de faire l'acquisition d'un local pour se regrouper et s'abriter. En 1911, un « cercle du Progrès » se réunit dans l'immeuble de M. Bonnefoi. Il disparaît lorsqu'est fondé le cercle de l'Avenir, sous la présidence d'Elie Gos, le 15 avril 1934. Selon ses statuts, « toute personne peut en faire partie sans distinction de parti, d'opinion ni de nationalité ». Les discussions religieuses ou politiques sont interdites et les étrangers au cercle doivent obligatoirement être accompagnés d'un membre.

La première assemblée se tient dans une salle mise à disposition par Jules Bouniq. L'acquisition d'un local est décidée le jour même. Les membres choisissent de procéder à un emprunt de 15 000 francs, auquel doivent participer tous les membres actifs. Le bâtiment est construit par un maçon foxois, originaire des Vosges. Il est rapidement achevé puisque la deuxième réunion se tient dans le local le 4 novembre 1934. Le bâtiment est



en brique rouge, le toit est recouvert de tuiles, le sol est en parquet. Il comporte deux pièces : une cuisine et une salle principale, avec en son centre un poêle. Les portes et fenêtres sont récupérées de même qu'une partie du mobilier, comme les banquettes en cuir, qui trouvent une seconde vie après la fermeture du bar de Tavernes. En 1991, un troisième espace est ajouté pour augmenter la capacité d'accueil, bien utile lors de l'organisation du loto annuel. Le bâtiment a été plusieurs fois rénové : la toiture a été refaite en 1948, le parquet changé pour du carrelage. La plupart du temps seule la marchandise est payée, car la main d'œuvre est bénévole.

LE FONCTIONNEMENT DU CERCLE

Le cercle d'Amphoux a la particularité d'être composé de 31 membres depuis sa fondation. En effet, pour obtenir une carte de membre actif, il faut en hériter. Si l'un des membres démissionne, il désigne son remplaçant, qui peut être ou non un Foxois, un homme ou une femme. Aujourd'hui, trois des membres permanents sont des femmes. Le cercle est aussi fréquenté par des membres externes, qui ont une carte spécifique et doivent payer une cotisation annuelle de 10 euros.

Depuis plusieurs années le cercle fonctionne sans gérant, grâce à une organisation efficace : six personnes, dont le nom est inscrit sur un calendrier affiché dans la salle commune, se relayent au comptoir.

L'UNIQUE SALLE COMMUNE DU HAMEAU

Le cercle est le cœur du hameau, qui ne comporte aucun autre espace commun. En 1937, un appareil téléphonique est installé dans la salle principale. Certains se souviennent encore qu'il était installé derrière le comptoir, il était l'unique téléphone du village. La télévision a également fait son apparition quelques temps mais elle a été enlevée, créant trop de nuisances sonores et la redevance étant trop chère.

Le cercle participe à l'animation du hameau et plus généralement du village. Pendant les fêtes de fin d'année, un loto est organisé dans le local. Une année sur deux, la fête de Fox-Amphoux est célébrée sur la place du cercle – l'autre année elle a lieu devant la mairie. A cette occasion, l'association s'occupe des boissons, ce qui lui permet de rentrer un peu de trésorerie pour tenir le reste de l'année. A l'été 2013, en été, un café-concert a été organisé sur le même principe. Enfin, le local est parfois prêté aux jeunes pour l'organisation de fêtes.

LES PEINTURES DU CERCLE

Le 4 novembre 1934, le bâtiment est tout juste terminé, prêt à recevoir son décor. Les membres décident dans leur première séance de faire peindre les murs. La réalisation des travaux est confiée à un peintre local, Marcel Rousseng. Deux paysages encadrent la porte menant à la cuisine. Le tableau gauche représente un chemin traversant des collines, animé au premier plan par un sanglier et un marcassin suivis d'un chien de chasse. Le tableau droit illustre une nature paisible et généreuse, où coule une rivière à laquelle vient s'abreuver un cerf.

Nom : cercle de l'Avenir
Année de la création : 1934
Adresse : place du cercle, hameau d'Amphoux
Horaires d'ouverture : le dimanche à partir de 16h
Observations : apolitique, amical



LE CERCLE DE PONTEVÈS

Le cercle de Pontevès est issu de la fusion de deux cercles, l'Union et la Fraternité. Cette volonté de rassembler anime toujours l'association, qui souhaite conserver cet esprit d'échange, d'entraide et de convivialité. Ses membres ont longtemps formé une grande famille réunissant toutes les générations. Aujourd'hui les anciens s'y font toutefois plus rares, se sentant parfois à l'écart des considérations de la jeunesse.

LA NAISSANCE DU CERCLE

Pontevès comptait autrefois deux cercles, l'un rouge, l'autre blanc. Le premier, l'Union, est créé en février 1892 par Ferdinand Berrut dans son propre foyer. Le second, la Fraternité, ouvre ses portes quelques temps plus tard sous l'initiative de M. Maille. Tous deux sont installés sur l'Esplanade, lieu où se joue la sociabilité du village.

Le clivage politique entre les deux institutions s'estompe au fil des années pour laisser place à une distinction générationnelle. Après la fermeture du cercle de l'Union, l'instituteur du village M. Portal propose de construire un unique cercle. Léon Berrut donne une partie de son terrain sur l'Esplanade et une levée de fond est montée : les jeunes vendent des casse-dent et des oreillettes, les oléiculteurs et viticulteurs complètent la somme manquante pour mener à bien le projet. Le « cercle de la Fraternité » est inauguré le 14 juillet 1934.



Les premiers gérants cumulent cette charge avec leur activité d'agriculteur et sont aidés de leurs épouses. Deux d'entre elles ont même tenu le cercle à une époque où les femmes ne pouvaient être membres.

JEUNES ET ANCIENS

Dans le nouveau bâtiment, la grande salle commune est divisée par une cloison amovible, la partie aveugle étant dévolue aux jeunes. Dans les années 1950, ils y installent leur phonographe et donnent des bals le dimanche après-midi auxquels assistent les jeunes filles, sermonnées en suivant par l'instituteur du village.

D'autres moments sont l'occasion d'un rapprochement et d'une transmission entre les générations. Flore Naudin, dans son ouvrage publié en 2013 *Pontevès, terre des Bessillons, 1920-1960*, mentionne ce témoignage : « Tous les soirs il y avait des vieux qui nous attendaient pour jouer aux cartes. Ils se mettaient à trois et le premier jeune qui rentrait se mettait avec eux. Ils nous ont appris à jouer aux cartes et à parler patois. Il n'y avait aucune différence entre les vieux et les jeunes. On était tous unis. C'était plus fort que l'amitié : on était une même et grande famille ».

LE BÂTIMENT

Le cercle de la Fraternité est construit sur l'Esplanade, face au monument aux morts de la guerre de 1914-1918. Le bâtiment, vaste, présente une architecture fonctionnelle. Il possède une grande salle commune au niveau de la rue. Deux pièces sont aménagées derrière le comptoir pour servir de logement au gérant. Le niveau inférieur se compose d'une pièce, qui accueillait autrefois le syndicat agricole. La façade sur l'Esplanade était surmontée d'un couronnement, aujourd'hui arasé, sur lequel était inscrit « CERCLE DE LA FRATERNITÉ ».

Nom : cercle de la Fraternité
Année de la création : 1892, 1934
Adresse : L'Esplanade
Horaires d'ouverture : vendredi et samedi à partir de 17h
Observations : cercle apolitique, amical et familial, issu de la réunion de deux anciens cercles



LES CERCLES DE ROUGIERS

Sur le Cours du village se déploie la terrasse du cercle de la Jeune France, rehaussée par les couleurs vives de ses parasols. Les habitués se retrouvent près du comptoir, dans une salle où se côtoient bustes de Marianne et de Jean Jaurès, jeu de fléchettes, coupes sportives, photos des membres et souvenirs de chasse. Depuis la fermeture du cercle Saint Roch, tous s'y retrouvent, faisant fi des anciennes discordes.

LA JEUNE FRANCE

Le cercle est créé en 1872. Son nom lui vient de la jeunesse de ses 24 membres fondateurs - dont la moyenne d'âge est de 24 ans - véritable pied de nez au supposé âge avancé des membres du cercle opposé. Il accueille également une société musicale, appelée la « Lyre républicaine », dont il conserve encore le drapeau et les médailles remportées lors de concours. Il s'installe dans ses locaux actuels en 1929. L'ancien « café du cours » avec sa licence et son matériel est acheté grâce à une souscription volontaire ouverte aux membres du cercle et à leur famille. Les membres du cercle sont aujourd'hui des habitants du village dont, pour la plupart, les ancêtres fréquentaient déjà le cercle.

L'IDENTITÉ PROVENÇALE

Sur le mur à gauche de l'entrée, le portrait du compositeur de l'hymne du cercle, Leopold Aubert, semble veiller sur les hôtes actuels de ce lieu, une médaille de Mistral épinglée sur la poitrine. Sous la photographie, un encart reprend le refrain et le premier couplet de « Lou Céarclé dé la Joueïno Franço ». Le choix de la langue de Mistral témoigne de l'attache-



ment à la culture provençale. Si elle est moins parlée aujourd'hui, son usage subsiste dans les sobriquets dont sont affublés certains membres. L'hymne était traditionnellement chanté à la fin des banquets et connu de tous. Aujourd'hui seuls quelques anciens le connaissent par cœur et se sont d'autres chansons que l'on entonne à la fin des repas !

LE BUSTE DE JEAN JAURÈS

En 1932, le buste de Jean Jaurès est acheté grâce aux quêtes organisées à l'occasion de deux bals masqués donnés par la jeunesse républicaine. Il est offert au cercle la même année lors d'une grande fête en faveur de la paix et du désarmement. Il s'agit d'une reproduction du buste de Jean Jaurès sculpté par Gabriel Pech en 1914.

SAINT ROCH : SE RASSEMBLER APRÈS LA GUERRE DE 1870

Le cercle Saint Roch est autorisé en 1871 par le maire Séverin Castinel. Au lendemain de la guerre, il avait comme but avoué de « réunir les familles du village » dans un mouvement de rassemblement communautaire souvent observé après un tel traumatisme. L'immeuble actuel est acheté en 1932 par le président de l'association Henri Barbaroux et la maison attenante, avec sa magnifique fenêtre Renaissance, est acquise en 1934.

Le cercle permettait aux hommes du village - les femmes n'étant pas autorisées - de se réunir quotidiennement autour d'un verre, d'une partie de cartes, ou autour du poêle pour égayer les longues soirées

d'hiver. Ses membres s'adonnaient également à diverses activités culturelles, comme la musique ou le théâtre. Pendant la fête du village, le 8 septembre, le cercle Saint Roch sortait de ses murs et débordait sur le Cours en installant un comptoir dans la partie arrière du n° 29 de la Grand-rue.

UN CERCLE RELIGIEUX

Le cercle avait pour habitude de célébrer la Saint Roch (16 août) et la Saint Sébastien, saint patron de la paroisse (le 20 janvier), les deux saints étant associés pour la célébration. Dans le local étaient exposés plusieurs tableaux représentant saint Roch, saint Jean et sainte Cécile. En 1970, le drapeau réalisé par Jean Bonnaud dit Naou et sa fille Régine est béni au cours de la messe de la saint Sébastien.

Les convictions catholiques de ses membres se sont longtemps confrontées à celles anticléricales de ceux de la Jeune France. Ce climat conflictuel s'est estompé dans la seconde moitié du 20^e siècle. A Rougiers jusqu'il y a peu, les habitants fréquentaient le cercle Saint Roch comme le cercle de la Jeune France sans distinction, et le dernier président du cercle St Roch s'est toujours attaché à faire disparaître ce clivage qui ne signifiait plus rien.

Aujourd'hui, le cercle Saint Roch est en sommeil. Le local est fermé faute de successeur après la retraite en juillet 2013 des derniers gérants, dans l'attente de trouver un repreneur qui propose une activité dynamique pour le cercle et le village.

Nom : cercle de la Jeune France
 Adresse : sur le Cours
 Horaires d'ouverture : tous les jours le midi et en soirée, sauf le lundi et le dimanche après-midi
 Observations : ancien cercle rouge, aujourd'hui apolitique. Il a abrité une société musicale

Nom : cercle Saint Roch
 Année de la création : 1871
 Adresse : 7, Grand'Rue
 Horaires d'ouverture : Local actuellement fermé en attente de repreneur
 Observations : apolitique, religieux



LE CERCLE DE SAINT- MAXIMIN- LA-SAINTE- BAUME

En poussant les portes du cercle philharmonique de Saint-Maximin, on est frappé par l'heureuse cohabitation du passé et du présent. La salle chaleureuse, ornée de miroirs moulurés et de photographies anciennes du lieu, évoque les cafés du début du 20^e siècle, tandis que les jeux et le bar cosy nous ramènent au 21^e siècle. La convivialité est le maître-mot de cette institution, qui a misé sur la diversification de ses activités pour assurer sa transition vers la modernité.

DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE AU CERCLE PHILARMONIQUE

La société de musique de Saint-Maximin est créée en 1891. Ses membres se réunissent et jouent sous une même bannière lors des fêtes et des concours musicaux. Le 25 avril 1903, il est décidé de transformer la société en cercle. La commission entreprend de trouver un local et décide en juin la location du café de l'Univers, sur la place Malherbe. Le cercle ouvre le 27 août 1903. Son premier président est Émile Gasq, musicien de la société.

À sa création, les activités du cercle sont toutes entières tournées vers la philharmonie. Pour devenir membre, les statuts stipulent que les candidats doivent être musiciens ou s'engager à prendre des cours, dispensés gratuitement. L'article 26 condamne les membres absents aux répétitions : « le musicien qui manquerait trois répétitions pendant un mois sans raisons majeures, serait privé de fréquenter le Cercle pendant un mois et en cas de récidive, la commission



après avoir entendu le délinquant pourrait, si les motifs invoqués n'étaient pas reconnus valables, proposer son exclusion du cercle aux musiciens selon article 30 ».

La philharmonie devait donner au moins un concert par mois et jouer pour la fête Nationale et la Sainte Cécile, fête traditionnelle du cercle. Elle se produisait dans les villes alentours, comme Barjols, Saint-Raphaël, Cuers ou Brignoles ; ces excursions lui permettaient d'étendre son réseau amical.

LA COLLECTION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les instruments de musique de la philharmonie sont conservés au premier étage du cercle. Ils ont été acquis par la société philharmonique à partir de 1891 - l'inscription « société philharmonique de St-Maximin » sur le tambour, indique que sa date d'acquisition est antérieure à 1903. Le cercle possède également un piano de la manufacture parisienne Gaveau, daté de 1878, un tuba contrebasse Antoine Courtois, un deuxième tuba fabriqué à Marseille par E. Daniel ainsi qu'un violoncelle.

UNE VOCATION CULTURELLE

Le cercle connaît des difficultés pendant la Première Guerre mondiale et ferme entre 1917 et 1919. L'association, officiellement déclarée en avril 1927, décide l'achat du bâtiment en juillet. Le local est agrandi en 1933 par l'acquisition d'une remise destinée à la création d'un théâtre et d'une salle de bal. Cette dernière est revendue en 1963 suite à des difficultés financières.

En 1944, la philharmonie se sépare du cercle pour former la nouvelle musique municipale, dans un souci d'union et de représentativité de tous les Saint-Maximinois. Dans les années 2000, le cercle prend un nouveau tournant en offrant à ses membres des activités ludiques et culturelles, notamment des soirées lectures. Le bâtiment est réhabilité en 2010 : une salle destinée à l'accueil des associations est aménagée au premier étage et deux appartements sont créés au deuxième étage. Ainsi, le cercle philharmonique de Saint-Maximin a entrepris de se moderniser tout en affirmant sa vocation culturelle, constitutive de son identité.

Nom : cercle philharmonique
Année de la création : 1891, 1903
Adresse : Place Malherbe
Horaires d'ouverture : tous les jours
Observations : ancienne société de musique, puis cercle philharmonique, cercle blanc. La philharmonie a été détachée du cercle, qui développe actuellement des activités ludiques et culturelles



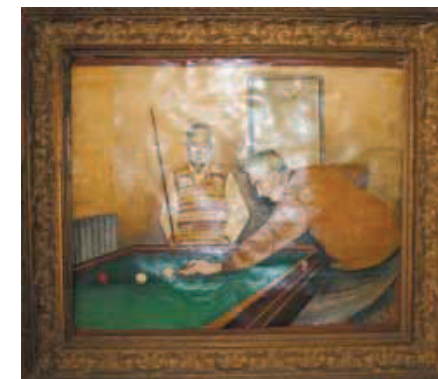
LE CERCLE DE TOURVES

Les allées ombragées du cours tourvain sont depuis les années 1890 le lieu privilégié des manifestations républicaines. En 1891, la municipalité y fait installer un monument surmonté d'un buste de Marianne. L'année suivante, il reçoit les grandes tables du banquet pour la célébration du centenaire de la République et en 1901, il est rebaptisé « cours de la République ». C'est donc en ce lieu symbolique que les cercles rouges du Jeu de Paume, puis du cercle de l'Avenir, choisissent de s'installer.

LA CRÉATION DU CERCLE

Le 12 juillet 1921, Gustave Joseph Bremond achète l'ancien Café Ermitte, situé à l'angle de la rue du Jeu de Paume et du cours de la République. Deux mois plus tard, la maison est revendue à Joseph Lieutaud pour y installer le siège de l'association du cercle de l'Avenir. Les deux hommes faisaient autrefois partie du conseil d'administration du cercle du Jeu de Paume, actif de 1907 (ou 1909) à 1921 et installé dans une maison mitoyenne.

La nouvelle association se donne pour objectif « de défendre les intérêts moraux ; sociaux et matériels de ses membres ». Pour obtenir le statut de membre, il faut être majeur et s'acquitter d'une cotisation, dont sont exempts les personnes sans emploi et les militaires. A sa création, le cercle de l'Avenir est proche du parti SFIO puis il se rapproche du parti communiste.



LE SYNDICAT AGRICOLE

Le cercle se double d'un syndicat agricole dès sa création. Fondé dans un objectif de solidarité et d'entraide, il répond aux mêmes idéaux que sa structure d'accueil. Tous peuvent en bénéficier - propriétaires terriens, fermiers ou métayers, ouvriers agricoles - à condition d'être domicilié à Tourves, de payer une cotisation annuelle et d'être parrainé par deux membres. Il a pour but « l'étude et la défense des intérêts agricoles, économiques, industriels et commerciaux de ses membres ». Il leur octroie des réductions dévolues aux achats en gros pour toutes les matières premières et outils tels que les semences ou les engrais. Pour répondre à d'éventuels litiges, il forme un bureau chargé de renseigner ses membres sur n'importe quelle question agricole et de fournir des arbitres et des experts. Enfin, son règlement intérieur administre des caisses de secours mutuel comme une caisse de retraite ou une caisse de crédit agricole. Outre ces aides économiques et matérielles, il organise plusieurs conférences sur les thèmes agricoles.

DES ANNÉES 1950 À NOS JOURS

Le cercle survit à la Seconde Guerre mondiale mais une première crise survient en 1956, obligeant l'association à faire un emprunt pour régler ses dettes. Il devient le siège social du club bouliste tourvain en 1957. De 1964 à 1984, le cercle est tenu par Simone Rougiers. Le soir, elle est rejointe par son mari pour servir l'apéritif. Monique Jauffret la remplace en 1984.

Dans les années 2000, le cercle rencontre de nouvelles difficultés et le bureau est plusieurs fois dissout. Le local est racheté par la mairie et le bâtiment est rénové. Aujourd'hui, l'association s'est recomposée autour d'habitants du village qui souhaitent faire revivre le cercle et cultiver ses valeurs d'entraide et de solidarité.

Nom : cercle de l'Avenir
 Année de la création : 1921
 Adresse : 3 Cours République
 Horaires d'ouverture : tous les jours sauf mercredi
 Observations : cercle rouge, socialiste puis communiste, aujourd'hui apolitique. Il a accueilli un syndicat agricole puis le club bouliste tourvain

ESSAI D'INVENTAIRE DES CERCLES EN PROVENCE VERTE, DE 1830 À NOS JOURS

Cet inventaire des cercles de la Provence Verte s'appuie sur les rapports des cercles et chambrées transmis par les mairies en préfecture de 1874 à 1900. Ces documents, conservés aux Archives Départementales du Var sous la sous-série 4M (administration générale du département, police), se présentent sous la forme de listes. Ils constituent une mine d'informations exceptionnellement riches ; en plus de fournir le nom des sociétés, leur nombre d'adhérents et leur date d'autorisation, ils renseignent parfois sur leurs orientations politiques, leur situation morale ou la profession de leurs membres.

Toutefois, cet inventaire n'est pas exhaustif. En effet, ces listes ont été renseignées par les autorités municipales concernées, qui ont pu omettre - sciemment ou non - de mentionner les sociétés non autorisées. Ensuite, il ne couvre qu'une période limitée, de 1870 à 1900, choisie car elle correspond au moment où les cercles prennent la forme qu'on leur connaît aujourd'hui. Les informations antérieures ou postérieures à cette période ont été glanées au fil des lectures des ouvrages de référence, des monographies des villages de la Provence Verte ou des articles publiés dans les revues d'histoire locale, parfois complétées par les récits des anciens au gré de nos rencontres.

Néanmoins, répertorier ces quelques centaines de cercles a permis d'établir une vue d'ensemble de ce phénomène en Provence Verte et d'en tirer quelques enseignements. Tout d'abord, le cercle se développe de préférence là où l'habitat est groupé. Sur les trente-huit communes de ce territoire, deux seulement ne recensent aucun cercle au 19^e siècle : Châteauvert et Plan d'Aups. Toutes deux ont pour point commun d'être composées de fermes dispersées. A titre comparatif, les hameaux des Censiés à Brignoles, de Saint-Antonin à Entrecasteaux ou d'Amphoux en ont compté jusqu'à six. Ce phénomène confirme donc l'analyse de Maurice Agulhon, qui fait de l'organisation groupée des villages provençaux l'un des facteurs de vitalité de la sociabilité méridionale.

Ensuite, le mouvement des cercles connaît une évolution relativement similaire dans la majorité des communes. Jusqu'en 1880, les cercles sont présents en grand nombre dans les communes mais leur effectif est restreint à une vingtaine de membres - les plus importants ont une quarantaine de membres. Après cette date, le nombre de cercles par commune diminue mais leur effectif augmente proportionnellement. Cette tendance s'accroît au 20^e siècle ; la plupart des communes conservent deux cercles, un rouge et un blanc, qui peuvent compter plusieurs centaines d'adhérents.

Par ailleurs, le nom des cercles présage souvent de ses centres d'intérêts ou de son inclination politique, mais pas systématiquement. Il est fort probable qu'un cercle Saint Hubert soit une société de chasse, qu'un cercle Sainte Cécile soit une chorale ou qu'un cercle Saint Éloi rassemble des agriculteurs. Un cercle impérial, cercle Napoléon, cercle de l'Union Républicaine, cercle Radical Socialiste ou Réveil Social est évidemment connoté politiquement. Cependant, un cercle de l'Union pourra être indifféremment rouge, blanc ou apolitique.

De plus, avant 1880, les cercles et chambrées arborent un nom religieux y compris lorsqu'ils participent activement à la propagande républicaine, comme les chambrées Saint Étienne et Saint Antoine à Entrecasteaux. En réalité, les appellations clairement républicaines commencent à apparaître dès les années 1870, mais il faut attendre 1879 et la confirmation de la République pour qu'ils se multiplient. Plusieurs cercles changent alors leur nom, comme le cercle des Fidèles qui devient le cercle de l'Union Républicaine. Ainsi, au Val, le cercle Saint Louis créé sous le Second Empire devient en 1885 « cercle des Volontaires de l'Alliance Radicale ».

Enfin, ce recensement aura permis de constater que le phénomène touche toutes les classes sociales et tous les corps de métiers (artisans, cultivateurs, ouvriers, propriétaires...), qui se côtoient quotidiennement au sein du cercle. Il arrive toutefois qu'il y ait des cercles de travailleurs dans les communes où l'activité industrielle est importante, c'est notamment le cas pour les tanneurs à Barjols ou les mineurs à Vins-sur-Caramy.

Le panorama qui va suivre permettra à chaque commune de découvrir une partie de l'histoire de ses cercles, et au lecteur curieux de mesurer l'ampleur du phénomène. Sauf mention particulière, les cercles présentés ci-après ne sont plus aujourd'hui en activité.

BARJOLS

Durant le Second Empire, 6 cercles sont autorisés à Barjols : cercle du Commerce le 21 mars 1853, de la Tranquillité le 23 avril 1858, de Sainte Croix le 22 mai 1863, de Saint Simon le 17 juin 1864, de Saint Marcel le 17 juin 1864 et de Saint Hubert le 16 février 1865. Ils comptent chacun entre 21 et 31 membres, propriétaires, cultivateurs, négociants et employés. Le cercle de Saint Simon a la particularité de ne rassembler que des tanneurs, au nombre de 27.

Les cercles de Saint Marcel, de la Sainte Croix et de la Tranquillité survivent à la première décennie de la Troisième République. Le cercle du Commerce est dissout en 1874 mais se reforme peu après. De nouveaux cercles font leur apparition : le cercle de l'Avenir en 1871, les cercles des Fidèles, de la Concorde et de l'Union le 7 juillet 1876. Le cercle de l'Union Républicaine est fondé quelques jours plus tard, le 26 juillet. L'année suivante voit se former un cercle des Pompiers.

Les cercles de Saint Marcel et des Pompiers disparaissent dans les années 1880, le cercle des Fidèles se transforme en cercle de l'Union Républicaine, tandis qu'émergent les cercles de la Moissonneuse, de l'Alliance Républicaine et une société économique alimentaire.

La liste des cercles de Barjols dressée en avril 1900 indique que la plupart des cercles ont changé dans les années 1890, excepté le cercle de l'Union Républicaine qui compte encore 16 membres. La Moissonneuse, le cercle Économique Alimentaire et la Concorde existent toujours. Le cercle La Liberté est créé en 1898, les sociétés musicales La Lyre démocratique et La Philharmonique sont fondées respectivement en 1899 et 1900. Cette même année, le nombre de membres par cercle est compris entre 16 et 40.

Au 20^e siècle subsistent deux cercles, un blanc, la Concorde, et un rouge, le cercle de l'Avenir. Ils se font face et ont tous deux été créés dans les années 1870. Le cercle de l'Avenir est encore ouvert aujourd'hui, il compte 290 membres en 2014 (voir p. 124-125).

BRAS

Dans la première moitié du 19^e siècle, Bras compte déjà plusieurs cercles et chambrées, dont celles de Saint Étienne, autorisée par le préfet en 1839, et de Saint Antoine, plus ancienne. Le Second Empire voit la création des cercles de Saint Hubert et de Saint Antoine, respectivement en 1855 et 1856, autorisés en vertu de l'arrêté préfectoral du 8 février 1854, qui implique la « promesse de ne pas s'occuper de politique et de ne se livrer à aucun jeu de hasard ». La société Saint Joseph, composée de 26 membres, est autorisée officiellement par l'autorité locale dans les années 1860. Un rapport dressé par le maire de la commune en 1871 témoigne du bon esprit de ces chambrées et de leur conduite irréprochable. En conséquence, il souhaite que la liberté de se réunir leur soit maintenue.

Les cercles de Saint André, Saint Étienne et Saint Joseph sont autorisés en avril 1872. Un cercle de Provence fait une courte apparition entre 1876 et 1877 et un cercle de l'Union est créé le 8 janvier 1877.

En 1877, les cercles de Bras comptent entre 14 et 36 membres. Cinq ans plus tard, la fréquentation augmente puisqu'ils comprennent entre 32 et 51 membres. A la fin du 19^e siècle, trois cercles sont encore ouverts : de Saint Étienne, de Saint Joseph et de l'Union Républicaine (ancien cercle de l'Union fondé en 1877). Le 14 avril 1900, ils comptent respectivement 47, 46 et 97 membres.

Au cours du 20^e siècle les cercles de l'Union Républicaine et de Saint Étienne se lient aux deux coopératives, « Les Travailleurs » des rouges et « La Laborieuse » des blancs. Le cercle rouge est installé dans les locaux de la coopérative. Le cercle blanc organise une fête pour la Saint Étienne et entretient des liens avec le cercle



Ancien cercle de l'Union Républicaine, Brue-Auriac

philharmonique d'Auriol « Les Amis Réunis ». Aujourd'hui, si aucun cercle ne se réunit plus à Bras, le cinéma « Le Cercle » perpétue leur mémoire.

BRUE-AURIAC

En 1871, Brue-Auriac ne compte qu'un cercle, de Saint Louis, créé le 1^{er} mai 1869. Il est composé de 37 membres dont 33 cultivateurs, 1 cordonnier, 2 maçons et 1 épicier. Il n'apparaît plus dans la liste de 1882, mais deux nouveaux sont cités : le cercle de l'Union Républicaine (12 membres, 21 février 1881) et cercle de la Fraternité (28 membres, 18 février 1882). Le cercle du Progrès est créé le 21 février 1885.

En avril 1900, seuls les cercles de La Fraternité (40 membres) et de l'Union Républicaine (65 membres) sont mentionnés. Le local du cercle de l'Union Républicaine est situé à proximité immédiate du cours, en face de la chapelle. Il organisait une fête du 26 au 30 août avec bal, concours de boules, concours de quadrettes pour les femmes et concours de polka. Fermé depuis plusieurs années, la salle est prêtée à des associations, notamment des clubs de jeux de cartes.

BRIGNOLES

Un cercle de la Renaissance, dont fait partie le sous-préfet, est créé le 30 mars 1852. La même année voit l'apparition du cercle du Commerce, composé d'environ 22 membres médecins, avocats, propriétaires et négociants. Une chambrée

de Sainte Cécile est fondée le 17 septembre 1857 et réunit notamment des maçons, tanneurs, menuisiers et cordonniers. Au printemps 1861, deux chambrées voient le jour : Saint Hubert (environ 18 boulangers et tanneurs) et Saint Joseph (environ 22 ménagers cultivateurs). Enfin, le 6 janvier 1862 est créé le cercle Français, composé d'environ 31 médecins, négociants et fabricants tanneurs.

Onze cercles sont répertoriés en 1874. Il s'agit des cercles :

- du Commerce (1^{er}), 20 membres
- du Commerce (2nd), 40 membres
- de Brignoles, 60 membres
- de Saint Hubert, 30 membres
- Saint Crépin, 7 membres
- Sainte Cécile, 40 membres
- Saint Martin, 12 membres
- des Arts, 17 membres
- Saint Joseph, 36 membres
- Caramy et Saint Roch

Trois ans plus tard, deux nouveaux sont apparus : la chambrée Saint Martin (20 membres, 21 août 1875) et le cercle Saint Louis (25 membres, 8 février 1877). Les chambrées de Saint Hubert, Sainte Cécile et Saint Martin sont signalées comme républicaines. Trois sociétés musicales sont créées le 21 août 1875, la Musique municipale (35 membres), l'Orphéon (25 membres) et la Musique Tiran (20 membres).

La liste du 29 juin 1882 ne compte que trois cercles :

- cercle de l'Union, 63 membres, fondé le 4 août 1871
- cercle National, 63 membres, fondé le 1er avril 1878
- cercle Artistique, 31 membres, fondé en novembre 1880

Sept cercles sont créés dans les années 1880 :

- cercle Radical, 21 membres, 6 novembre 1883
- l'Écho Brignolais, société chorale, 21 membres, 8 août 1884
- la société philharmonique, société instrumentale, 24 membres, 20 août 1884
- cercle de l'Industrie, 28 membres, 4 avril 1885
- cercle Fédéral Radical, 21 membres, 13 juillet 1886
- cercle des Agriculteurs, 22 membres, 22 juin 1888
- cercle du Docteur Barbaroux, 22 membres, 19 novembre 1888

Un Cercle d'Action Républicaine Socialiste est également connu au début du 20^e siècle. Il est installé au café Fournier et accueille le 7 mai 1905 le congrès de la Libre-Pensée.

Enfin, le 1^{er} janvier 1920, le cercle de Brignoles est créé sur la place Caramy, le café de l'Univers est au 1^{er} étage du bâtiment.

Le hameau des Censiés compte un nombre très important de cercles comparativement à sa population :

- cercle de l'Avenir, 21 membres, 16 novembre 1889
- cercle du 4 septembre, 21 membres, 19 septembre 1889
- cercle de l'Univers, 37 membres, 16 février 1892
- cercle de la Fraternité, 21 membres, 16 février 1894
- cercle Artistique, 25 membres, 17 février 1898
- cercle de Brignoles, 30 membres, 22 juin 1899

CAMPS-LA-SOURCE

Deux cercles sont autorisés à Camps-la-Source en vertu de l'arrêté préfectoral du 8 février 1854, qui impose de ne pas s'occuper de politique et de ne se livrer à aucun jeu de hasard : le cercle de la Paix le 22 mars 1854, le cercle impérial le 30 mai 1854. Une société philharmonique est également autorisée le 21 mai 1858.

La liste des cercles dressée en 1871 indique que ces trois institutions existent toujours et donne leur composition. 17 membres propriétaires et fabricants de chapeaux pour le cercle de la Paix, 19 chapeliers et cultivateurs pour le cercle Impérial et 28 chapeliers, cultivateurs et fabricants pour la société philharmonique.

Cette même liste nous apprend que trois cercles ont également été créés, mais sans autorisation préfectorale officielle. La société de l'Union aurait été autorisée verbalement par le sous-préfet et le maire en 1858. Elle se compose de 21 cultivateurs, chapeliers et fabricants. La société Saint-Sébastien aurait été autorisée verbalement par le maire le 25 avril 1864, elle réunit 24 chapeliers et cultivateurs. La société de la Jeune République aurait enfin été autorisée verbalement par le maire en 1871, elle comprend 11 chapeliers et cultivateurs.

Ces cercles semblent se dissoudre dans les années 1870. Ils sont remplacés par :

- le cercle de l'Industrie, 20 membres, 20 octobre 1874 (ou 4 janvier 1872)
- le cercle Philharmonique, 33 membres
- le cercle de l'Union, 22 membres
- le cercle Saint Sébastien, 18 membres, 29 mars 1872
- le cercle des Arts, 18 membres, 2 avril 1872
- le cercle Saint Jacques, 29 membres
- le cercle de l'Égalité, 36 membres, 3 juin 1876
- le cercle Orphéonique, 20 membres, 2 juin 1876
- le cercle La Fraternité, 19 membres, 11 décembre 1876
- le cercle du Progrès, 22 membres, 16 juin 1879

Le 15 septembre 1877, les cercles de l'Industrie, des Arts, de la Fraternité et la société orphéonique sont dissouts par le préfet du Var.

Un cercle 19^e siècle apparaît le 12 juillet 1884. La société chorale de l'Avenir, créée le 27 septembre 1894, est fortement liée au maire Marcellin Marin et à la coopérative, première du Var en 1904. Elle s'installe d'ailleurs dans l'un de ses bâtiments. Marquée rouge, elle sera très influente dans la commune et ses membres étaient enterrés dans un carré réservé dans le cimetière.

CARCÈS

Un club patriotique existait à Carcès pendant la période révolutionnaire. Créé par Barras en 1792, son local était situé dans la ville basse et sur l'un de ses murs étaient gravés les 20 commandements révolutionnaires de la Montagne.

Sous le Second Empire, dix cercles sont autorisés :

- La Renaissance, le 31 mai 1854, 20 propriétaires
- La Figuière, le 29 juin 1854, 24 propriétaires et cultivateurs
- Notre Dame (1^{er}), le 24 octobre 1854, 30 propriétaires, cultivateurs et individus exerçant une profession
- l'Union, le 24 octobre 1856, 20 propriétaires et cultivateurs
- Saint Pierre dit Saint Joseph, le 6 décembre 1856, 20 propriétaires et cultivateurs
- Assomption, le 4 août 1857, 25 propriétaires cultivateurs
- Philharmonique dit Saint Hubert, le 24 mars 1860, 21 propriétaires et individus exerçant une profession
- Notre Dame (2nd), le 6 mars 1863, 26 propriétaires, cultivateurs etc.
- Saint Vincent le 30 mai 1863, 25 propriétaires cultivateurs
- Provence, le 2 juin 1864, 21 propriétaires

En 1877, huit de ces cercles existent toujours. Les cercles de Notre Dame (de 1854 et de 1863), La Figuière, l'Union, de l'Assomption, de Saint Vincent et de Provence sont signalés comme « conservateurs ». Le cercle Philharmonique (dit Saint Hubert) est républicain. Parmi les quatre cercles créés dans les années 1870, deux sont conservateurs (cercles Saint Philippe et Saint Louis évêque, 31 juillet 1876), un autre est extra-radical (cercle de l'Union, 31 juillet 1876, 38 membres) et le dernier est radical (cercle Sainte Cécile, 24 membres, 16 janvier 1876). Les cercles de Saint Philippe, Saint Louis évêque et de l'Union, opposés politiquement, ont donc été créés le même jour. Probablement pour se différencier du cercle du même nom, réunissant des conservateurs, le cercle de l'Union se transforme le 24 juillet 1877 en cercle de l'Union Républicaine.

Un deuxième cercle de l'Union Républicaine, composé de 30 membres, apparaît en 1888. Il est suivi des cercles de la Fraternité, de la Montagne, de l'Avenir et de la Vieille Montagne, respectivement en 1892, 1894, 1895 et 1901.

Vers 1900, Carcès compte encore plusieurs cercles, dont le cercle de la Fraternité, le cercle de l'Union Républicaine et le cercle de l'Union. Ce dernier, considéré comme l'émanation du parti réactionnaire, est souvent en conflit avec la municipalité qui tente de le faire fermer (il se dissout finalement vers 1930). Le cercle de la Fraternité se réunit au 1er étage du café de l'Avenir. Une société de la Libre Pensée est fondée en 1909. Ouverte aux femmes, elle est active jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

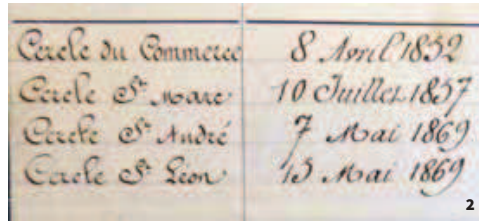
CHÂTEAUVERT

Aucune mention de cercle n'a été trouvée sur cette commune.



1. Cercle de l'Avenir, Correns

2. Liste des cercles de Cotignac en 1871
Archives départementales du Var, 4 M 352



CORRENS

Plusieurs cercles se créent à Correns dans les années qui suivent l'insurrection contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, en décembre 1851. Le cercle de la Paix est autorisé l'année suivante, le 26 août 1852. Suivent les cercles Philharmonique en 1856, Notre Dame et Saint Germain en 1857. La liste des cercles de la commune de Correns, dressée en 1877, évoque également un cercle de l'Union, « dit La Lumière », créé en 1856. Cette société, mentionnée dans la *Démocratie Corrençoise* rédigée par M. Ripert après-guerre, est probablement l'ancêtre du cercle de l'Avenir (voir p. 126-127). Selon ce même manuscrit, les jeunes gens qui la composaient se réunissaient au quartier du Pont pour orchestrer la propagande en faveur d'un régime républicain.

Pour autant, à l'heure du Second Empire, la commune ne compte pas que des Républicains convaincus. En effet, un cercle impérial est créé le 28 mai 1863. Ce dernier change son nom pour celui de saint Joseph après la proclamation de la Troisième République en 1870.

Les cercles Saint Pierre et Saint Louis sont respectivement créés en 1874 et 1875. En 1877, le cercle de l'Union est dissout par le préfet du Var. On le retrouve par la suite sous le nom de cercle National.

En 1882, on dénombre 106 adhérents répartis en cinq cercles : cercle National, cercle de l'Union républicaine, cercle Saint Louis, cercle Notre Dame et cercle Saint Joseph.

Deux cercles coexistent au 20^e siècle : le cercle National (actuel cercle de l'Avenir) et le cercle Notre Dame. Le premier, marqué rouge, se lie avec la coopérative vinicole et oléicole « La Fraternelle » créée en 1924. Le second, marqué blanc, se rapproche de la coopérative vinicole « L'Amicale » construite en 1935. Cette bipolarisation prend fin avec la fusion des deux coopératives en 1947.

COTIGNAC

Pendant la période révolutionnaire, un club Jacobin, qui prend le nom de Société patriotique des Vrais Sans-Culottes, domine la vie politique cotignacéenne jusqu'en 1794. L'emplacement de son siège nous est inconnu. L'organisation de la salle et le mobilier qu'elle renferme sont détaillés lors d'une perquisition par la mairie en 1795 (sont mentionnés une reproduction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, des bustes d'hommes politiques révolutionnaires en plâtre, des « planches formant la Montagne », le bonnet phrygien du président...). Le club est dissout en mai 1795.

Un seul cercle semble avoir été créé pendant la Seconde République : le cercle du Commerce, autorisé le 8 avril 1852. Il réunit des propriétaires, négociants, rentiers et employés. Les cercles

Saint Marc (10 juillet 1857), Saint André (7 mai 1869) et Saint Léon (15 mai 1869) sont fondés au cours du Second Empire et réunissent des artisans, des ouvriers et des cultivateurs.

En 1877, trois cercles viennent s'ajouter à cette première liste : le cercle Saint Louis créé le 8 mai 1872, le cercle Saint François créé le 31 juin 1873 et le cercle du Progrès créé le 31 janvier 1873. Sur ces sept sociétés, six sont composées de propriétaires cultivateurs. Le cercle du Commerce fait exception en réunissant 40 membres rentiers, propriétaires, négociants et industriels.

Un cercle de l'Union Républicaine est autorisé le 18 avril 1879 ; en 1882, il comporte déjà 70 membres. Le cercle de l'Égalité, créé le 10 février 1881, n'en compte quant à lui que 28. Les dernières années du 19^e siècle voient également la création des cercles des Travailleurs et de l'Indépendance.

Plusieurs cercles sont actifs à Cotignac dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale : le cercle du Manche (tendance radicale) et le cercle Deï-Bou (cercle des blancs) situés sur le cours, le cercle de la Caisse de Mort installé rue de l'Araignée et le cercle Saint Blaise. Hubert Carmagnole, maire de Cotignac entre 1908 et 1939, socialiste et anticlérical, parvient à rassembler trois de ces anciennes chambrées et une société de secours mutuel en un seul cercle très influent sur la commune, le cercle Travail-Union, qui réunit jusqu'à 400 membres. Il ferme à la fin des années 1920.

ENTRECASTEAUX

Plusieurs sociétés sont actives à Entrecasteaux avant les événements de 1851. En 1850, la société Saint Blaise reçoit M. Arambide de Toulon. Ce dernier aurait convaincu les membres d'abonner leur société au journal *Le Démocrate du Var* et aurait fait des commentaires à chacune des lectures publiques de ce journal. Elle est dissoute le 30 novembre 1850, malgré l'intervention du maire dix jours plus tôt certifiant « que la société Sant-Blaise est composée d'individus presque tous campagnards, forts tranquilles, obéissant

à la voix de l'autorité locale, ne s'étant jamais fait remarquer par aucun excès, et loin de s'être jamais montrés hostiles au gouvernement ». Une société Sainte Anne est également dissoute le 7 février 1851, suite à des discussions politiques et à l'admission d'étrangers dans les réunions. Le 3 mai 1851, le sous-préfet alerte par courrier le préfet de la reformation de ces deux sociétés sous un autre nom et dans un autre local. Les sociétaires interpellés disent qu'ils y ont été autorisés par le préfet lui-même. Celui-ci, dans sa réponse au sous-préfet, dément avoir donné ces autorisations et invite à faire fermer de nouveau les locaux.

Les cercles de l'Assomption et de Saint Louis sont fermés à la même période. En 1857, ils obtiennent l'autorisation du préfet de se reformer. Le premier est installé au 1^{er} étage de la maison de M. Marcel Pierre, sur le cours. C'est une réunion d'amis « sur laquelle les prédications anarchiques et le mauvais exemple d'une partie de la population n'avaient exercé aucune influence ». Le second est au 1^{er} étage de la maison de Géraud Ambroise, sur le cours. Les quelques membres perturbateurs ont été exclus de la société. Un an plus tard, une nouvelle société est constituée au 1^{er} étage de la maison appartenant à Louis Simon, située sur la Grand-Rue. Elle se compose de 18 membres, âgés de 34 à 38 ans.

En 1871, pas moins de 14 cercles sont recensés à Entrecasteaux, pour un total de 331 adhérents - soit un peu plus de 18% de la population. Neuf d'entre eux ne sont pas autorisés. Le hameau de Saint-Antonin en possède 3 : le cercle Saint Lazare, le cercle Des Vieux et le cercle Saint Valentin. Un cercle des Jeunes est formé peu après, mais il est dissout en 1873.

La liste dressée en 1877 ne dénombre plus que cinq cercles : Notre Dame, 13 membres, Saint Louis, 24 membres, Sainte Anne, 24 membres, Saint Lazare, 25 membres et le cercle de l'Union, 15 membres, créé le 27 avril 1876.



Entrecasteaux, « la place vers le cours »
Carte postale, vers 1900

Les années 1880 et 1890 voient la poursuite des cercles Notre Dame, Saint Louis et Sainte Anne ainsi que la création des cercles de La Fraternité (16 mai 1887), de l'Avenir républicain (13 novembre 1896) et de l'Union républicaine (20 avril 1897). Dans les années 1900, le hameau de Saint Antonin possède deux cercles, la Renaissance (autorisé le 8 novembre 1899) et l'Avenir (autorisé le 10 mars 1900). En 1921, le cercle de la Renaissance de Saint-Antonin compte 75 membres. Il n'a comme recette que les cotisations de ses membres et comme objet que d'être un lieu de réunions fréquenté uniquement par ses membres.

Un « Groupe des Libres Penseurs Émile Zola » dépose ses statuts en 1907. Cette société est formée « en vue de la propagation et de la défense de la libre pensée. Ses membres ne reconnaissent aucun dogme, ils luttent contre toutes les religions établies et s'engagent à n'employer le concours d'aucune ». Le siège est situé à la mairie d'Entrecasteaux. Le dernier emplacement connu pour cette société est situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment, sur la place de la mairie, à côté du Bar Central.

ESPARRON-DE-PALLIÈRES

Le rapport dressé par le maire en 1871 indique que l'ordre le plus parfait a toujours régné dans les cercles de cette commune et que les règlements ont toujours été bien observés. A cette date, Esparron-de-Pallières possède trois cercles, tous fréquentés par des propriétaires cultivateurs :

- le cercle d'Esparron, autorisé par arrêté préfectoral du 8 février 1854, 48 membres
- le cercle philharmonique, autorisé par arrêté préfectoral du 17 janvier 1862, 39 membres
- le cercle de l'Union, autorisé par arrêté préfectoral du 12 juillet 1862, 54 membres

Ils sont également cités sur les listes de 1874 et 1877. Les autorités locales déclarent que ces cercles vivent depuis plusieurs années dans une indépendance totale.

Le 4 février 1881 est créé le cercle de l'Union Républicaine. A partir de 1882, il apparaît seul aux côtés du cercle de l'Union - créé 20 ans auparavant, qui se qualifie comme blanc. Ces deux sociétés étaient installées dans la rue principale de la commune, à quelques pas l'une de l'autre et se faisant presque face. Elles ont coexisté pendant une grande partie du 20^e siècle. Seul le cercle de l'Union est encore actif. Ses membres continuent à se réunir dans leur local les vendredis, samedis et dimanches soirs (voir p. 128-129).



Liste des membres du cercle National de Forcalqueiret, 31 décembre 1891
Archives départementales du Var, 4 M 361

FORCALQUEIRET

Le premier cercle recensé à Forcalqueiret est un cercle Agricole. Autorisé en 1867, il est fondé par 13 propriétaires. La commune compte également une chambrée, appelée Saint Martin, composée de 24 membres tous cultivateurs. Cette dernière est autorisée grâce à l'appui du maire qui assure que « les pétitionnaires jouissent d'une bonne réputation de moralité : ils sont tous animés des meilleurs sentiments en faveur du Gouvernement de l'Empereur ». Ils s'installent au 1^{er} étage d'une maison appartenant à M. de Pontevès sur la rue principale.

Ces deux sociétés disparaissent dans les années 1870. Elles sont remplacées par le cercle de l'Union, fondé sous le patronage de Saint Jean Baptiste le 27 octobre 1875, et le cercle National, autorisé le 23 octobre 1888 « dans un but d'économie et de confraternité ». Les statuts de ce dernier précisent que ses membres « se montreront toujours animés de sentiments patriotiques et de dévouement au gouvernement de la République. Ils s'engagent en outre à prêter leur concours à leur collègue en cas d'incendie et de maladie. En cas de mort, ils devront tous assister au convoi funèbre du sociétaire décédé » (article 18).

Bien que toujours installé sur la rue principale, le cercle National change trois fois d'adresse. En effet, le local se trouve initialement dans la maison Jauffret, il déménage en 1893 dans la maison de Joseph Sauzède puis en 1896 dans la maison de Thomas Edouard. La liste des membres envoyée en Préfecture à l'occasion de ce dernier changement indique que le cercle compte alors 21 membres, dont onze cultivateurs, deux bucheurons, un cantonnier, un instituteur retraité, un cordonnier, un chirurgien-dentiste, un négociant en bois, un employé des ponts et chaussées, un rentier et un retraité.

En 1900, aucun cercle n'est recensé sur Forcalqueiret.

FOX-AMPHOUX

Le 15 janvier 1868, le sous-préfet de Brignoles accorde une autorisation provisoire pour les sociétés Saint Blaise (45 propriétaires agriculteurs), Sainte Cécile (46 maçons et propriétaires agriculteurs), Saint Joseph à Fox (47 propriétaires agriculteurs), Saint-Joseph à Amphoux (12 propriétaires agriculteurs).

Les cercles Sainte Cécile et Saint Blaise obtiennent une autorisation définitive en décembre 1872. En dressant la liste des cercles de la commune le 30 juin 1877, le maire souligne le fait que « ces sociétés sont animées des meilleurs sentiments conservateurs ».

Un cercle de l'Union est fondé le 18 mai 1885. Ces trois cercles semblent encore fonctionner en 1900 puis sont dissouts à une date inconnue. Un cercle du Progrès est fondé en 1911 au hameau d'Amphoux. Autorisé en 1934, il prend le nom de cercle de l'Avenir et ses membres construisent leur local au centre de la localité. Il est encore ouvert aujourd'hui, le dimanche à partir de 16h (voir p. 130-131).

GARÉOULT

La commune compte plusieurs sociétés au milieu du 19^e siècle. L'une d'elles, la chambrée des Biscarats, est dissoute le 30 novembre 1850 pour avoir reçu des étrangers, lu des journaux à haute voix et commenté les articles. Il existe également un cercle Saint Felix ou des Pénitents Blancs, un cercle de musique fondé en 1857, un cercle Sainte Claire autorisé le 3 avril 1862, un Orphéon (sous le patronage de saint Augustin) autorisé le 4 avril 1862 et un cercle Saint-Louis de Gonzague autorisé en 1869.

Les cercles Saint Joseph et Saint Louis de Gonzague sont encore actifs en 1877. Ils comptent respectivement 17 et 23 membres. Ils disparaissent peu après au profit du cercle de l'Avenir, fondé le 15 avril 1879, et du cercle du Progrès. Ces deux sociétés fonctionnent encore au début du 20^e siècle. Un cercle, installé au 27 rue Mourillon, est également actif au 20^e siècle.

LA CELLE

Dans le rapport sur les cercles et chambrées adressé au préfet le 8 mai 1871, le maire signale l'existence des sociétés Saint Jean et Saint Sébastien - créées respectivement en 1863 et 1864 - et souligne le fait que « l'ordre et la tranquillité n'ont jamais cessé de régner dans les deux cercles ».

De ces deux chambrées, seule Saint Jean se réunit toujours en 1877. Selon les autorités locales, les membres qui la composent sont de très honnêtes propriétaires. Elle disparaît à son tour peu de temps après.

Un cercle Saint Valentin voir le jour en 1880. Il est encore ouvert au début du 20^e siècle, ainsi qu'un cercle du 4 septembre, autorisé le 28 avril 1890.

LA ROQUEBRUSSANNE

En 1850, la société philharmonique de La Roquebrussanne est dissoute par décision préfectorale, au motif que des étrangers ont été admis dans ses réunions. Un cercle philharmonique se reforme en 1854, autorisé en vertu de l'arrêté préfectoral du 8 février 1854 qui implique la promesse de ne pas s'occuper de politique et de ne se livrer à aucun jeu de hasard. Trois autres cercles sont autorisés en vertu du même arrêté : le cercle de La Roquebrussanne, le cercle Saint Sébastien et le cercle de la circoncision.

Le rapport hebdomadaire pour l'arrondissement de Brignoles, dressé le 4 février 1856 et signé par le sous-préfet, indique que M. Pellafort, cafetier à La Roquebrussanne, a été condamné pour avoir donné asile à des cercles non autorisés.

La liste dressée en 1871 fait état de 7 cercles dans la commune :

- cercle de La Roquebrussanne, autorisé le 14 octobre 1854, 23 membres
- cercle Saint Sébastien, autorisé le 29 décembre 1854, 27 membres
- cercle de la Circoncision, autorisé le 17 mars 1856, 35 membres
- cercle Saint Lazare, autorisé le 20 août 1856, 35 membres
- cercle Saint Blaise (ou religieux), autorisé le 11 mars 1858, 27 membres
- cercle Saint Joseph, autorisé en mars 1866, 14 membres.
- cercle Saint Louis, autorisé le 20 juin 1866, 28 membres

Dans les années 1880, quatre cercles sont recensés. Les cercles Saint Blaise et de la Circoncision existent toujours ; s'y ajoutent les cercles de l'Union Républicaine autorisé en 1878 et du Progrès en 1884. Le 14 avril 1894, un cercle de la Jeune France est autorisé. Au début du 20^e siècle,

La Roquebrussanne est ainsi pourvue de cinq cercles, composés de 17 à 35 membres.

LE VAL

Après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte en 1849, la chambrée Saint Vincent de Paul fait l'objet d'une surveillance particulière. Elle se reforme sous le nom de Saint Basile puis est dissoute le 22 mars 1851 pour défaut de déclaration, discussions politiques et admission d'étrangers dans les réunions.

Au cours du Second Empire sont créés les cercles de la Place, philharmonique, Saint Étienne, Saint Louis et Saint Antoine. Les deux derniers réunissent des cultivateurs et des tanneurs.

Le cercle de la Place au Val est fermé par arrêté du sous-préfet du 18 avril 1877, car quelques individus l'« avaient fait [...] dégénérer en un tripot ».

Trois cercles s'ajoutent dans les années 1870 : le cercle Saint Cyriaque, le cercle de l'Union et le cercle de la Paix (autorisé le 11 janvier 1877 et dissout le 30 août 1878).

Les cercles Saint Louis, Saint Étienne et de l'Union sont encore actifs en 1882. Un cercle de Saint Blaise est également mentionné, mais il n'est pas autorisé.

Le cercle Saint Louis change de nom en décembre 1885 et se fait désormais appeler cercle des Volontaires de l'Alliance Radicale. Il est encore actif au début du 20^e siècle, ainsi que les cercles Saint Étienne et de l'Union.

MAZAUGUES

Deux cercles sont mentionnés à Mazaugues pendant le Second Empire, Saint Hubert et Saint Louis. Tous deux n'ont qu'une autorisation verbale et sont constitués de cultivateurs. Le cercle Saint Hubert se maintient durant les premières années de la Troisième République et obtient une autorisation préfectorale le 2 avril 1872, en même temps qu'un cercle de l'Union.

Mazaugues ne compte apparemment aucun cercle entre 1882 et 1896, année de la création du cercle de l'Avenir. Une société des Libres Penseurs est active et semble proche de la municipalité dans le premier quart du 20^e siècle. Ainsi, une délibération du conseil municipal datée du 10 mars 1914 approuve l'achat d'un drapeau et d'un drap mortuaire destinés à cette société. Les accointances entre la municipalité mazaugaise et la Libre Pensée sont encore prégnantes dans les années 1930 : le 14 juillet 1936, trois plaques de marbre condamnant la guerre sont inaugurées sur le monument aux morts de la commune, qui rejoint ainsi le groupe restreint des monuments aux morts pacifistes en France. Aujourd'hui encore, chaque année, la Fédération varoise de la Libre Pensée célèbre un « 11 novembre pacifiste » devant le monument aux morts de Mazaugues.

MÉOUNES-LES-MONTRIEUX

Le 30 novembre 1850, une chambrée dite « Les Sans Soucis » est dissoute à Méounes, car elle est accusée de recevoir des étrangers, de lire des journaux à haute voix et de commenter des articles.

Trois sociétés sont autorisées pendant le Second Empire, les cercles Saint Hubert, Saint Joseph et Agricole. Le premier, avec ses 40 membres, est le plus important en terme de fréquentation. Il réunit des cultivateurs, des bouchers et des maçons. Les deux autres comptent une vingtaine de membres, tous agriculteurs.

Le cercle Agricole se dissout le 1^{er} octobre 1874. La même année se forme une chorale, dite cercle Sainte Cécile.

Vers 1880, seuls les cercles Saint Hubert et Saint Joseph sont recensés, avec respectivement 51 et 20 membres. Le cercle Saint Hubert se transforme en cercle Républicain le 14 avril 1886 puis en cercle de l'Union Républicaine le 23 septembre suivant. Les deux cercles semblent encore actifs dans le 1^{er} quart du 20^e siècle.



Ancien cercle de la
Concorde, Nans-les-Pins

MONTFORT-SUR-ARGENS

En 1836 à Montfort, les chambrées de la commune défilent lors du Carnaval pour protester contre le curé, avec lequel elles sont en conflit. Les agitateurs chantent la *Parisienne* et la *Marseillaise*, se mettent à genoux et se décourvent pour le dernier couplet.

Sous le Second Empire, six cercles sont autorisés : Saint Joseph, l'Union, Saint Blaise, Saint Honoré, Saint Martin et le cercle Napoléon. Ce dernier se constitue en 1866 mais ne connaît qu'une année d'existence, par suite du nombre limité de ses adhérents. Tous les membres de ces sociétés sont propriétaires cultivateurs.

Le nombre de cercle est relativement stationnaire dans les vingt premières années de la Troisième République. La liste du 18 juin 1877 fait état de sept sociétés, avec l'apparition d'un cercle Saint Louis, créé en 1871 et d'un cercle Saint Hubert, autorisé en 1876 (ce dernier prend le nom de cercle de la Fraternité en 1887).

Les années 1890 voient la création de trois nouveaux cercles : l'Avenir et la Jeunesse sont autorisés le 16 septembre 1892, la Fraternité le 16 juin 1893. Le cercle de l'Avenir est installé au premier étage du café du Commerce. Le cercle de l'Union devient café National vers 1900.

Un cercle socialiste SFIO est créé en 1934.

MONTMEYAN

Trois sociétés sont autorisées à Montmeyan pendant la période du Second Empire : le cercle Notre-Dame (2 avril 1857, 46 propriétaires et artisans), le cercle de France (29 janvier 1862, 43 propriétaires et artisans) et le cercle Saint-Léger (16 novembre 1869, 42 propriétaires et artisans).

Dans les années 1880, les cercles de France et Notre Dame sont encore actifs. Ils sont rejoints par un cercle de l'Union, créé en 1872. Le 27 avril 1900, le cercle de l'Union compte encore 50 membres.

NANS-LES-PINS

Les chambrées la Minerve, la Montagne et la Jeune France sont dissoutes le 20 novembre 1850, suite à un défaut de déclaration des étrangers et à des discussions politiques. Toutes avaient pour objet la conversation, la lecture et la consommation de boissons. Le 16 mai 1865, le sous-préfet autorise la création du cercle d'Apollon, qui comprend 65 propriétaires, cultivateurs, bucherons, boulanger et maçons en 1871. Les cercles de l'Union et des Amis sont autorisés verbalement par le maire à la même période. Ils comportent respectivement 46 et 30 membres, parmi lesquels on trouve des propriétaires, des cultivateurs, des charbonniers, un perruquier et un maçon.



Ancien cercle de Plan
d'Aups

OLLIÈRES

En 1871, deux cercles non autorisés sont recensés à Ollières. Le premier est sous le patronage de saint Étienne, il rassemble 50 cultivateurs. Le second est sous le patronage de saint Joseph et compte 33 membres cultivateurs.

Le 24 décembre 1872, une chambrée de 23 membres est autorisée.

PLAN D'AUPS

Aucun cercle ou chambrée n'a été recensé sur Plan d'Aups au 19^e siècle.

Un cercle aurait été installé dans une maison voisine de l'ancien hôtel de ville, située allée de Béthanie, dans le courant du 20^e siècle.

Le 6 mai 1872, le cercle des Bons Amis obtient son autorisation préfectorale. Onze jours plus tard - le 17 - les cercles d'Apollon et de l'Union sont également autorisés avec de nouveaux statuts. Ils comptent tous deux une quarantaine de membres et sont installés sur le cours. Le cercle de l'Union Démocratique accueille au 1^{er} étage, en 1914, une société de la Libre Pensée et fait partie de la Fédération des cercles rouges en 1924. Les deux cercles, actifs une grande partie du 20^e siècle, sont aujourd'hui dissouts. Le cercle d'Apollon est aujourd'hui occupé par un restaurant, tandis que le local du cercle de l'Union, devenu cercle de l'Union Démocratique en 1886, est occupé par une association d'aide à la personne.

NÉOULES

Les cercles Saint Jean-Baptiste, Saint Marc (ou Philharmonique) et Saint Louis sont autorisés par le préfet en 1855. La société de musique de Néoules, créée vers 1859, se transforme en cercle sous le patronage de saint Barnabé en 1866. Un cercle Sainte Cécile est fondé l'année suivante.

Les cercles Saint Jean-Baptiste et Sainte Cécile ferment respectivement en 1872 et 1873. Au début des années 1880, Néoules possède donc trois cercles : Saint Marc (philharmonie), Saint Barnabé (corps de musique) et Saint Louis. Le 6 janvier 1890, le cercle Saint Marc devient cercle de l'Union Républicaine.

PONTEVÈS

Deux chambrées sont mentionnées à Pontevès sous le Second Empire, Saint Blaise et Saint Étienne. Elles ont été autorisées verbalement par le préfet et rassemblent des cultivateurs et des propriétaires.

Les cercles Saint Joseph, Saint Clair, le Renaissance ainsi qu'une société musicale sont autorisés le 7 novembre 1872. Ils semblent tous dissouts dans les années 1880. En 1892 apparaissent deux nouveaux cercles, la Fraternité et l'Union. Au début du 20^e siècle, ces deux institutions comportent respectivement 65 et 36 membres et sont installées sur l'Esplanade. Après la fermeture du cercle de l'Union dans les années 1930, un unique cercle est construit en 1934 pour rassembler tous les membres (voir p. 132-133).

POURCIEUX

Un cercle Saint Étienne, composé de 47 membres, est ouvert avec l'accord du maire en décembre 1863. Il obtient une autorisation préfectorale le 18 avril 1877, en même temps que les cercles Saint Roch et Saint Martin. En octobre 1880 sont créés les cercles de l'Avenir (dissout en 1888) et de Saint Éloi. Enfin, un cercle de l'Avenir musical est autorisé le 7 août 1885.

POURRIÈRES

En 1871, quatre cercles sont recensés dans la commune. Ils ont tous été autorisés sous le Second Empire et comprennent entre 45 et 65 membres, majoritairement cultivateurs. D'autres professions sont toutefois représentées : les bucherons au cercle Saint Antoine, les négociants au cercle Saint Joseph et les artisans au cercle Saint Louis et à l'Orphéon des Arts.

Les premières années de la Troisième République voient la création d'un cercle de Provence (blanc), d'un cercle de l'Union et d'un cercle de l'Avenir, tandis que la chambrée Saint Joseph est toujours active. Le cercle de l'Avenir est une société musicale, 10 de ses membres sont des mineurs.

Deux sociétés musicales sont créées au début des années 1880 : l'Alliance Républicaine et Sainte Cécile. Un cercle du Progrès est autorisé en 1893 puis un cercle Saint Hubert - société de chasse - en 1896. Certains cercles de Pourrières (l'Union, Provence, Saint Hubert) ont dépassé la centaine de membres dans les années 1880 et 1890. Enfin, un cercle du Réveil Social apparaît au début du 20^e siècle et reste actif jusque dans les années 1930.

ROCBARON

Trois sociétés sont autorisées sous le Second Empire : cercle de Rocbaron, cercle Saint Éloi et cercle Saint Louis. Les deux derniers coexistent dans les années 1870 et comptent moins de 20 membres chacun. Le cercle saint Louis se dissout en 1883. Enfin, un cercle Saint Sauveur est créé dans les années 1890.

ROUGIERS

Les cercles Saint Jean, Sainte Cécile, de l'Union et d'Apollon sont créés sous le Second Empire. Ils sont tous trois composés de cultivateurs. Les cercles Saint Roch et de la Jeune France sont autorisés respectivement en 1871 et 1872, puis la Lyre Républicaine en 1880. Au début du 20^e siècle, seuls subsistent les cercles Saint Roch et de la Jeune France - ce dernier fait partie de la Fédération des cercles rouges en 1924. Le cercle Saint Roch est actuellement en sommeil (voir p. 135) ; le cercle de la Jeune France fonctionne encore (voir p. 134-135).

SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE

Cinq cercles sont autorisés à Sainte-Anastasie sous le Second Empire : les cercles Sainte Anastasie et cercle Saint Quinis en 1854, les cercles Saint Lazare, Saint Antoine et Sainte Cécile en 1859.

Au début des années 1870, le cercle Sainte Anastasie s'est dissout et le cercle Saint Probace a été créé. Ce dernier subsiste dans la décennie 1880 aux côtés du cercle saint Quinis et d'un cercle Saint Victor, créé dans les années 1884. Enfin, un cercle du 14 Juillet est fondé le 10 février 1897.

SAINT-MARTIN-DE-PALLIÈRES

La commune compte deux cercles en 1871, Saint Étienne et l'Union (ou Saint Antoine), probablement héritiers de chambrées de la 1^{re} moitié du 19^e siècle. Aucun des deux ne peut justifier de sa date de création. Ils sollicitent l'autorisation du préfet.

Le 28 juin 1882, la liste dressée par les autorités locales fait encore état de deux cercles : le cercle de l'Union, constitué le 1^{er} décembre 1876 (s'agit-il d'une reformation du cercle Saint Antoine ?) et le cercle de l'Avenir, constitué le 15 mars 1878. Ces deux cercles coexistent au moins durant deux décennies. Un cercle du 14 juillet est fondé en 1890, il compte 64 membres en 1900. Un cercle du Progrès, actif au 20^e siècle dans la commune, a été transformé il y a quelques années en bistrot de pays.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Le 10 mars 1851, le Cercle de Saint-Maximin est dissout suite à une manifestation sur la voie publique et à la présence d'étrangers dans les réunions. Les cercles religieux de Saint François d'Assises et de Saint Louis de Gonzague sont autorisés en 1853.

Dans les années 1870, cinq sociétés sont créées, dont deux musicales :

- cercle de l'Univers, autorisé le 15 février 1872, composé de 75 membres en 1877, dissout en 1878
- cercle Bonne Amitié, autorisé le 2 juin 1876, composé de 26 membres
- cercle de l'Union, autorisé le 3 octobre 1876, composé de 39 membres en 1877
- Musique de la ville, autorisée le 6 juin 1874, composée de 44 membres en 1877, dissoute en 1878
- Musique municipale, autorisée le 29 novembre 1876, composée de 50 membres en 1877

Trois cercles religieux fonctionnent également mais ne font aucune consommation : Saint François d'Assises (22 membres), des Pénitents Blancs (12 membres) et des Pénitents Bleus (9 membres).

Dans les années 1880 sont créés les cercles Républicain, du Jeu de Paume, et des Travailleurs.

Trois cercles coexistent au début du 20^e siècle. Le cercle du Réveil Social est fondé en 1901 dans un « but de progrès social, d'union, de prospérité, de solidarité et de fraternité républicaine ». Il fait partie de la Fédération des cercles rouges en 1924 puis disparaît en 1936. Le cercle philharmonique, encore actif aujourd'hui, est créé en 1903 par les membres d'une société de musique (voir p. 136-137). Un cercle agricole existe également dans les années 1920.

SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS

Trois cercles, tous autorisés sous la Troisième République, ont été recensés dans la commune. Le cercle Saint Joseph est fondé en 1875, suivi par le cercle philharmonique en 1877 et par le cercle des Travailleurs en 1885.

Le 10 juin 1900, le cercle Philharmonique compte 37 membres et le cercle des Travailleurs en compte 56.

TAVERNES

Six chambrées sont autorisées à Tavernes sous le Second Empire : Saint Antoine, Saint Cassien, Saint Clair, Saint Joseph, Saint Sébastien et Saint Blaise. La commune compte également une société musicale et un orphéon. Les membres de ces sociétés sont cultivateurs ou propriétaires. Toutes se maintiennent dans les années 1870. Deux d'entre elles - Saint Sébastien et Saint Joseph - ont plus de soixante-dix adhérents en 1877.

Quatre sont encore mentionnées en 1882. La plus importante en terme de fréquentation est Saint Sébastien, qui compte 90 membres. Elle est suivie de près par Saint Antoine avec 80 membres et Saint Joseph, 72 membres. Enfin, la société Saint Cassien réunit 15 membres.

Le cercle de l'Union Républicaine apparaît en 1886. Il connaît un certain succès puisqu'il rassemble 90 membres en 1900. Le cercle Saint Sébastien est toujours très fréquenté à la même période, avec 140 adhérents. Sur les 750 Tavernais recensés en 1901, plus de 30% sont donc membres d'un cercle.

Le cercle de l'Union Républicaine devient cercle Radical Socialiste au début du 20^e siècle. Encore actif dans les années 1920, il a pour objet de resserrer les liens d'amitié entre les membres. Plusieurs jeux y sont pratiqués, notamment l'écarté, le piquet, la manille et la quadrille.

TOURVES

Il existe trois chambrées non autorisées à Tourves dans les années 1830. Pendant la Seconde République, un certain Requier participe activement à la propagande républicaine et fait l'objet d'une surveillance particulière. Il fait circuler les numéros du journal *Le Populaire* et prend la tête de la société secrète de la commune. Celle-ci entretient probablement des liens étroits avec la société de la Cocarde, dissoute par le préfet le 16 mars 1850, puis avec la société Saint Vincent de Paul, cette fois dissoute par le président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, le 30 novembre. Elle se reforme immédiatement après sous le nom de Café Cival, mais la supercherie est rapidement dévoilée et le café est à nouveau dissout en janvier 1851. Lors des événements de décembre 1851, une réunion est organisée au cercle des rouges puis Requier prend les commandes des insurgés. En 1850, un cercle de bienfaisance de Saint Probace est également constitué et se réunit place du presbytère.

Seules deux chambrées, Saint Étienne et Saint François, sont autorisées sous le Second Empire. En 1872, cinq cercles sont fondés à Tourves. Saint Louis, Notre Dame et Saint Hubert sont autorisés le 1^{er} mai, puis Saint Laurent le 1^{er} juin et enfin Saint Lazare le 18 juillet. En 1877, ces sociétés sont composées de 10 à 30 membres.

Les sept cercles fondés sous le Second Empire et la première décennie de la Troisième République fonctionnent encore en 1882, avec une moyenne de 15 membres. Un cercle de l'Association Fraternelle des Victimes de 1851 est également créé rue des Fainéants en 1886 ; il se dissout en 1893. Un cercle du Progrès s'installe place de la Bascule en 1886, mais il disparaît rapidement.

En 1887, le cercle Saint Laurent se transforme en cercle de l'Avenir. Un cercle des Francs-Joyeux est autorisé le 26 janvier 1898. En 1900, les cercles Saint Étienne, Saint Louis et Saint Lazare sont encore actifs. La même année, ces cinq cercles ont entre 22 et 33 membres.

Un cercle du Jeu de Paume est créé en 1907 ou 1909. Il est installé dans la rue du même nom, à



Assiette du cercle
Saint Joseph
Musée des Faiences de
Varages

deux pas du cours de la République. Un cercle de l'Avenir se substitue au cercle du Jeu de Paume après sa fermeture en 1921 (ce cercle avait-il un lien avec celui créé en 1887 ?). Son local est situé sur le cours. Il accueille un syndicat agricole quelques mois plus tard. Au début des années 1930, le cercle de l'Avenir est contrôlé par des militants socialistes SFIO. Bien qu'il ait connu plusieurs crises à partir des années 1950 jusqu'à récemment, il fonctionne encore aujourd'hui (voir p. 138-139).

VARAGES

Un cercle religieux est autorisé à Varages en 1852. Trois sociétés seront également autorisées sous le Second Empire : Saint Photin en 1859, Saint Étienne en 1862 et Saint Antoine en 1869. Toutes trois ont un nombre de membres assez élevé en 1871, compris entre 40 et 50 membres.

Dès 1874, un cercle de l'Union Républicaine est mentionné dans la commune (il a probablement été fondé en 1872). La même année sont également recensés les cercles des Fidèles, de Notre Dame, de Saint Étienne et de Notre Dame. Deux ans plus tard est fondé un cercle républicain.

Au début des années 1880, le cercle de l'Union Républicaine est le plus fréquenté, avec 61 membres. Les cercles Républicain, Saint Étienne et Notre Dame se réunissent toujours. Les cercles de l'Égalité et de l'Avenir sont venus s'ajouter respectivement en 1878 et 1882.

Trois cercles sont recensés le 24 avril 1900 : le cercle de l'Union Républicaine, 62 membres, le cercle Saint Étienne, 53 membres, et le cercle de l'Égalité, 24 membres. Dans la première moitié du 20^e siècle, deux cercles sont actifs à Varages. Tous les deux situés sur la place de la mairie, l'un est blanc (Saint Étienne), l'autre est rouge (cercle des Montagnards). Le buste de Marianne qui surmonte la fontaine de la place de l'hôtel de ville aurait été installé par les membres du cercle rouge vers 1950, en remplacement de l'ancien, en bronze, fondu pendant l'Occupation. Ce cercle devient ensuite le « café du Var », puis un cinéma. C'est actuellement une maison d'habitation.

VINS-SUR CARAMY

Les cercles Saint Charles et Saint Antoine sont autorisés le 3 juin 1861. Dans les années 1870, le cercle Saint François-Xavier se substitue au cercle Saint Antoine et le cercle Saint Charles devient cercle de l'Union Républicaine.

A partir de 1882, seul le cercle de l'Union Républicaine est mentionné. Le nombre de ses membres oscille entre 31 et 50 membres.

Au 20^e siècle, Vins-sur-Carmy compte deux cercles, un rouge et un blanc. Le premier, installé sur la place du Verger, est composé essentiellement de mineurs. Sur sa devanture se devine encore l'inscription « BAUXITES [...] BUREAU ». Le cercle blanc, aujourd'hui fermé, a été transformé en bar.

- ¹ L'expression « Midi Rouge » est fondée sur la longue domination des forces de gauche et une certaine tradition contestataire, constitutives de l'histoire politique de plusieurs départements du sud-est de la France. Elle émerge à la suite des élections législatives de 1849 qui voient s'affirmer un vote rouge en Provence et sur les bords du Massif central. L'expression se popularise à partir de 1895 avec la parution de l'ouvrage du félibre Félix Gras intitulé *Les Rouges du Midi*, qui exalte la tradition révolutionnaire provençale et connaît un succès national et international.
- ² Les communes de Rians, Artigues, Ginasservis, La Verdière et Saint-Julien-le-Montagnier ne sont pas incluses dans cette enquête. Elles ont été intégrées au territoire de la Provence Verte en 2015, après l'achèvement de la phase de recherches.
- ³ FERRIER (J.P.) et RINAUDO (Y.), « Le Var, permanences et modernité », *Cahiers de la Méditerranée*, Nice, 1981, p.46.
- ⁴ AGULHON (M.), *La République au village*, Seuil, Paris, 1979.
- ⁵ Voir bibliographie.
- ⁶ Le Var se positionne à la troisième place des départements français en nombre de monuments républicains.
- ⁷ AGULHON (M.), « Les Mariannes du Var », dans *Bulletin de la Société d'études de Draguignan*, 1972, pp.151-157.
- ⁸ CRESPIER (P.), *Marianne au village, album de famille inventaire varois*, Toulon, Editions Memori, 2014.
- ⁹ CHÂTELET (A.-M.), *La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 1999 ; PEROUSE DE MONTCLOS (J.-M.), *Hôtels de ville de France*, Imprimerie nationale, 2001 ; ANDRIEUX (J.-Y.), *L'architecture de la République. Les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*, Paris, éditions du CNDP, 2009.
- ¹⁰ AGULHON (M.), *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979 ; *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989 ; *Les métamorphoses de Marianne, L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001.
- ¹¹ Archives communales de Correns, 1D13, délibération du 22 pluviôse an 12.
- ¹² Archives Départementales du Var, 2 Op 87/2, extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Nans-les-Pins, 11 novembre 1866.
- ¹³ *Ibidem*, courrier du Sous-Préfet au Préfet, 14 décembre 1866.
- ¹⁴ Bibliothèque Nationale de France, 8-F PIECE-562, *Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école... arrêté par le conseil supérieur de l'instruction publique et promulgué par arrêté ministériel du 17 Juin 1880*. Extrait de la « Revue Pédagogique », Paris, C. Delagrave, 1881, p.1.
- ¹⁵ Archives communales de Tourves, registre de délibérations de la commune (1892-1902), 24 mars 1901.
- ¹⁶ *Ibidem*.
- ¹⁷ Ses pouvoirs sont renforcés en 1795. ANDRIEUX (J.-Y.), *L'architecture de la République, op.cit.*, p.76.
- ¹⁸ Leur mission est transférée en 1883 aux comités départementaux des bâtiments civils.
- ¹⁹ Archives communales de Rougiers, 1M7.
- ²⁰ ADV, 2Op97/2.
- ²¹ ADV, E dépôt 73/201, 30 septembre 1884, 5 décembre 1884, 5 décembre 1886, 19 décembre 1886.
- ²² *Ibidem*.
- ²³ *Ibidem*.
- ²⁴ RINAUDO (Y.), « Une sensibilité politique de Gauche, le Var rural au début du 20^e siècle », *Provence Historique*, octobre décembre 1982, p.375.
- ²⁵ Archives communales de Pourcieux, 4M1, mémoire justificatif du projet rédigé par l'architecte Escartefigue le 18 janvier 1913.
- ²⁶ Archives communales de Varages, registre des délibérations de la commune, 17 février 1879.
- ²⁷ *Courrier du Var*, septembre 1879.
- ²⁸ PELISSIER (P.), *Pourrières en Provence, 1797-1999, chronique de la vie jamais ordinaire d'un village du Var*, Ville de Pourrières, 2001, p.214-215.
- ²⁹ ADV, 2 Op 12/2.
- ³⁰ GIRAUD (J.), *Le Var rouge... op.cit.*, pp.427-435.
- ³¹ Archives de la commune de Mazaugues, registre des délibérations municipales (1904-1933), mars 1914, f° 131 r°.
- ³² Il se félicite dans son discours de l'augmentation des baptêmes, mariages et enterrements civils et de la suppression des processions religieuses dans soixante communes du Var.
- ³³ Archives communales de Varages, registres des délibérations municipales, 24 février 1895. Le buste est placé au sommet de la fontaine de l'hôtel de ville le 14 juillet. Il a été fondu sous l'Occupation.
- ³⁴ AGULHON (M.) « La mairie », *Les lieux de mémoire*, s. dir. Pierre NORA, Gallimard, Paris, éditions Quarto Gallimard, 2008 [réédition de 1997].
- ³⁵ Archives communales de Rougiers, 4M1.
- ³⁶ Le salaire ouvrier moyen s'élève en France vers 1890 à 5 ou 6 francs.
- ³⁷ Archives communales de Correns, registre des délibérations du Conseil municipal, 20 juillet 1937.
- ³⁸ AGULHON (M.), *Marianne au combat, op.cit.*, p.43. A partir de 1882, les maires sont élus par le conseil municipal et non nommés par le Préfet. Cela revenait à placer à la tête d'un nombre important de communes des maires non républicains.
- ³⁹ Les lecteurs étaient des officiers au service des magistrats dans la Rome antique. Ils étaient chargés de les protéger et d'appliquer leurs sentences.
- ⁴⁰ Il est défini par l'article 2 de la constitution de la Troisième République.
- ⁴¹ Le drapeau rouge apparaît dès la Révolution française, où il était arboré par la garde nationale en cas d'instauration de la loi martiale. Il devient le symbole de la répression du peuple et des mouvements populaires suite à la fusillade du Champs de Mars le 17 juillet 1791. Le drapeau rouge a par la suite été choisi par la révolution de 1848, les résistants au coup d'État de 1851, puis par la Commune de Paris en 1871. Il devient au début du 20^e siècle le symbole du mouvement ouvrier et des luttes sociales.
- ⁴² Archives de la commune de Mazaugues, registre des délibérations municipales, 30 mars 1937.
- ⁴³ Les circonstances de l'affaire ont été rapportées dans l'article de Jean-Marie GUILLON, « Tourves pendant les années de guerre (1939-1945) », *Résistances. L'insurrection de décembre 1851. La Résistance pendant la deuxième guerre mondiale à Tourves, Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine*, 2001.
- ⁴⁴ La commune demande à plusieurs reprises entre 1904 et 1908 une subvention pour l'organisation de la fête nationale. Archives communales de Correns, registre des délibérations municipales, 1D22, juin 1908.
- ⁴⁵ Archives communales de Tourves, registre des délibérations municipales, novembre 1892. Discours du maire Calixte Thien à l'occasion des fêtes du centenaire de la République Française.
- ⁴⁶ GABET (C.), *Dictionnaire des artistes de l'école française au 19^e siècle: Peinture, sculpture, architecture, gravure, dessin, lithographie et composition musicale*, Paris, chez Madame Vergne, libraire, 1834. Certaines de ses réalisations sont présentées dans *Le choix des édifices publics construits ou projetés en France*, dans lequel sont publiés plusieurs projets exemplaires approuvés par le Conseil des Bâtiments Civils.
- ⁴⁷ Les agents voyers sont responsables de la construction et de l'entretien des chemins vicinaux. Les conducteurs des Ponts et chaussées sont chargés de surveiller et contrôler les travaux et d'assister les ingénieurs pour l'élaboration des plans.
- ⁴⁸ Voir p.56.
- ⁴⁹ Archives communales de Brignoles, registre des délibérations municipales, 25 janvier 1885.
- ⁵⁰ *Ibidem*.
- ⁵¹ Archives communales du Val, registres des délibérations municipales (1867-1883 ; 1883-1893).
- ⁵² L'arrondissement de Grasse a été rattaché au département des Alpes-Maritimes en 1860.
- ⁵³ Elle est nommée préfecture du Var un court laps de temps, entre 1795 et 1797.
- ⁵⁴ Archives nationales, F21 *2533, dossier n°54, pages 314-315, 6 février 1836. Cette circulaire découle des études commandées par le gouvernement de la Restauration, qui envoie en 1831 Alexis de Tocqueville et Gustave de Beaumont observer les systèmes pénitentiaires américains, fondés sur l'emprisonnement individuel en cellules (dans le système français, la plupart des détenus sont réunis dans des dortoirs communs).
- ⁵⁵ ADV, E dépôt 27 / 1M2, plan de la maison commune et d'une maison attenante à acquérir pour son agrandissement et état estimatif des travaux, Rigaud, 23 octobre 1852.
- ⁵⁶ En tant que chef-lieu de canton, La Roquebrussanne disposait d'une justice de paix.
- ⁵⁷ ADV, journal *le Toulonnais*, 1^{er} mars 1870. Le conseil de révision et le tirage au sort sont institués par Napoléon Ier en 1804. Le premier était chargé, dans chaque canton, d'examiner si les jeunes gens appelés étaient aptes au service militaire, tandis que le second désignait quels seraient ceux d'entre eux qui y participeraient.
- ⁵⁸ ADV, E dépôt 27 / 1M2, lettre du 1^{er} mars 1870 adressée au maire de La Roquebrussanne par l'architecte Mesure.
- ⁵⁹ Les dépenses d'ameublement sont parfois partagées entre les communes du canton. Ainsi, en 1831, le conseil municipal de Vins-sur-Caramy vote un crédit pour participer aux frais occasionnés par le remplacement de la tenture en fleur de lys de la justice de paix du canton de Brignoles.
- ⁶⁰ ADV, E dépôt 1, 1M3.
- ⁶¹ PEROUSE DE MONTCLOS (J.-M.), *Hôtels de ville de France, op.cit.*, p.123.
- ⁶² ADV, 2 Op.21.
- ⁶³ ADV, 2 Op.116 article 2.
- ⁶⁴ Ce constat a été fait dans le cadre d'une étude menée sur un territoire rural de l'Ille-et-Vilaine. GEOFFROY (D.), « La Mairie avant la République : les bâtiments municipaux de l'arrondissement de Fougères au 19^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 110, n°1, 2003, p.128.
- ⁶⁵ Cette inscription est actuellement présente sur quatorze façades de mairies.
- ⁶⁶ AGULHON (M.), « La mairie » *Les Lieux de mémoire, op.cit.*, p.188.
- ⁶⁷ Nous comptons ici la variante Liberté Science Égalité de la commune de La Celle.
- ⁶⁸ Ville-d'Avray en 1832, Antony en 1834, Issy-les-Moulineaux en 1835... ANDRIEUX (J.-Y.), *L'architecture de la République, op.cit.*, p.95.
- ⁶⁹ ADV, 2 Op 93/2.
- ⁷⁰ Instruction du 16 août 1878 relative à la loi sur la construction des maisons d'école, cité par CHÂTELET (A.-M.), *La naissance de l'architecture scolaire, op.cit.*, p.44.
- ⁷¹ ADV, E dépôt 6/119, lettre de l'Inspecteur primaire au maire, 23 février 1884, souligné dans le texte.
- ⁷² *Ibidem*.
- ⁷³ Archives communales de Varages, registre des délibérations municipales, 26 novembre 1876.
- ⁷⁴ *Ibidem*, mai 1876.
- ⁷⁵ PANIZZI (F.), « Histoire de la cloche « Berrut-Porre » », *Reflets de Ponteveys*, juin 2012, p.7.
- ⁷⁶ JAUFFRET (G.), MARMOTTANS (T.), RAMBAUD (J.), *Histoires et petites histoires du Var, Les Varois tremblent... mais de loin*, Éditions Campanile, juin 2006, pp. 99-100.
- ⁷⁷ ADV, E dépôt 27 / 4M, 30 avril 1853.
- ⁷⁸ La caserne est en place de 1906 à 1912.
- ⁷⁹ L'usage de placer une photographie du chef de l'État se répand sous le règne de Napoléon III. AGULHON, *Marianne au combat, op.cit.*, p. 39.
- ⁸⁰ E dépôt 85 / 3D1 Varages : Inventaire du mobilier, 1836.
- ⁸¹ *Courrier du Var*, novembre 1879. L'auteur de l'article rapporte

une altercation entre le maire entrant et le maire sortant, au sujet d'un buste de Marianne brisé.

⁸² Archives communales de Varages, registre des délibérations municipales, 23 mai 1876.

⁸³ Archives communales de Correns, registre des délibérations municipales, 1D22, mai 1904.

⁸⁴ *Le Courrier du Var*, 1879.

⁸⁵ L'architecte indique que ce mouvement vers l'avant est de 25 millimètres et non de 25 centimètres, comme l'affirme le conseil municipal dans sa délibération. ADV, 4N5, rapport de l'architecte au préfet, 30 mars 1840.

⁸⁶ ADV, 4N5.

⁸⁷ Nous ne disposons que de peu d'informations sur cet architecte marseillais. Il est cité aux côtés de l'architecte Sixte Rey et du sculpteur Émile Aldebert pour la construction de 1860 à 1865 du château Régis à Marseille, qui est un pastiche du château de Chenonceau. Il participa également au début du 20^e siècle à la construction de plusieurs coopératives dans le Var et les Bouches-du-Rhône.

⁸⁸ ADV, 2 Op 109 article 2, projet de reconstruction de l'hôtel de ville, devis estimatif, cahier des charges, plans et élévations, Vaude, 1^{er} octobre 1894.

⁸⁹ ADV, E dépôt 27 / 1M2, procès-verbal de réception des travaux de l'hôtel de ville exécutés par le sieur Auguste Brémond, travaux terminés le 12 mai 1896.

⁹⁰ Archives communales de Pourcieux, 4M1.

⁹¹ Louis Maître commence sa carrière comme instituteur. Il acquiert une certaine renommée grâce à sa méthode d'enseignement, développée dans un manuel d'instruction, et poursuit sa carrière en tant qu'inspecteur primaire, directeur de l'école normale de Brignoles puis directeur de l'école normale de Montpellier à partir de 1842. NOZERAN (E.), *Notice biographique sur M.L.-A. Maître*, Brignoles, impr. A. Vian, 1863, 31 p.

⁹² ADV, E dépôt 84/69.

⁹³ ADV, E dépôt 31, 4M1.

⁹⁴ Jésus prêche dans le territoire de la Judée. On lui amène des enfants afin qu'il les bénisse, mais ses disciples tentent de l'empêcher. Jésus prononce alors cette phrase : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent ». Cette formule est souvent utilisée comme symbole de l'instruction religieuse.

⁹⁵ Bibliothèque nationale de France, Fol-V-419, NARJOUX (F.), *L'architecture communale*, série 1, Paris, Editions Veuve A. Morel, 1870, p.10

⁹⁶ Archives communales de Brignoles, registre des délibérations municipales, 1868, f°25.

⁹⁷ ADV, E dépôt 6/147, lettre du sous-préfet de Brignoles au maire de Mazaugues, 22 avril 1864.

⁹⁸ Archives communales de Mazaugues, registre des délibérations municipales, 16 février 1879.

⁹⁹ Archives communales de Pourcieux, 4M1.

¹⁰⁰ *Ibidem*, financement du projet, lettre du sous-préfet de Brignoles au maire de Pourcieux, 22 août 1913.

¹⁰¹ *Ibidem*.

¹⁰² Le premier est président de la cave coopérative de Pourcieux à sa création en 1912 et le second est un fervent défenseur de la viticulture et de la coopération varoise.

¹⁰³ La correspondance entre Adolphe Moutte, Octave Vigne, Georges Clémenceau et le ministre de l'Instruction publique est conservée dans le dossier 4M1 des archives communales de Pourcieux.

¹⁰⁴ Archives communales de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, 1D11, 10 avril 1904.

¹⁰⁵ Archives communales de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, 3M1 (plans, dessins, devis, mémoire justificatif, affiche d'adjudication, correspondance). ADV, 2 Op 117/2 (devis et cahier des charges).

¹⁰⁶ ADV, 2 Op 111/2, Extrait du registre des délibérations communales, aménagement d'un groupe scolaire à trois classes, acceptation de commencer les travaux aux conditions fixées par le ministre de l'Instruction, 19 juin 1926.

¹⁰⁷ La construction de l'atelier est rapidement abandonnée pour des questions budgétaires.

¹⁰⁸ ADV, 2 Op 12/2, rapport de l'architecte, 1938.

¹⁰⁹ ADV, 2 Op 148/2.

¹¹⁰ Source www.letempsdesinstituteurs.fr. Discours prononcé à l'occasion d'un banquet aux instituteurs.

¹¹¹ ADV, 2 Op 96/2, rapport de l'architecte, 15 mars 1866.

¹¹² ADV, 2 Op 23/4, projet de groupe scolaire à construire à Brignoles, plan du rez-de-chaussée, Rey, 5 septembre 1884.

¹¹³ Trente-trois monuments ont été recensés dans le Var par Paul CRESPIER dans son ouvrage *Marianne au village*, op.cit. Un inventaire mené par la DRAC Languedoc-Roussillon en a recensé cent trente, dont une soixantaine dans l'Hérault, une cinquantaine dans l'Aude et une dizaine dans le Gard. Voir FEHRNBACH (X.) (s. dir.), *Vingt monuments à la République - Languedoc Roussillon*, collection « Itinéraires du patrimoine », Montpellier, Association pour la connaissance du patrimoine en Languedoc-Roussillon, 1999.

¹¹⁴ Archives communales de Varages, registre des délibérations municipales, 24 février 1895.

¹¹⁵ *Ibidem*.

¹¹⁶ La colonne en fonte de Rians a été remplacée par un socle en pierre au cours du 20^e siècle.

¹¹⁷ Article du *Petit Var*, 28 septembre 1892, cité par CRESPIER (P.), *Marianne au village*, op. cit., p.180-181.

¹¹⁸ Archives communales de Varages, registre des délibérations municipales, 23 mai 1876. Il n'est pas précisé quand la première inscription avait été tracée, mais nous serions tentés de la situer sous la Seconde République, imaginant mal une inscription de ce type sous le Second Empire.

¹¹⁹ Certaines églises sont encore marquées par la pratique de ces cultes civiques. Dans le département de l'Eure, l'abside de l'église d'Ivry-la-Bataille présente l'inscription révolutionnaire « Temple de la Raison et de la Philosophie ».

¹²⁰ Archives communales de Varages, registre des délibérations municipales, 3 juin 1880.

¹²¹ *Ibidem*.

¹²² ADV, E dépôt 15/267.

¹²³ *Bulletin paroissial illustré de Montmeyan*, novembre décembre 1921, document communiqué par M. Marc Nicolas.

¹²⁴ Cette subvention, instaurée par la loi du 25 octobre 1919, représente moins de 5% du coût total des projets.

¹²⁵ Archives communales de Correns, série M, courrier du maire au préfet du Var, 17 juin 1920.

¹²⁶ *Ibidem*, courrier adressé par le préfet du Var à tous les maires du département, 29 novembre 1920.

¹²⁷ PROST Antoine, « Les monuments aux morts », *Les lieux de mémoire*, op.cit., p. 205.

¹²⁸ Elie FLORENS, *Seillons, mon village en Provence*, édit. Daniel Florens à Seillons, 2006, cité par MATTONE-VASTEL (S.), MEISSONNIER (G.), *L'art et la mémoire de 1914-1918 dans le Var*, Toulon : Commission départementale de l'information historique pour la paix, 1998, p.74.

¹²⁹ Mairie de Tourves, registre de délibérations communales (1892-1902), septembre 1892. La relation des fêtes en l'honneur du Centenaire a été entièrement transcrite par M. Claude Arnaud dans le *Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine* de 1989.

¹³⁰ Archives communales de Tourves, registre des délibérations municipales (1945-1953), 11 juillet 1945, p.18-19.

¹³¹ *Le Var Républicain*, « Une fête républicaine », article du 5 mai 1893. Cité par CRESPIER (P.), *Marianne au village*, op.cit., p.123.

¹³² Archives communales de Seillons-Source-d'Argens, registre des délibérations municipales, séance du 1^{er} mai 1913. Cité par CRESPIER (P.), *Marianne au village*, op.cit., p.147.

¹³³ Voir p.84.

¹³⁴ Archives communales de Vins-sur-Caramy, registre des délibérations municipales, 8 février 1852.

¹³⁵ ADV, E dépôt 1, 1M9, demande d'installation de bains publics, août 1814.

¹³⁶ Les projets de groupes scolaires de Rougiers (1924) et Barjols (1936), prévoient également l'installation de bains-douches.

¹³⁷ Archives de la commune, 1M8, extrait du registre des délibérations de la commune, séance du 23 avril 1937.

¹³⁸ *Ibidem*, rapport de l'architecte, 20 avril 1937.

¹³⁹ *Ibidem*, plans de l'installation du chauffage central et de bains-douches dans l'école, 1937.

¹⁴⁰ *Ibidem*, procès-verbal de réception définitive des travaux, 7 décembre 1939.

¹⁴¹ Archives de la commune, arrêté du maire du 29 août 1938.

¹⁴² ADV, 2 Op 109 article 3, extrait des registres des délibérations du conseil municipal, séance du 15 juin 1952.

¹⁴³ *Ibidem*, plans et rapport de l'architecte, 25 mai 1952.

¹⁴⁴ *Ibidem*, procès-verbal de réception définitive, 8 octobre 1954.

¹⁴⁵ ADV, 2Op87/3, extrait du procès-verbal de la commission sanitaire de l'arrondissement de Brignoles, 9 avril 1925.

¹⁴⁶ Archives communales de Brignoles, registre des délibérations municipales, 1^{er} juin 1931.

¹⁴⁷ *Ibidem*.

¹⁴⁸ ADV, 2 Op 23/7, rapport de l'architecte Jules Roustan, 18 octobre 1936.

¹⁴⁹ Archives communales de Brignoles, série M non classée.

¹⁵⁰ *Ibidem*, correspondances 1938.

¹⁵¹ Lettre de Charles Gaou adressée au maire de Brignoles datée du 26 juin 1938, au sujet de la réservation du palais de la Foire, Archives communales de Brignoles, série M non classée.

¹⁵² RINAUDO (Y.), « La naissance des caves », Collectif, *Les coopératives vinicoles varoises*, Brignoles : Conseil Général du Var - Agence départementale d'Action culturelle ; Aix-en-Provence : Service régional de l'Inventaire général - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1991.

¹⁵³ « Passant, ce cadran marque l'aube nouvelle, Réveille-toi paysan et ouvre l'œil ! »

¹⁵⁴ Il faut évoquer en particulier Reuter, que nous avons déjà cité, président de la cave coopérative de Saint-Tropez, conseiller général et vice-président du conseil général du Var, président de la Fédération des vignerons et agriculteurs du Var en 1907 ; de même Georges Elluin, président de la coopérative vinicole de La Garde qui sera secrétaire général de la Fédération des Associations et des Communes agricoles du Var et président de la Fédération des caves coopératives du Var.

¹⁵⁵ Au total, on décompte 110 coopératives vinicoles varoises créées depuis 1906.

¹⁵⁶ *Les Coopératives Vinicoles Varoises, un siècle d'histoire*, Claude Arnaud, président de l'association d'Histoire Populaire Tourvaine, Jean-Marie Guillon, professeur émérite d'histoire contemporaine, UMR Telemme (Université d'Aix-Marseille-CNRS), Karyn Orengo, chargée de mission Inventaire du patrimoine Pays d'art et d'histoire, Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, Hélène Tourette, chargée de mission tourisme et patrimoine au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, Hélène Basset, Directrice de la Fédération des Caves Coopératives du Var, Frédéric Moustier, docteur en histoire contemporaine, UMR Telemme, Aix-Marseille Université, Philippe Moustier, professeur agrégé de géographie, chercheur associé, UMR Telemme, Aix-Marseille Université, président de Campagnes et terroirs de Provence et des Alpes du Sud.

¹⁵⁷ ADV, 4 M 351.

¹⁵⁸ Archives communales de Rougiers, 4M3, programme d'inauguration du groupe scolaire.

¹⁵⁹ BLANC (G.-H.), MARSEILLE (J.-P.), *Cotignac, un village en Provence*, Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980. p.236.

¹⁶⁰ NEGREL (F.), *La société secrète montagnarde d'Artignosc (1849-1851) : Clandestinité et réseau républicain dans le Haut-Var*, Association pour la commémoration du 150^e anniversaire de la Résistance du coup d'État du 2 décembre 1851, 2001, p.105.

- ¹⁶¹ Bibliothèque nationale de France, 8-LB57-3951, *Voyage aux Pays Rouges par un conservateur*, Paris, Henri Plon, 1873, p.47-48.
- ¹⁶² BERTRAND (P.), *Faiences et faïenciers de Varages, trois siècles de tradition depuis 1695*, Association Les Faïenciers de Varages, 1983, p.154.
- ¹⁶³ *Ibidem*, p.157.
- ¹⁶⁴ Section I du cadastre, parcelle 377. Ce décor est mentionné dans l'étude réalisée par le centre européen de formation PARTIR sur le village de Correns, par Claire Wageman et Xavier Georges, 1999.
- ¹⁶⁵ Ces quatre inscriptions ont été relevées lors de l'enquête de terrain de l'opération d'Inventaire, qui a été effectuée au mois de novembre 2013. La commune d'Exoudun, située dans le département des Deux-Sèvres, compte également une maison portant cette inscription sur son linteau. Dans l'état actuel de nos connaissances, elle est le seul autre exemple privé.
- ¹⁶⁶ Agulhon (M.), *Marianne au pouvoir, L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, pp. 163-173.
- ¹⁶⁷ ARNAUD (C.), s.dir., *Les coopératives viticoles varoises, op.cit.*, p.69.
- ¹⁶⁸ SANTARELLI (C.), *Recul et renouveau de la sociabilité en Provence : l'exemple des cercles*, mémoire de Master 2 (s.dir. HAMEAU P.), Université de Nice Sophia-Antipolis, 2014.
- ¹⁶⁹ AGULHON (M.), *La République au village*, Paris, Plon, 1970 ; ROUBIN (L.), *Chambrettes des Provençaux, une maison des hommes en Méditerranée septentrionale*, Paris, Plon, 1970.
- ¹⁷⁰ CHABERT (P.), *Les cercles en Provence, discours sur la réalité, essai d'ethnolinguistique*, thèse de doctorat en ethnolinguistique, Université de Provence, 1989, 4 vol. ; *Les cercles, une sociabilité en Provence*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006 ; *Les cercles, une sociabilité à Marseille*, Marseille, J. Laffitte, 2010.
- ¹⁷¹ La formule est extraite du titre de l'ouvrage de Lucienne Roubin, *Chambrette des Provençaux...*, op.cit.
- ¹⁷² Cette typologie est tirée de l'ouvrage de P. Chabert, *Les cercles, une sociabilité en Provence*, op.cit. Il y ajoute une dimension festive, rituelle et culturelle.
- ¹⁷³ AGULHON (M.), *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968.
- ¹⁷⁴ Roubin (L.), op.cit., p.58.
- ¹⁷⁵ NEGREL (F.), *La société montagnarde d'Artignosc, clandestinité et réseau républicain dans le Haut-Var (1849-1851)*, 1851-2001, Association pour la commémoration du 150^e anniversaire de la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851, 2001. L'auteur démontre que la société de la Nouvelle Montagne préfigure les partis politiques. Ses membres prêtent serment de « lutter contre la tyrannie tant politique et religieuse, et de faire la propagande pour la République démocratique et sociale ».
- ¹⁷⁶ C'est le score le plus faible de Louis-Napoléon Bonaparte après celui des Bouches-du-Rhône qui s'élève à environ 20%. Seuls 6 départements en France ne le positionnent pas en tête des suffrages lors de l'élection de 1848.
- ¹⁷⁷ La quasi-totalité des communes de l'actuelle Provence Verte a fourni des insurgés.
- ¹⁷⁸ Fermeture des chambrées, arrêté du 27 août 1870, Archives Départementales du Var, 4 M 351.
- ¹⁷⁹ Le Ministre de l'Intérieur, dans une lettre adressée au préfet du Var le 18 octobre 1872, demande qu'une surveillance des cercles à caractère politique soit maintenue et donne lieu à des sanctions en cas de non-respect des lois (réunions tenues dans des locaux affectés aux usages municipaux, réunions ouvertes au public...). A la demande du préfet, il accepte un régime de tolérance notamment pour les visites des députés dans les cercles, à condition que seuls les membres soient autorisés à y assister. ADV, 4 M 351.
- ¹⁸⁰ Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var, circulaire à MM. Les sous-préfets et Maires du département 15 février 1889, ADV 4 M 351.
- ¹⁸¹ La société de la Libre-Pensée apparaît sous la Seconde République et se développe à partir des années 1880. Elle refuse tout dogmatisme religieux ou philosophique et entretient des liens étroits avec la Franc-maçonnerie, dont elle partage certaines valeurs comme la laïcité ou encore la défense de la démocratie et de la République.
- ¹⁸² Il se félicite dans son discours de l'augmentation des baptêmes, mariages et enterrements civils et de la suppression des processions religieuses dans soixante communes du Var.
- ¹⁸³ Chabert (P.), 1989, op.cit., p. 162.
- ¹⁸⁴ ADV 4 M 351.
- ¹⁸⁵ Il semble toutefois que l'opposition entre les deux bords ait toujours été minime dans cette commune.
- ¹⁸⁶ NAUDIN (F.), *Pontevès, Terre des Bessillons (1920-1960)*, Varages, Editions du Rioumard, 2013, p.29.
- ¹⁸⁷ Chabert (P.), 1989, op.cit.
- ¹⁸⁸ DUFOUR (A-H.), « Cafés des hommes en Provence », *Terrain*, n° 13, pp. 81-86, 1989, p.85.
- ¹⁸⁹ Facture de la maison Beynet, 29 décembre 1924, archives du cercle de l'Avenir de Barjols, non déposées, non classées. Le drapeau porte encore la trace des anciennes lettres.
- ¹⁹⁰ Bénédiction du nouveau drapeau du cercle Saint Roch, archives du cercle, non déposées, non classées.
- ¹⁹¹ Selon certains membres du cercle, ce buste n'est pas celui qui ornait à l'origine le local. La « démocratie corrençoise » évoque par ailleurs un buste coiffé d'un bonnet phrygien.
- ¹⁹² Chabert (P.), 2006, op.cit., p.105.
- ¹⁹³ Negrel (F.), 2001, op.cit.
- ¹⁹⁴ Ces tableaux ont aujourd'hui disparu.

Ouvrages

- ACOVITSIOTI-HAMEAU A., *Laissez-vous conter le patrimoine bâti de la Provence Verte « Entre bourgs et villages »*, Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte, 2009.
- AGULHON M., *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968 / *La Vie Sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Société des Etudes Robespierriennes, Paris, 1970 ; *La République au village*, Paris, Plon, 1970 ; *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979 ; *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989 ; *Les métamorphoses de Marianne, L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001 ; *La République en représentations. Autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, études réunies par Maurice Agulhon, Annette Becker et Evelynne Cohen, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006.
- AGULHON M. ; BONTE P., *Marianne, les visages de la République*. Collection : Découvertes Gallimard, 1992.
- ANDRIEUX J.-Y., *L'architecture de la République. Les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*, Paris, éditions du CNDP, 2009.
- ARNAUD C. et GUILLON J.-M., *Les Gueules Rouges. Un siècle de bauxite dans le Var*, CDDP du Var, 1989 et réédition augmentée, Tourves, Association des Gueules rouges du Var, 2003.
- ARNAUD C., GUILLON J.-M. (et al.), *Les coopératives viticoles varoises. Un siècle d'histoire*, Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaïne, 2015.
- BOUVIER J.-C. (s.dir.), *Le nom propre a-t-il un sens. Les noms propres dans les espaces méditerranéens, Aix-en-Provence*, Presses de l'Université, 2013.
- CHABERT P., *Les cercles, une sociabilité en Provence*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006 / *Les cercles, une sociabilité à Marseille*, Marseille, J. Laffitte, 2010.
- CHÂTELET A.-M., *La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- Collectif, *Var, terre des Républiques 1789-1989*, F.O.L., Toulon, 1988.
- CRESPIER P., *Marianne au village, album de famille inventaire varois*, Toulon, Editions Memoir, 2014.
- FEHRNBACH X. (s. dir.), *Vingt monuments à la République - Languedoc Roussillon*, collection « Itinéraires du patrimoine », Montpellier, Association pour la connaissance du patrimoine en Languedoc-Roussillon, 1999.
- GIRAULT J., *Le Var varois, les Varois et le socialisme de la fin de la Première Guerre mondiale au milieu des années 1930*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995.
- GUILLON J.-M., *Le Var, la guerre, la Résistance 1939-1945*, Toulon, CDDP du Var, 2^e édition, 1994.
- JAUFFRET G., MARMOTTANS T., RAMBAUD J., *Histoires et petites histoires du Var, Les Varois tremblent... mais de loin*, Editions Campanile, juin 2006.
- MATTONE-VASTELS S., MEISSONNIER G., *L'art et la mémoire de 1914-1918 dans le Var, Toulon : Commission départementale de l'information historique pour la paix*, 1998.
- MERLE R., *L'insurrection varoise de 1851 contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte*, Editions Gausson, 2013.
- NEGREL F., *La société montagnarde d'Artignosc, clandestinité et réseau républicain dans le Haut-Var (1849-1851)*, 1851-2001, Association pour la commémoration du 150^e anniversaire de la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851, 2001.

- NORAP., *Les lieux de mémoire*, Paris, éditions Quarto Gallimard, trois volumes, 1997 [1^{er} éd. 1984-1992].
- OZOUF M., *L'École, l'Église et la République 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1962 [rééd. Points Histoire, 2007] ; *De Révolution en République : les chemins de la France*, Paris, Gallimard, 2015.
- PEROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Hôtels de ville de France*, Imprimerie nationale, 2001.
- PIERREFEU O. de, REYNIER F., *La mémoire et les morts*, Monuments sculptés de la Grande Guerre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fage Éditions, juin 2014.
- RINAUDO Y., *Les vendanges de la République*, Presses Universitaires de Lyon, 1982.
- ROUBIN L., *Chambrettes des Provençaux, une maison des hommes en Méditerranée septentrionale*, Paris, Plon, 1970.

Travaux universitaires

- AMMIRATI S., *La symbolique républicaine dans l'espace varois de 1792 à nos jours*, Mémoire de maîtrise, Université de Nice, 2002.
- SANTARELLI C., *Recul et renouveau de la sociabilité en Provence : l'exemple des cercles*, mémoire de Master 2 (s.dir. HAMEAU Philippe), Université de Nice Sophia-Antipolis, 2014.

Monographies de villages

- ARNAUD C., *Tourves, un village en Provence Verte*, Ville de Tourves, 1996.
- Association « Il était une fois Rougiers », *Il était une fois... Rougiers*, imprimé à Aubagne, 2007.
- BERTRAND P., *Faiences et faïenciers de Varages, trois siècles de tradition depuis 1695*, Association « Les Faïenciers de Varages », 1983.
- BLANC G. H., MARSEILLE, J.-P., *Cotignac, un village en Provence*, Gabriel Henri Blanc, 1981.
- BOREL V., *Carcès sous la Troisième République*, Marty-le-Roi, Editions Champflour, pour La Rosalba, Giens, 1999.
- BUS F. F., *Histoire de La Roquebrussanne et des Roquiens en leurs temps*, François Francis Bus, Nice, 2012.
- Collectif, *Garéoult, ainsi passe le temps*, Ville de Garéoult, 2007.
- FLORENS E., *Seillons, mon village en Provence*, édit. Daniel Florens à Seillons, 2006.
- LE ROUX A. (s.dir.), *De Rochabarone à Rocbaron, Lou pais des manjo acuerni*, Ville de Rocbaron, 2007.
- NAUDIN F., *Varages, c'était l'après-guerre*, Varages, Editions du Rioumard, 2009 ; *Barjols, des tanneries et des hommes*, Varages, Editions du Rioumard, 2011 ; *Pontevès, terre des Bessillons*, Varages, Editions du Rioumard, 2013.
- ORTIGUES E., *Camps-la-Source, Pays des chapeliers*, Nice, Editions Serre, 1993.
- PELISSIER P., *Pourrières en Provence, 1797-1999, chronique de la vie jamais ordinaire d'un village du Var*, Ville de Pourrières, 2001.
- RIPERT F., « La démocratie corrençoise », revue *Verdon*, 1977.
- SEILLE J., *Histoire de Montfort, village templier*, Editions Terre Profonde, 1988 / *Histoire de Cotignac*, Jacques Seillé, 1990 / *Carcès 1870-1920*, Jacques Seillé, 1993.

Articles

- AGULHON M., « Les Mariannes du Var », dans *Bulletin de la Société d'études de Draguignan*, 1972.
- BONNEFOI V., « Le cercle de l'Avenir », *Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaïne*, janvier 1989, pp.41 à 50.

- CHABERT P., « «Rouges» et «Blancs» : Cercles en Provence », *Ethnologie Française*, t.LXXXV, n°1, 2005, pp.147-156.
- DUFOUR A.-H., « Cafés des hommes en Provence », *Terrain*, n° 13, pp. 81-86, 1989 / « Des cabanons et des hommes. Une forme de sociabilité masculine en Provence », *Cabanons, cabanons et campements, formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire*, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine, Aix en Provence, 2000.
- GEOFFROY (D.), « La Mairie avant la République : les bâtiments municipaux de l'arrondissement de Fougères au XIX^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 110, n°1, 2003.
- GUILLON J.-M., « La Libération dans le Var : Résistance et nouveaux pouvoirs », *Cahier de l'Institut d'Histoire du Temps présent*, n°15, 1990 ; « Syndicalisme ouvrier varois : de l'effondrement à l'apogée », *Mouvement social, éditions ouvrières*, n°158, janv. mars 1992 ; « Villages varois entre deux Républiques », *La France démocratique*, mélanges offerts à Maurice Agulhon, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998 ; « Monuments et mémoire de la Résistance en Provence », *Provence Historique*, fasc. 193, juillet-septembre 1998, p. 325-340 ; « La Marianne de Villocroze », *Verdon* n° 3, 1999/2000, p. 110-115 ; « Batailles de mémoires en Provence », in J.-C. BOUVIER et J.-M. GUILLON (s.dir.), *La toponymie urbaine. Significations et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 123-139 ; « Tourves pendant les années de guerre (1939-1945) », *Résistances. L'insurrection de décembre 1851. La Résistance pendant la deuxième guerre mondiale à Tourves*, Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine, 2001.
- LALOUETTE J., « La Libre Pensée et la symbolique iconographique révolutionnaire. Troisième République », *Archives des sciences sociales des religions*, n. 66/1, 1988, pp. 65-86.
- MARTINELLI B., « Eau, politique et usage en Basse-Provence (Pourrières, haute vallée de l'Arc) », *Le monde alpin et rhodanien*, usages et images de l'eau, n°4/1985, pp. 151-174.
- PANIZZI F., « Histoire de la cloche « Berrut-Porre » », *Reflets de Ponteveys*, juin 2012.
- RINAUDO Y., « Une sensibilité politique de Gauche, le Var rural au début du 20^e siècle », *Provence Historique*, octobre décembre 1982.

Sources imprimées

- BLACHE N., *L'insurrection du Var de 1851*, Paris, Le Chevalier, 1869
- NARJOUX F., *L'architecture communale*, série 1, Paris, Editions Veuve A. Morel, 1870 (BNF, Fol-V-419).
- NOZERAN E., *Notice biographique sur M.L.-A. Maître*, Brignoles, impr. A. Vian, 1863.
- *Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école... arrêté par le conseil supérieur de l'instruction publique et promulgué par arrêté ministériel du 17 Juin 1880*. Extrait de la «Revue Pédagogique», Paris, C. Delagrave, 1881 (BNF, 8-F-PIECE-562).
- *Voyage aux Pays Rouges par un conservateur*, Paris, Henri Plon, 1873 (BNF, 8-LB57-3951).

Sources manuscrites

Archives nationales

- Brignoles, palais de justice, caserne et prisons : Registres F21*2532, dossier n°563, pp. 21-23, avec plans / F21*2533, dossier n°54, pp. 314-315 / F21*2533, dossier n°195, p.390, avec plans / F21*2534, dossier n°195, p. 390 / F21*2534, dossier n°64, p.34 / F21*2534, dossier n°172, p.102 / F21*2536, dossier n°532,

pp. 309-310 / F21*2536, dossier n°574, p. 383.

- Carcès, mairie : registres F21*2501, dossier n° 87 ?, p. 66 / F21*2500, dossier n° 812, p. 192-193 / F21*2500, dossier n° 100, p. 243, F21*2501, dossier n° 283, p. 189.
- Garéoult, mairie et presbytère : registres F21*2499, dossier n° 224, p. 178 / F21*2500, dossier n° 564, p. 128 ; fontaine, lavoir, église et obélisque : registre F21*2506, dossier n° 262, p. 286.
- Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, conduite des eaux aux fontaines : registres F21*2493, dossier n° 112, p. 232 / 21*2494, dossier n° 66, p. 88.

Archives Départementales du Var

- Sous-série 4M (police, police administrative, associations, cercles) : 327, 351, 352 à 378.
- Sous-série 4N (administration et comptabilité départementales depuis 1800, bâtiments départementaux) : 1, 5, 8, 11, 29.
- Sous-série 2Op (administration communale, affaires propres à chaque localité) : 12, 21, 23, 25, 30, 32, 37, 39, 45, 46, 51, 52, 59, 60, 64, 76, 77, 83, 84, 87, 88, 89, 93, 95, 96, 97, 107, 109, 111, 116, 117, 122, 128, 138, 143, 146, 148, 154.
- Série W (archives publiques postérieures à 1940) : 364 W 43/44/70/77/78/80/87/89/105/111/129/132/148/150/169/173/195/197/198/196/218/219/284/292/294/300/301/302/310/313/314/315/317/338/346, 516 W 5-8/10/14/20/21/28/29/32, 558 W 1, 746 W 106, 785 W 3/9/33, 823 W 5, 919 W 109/111, 963 W 5, 1181 W 16/19/21-23/26/33-35/37/38/41/42/46/47/56/57/60/61/63/239.
- Sous-série 3Z (police administrative) : 114, 115, 116.
- Dépôts communaux : Barjols (E dépôt 1) 2114, 2L11, 1M1-15, 4M1-4, 2R1-3 / Camps-la-Source (E dépôt 71) 51, 3K, 1M, 5M, 1R / Châteauvert (E dépôt 84) 1M, 3D, 1D / Cotignac (E dépôt 61) 1R, Entrecasteaux (E dépôt 15) 21, 257, 262-268, 294, 381 / Esparron-de-Pallières 1M2-4, 4M1, 1R1, 2, 9, 12 / Forcalqueiret (E dépôt 8) 34, 38 / Garéoult (E dépôt 36) 1 G 26, 1M1-6, 4M1-2, 3N2, 1R6-9 / La Celle (E dépôt 73) 117, 128, 129, 137, 168 / La Roquebrussanne (E dépôt 27) 213, 214, 1 K 6, 1M2-6, 4M, 3N1, 3O6 / Le Val (E dépôt 30) 4M1 / Mazaugues (E dépôt 6) 1 G 6, 21 et 15, 1M, 4M1, 3N1, 1R / Montfort-sur-Argens (E dépôt 58) 1 G 39, 21 M1-9, 4M1-3 / Méounes-les-Montrieux (E dépôt 48) 21, 1M, 4M, 3R / Pourrières (E dépôt 26) 51, 1M, 4M, 3N, 1R / Saint-Martin-de-Pallières (E dépôt 86) 1G8, 218, 1M1-5, 3N2-3 / Vins-sur-Caramy (E dépôt 31) 1M1-5, 4M1, 1R1.

Archives communales

- Brignoles : série M, registres des délibérations communales, Camps-la-Source : registres des délibérations communales, Carcès : registres des délibérations communales, Châteauvert : registres des délibérations communales, Correns : série M, registres des délibérations communales, La Celle : registres des délibérations communales, Le Val : registres des délibérations communales, Mazaugues : 1M2, 1M8, 4M6, registres des délibérations communales, Nans-les-Pins : non classées, Ollières : 1M1, 1M4, Plan d'Aups : registres des délibérations communales, Ponteveys : 1M1-3, 4M1-3, Pourcieux : 1M1, 1M2, 4M1, 1O7, Rougiers : 1M, 1M7, 4M1-3. Saint-Martin-de-Pallières : registres des délibérations communales, Saint-Maximin la Sainte-Baume : 3M1, registres des délibérations communales, Tourves : non classées, registres des délibérations communales, Varages : registres des délibérations communales.